

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le 15 septembre 1949 jusqu'au 10 décembre 1949, inclusivement' durant la treizième année du règne de Notre Souverain Seigneur, le Roi George VI

PREMIÈRE SESSION DU VINGT ET UNIÈME PARLEMENT DU CANADA

L'honorable W. ROSS MACDONALD, ORATEUR

2e SESSION DE 1949

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1950

VOLUME XCI 91e VOLUME

45784—1½

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATION



C. H. LOCKE,
Député du Gouverneur général.
[L.S.]

CANADA

GEORGE SIX, par la Grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi.

A Nos bien-aimés et fidèles les Sénateurs du Canada et aux Membres élus députés à la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada est prorogé au premier jour du mois de septembre 1949; néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons cru convenable de proroger de nouveau ledit Parlement au jeudi quinzième jour du mois de septembre 1949, de sorte que vous et chacun de vous ne soyez tenus et contraints d'être présents, ledit premier jour de septembre 1949, en Notre cité d'Ottawa. Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa susdite, LE JEUDI QUINZIÈME JOUR DE SEPTEMBRE 1949, À MIDI, POUR L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil public du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer la Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, l'honorable Charles Holland Locke, juge puîné de la Cour suprême du Canada et Député de Notre très fidèle et bien-aimé Cousin, Harold Rupert Leofric George, Vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de Notre Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de Notre Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de Notre Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, maréchal dans Notre Armée, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

EN NOTRE HÔTEL DU GOUVERNEMENT, en Notre cité d'Ottawa, Canada, ce dixième jour d'août en l'an de grâce mil neuf cent quarante-neuf, le treizième de Notre Règne.

Par ordre,

Le sous-secrétaire d'État,
C. STEIN.

Nº 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 1949

Midi.

Aujourd'hui, premier jour de séance de la première session du vingt et unième Parlement convoqué pour l'expédition des affaires, M. Léon-J. Raymond, O.B.E., greffier de la Chambre des communes, et M. E. Russell Hopkins, LL.B., greffier adjoint de la Chambre des communes, commissaires nommés, *per dedimus potestatem,* pour faire prêter serment aux membres de la Chambre des communes, étant tous deux présents dans l'exercice de leurs fonctions, ledit M. Léon-J. Raymond, O.B.E., dépose sur le bureau la liste des députés élus à ce Parlement, liste certifiée reçue par lui, en sa qualité de greffier de la Chambre des communes, de Jules Castonguay, directeur général des élections. Les certificats et listes sont ainsi conçus:

VINGT ET UNIÈME ÉLECTION GÉNÉRALE

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

LES PRÉSENTES ATTESTENT que les brefs de Son Excellence le Gouverneur en conseil en vue de l'élection d'un député (ou de députés) à la Chambre des communes pour chaque district électoral du Canada, brefs émis le 30 avril 1949, jour de la dissolution du 20e parlement, et adressés aux divers présidents d'élection mentionnés sur la liste ci-jointe, ont ordonné, sous réserve des exceptions ci-dessous, la présentation des candidats pour le 13 juin 1949 et, le cas échéant, la tenue d'un scrutin le 27 juin de cette même année. Dans les districts électoraux de Yukon-Mackenzie River, Bonavista-Twillingate, Burin-Burgeo, Grand Falls-White Bay, Humber-St. George's et Trinity-Conception, la présentation des candidats eut lieu le 30 mai 1949.

LES PRÉSENTES ATTESTENT EN OUTRE que, d'après les rapports communiqués, les personnes nommées sur la liste ci-jointe ont été élues députés à la Chambre des communes, aux termes desdits brefs. Leurs noms ont été

dûment inscrits, selon l'ordre de la réception des rapports, dans le livre tenu à cette fin, en vertu des dispositions du statut s'y rattachant. Avis de ces derniers a été dûment publié, à l'occasion, dans la *Gazette du Canada.*

Donné sous mon seing, à Ottawa, le 10 septembre 1949.

Le Directeur général des élections,
JULES CASTONGUAY.

LISTE DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES VINGT ET UNIÈME PARLEMENT

PROVINCE D'ONTARIO

Districts électoraux	*Députés élus*	*Présidents d'élection*
Algoma-Est	L'honorable Lester B. Pearson	J. W. Darby
Algoma-Ouest	George Ewart Nixon	George Leslie Allan
Brantford	W. Ross Macdonald	Alexander Bruce Patterson
Brant-Wentworth	John A. Charlton	Robert H. Allan
Bruce	Donald B. Blue	Andrew H. McTavish
Carleton	George A. Drew	George Humble
Cochrane	Joseph-Arthur Bradette	F. J. Donahue
Dufferin-Simcoe	L'honorable William Earl Rowe	T. K. Slack
Durham	John Mason James	Lawrence C. Mason
Elgin	Charles Delmer Coyle	F. R. Palmer
Essex-Est	L'honorable Paul Martin	Sylvester McGuire
Essex-Sud	Stuart Murray Clark	Murray H. Smith
Essex-Ouest	Don Brown	Roy Rodd
Fort-William	Dan McIvor	C. E. McDevitt
Frontenac-Addington	Wilbert Ross Aylesworth	William Paul Miller
Glengarry	William J. Major	John J. Morris
Grenville-Dundas	Arza Clair Casselman	Jacob Steen
Grey-Bruce	Walter Edward Harris	Walter Chisholm
Grey-Nord	Colin Emerson Bennett	Robert E. Trout
Haldimand	A. Earle Catherwood	Peter Ambrose Gloyd
Halton	Hughes Cleaver	Peter W. Cooke
Hamilton-Est	Tom Ross	Jack C. Beemer
Hamilton-Ouest	L'honorable Colin Gibson	Douglas B. Gordon
Hastings-Peterborough	George Stanley White	H. W. Sabine
Hastings-Sud	Frank S. Follwell	M. C. Burgess
Huron-Nord	Lewis Elston Cardiff	Horace J. Fisher
Huron-Perth	Andrew Young McLean	J. M. Southcott
Kenora-Rainy River	William Moore Benidickson	John K. McQuarrie
Kent	Blake Huffman	John F. Fletcher
Kingston-City	William James Henderson	John Stewart McDonell
Lambton-Kent	Hugh Alexander MacKenzie	J. W. Burgess
Lambton-Ouest	Joseph Warner Murphy	R. Harold Gibb
Lanark	William Gourlay Blair	Robert Downing
Leeds	George Taylor Fulford	Clarence W. Earle
Lincoln	Harry Peter Cavers	Kenneth G. Thorne
London	Alex Jeffery	Edward M. Shortt
Middlesex-Est	Harry Oliver White	Charles Cousins
Middlesex-Ouest	Robert McCubbin	Wilbert Hector McLeish
Nipissing	John Richard Garland	Ls. Rod. Vannier
Norfolk	Raymond Elmer Anderson	Cecil Yeager
Northumberland	Frederick Greystock Robertson	Thomas F. Hall
Ontario	Walter Cunningham Thomson	Joseph P. Mangan
Ottawa-Est	J.-T. Richard	Alfred LaRockue
Ottawa-Ouest	George James McIlraith	Russell Dick

PROVINCE D'ONTARIO—Suite

Districts électoraux	*Députés élus*	*Présidents d'élection*
Oxford	Alexander Clark Murray	Rufus Edgar Beam
Parry-Sound-Muskoka	Bucko McDonald	J. E. Armstrong
Peel	Gordon Graydon	J. Albert McBride
Perth	James Neilson Corry	Roy Butson
Peterborough-Ouest	Gordon Knapman Fraser	Arthur James McClellan
Port-Arthur	Le très honorable Clarence Decatur Howe	Joseph L. McCormack
Prescott	Raymond Bruneau	Conrad Dubois
Prince-Edward-Lennox	George James Tustin	James A. Clarke
Renfrew-Nord	Ralph Melville Warren	R. S. Graham
Renfrew-Sud	L'honorable James Joseph McCann	Herbert A. Jordon
Russell	Joseph-Omer Gour	William D'Aoust
Simcoe-Est	William Alfred Robinson	Joseph D. J. McNamara
Simcoe-Nord	Julian Harcourt Ferguson	Albert Edwin Culham
Stormont	L'honorable Lionel Chevrier	J. Ambrose McMahon
Sudbury	J.-Leoda Gauthier	W. S. Beaton
Timiskaming	Walter Little	Harry R. Moscoe
Timmins	Karl A. Eyre	J. J. Evans
Victoria	Clayton Wesley Hodgson	Charles E. Williams
Waterloo-Nord	Louis O. Breithaupt	J. E. Wagner
Waterloo-Sud	Karl Homuth	W. C. Woods
Welland	L'honorable Humphrey Mitchell	Grant Donald
Wellington-Nord	Arnold Darroch	L. A. Flewwelling
Wellington-Sud	Henry Alfred Hosking	Hugh Bertram Gibson
Wentworth	Frank Exton Lennard	Thomas M. Stock
York-Est	Robert H. McGregor	Mme Zetta Howe
York-Nord	Jack Smith	Fred Hare
York-Sud	Joseph W. Noseworthy	Mlle Margaret M. Green
York-Ouest	Rodney Adamson	Chas. E. Ring

CITÉ DE TORONTO

Broadview	Thomas Langton Church	William Hogg
Danforth	Joseph H. Harris	W. H. Ford
Davenport	Paul T. Hellyer	William S. Rosen
Eglinton	Donald Methuen Fleming	E. W. V. Scott
Greenwood	J. Ernest McMillin	Thomas H. Lane
High Park	Alan John Patrick Cameron	L. A. Leslie
Parkdale	John Hunter	John E. Madden
Rosedale	Charles Henry	B. Leslie Sharpe
Saint-Paul's	James H. Rooney	Leo B. Doheny
Spadina	David Arnold Croll	John Kinsella
Trinity	Lionel Conacher	Harry Gilbert

PROVINCE DE QUÉBEC

Argenteuil-Deux-Montagnes	Philippe Valois	Gaétan Valois
Beauce	Raoul Poulin	J.-A. Gendron
Beauharnois	Robert Cauchon	Philippe Malouin
Bellechasse	L.-Philippe Picard	Philippe Plante
Berthier-Maskinongé	Joseph Langlois	J.-E. Langlois
Bonaventure	Bona Arsenault	Bertram David Law
Brome-Missisquoi	Henri-A. Gosselin	W. Frank Bowles
Chambly-Rouville	Roch Pinard	Amédée Lemieux
Champlain	Joseph-Irenée Rocheford	J.-G.-A. Marchand

PROVINCE DE QUÉBEC—Suite

Districts électoraux	*Députés élus*	*Présidents d'élection*
Chapleau	David Gourd	Trefflé Bolduc
Charlevoix	Auguste Maltais	Elzéar Villeneuve
Châteauguay-Huntingdon-Laprairie	Donald E. Black	J. Edmour McGowan
Chicoutimi	Paul-Edmond Gagnon	Léon-Georges Gauthier
Compton-Frontenac	J.-Adéodat Blanchette	Henri Casavant
Dorchester	Léonard-David Tremblay	Jean Breton
Drummond-Arthabaska	Armand Cloutier	Laurent Trottier
Gaspé	J.-G.-Léopold Langlois	Joseph Beaudin
Gatineau	Léon-Joseph Raymond	J.-Edgar Merleau
Hull	L'honorable Alphonse Fournier	Louis-Philippe Mercier
Îles-de-la-Madeleine	Charles-Arthur-Dumoulin Cannon	Emmanuel Gaudet
Joliette-L'Assomption-Montcalm	Georges-Emile Lapalme	Joseph-A. Bélanger
Kamouraska	Eugène Marquis	Adalbert Anctil
Labelle	Henri Courtemanche	Albert Boulais
Lac-Saint-Jean	André Gauthier	Victorin Fillion
Lapointe	Jules Gauthier	Rolland Coulombe
Lévis	Maurice Bourget	Antoine Bourget
Lotbinière	Hughes Lapointe	Joseph Bédard
Matapédia-Matane	A.-Philéas Côté	Gérard Dionne
Mégantic	Joseph Lafontaine	J.-G. Lafontaine
Montmagny-L'Islet	Jean Lesage	Louis Pelletier
Nicolet-Yamaska	Maurice Boisvert	Charles-Edouard Villeneuve
Pontiac-Témiscamingue	John Hugh Proudfoot	Oswald MacDonald
Portneuf	Pierre Gauthier	Alfred Naud
Québec-Est	Le très honorable Louis-Stephen St-Laurent	Ernest Godbout
Québec-Sud	L'honorable Charles Gavan Power	Jean-Paul Lessard
Québec-Ouest	Charles Parent	Roméo Jobin
Québec-Montmorency	Wilfrid LaCroix	Marc-Edouard Côté
Richelieu-Verchères	Gérard Cournoyer	Paul-A. Bélanger
Richmond-Wolfe	Ernest-O. Gingras	J.-Alcide Roux
Rimouski	Gleason Belzile	Gérard Légaré
Roberval	Joseph-Alfred Dion	J. E. Otis
Saint-Hyacinthe-Bagot	Joseph Fontaine	Jean-Paul Brault
Saint-Jean-Iberville-Napierville	Alcide Côté	Jean Frédérick
Saint-Maurice-Lafèche	Joseph-Adolphe Richard	William Vennes
Saguenay	Lomer Brisson	Georges Desnoyers
Shefford	Marcel Boivin	Jean Goyette
Sherbrooke	Maurice Gingues	Léonidas Bachand
Stanstead	Louis-Edouard Roberge	Léopold De Sève
Témiscouta	Jean-François Pouliot	Jacques Miville
Terrebonne	Lionel Bertrand	Marc Vermette
Trois-Rivières	Léon Balcer	J.-A. Villeneuve
Vaudreuil-Soulanges	Louis-René Beaudoin	Evariste Sauvé
Villeneuve	Armand Dumas	Jean-Louis Baillargeon

ÎLE DE MONTRÉAL ET ÎLE JÉSUS

Districts électoraux	*Députés élus*	*Présidents d'élection*
Cartier	Maurice Hartt	Maurice Wiseman
Hochelaga	Raymond Eudes	André Côté
Jacques-Cartier	Elphège Marier	Rodolphe Paré
Lafontaine	J.-Georges Ratelle	Ulric Leblanc
Laurier	L'honorable Ernest Bertrand	Jean Morin
Laval	Léopold Demers	J.-P. St-Jacques
Maisonneuve-Rosemont	Sarto Fournier	Edmond Goulet
Mercier	L'honorable Joseph Jean	Avila Beauchamp
Mont-Royal	Alan Aylesworth Macnaughton	Robert M. Clark
Notre-Dame-de-Grâce	Frederick Primrose Whitman	J. D. Houston
Outremont-St-Jean	Edouard-G. Rinfret	Émile Trottier
Papineau	Camillien Houde	Mario Laurier
Ste-Anne	Thomas Patrick Healy	Thomas Clark
St-Antoine-Westmount	L'honorable Douglas Charles Abbott	Edward P. O'Toole
St-Denis	Azellus Denis	Omer Mongrain
St-Henri	J.-Arsène Bonnier	Hormisdas Hébert
St-Jacques	Roland Beaudry	Ernest Robillard
St-Laurent-St-Georges	L'honorable Brooke Claxton	Théodore-B. Laberge
Ste-Marie	L'honorable Gaspard Fauteux	Edouard Pharon
Verdun-La Salle	Paul-Émile Côté	Laurent-E. Juneau

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Annapolis-Kings	Angus Alexander Elderkin	Harry G. Parker
Antigonish-Guysborough	James Ralph Kirk	Duncan J. Chisholm
Cap-Breton-Nord et Victoria	Matthew MacLean	Theodore Sullivan
Cap-Breton-Sud	Clarence Gillis	J.-F. Chiasson
Colchester-Hants	Frank Thomas Stanfield	James M. Soy
Cumberland	Percy Chapman Black	James O. Fairbanks
Digby-Yarmouth	Thomas Andrew Murray Kirk	R. B. Blauveldt
Halifax	Gordon B. Isnor	
"	John H. Dickey	Parker T. Hickey
Inverness-Richmond	William F. Carroll	Austin MacDonnell
Lunenburg	L'hon. Robert Henry Winters	J. H. Creighton
Pictou	Henry Byron McCulloch	William H. Harris
Queens-Shelburne	Donald Smith	Harold Huskilson

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Charlotte	A. Wesley Stuart	E. S. Hill
Gloucester	G.-T. Richard	Frank X. Grant
Kent	Aurel-D. Léger	François-G. Richard
Northumberland	George Roy McWilliam	Frank A. Menzies
Restigouche-Madawaska	Benoit Michaud	Philibert LeBlanc
Royal	Alfred Johnson Brooks	Arlie L. Palmer
Saint-Jean-Albert	Daniel Aloysius Riley	Arthur W. Whelly
Victoria-Carleton	Heber Harold Hatfield	Glen F. Foster
Westmorland	Edmund William Georges	Carl Wolfe
York-Sunbury	L'hon. Milton Fowler Gregg	E. M. Lyons

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Districts électoraux	*Députés élus*	*Présidents d'élection*
Kings	Thomas Joseph Kickham	Howlan Mullally
Prince	J. Watson MacNaught	William L. Delaney
Queens	W. Chester S. McClure	Gilbert-A. Gaudet
"	James Lester Douglas	Gilbert-A. Gaudet

PROVINCE DU MANITOBA

Brandon	James Ewen Matthews	Robert A. Clement
Churchill	George Dyer Weaver	J. W. Campbell
Dauphin	William John Ward	Blain Shortreed
Lisgar	Howard Waldemar Winkler	Cecil D. Treble
Marquette	L'honorable Stuart Sinclair Garson	Joseph Morris Lavery
Norquay	Robert James Wood	G. O. Einarsson
Portage-Neepawa	William Gilbert Weir	Henry A. Lye
Provencher	René Jutras	Jos-Odilon Bois
St-Boniface	Fernand Viau	Walter A. Leslie
Selkirk	William Bryce	Horace Thomas
Souris	James Arthur Ross	A. L. Privat
Springfield	John Sylvester Sinnott	V. M. Snow
Winnipeg-Nord	Alistair Stewart	David Levin
Winnipeg-Nord-Centre	Stanley Howard Knowles	Ernest E. Hallonquist
Winnipeg-Sud	Leslie Alexander Mutch	John Gurzon Harvey
Winnipeg-Sud-Centre	Ralph Maybank	T. Kells Moore

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Burnaby-Richmond	Tom Goode	M. M. Reigh
Cariboo	George Matheson Murray	Frank S. Perry
Coast-Capilano	James Sinclair	William Allen
Comox-Alberni	John Lambert Gibson	P. L. Anderson
Fraser-Valley	George Cruickshank	Thomas E. Heaton
Kamloops	Edmond Davie Fulton	George Clunie Hay
Kootenay-Est	James Burbe	Aaron Walde
Kootenay-Ouest	Herbert Wilfred Herridge	James Skinner
Nanaïmo	George Randolph Pearkes	Sydney Smith Penny
New-Westminster	Tom Reid	Albert G. Beatty
Skeena	Edward T. Applewhaite	Roderick Murdoch MacLeod
Vancouver-Burrard	John Lorne MacDougall	Lyle E. Munn
Vancouver-Centre	Ralph Osborne Campney	Robert McBeth Edgar
Vancouver-Est	Angus MacInnis	C. E. Donovan
Vancouver-Quadra	Howard Charles Green	Arthur B. Walker
Vancouver-Sud	Arthur Laing	Ernest Thomson Murray
Victoria	L'honorable Robert Wellington Mayhew	Sydney Child
Yale	Owen Lewis Jones	Charles H. Jackson

PROVINCE DE SASKATCHEWAN

Assiniboia	Hazen R. Argue	Sylvio-G. Sylvestre
Humboldt	Joseph Ingolph Hetland	Spencer Munroe Sutherland
Kindersley	Frederick Hugo Larson	Anton B. Heit
Lake Centre	John George Diefenbaker	Carl Frederickson
Mackenzie	Gladstone M. Ferrie	John Edward Parkinson
Maple Creek	Irvin William Studer	A. H. Stevens
Meadow Lake	John H. Harrison	Louis N. Vey
Melfort	Percy Ellis Wright	Fred W. Falkner

PROVINCE DE SASKATCHEWAN—Suite

Districts électoraux	*Députés élus*	*Présidents d'élection*
Melville	Le très hon. James Garfield Gardiner	John J. Betz
Moose Jaw	W. Ross Thatcher	Cecil Cull
Moose Mountain	John James Smith	Albert Edward Turner
Prince-Albert	Francis Heselton Helme	Samual Lorne Small
Qu'Appelle	Austin Edwin Dewar	William A. Hack
Regina-City	Emmet Andrew McCusker	Hark D. Macpherson
Rosetown-Biggar	Major James Coldwell	Walker Mitchell
Rosthern	William Albert Boucher	Robert M. Simpson
Saskatoon	Robert Ross Knight	Leslie Sherman
Swift Current	Harry B. Whiteside	George F. Roth
The Battlefords	Arthur James Bater	Arthur Hayes
Yorktown	Alan Carl Stewart	Arthur White

PROVINCE DE L'ALBERTA

Acadia	Victor Quelch	W. G. Anderson
Athabaska	Joseph-Miville Dechene	Frank Robert Falconer
Battle-River	Robert Fair	David Reginald Mitchell
Bow-River	Charles Edward Johnston	E. H. Read
Calgary-Est	Douglas Scott Harkness	Victor Pryce
Calgary-Ouest	Arthur LeRoy Smith	D. J. Young
Camrose	Hilliard Harris William Beyerstein	Wilfrid L. Knaut
Edmonton-Est	Albert Frederick Macdonald	James Herman Fulton
Edmonton-Ouest	George Prudham	Thomas Hunter Wells
Jasper-Edson	John William Welbourn	Donald MacLeod
Lethbridge	John Horne Blackmore	Donald Edward Rossiter
Macleod	Ernest George Hansell	John J. Braniff
Medicine-Hat	William Duncan Wylie	Hector O. Duggan
Peace-River	Solon Earl Low	Charles Joseph Schurter
Red-Deer	Frederick Davis Shaw	John Percival Ferguson
Vegreville	John Decore	Heman Stanley Hurlburt
Wetaskiwin	Ray Thomas	William Henry Odell

YUKON ET PARTIE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Yukon-Mackenzie River	James Aubrey Simmons	J. O. Redmond

TERRE-NEUVE

Bonavista-Twillingate	L'honorable F. Gordon Bradley	Levi Sweetland
Burin-Burgeo	Chesley William Carter	George C. Harris
Grand Falls-White Bay	Thomas Gordon William Ashbourne	Joseph Yetman
Humber-St. George's	William Richard Kent	R. Austin Parsons
St-Jean-Est	Gordon Francis Higgins	W. D. Edwards
St-Jean-Ouest	William Joseph Browne	Joseph Fitzgibbon
Trinity-Conception	Leonard T. Stick	Stephen Russell

Les commissaires sus-nommés font prêter serment aux députés qui se sont présentés. Le serment prêté, les députés, après avoir signé le rôle qui le contient, prennent leur siège.

Le greffier communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

10 septembre 1949.

MONSIEUR,—Son Excellence le Gouverneur général me charge de vous informer que l'honorable Patrick Kerwin, juge de la Cour suprême du Canada, agissant en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat, à midi, le jeudi 15 septembre, pour ouvrir la première session du vingt et unième Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE.

Monsieur le Greffier de la Chambre des communes,
Ottawa.

Le gentilhomme huissier de la Verge Noire communique un message ainsi conçu:

Membres de la Chambre des communes:

Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

En conséquence, la Chambre se transporte à la salle du Sénat, dont le président prononce les paroles suivantes:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé par Son Excellence le Gouverneur général de vous informer qu'il ne juge pas à propos de faire connaître les motifs qui l'ont porté à convoquer le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des communes ait choisi un Orateur, conformément à la loi; mais, cet après-midi même, à trois heures, Son Excellence fera connaître les raisons de la convocation des Chambres.

Et les députés étant de retour, le très honorable Louis-S. St-Laurent, s'adressant au greffier, propose, appuyé par le très honorable C. D. Howe, que M. William Ross Macdonald, député du district électoral de Brantford, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Et le greffier ayant déclaré M. William Ross Macdonald dûment élu, celui-ci est conduit au fauteuil par le très honorable Louis-S. St-Laurent et le très honorable C. D. Howe; et, alors, il exprime à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle lui a plu de lui conférer en le choisissant comme son Orateur;—Et la masse est posée sur le bureau.

La Chambre, alors, suspend la séance jusqu'à trois heures, cet après-midi même.

Trois heures de l'après-midi.

La Chambre reprend sa séance.

PRIÈRES.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

13 septembre 1949.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-midi, le jeudi 15 septembre, et que, lorsqu'on l'aura averti que tout est prêt, il se rendra à la salle des séances du Sénat pour ouvrir officiellement la première session du vingt et unième Parlement du Canada.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble serviteur,

Le secrétaire du Gouverneur général,

H. F. G. LETSON,

major général.

A l'honorable Orateur de la Chambre des communes.

Le gentilhomme huissier de la Verge Noire apporte le message suivant:

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances de l'honorable Sénat.

M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend, en conséquence, dans la salle des séances du Sénat et, alors, M. l'Orateur s'exprime en ces termes:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de faire une erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur, et qui, par mon entremise, en vue de mieux remplir leur devoir envers leur Roi et le pays, réclament humblement tous les droits et privilèges auxquels elles ont incontestablement droit, principalement la liberté de parole dans leurs délibérations, l'accès auprès de la personne de Votre Excellence à tout moment jugé raisonnable, et que leurs délibérations reçoivent de Votre Excellence l'attention la plus bienveillante.

L'honorable président du Sénat s'exprime alors en ces termes:

M. l'Orateur,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, Il lui accorde ses privilèges constitutionnels, et saura en toute occasion les reconnaître.

J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Lui de la manière la plus favorable.

Et la Chambre étant de retour;

M. l'Orateur rapporte que la Chambre s'est rendue au Sénat et qu'en son nom il a demandé la reconnaissance habituelle de ses privilèges, qu'il a plu à Son Excellence de bien vouloir confirmer.

M. l'Orateur informe la Chambre que, depuis la dernière élection générale, tenue le 27 juin 1949, des communications ont été reçues de la part de plusieurs députés informant le directeur général des élections, en conformité du chapitre 145, article 11, des Statuts revisés du Canada, 1927, que les vacances suivantes s'étaient produites dans la députation, à savoir:

L'honorable Ernest Bertrand, député du district électoral de Laurier, par suite de son acceptation d'une charge rétribuée par la Couronne.

L'honorable Joseph Jean, député du district électoral de Mercier, par suite de son acceptation d'une charge rétribuée par la Couronne.

M. Eugène Marquis, député du district électoral de Kamouraska, par suite de son acceptation d'une charge rétribuée par la Couronne.

M. Elphège Marier, député du district électoral de Jacques-Cartier, par suite de son acceptation d'une charge rétribuée par la Couronne.

M. Léon-J. Raymond, député du district électoral de Gatineau, par suite de son acceptation d'une charge rétribuée par la Couronne.

M. Thomas Reid, député du district électoral de New-Westminster, par suite de sa nomination au Sénat.

M. Benoit Michaud, député du district électoral de Restigouche-Madawaska, décédé.

M. J. E. McMillin, député du district électoral de Greenwood, décédé.

Et qu'en conséquence de nouveaux brefs d'élection ont été émis pour chacun desdits districts électoraux.

DISTRICT ÉLECTORAL DE LAURIER

Dominion du Canada }
A savoir: } Chambre des communes

Au Directeur général des élections:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article onze de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Laurier (Montréal),

dans la province de Québec, par suite de l'acceptation, par l'honorable Ernest Bertrand, député dudit district, d'une charge retribuée par la Couronne, et vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref en vue de l'élection d'un député pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de septembre 1949.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.
STUART S. GARSON (L.S.)
Député du district électoral de Marquette.

DISTRICT ÉLECTORAL DE MERCIER

Dominion du Canada }
A savoir: } Chambre des communes

Au Directeur général des élections:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article onze de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Mercier, dans la province de Québec, par suite de l'acceptation, par l'honorable Joseph Jean, député dudit district, d'une charge rétribuée par la Couronne, et vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref en vue de l'élection d'un député pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de septembre 1949.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.
STUART S. GARSON (L.S.)
Député du district électoral de Marquette.

DISTRICT ÉLECTORAL DE KAMOURASKA

Dominion du Canada }
A savoir: } Chambre des communes

Au Directeur général des élections:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article onze de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Kamouraska, dans la province de Québec, par suite de l'acceptation, par M. Eugène Marquis, député dudit district, d'une charge rétribuée par la Couronne, et vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref en vue de l'élection d'un député pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de septembre 1949.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.
STUART S. GARSON (L.S.)
Député du district électoral de Marquette.

DISTRICT ÉLECTORAL DE JACQUES-CARTIER

Dominion du Canada }
A savoir: } Chambre des communes

Au Directeur général des élections:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article onze de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Jacques-Cartier (Montréal), dans la province de Québec, par suite de l'acceptation, par M. Elphège Marier, député dudit district, d'une charge rétribuée par la Couronne, et vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref en vue de l'élection d'un député pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de septembre 1949.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.

STUART S. GARSON (L.S.)
Député du district électoral de Marquette.

DISTRICT ÉLECTORAL DE GATINEAU

Dominion du Canada }
A savoir: } Chambre des communes

Au Directeur général des élections:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article onze de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Gatineau, dans la province de Québec, par suite de l'acceptation, par M. L.-J. Raymond, député dudit district, d'une charge rétribuée par la Couronne, et vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref en vue de l'élection d'un député pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de septembre 1949.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.

STUART S. GARSON (L.S.)
Député du district électoral de Marquette.

DISTRICT ÉLECTORAL DE NEW-WESTMINSTER

Dominion du Canada }
A savoir: } Chambre des communes

Au Directeur général des élections:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article onze de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, qu'une vacance est survenue dans la représentation

à la Chambre des communes pour le district électoral de New-Westminster, dans la province de la Colombie-Britannique, par suite de la nomination au Sénat de M. Thomas Reid, député dudit district, et vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref en vue de l'élection d'un député pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de septembre 1949.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.

STUART S. GARSON (L.S.)
Député du district électoral de Marquette.

DISTRICT ÉLECTORAL DE RESTIGOUCHE-MADAWASKA

Dominion du Canada }
A savoir: } Chambre des communes

Au Directeur général des élections:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article onze de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Restigouche-Madawaska, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite de la mort de Benoit Michaud, député dudit district, et vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref en vue de l'élection d'un député pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de septembre 1949.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.

STUART S. GARSON (L.S.)
Député du district électoral de Marquette.

DISTRICT ÉLECTORAL DE GREENWOOD

Dominion du Canada }
A savoir: } Chambre des communes

Au Directeur général des élections:

Nous, soussignés, donnons avis par les présentes, conformément à l'article onze de la Loi de la Chambre des communes, chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Greenwood (Toronto), dans la province d'Ontario, par suite de la mort de M. J. S. McMillin, député dudit district, et vous êtes autorisé par les présentes à émettre un nouveau bref en vue de l'élection d'un député pour remplir ladite vacance.

Donné sous nos seings et sceaux, à Ottawa, ce septième jour de septembre 1949.

LOUIS-S. ST-LAURENT (L.S.)
Député du district électoral de Québec-Est.

STUART S. GARSON (L.S.)
Député du district électoral de Marquette.

M. St-Laurent présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, qui est lu une première fois.

M. l'Orateur fait savoir que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, aujourd'hui, dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et qu'afin d'éviter les erreurs il en a obtenu le texte, qui est ainsi conçu:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Dans toutes les parties du pays, on s'est profondément réjoui de ce que l'état de santé de Sa Majesté le roi se soit constamment amélioré, au point de lui permettre de reprendre la plupart de ses occupations habituelles.

L'ouverture de la vingt et unième législature est marquée par la présence au Parlement, pour la première fois, de représentants de la nouvelle province de Terre-Neuve. Je suis heureux de les voir participer aux affaires nationales d'un plus grand Canada.

Par suite de l'admission de la nouvelle province de Terre-Neuve, la nation canadienne a atteint les limites géographiques prévues par les auteurs de la Confédération. Vous serez priés, au cours de la présente session, d'approuver des mesures destinées à faciliter la réalisation, jusqu'aux limites constitutionnelles, de notre condition de nation. A cette fin, il sera présenté un projet de loi visant à modifier la loi de la Cour suprême, de sorte que la Cour suprême du Canada devienne le tribunal de dernière instance pour le Canada.

Vous serez également invités à approuver des adresses priant le Parlement du Royaume-Uni de conférer au Parlement du Canada le droit de modifier la constitution du Canada quant aux affaires ne relevant pas de la compétence des législatures des provinces et ne touchant pas aux droits et privilèges constitutionnels des provinces ni aux droits et privilèges actuels en matière d'éducation ou relatifs à l'usage des langues anglaise et française.

Mes Ministres s'efforceront d'organiser des consultations prochaines avec les gouvernements provinciaux en vue d'une entente sur la procédure à suivre pour apporter à la constitution, au pays même, les autres modifications qui pourront s'imposer à l'occasion.

L'espoir que nous nourrissions il y a quatre ans de voir régner la paix et la sécurité mondiales sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies ne s'est pas encore réalisé. Le totalitarisme communiste continue de menacer les aspirations des hommes de bonne volonté. Il y a toutefois lieu de se réjouir de ce que le Traité de l'Atlantique-Nord soit entré en vigueur et qu'il révèle déjà sa valeur en diminuant les dangers d'agression armée.

Les besoins du Canada en matière de défense, tant comme pays distinct que comme signataire de ce traité, font l'objet d'un examen constant. La coordination et l'unification de nos forces armées progressent rapidement, tandis que s'améliorent les conditions du service. On accorde une attention toute particulière aux travaux de recherches et de fabrication expérimentale visant à mettre à la disposition de notre armée le matériel le plus récent et le mieux adapté aux besoins actuels.

Il sera présenté une mesure tendant à codifier la législation relative aux forces de défense et au ministère de la Défense nationale.

Mes Ministres sont d'avis que le bien-être et la stabilité économiques des nations de la collectivité de l'Atlantique-Nord doivent être le véritable fondement de leur aptitude à résister à l'agression et, par conséquent, à la prévenir.

Bien que les nations de l'Europe occidentale se soient remises, dans une mesure considérable, des ravages de la guerre, elles n'ont pas encore réussi à restaurer complètement leur puissance économique. La pénurie de dollars y

persiste et le commerce international n'a pas retrouvé son équilibre. Le Gouvernement cherche, par tous les moyens appropriés, à collaborer à la mise en œuvre de mesures visant à restaurer l'équilibre économique. La réalisation d'un mode d'échanges internationaux, selon lequel toutes les nations commerçantes pourront exercer ensemble leur activité au sein d'un seul régime plurilatéral, reste le but ultime de mon Gouvernement.

L'Accord international sur le blé est entré en vigueur depuis la dernière session du Parlement. De même que d'autres mesures prises en vue de disposer de notre excédent de produits agricoles, cet accord ajoutera à la sécurité économique de bon nombre de nos cultivateurs.

Au pays, la prospérité continue de régner. En général, la production agricole demeure abondante. Les placements de capitaux privés et l'embauchage se sont maintenus à des niveaux élevés. A quelques exceptions près, les rapports entre patrons et employés ont été satisfaisants.

A la suite des mesures législatives adoptées à la dernière session du Parlement, de nouveaux accords relatifs à la pension de vieillesse ont été conclus avec neuf provinces, de sorte que les vieillards et les aveugles de ces provinces peuvent maintenant toucher des pensions accrues. La conclusion d'un accord semblable avec la province de Terre-Neuve n'attend plus que l'adoption de la loi provinciale requise.

La collaboration soutenue des provinces à l'égard de l'application du programme de santé nationale a permis de réaliser de nouveaux progrès dans le sens de l'objectif visé: l'amélioration des installations sanitaires et des services de santé pour la population du pays tout entier.

Bien qu'il se construise cette année un nombre sans précédent d'unités d'habitation, la demande de logements persiste. A la suite de pourparlers avec les gouvernements des provinces, vous serez invités à approuver une mesure législative visant à étendre la portée de la loi nationale sur l'habitation.

On vous présentera un projet de loi prévoyant le maintien des fonctions dont s'acquitte le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, y compris la responsabilité ministérielle à l'égard de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Vous serez aussi saisis d'une mesure tendant à permettre au Gouvernement d'aider à l'aménagement d'une route transcontinentale.

Le Gouvernement a conclu de nouveaux accords aériens avec le Royaume-Uni et les États-Unis. Ces accords prévoient l'établissement de nouvelles routes pour nos services aériens internationaux vers les États-Unis et l'Orient, et de nouvelles escales, dans le territoire des États-Unis et du Royaume-Uni, pour nos services internationaux actuels sur l'Atlantique-Nord, ainsi que vers la mer des Caraïbes et le Pacifique-Sud.

Vous serez appelés à examiner, entre autres mesures, un projet de loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact; un projet de loi sur la conservation des forêts; un projet de loi visant à constituer en corporation la Société canadienne de télécommunications transmarines; un projet de loi sur l'aide à l'industrie des constructions navales et à la marine de commerce; un projet de loi tendant à proroger l'existence de la Loi sur les permis d'exportation et d'importation; et des projets de loi visant à modifier la Loi de la cour de l'Échiquier, la Loi sur la Banque d'expansion industrielle, la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, la Loi des douanes et la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à prendre des dispositions en vue d'assurer le service public au cours de la présente année financière. Il vous sera demandé d'approuver les résolutions budgétaires présentées à la dernière session du Parlement et d'adopter, à cet égard, les lois appropriées.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence bénir vos délibérations.

Sur motion de M. St.-Laurent, il est ordonné,—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération vendredi prochain, et que ledit ordre ait la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation des bills et les avis de motions du Gouvernement, les lundi, mercredi et jeudi, jusqu'à la conclusion du débat.

Sur motion de M. St-Laurent, il est ordonné,—Qu'un comité spécial soit nommé en vue de dresser et de remettre avec toute la diligence voulue les listes des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre aux termes de l'article 63 du Règlement, et que ledit comité se compose de Messieurs Fournier (*Hull*), Claxton, Casselman, Johnston et Weir.

M. St-Laurent remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, que M. l'Orateur lit ainsi qu'il suit:—

ALEXANDER DE TUNIS:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'une délibération approuvée du Conseil nommant l'honorable Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, l'honorable D. C. Abbott, ministre des Finances, l'honorable J. J. McCann, ministre du Revenu national et l'honorable F. G. Bradley, Secrétaire d'État, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu des dispositions du chapitre 145 des Statuts revisés du Canada, 1927, intitulé: "Loi de la Chambre des communes".

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa,
le 7 septembre 1949.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie d'une lettre adressée par le premier ministre du Canada aux premiers ministres des diverses provinces relativement à la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vue de permettre au Parlement du Canada d'amender la Constitution canadienne.

M. l'Orateur présente le rapport des bibliothécaires du Parlement, lequel est ainsi conçu:

A l'honorable Président de la Chambre des communes,

Les bibliothécaires conjoints ont présenté, le 26 janvier 1949, leur dernier rapport qui nécessite peu de détails supplémentaires.

On a distribué aux sénateurs et aux députés, vers la fin de la dernière session, le Supplément au Catalogue de la bibliothèque qui contient la liste des livres reçus en don, achetés et déposés en vertu de la Loi du droit d'auteur, au cours de l'année 1948.

M. John Brown, qui exerçait les fonctions de premier relieur à la bibliothèque depuis 1924, a pris sa retraite en mars dernier.

Le travail de recataloguement de la bibliothèque a nécessité l'acquisition de plusieurs fichiers dont l'installation impliquera certains changements dans la partie centrale de la bibliothèque connue sous le nom de "Ring". L'ancienne rotonde, dont les vastes proportions et le calme enchanteur suscitèrent autrefois tant d'admiration, ne présente plus aujourd'hui qu'un encombrement de bureaux et d'étagères. Impossible pour un député d'y trouver un endroit où travailler en toute tranquillité. A maintes reprises, les bibliothécaires ont réclamé plus d'espace afin de remédier à l'encombrement de la bibliothèque, qui, pour être administrée efficacement, ne devrait pas contenir plus de 100,000 volumes.

Malgré l'espace mis à notre disposition dans l'édifice de la Cour suprême et au sous-sol du Sénat—espace qui peut nous être repris d'un moment à l'autre—la bibliothèque elle-même ne renferme pas moins de 400,000 volumes environ, accrus chaque année d'une dizaine de mille, dont 1,800 en vertu de la Loi du droit d'auteur seulement.

Respectueusement soumis,

FÉLIX DESROCHERS
F. A. HARDY
Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, ce 15 septembre 1949.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, à sa prochaine séance, se forme en comité pour examiner les subsides à accorder à Sa Majesté, nonobstant les dispositions de l'article 57 du Règlement.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre se forme, à sa prochaine séance, en comité pour examiner les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté, nonobstant les dispositions de l'article 57 du Règlement.

M. St-Laurent propose,—Que M. Joseph-Alfred Dion, député du district électoral de Roberval, soit nommé président des comités pléniers de la Chambre, nonobstant les dispositions de l'article 56 du Règlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. St-Laurent propose,—Que M. Louis-René Beaudoin, député du district électoral de Vaudreuil-Soulanges, soit nommé vice-président des comités pléniers de la Chambre, nonobstant les dispositions de l'article 56 du Règlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

ALEXANDER DE TUNIS,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1950 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, Son Excellence le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 15 septembre 1949

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et budget sont renvoyés au comité des subsides.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

ALEXANDER DE TUNIS,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1950 et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, Son Excellence le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 15 septembre 1949.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

M. St-Laurent propose, appuyé par M. Drew,—Que, en raison des longs et fidèles services de Monsieur Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des communes récemment mis à la retraite, on lui décerne le titre de fonctionnaire honoraire de la Chambre et qu'on lui permette ses entrées à la Chambre, de même qu'un siège au bureau de cette Chambre dans les solennités publiques.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. l'Orateur informe la Chambre que le gouverneur en conseil a nommé M. Léon-J. Raymond, O.B.E., greffier de la Chambre des communes, et Edward Russell Hopkins, greffier adjoint de la Chambre des communes.

La Chambre s'ajourne ensuite, à cinq heures sept minutes de l'après-midi, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du secrétaire d'État du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1948 (version française).

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, déposé sur le bureau,—Huitième rapport annuel de la Commission de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Aussi,—Rapport du directeur de la formation professionnelle pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Aussi,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3509, approuvé le 13 juillet 1949: modifiant les Règlements de 1947 concernant les rentes sur l'État, établis et édictés par l'arrêté en conseil C.P. 5394 du 31 décembre 1947 et ses modifications.

Et aussi,—Copies des règlements établis et approuvés en vertu de la loi de 1940 sur l'assurance-chômage, pour la période du 17 décembre 1948 au 8 septembre 1949, par les arrêtés en conseil C.P. 1964, approuvé le 26 avril 1949, et C.P. 3291, approuvé le 6 juillet 1949.

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Rapport annuel sur les permis émis en vertu du paragraphe deux de l'article quatre de la loi de l'immigration, indiquant les personnes admises au Canada au cours de la période du 1er janvier au 31 août 1949.

Aussi,—Règlements édictés par le gouverneur en conseil aux termes de la Partie I de la loi des Indiens, en vertu de l'article 161 du chapitre 98, S.R.C., 1927, concernant les avances et les remboursements de prêts autorisés sous l'empire de l'article 94 *b* de ladite loi.

Aussi,—Règlements visant la vente du bois de construction sur les réserves indiennes et les terres des Indiens.

Aussi,—État indiquant les ventes et baux de terres annulés au cours de la période du 1er janvier au 31 août 1949, en vertu de l'article 64 de la loi des Indiens, chapitre 98, S.R.C., 1927.

Aussi,—Règlements édictés par le gouverneur en conseil, ainsi que toutes autres ordonnances ainsi édictées, autorisant la vente de toute terre ou l'octroi de tout intérêt dans toute terre, en vertu de l'article 75 de la loi sur les terres fédérales, chapitre 113, S.R.C., 1927.

Aussi,—Copies des règlements établis par les arrêtés en conseil adoptés entre le 27 janvier et le 15 septembre 1949, aux termes de la loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, chapitre 16, Statuts du Canada de 1932-1933.

Aussi,—Copie des ordonnances édictées par le commissaire en conseil des territoires du Nord-Ouest au cours de la période du 17 février au 29 juin 1949, en vertu de l'article 13 de la loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 142, S.R.C., 1927.

Aussi,—Liste des répartitions et mises au point des dettes contractées pour avances de graines de semences, de fourrage pour les animaux et pour autre aide, donnant le détail des acquittements et libérations, pour la période du 1er janvier au 31 août 1949, en vertu de l'article 2 du chapitre 51 des Statuts du Canada de 1926-1927.

Aussi,—Rapport annuel de la Commission de conservation des forêts des Rocheuses orientales pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Et aussi,—Rapport annuel de la Commission d'énergie des territoires du Nord-Ouest pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Transports pour l'année financière terminée le 31 mars 1948 (versions anglaise et française).

Il dépose aussi sur le bureau,—État sommaire sur les recettes de quayage pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Aussi,—État sommaire des droits de ports pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Et aussi,—Rapport annuel de Park Steamship Company Limited pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. Mitchell, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4639, approuvé le 13 septembre 1949: décrétant l'émission d'une proclamation en vue de déclarer que la loi de la conciliation et du travail et la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail entreront en vigueur le dix-neuvième jour de septembre 1949 dans la province de Terre-Neuve.

M. Martin, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Rapport annuel de la division de l'aptitude physique du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport annuel de la division des allocations familiales du ministère de la Santé national et du Bien-être social pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Aussi,—État des recettes et des dépenses sous le régime de la Partie V de la loi de la marine marchande du Canada (marins malades) pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

Et aussi,—Copies d'arrêtés en conseil concernant l'administration du programme des subventions pour l'hygiène publique (versions anglaise et française).

Il dépose aussi sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'administration des pensions de vieillesse et des pensions de cécité au Canada pour l'année terminée le 31 mars 1949, en vertu de la loi sur les pensions de vieillesse, chapitre 156, S.R.C., 1927, et ses modifications.

M. Gregg, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie des règlements édictés en vertu de la loi du ministère des Affaires des anciens combattants.

Aussi,—Copie des règlements édictés en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.

Aussi,—État financier en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Aussi,—État annuel sur le fonctionnement de la loi d'assurance des anciens combattants pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, en vertu de l'article 18 du chapitre 49 des Statuts du Canada de 1944.

Aussi,—Relevé sur le fonctionnement de la loi de l'assurance des soldats de retour pour l'année financière terminée le 31 mars 1948, en vertu de l'article 19(2) de ladite loi.

Aussi,—Copie des règlements édictés par la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée, en vertu de l'article 12 de la loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée.

Et aussi,—Deuxième rapport annuel de la commission du Fonds de bienfaisance de l'armée pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, en vertu de l'article 13 de la loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—État du Compte de pension des services permanents, comprenant les pensions, allocations et gratifications versées, pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, en vertu de l'article 57, paragraphes *a*, *b* et *c*, de la loi des pensions de la milice, chapitre 59 des Statuts du Canada de 1946.

Aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 11 avril au 10 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

Aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 11 avril au 10 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927 et de ses modifications.

Et aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables au Corps d'aviation royal canadien, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 11 avril au 10 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 16, paragraphe 2, de la loi sur le Corps d'aviation royal canadien, chapitre 15, Statuts du Canada de 1940.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose sur le bureau,—Trente-deuxième rapport annuel du Conseil national de recherches du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

Aussi,—Troisième rapport annuel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

Aussi,—Rapport annuel d'*Eldorado Mining and Refining (1944) Limited*, y compris le rapport sur les recettes et les dépenses d'exploitation de *Northern Transportation Company (1947) Limited*, pour l'année civile 1948.

Aussi,—Rapport annuel de *Polymer Corporation Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Aussi,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu de la loi sur la commission canadienne du blé depuis la dernière session du Parlement.

Et aussi,—Troisième rapport de *Canadian Arsenals Limited* pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. Belzile, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, les rapports suivants:

Rapport sur le fonctionnement de la loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, pour l'armée financière terminée le 31 mars 1949, en vertu de l'article 26 du chapitre 69 des Statuts du Canada de 1946.

Rapport sur les opérations découlant de la loi de 1945 sur les accords de Bretton-Woods pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, en vertu de l'article 7 du chapitre 11 des Statuts du Canada de 1945, comprenant:

1. Opérations et décisions du Fonds monétaire international.
2. Opérations de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.
3. Troisième rapport annuel (1947-1948) de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en date du 27 septembre 1948.
4. Troisième assemblée annuelle du conseil des gouverneurs de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, tenue à Washington, D.C., du 27 septembre au 1er octobre 1948—Procès-verbaux.
5. Mémoire relatif aux rapports financiers de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en date du 31 mars 1949.
6. Rapport annuel des administrateurs du Fonds monétaire international pour l'année financière terminée le 30 avril 1948.
7. Troisième assemblée annuelle du conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international, tenue à Washington, D.C., du 27 septembre au 1er octobre 1948—Rapport des administrateurs et résumé des délibérations.
8. Rapport financier du Fonds monétaire international pour le trimestre terminé le 31 janvier 1949, publié aux termes de l'article XII, section 7(*a*), des Statuts du Fonds monétaire international.

Il dépose aussi sur le bureau,—Rapport du surintendant de l'assurance sur les compagnie de prêts et de fiducie pour l'année civile 1947.

Aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance sur le fonctionnement de la loi de l'assurance du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, en vertu des dispositions de l'article 21 du chapitre 23, S.R.C., 1927.

Et aussi,—Rapport sur les dépenses, au 12 septembre 1949, provenant du crédit affecté aux dépenses imprévues, article 90 de la loi des subsides nº 4, 1949.

A l'appel de l'ordre décrétant la prise en considération d'une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session;

M. Boisvert, appuyé par M. Laing, propose:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

Sur motion de M. St-Laurent, la Chambre, alors, s'ajourne à 4 heures 40 minutes de l'après-midi, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 19 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. Mitchell, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du comité consultatif de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, y compris un relevé financier et un état statistique au 31 mars 1949 préparés par la Commission de l'assurance-chômage.

M. Claxton, membre du conseil privé du roi, pour M. Pearson, dépose sur le bureau,—Copie d'un communiqué publié par le conseil de l'Atlantique-Nord, établi en vertu de l'article 9 du Traité de l'Atlantique-Nord, concernant les délibérations de sa première session, tenue à Washington, D.C., le 17 septembre 1949.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose sur le bureau,—Rapport des conventions conclues en vertu de la loi sur la vente coopérative des produits agricoles, 1939, et ses modifications, pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

Aussi,—Règlements édictés sous le régime de la loi des insectes destructeurs et autres fléaux pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, en vertu des dispositions du chapitre 47, S.R.C., 1927 (versions anglaise et française).

Et aussi,—Rapport de l'Office du soutien des prix agricoles pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. Garson présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Boisvert, appuyé par M. Laing:—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la discussion se poursuivant;

M. Coldwell, appuyé par M. Knowles, propose en amendement:—Que les mots suivants soient ajoutés à la motion: "Nous regrettons, toutefois, que les conseillers de Votre Excellence aient omis de proposer aucune mesure en vue de supprimer l'évaluation des ressources à l'égard de la pension de vieillesse."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson,
Argue,
Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Church,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Fleming,
Fraser,
Gagnon,
Gillis,
Green,
Hansell,
Harkness,
Hatfield,
Herridge,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
McGregor,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Quelch,
Rowe,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—50.

NON:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Bater,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradley,
Breithaupt,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Conacher,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-LaSalle),
Cournoyer,
Cruickshank,
Darroch,

Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Douglas,
Dumas,
Elderkin,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gibson (Comox-Alberni),
Goode,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Hartt,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
James,
Jeffery,
Kent,
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapointe,
Larson,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McCusker,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Martin,
Matthews,
Maybank,
Mayhew,
Murray (Oxford),
Murray (Cariboo),
Mutch,
Pearson,
Picard,
Pinard,
Power,
Proudfoot,
Prudham,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Robertson,
Rooney,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Smith (Moose-Mountain),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Studer,
Thomson,
Viau,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Winters,
Wood—135.

Et le débat se poursuivant de nouveau sur la motion principale, ledit débat, sur motion de M. Adamson, est ajourné à plus tard aujourd'hui.

Avec la permission de la Chambre, M. Abbott, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie d'un communiqué publié conjointement à la suite des entretiens sur les problèmes monétaires, tenus à Washington, D.C., les 7-12 septembre 1949, entre les délégués des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Boisvert tendant à présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

Et la discussion se poursuivant;

M. Hansell, appuyé par M. Shaw, propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et ladite motion, mis aux voix, est rejetée.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Balcer.

La Chambre, alors, s'ajourne, à 10 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 20 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Travail pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose sur le bureau,—Rapport annuel de la Corporation commerciale canadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des pêcheries, dépose sur le bureau,—Rapport annuel de l'Office du soutien des prix des produits de la pêche pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 11 au 17 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

Aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 11 au 17 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et de ses modifications.

Et aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables au Corps d'aviation royal canadien, publiés dans la *Gazette du Canada,* au cours de la période du 11 au 17 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 16, paragraphe 2, de la loi sur le Corps d'aviation royal canadien, chapitre 15 des Statuts du Canada de 1940.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité de subsides;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

AGRICULTURE

Administration

1	Administration ....$	282,160 00
2	Division de la publicité et de la propagande	242,760 00
3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contribution aux *Commonwealth Bureaux*	86,139 00

Services techniques

5	Administration des services techniques	680,070 00
6	Pathologie animale et avicole	353,515 00
7	Bactériologie et recherches en industrie laitière	125,335 00
8	Botanique et phytopathologie	1,154,500 00
9	Chimie agricole	368,823 00
10	Entomologie agricole, y compris un paiement de $3,500 au *Commonwealth Biological Control Laboratory*, Belleville (Ontario), pour services spéciaux	1,321,926 00
11	Entomologie forestière	1,087,490 00
12	Protection des plantes	639,320 00

Fermes expérimentales

13	Administration des fermes expérimentales............	113,470 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures deux minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 21 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. Church, appuyé par M. Brooks, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 3, Loi modifiant le Code criminel (Pistolets, véhicules à moteur, passages à niveau et paiement d'amendes), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Boisvert tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Noseworthy.

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 22 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel sur le fonctionnement de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. Belzile, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 3289, approuvé le 6 juillet 1949, adopté en vertu de la loi sur le contrôle du change étranger, Statuts du Canada de 1946, chapitre 53, article 35(3),—Modifications des règlements.

M. McCann, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Revenu national, contenant les tableaux et relevés relatifs aux recettes des douanes, de l'accise et de l'impôt sur le revenu du Dominion du Canada établis d'après les rapports officiels pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

Il dépose aussi sur le bureau,—Déclaration concernant l'exportation du pétrole et de la pâte de bois.

Aussi,—Déclaration concernant la convention relative à l'impôt sur le revenu, conclue entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Aussi,—Déclaration concernant la convention relative à l'impôt sur le revenu, conclue entre le Canada et le Royaume-Uni.

Aussi,—Déclaration concernant la convention sur les droits successoraux conclue entre le Canada et le Royaume-Uni.

Et aussi,—Déclaration concernant la convention relative à l'impôt entre le Canada et les États-Unis.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Boisvert tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

La Chambre, alors, s'ajourne, à dix heures cinquante minutes du soir. à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Garson: Que le Bill n° 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant;

M. Drew, appuyé par M. Graydon, propose en amendement: Que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la question.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Church.

Un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que les honorables sénateurs Beaubien, Blais, Bouffard, Comeau, Davies, Dennis, Euler, Fallis, Lacasse, Moraud, Mullins, Nicol, Penny, St-Père, Sinclair, Stambaugh, Stevenson, Turgeon et Wood ont été constitués en un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet desdits travaux d'impression du Parlement.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Aseltine, Aylesworth (Sir Allen), Blais, David, Fallis, Gershaw, Gouin, Jones, Lambert, Léger, MacLennan, McDonald, Reid, Vien et Wilson ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat, comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de ladite Bibliothèque.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que l'honorable Président et les honorables sénateurs Beaubien, Fallis, Haig, Howard, McLean et Sinclair ont été constitués en un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du Restaurant du Parlement, en ce qui concerne les intérêts du Sénat et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit Restaurant.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

Tous les ordres afférents aux bills privés et publics sont appelés et restent au feuilleton.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

AGRICULTURE

Fermes expérimentales

14	Ferme expérimentale centrale	$ 1,330,560 00
15	Fermes et stations régionales et stations de démonstration . .	3,819,403 00

Service de la production

16	Administration	51,915 00
	Santé des animaux—	
17	Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires	2,868,297 00
18	Dédommagement pour les animaux abattus	1,042,500 00
19	Bétail et volaille.	1,261,343 00
20	Produits végétaux— Contrôle des semences, fourrages, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de $40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences	1,166,052 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 4 (D du Sénat) intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de règlement établi par l'arrêté en conseil C.P. 4046, approuvé le 17 août 1949, en vertu des dispositions de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs, chapitre 16, Statuts du Canada de 1932-1933.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copies des arrêtés en conseil adoptés en vertu des dispositions de la loi des élections fédérales, 1938, chapitre 46, article 60, des Statuts du Canada de 1938, comme suit:

Arrêté en conseil C.P. 2139, approuvé le 28 avril 1949: modifiant le tarif des honoraires, etc., à payer et à allouer aux officiers d'élection et autres personnes employées dans la tenue d'une élection générale.

Arrêté en conseil C.P. 1155, approuvé le 15 mars 1949: tarif des honoraires à payer et à allouer aux directeurs du scrutin et autres personnes employés lors de la tenue d'un vote sous le régime de la loi de tempérance.

M. Belzile, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Rapport sur le fonctionnement de la loi de la pension du service civil pour l'année financière terminée le 31 mars 1949. Statuts du Canada de 1947, chapitre 54, article 14.

M. Stewart (*Winnipeg-Nord*), appuyé par M. Knight, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 5, Loi déclarant être à l'avantage général du Canada certaines entreprises de salaison de viandes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de favoriser et d'aider la construction d'une route transcanadienne et de décréter, à cette fin, que le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements peut conclure avec toutes provinces des accords aux termes desquels le Canada paiera auxdites provinces des contributions relatives au coût d'une route transcanadienne; la mesure prévoit aussi l'emploi, à titre temporaire, d'ingénieurs, techniciens et autres préposés en vue de l'application de ladite loi.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*) propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à constituer en forêt nationale ou en région d'expérimentation forestière des terres appartenant à Sa Majesté du chef du Canada, à en assumer la surveillance et la direction, à y construire des ouvrages, à établir et maintenir des laboratoires de recherches des produits forestiers, à aider les provinces ou les propriétaires de forêts et à conclure des accords pour la protection et la mise en valeur des terres boisées. Le ministre des Mines et des Ressources est autorisé à nommer des fonctionnaires et employés, à titre temporaire, pour la mise à exécution des dispositions de la loi.

Les dépenses occasionnées par ladite loi sont acquittées à même le Fonds du revenu consolidé.

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Chevrier propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue d'établir, sous la direction du ministre des Transports, une corporation, appelée "Société canadienne des télécommunications transmarines", qui prendra à son compte les biens et l'outillage de la *Canadian Marconi Company Limited* et de la *Cable and Wireless Limited* utilisés à l'égard des services de communications extérieures. Ces services de communications seront exploités par la Société et coordonnés aux services d'autres parties du Commonwealth.

Le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, est autorisé à payer à la Société, à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, une somme n'excédant pas, au total, quatre millions et demi de dollars et, en outre, les deniers qui pourront être votés par le Parlement aux fins des immobilisations de la Société.

Le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, est autorisé à prêter à la Société, de temps à autre, pour des fins provisoires, des sommes d'argent, sur les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, dont le total, en aucun temps, ne dépassera cent mille dollars.

Le montant des pertes subies par la Société, dans une année quelconque, lui sera remboursé sur les fonds votés par le Parlement à cette fin.

Le montant des bénéfices réalisés par la Société, dans une année quelconque, sera versé au Receveur général du Canada.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Boisvert tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Kent.

La Chambre, alors, s'ajourne, à dix heures cinquante-sept minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. l'Orateur dépose sur le bureau,—Rapport du directeur général des élections, en application de l'article 58 de la loi des élections fédérales, 1938—Élection générale du 27 juin 1949.

M. Adamson, appuyé par M. Tustin, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 6, Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Adamson, appuyé par M. Tustin, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 7, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois:

Bill nº 4 (D du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".—M. *Garson*.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Garson: Que le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême du Canada, soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la proposition d'amendement de M. Drew.

Et la discussion se poursuivant:

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 3, Loi modifiant le Code criminel (Pistolets, véhicules à moteur, passages à niveau et paiement d'amendes);

M. Church, appuyé par M. Green, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion est retirée, avec la permission de la Chambre.

Ledit ordre est alors rayé du Feuilleton, avec la permission de la Chambre, et le bill retiré.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 5, Loi déclarant être à l'avantage général du Canada certaines entreprises de salaison de viandes, est appelé et reste au Feuilleton.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Garson: Que le Bill n° 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, soit maintenant lu une deuxième fois;

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew, appuyé par M. Graydon: Que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la motion.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, sur division.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, sur division, étudié en comité plénier, et après avoir fait rapport du progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill n° 4 (D du Sénat), intitulé: "Loi modifiant le Code criminel".

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 28 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 8 (B du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Échiquier".

Bill n° 9 (C du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère de la Justice".

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur ainsi qu'il suit:

ALEXANDER DE TUNIS,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'année financière expirant le 31 mars 1950, et, conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, Son Excellence le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 28 septembre 1949.

Sur motion de M. Abbott, lesdits messages et nouveau budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

M. Fulton, appuyé par M. Charlton, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 10, Loi modifiant le Code criminel (Représentation de crimes), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Boisvert tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Pouliot.

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 29 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, respectivement, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 8 (B du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Échiquier".—M. *Garson.*

Bill nº 9 (C du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère de la Justice".—M. *Garson.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Shaw—1. Au cours de 1948, combien de personnes, en Alberta, ont été employées ou autorisées par le ministère des Transports, ou par tout autre ministère du gouvernement, ou l'un de leurs fonctionnaires, au contrôle et (ou) à la vente à domicile des permis d'appareils récepteurs radiophoniques?

2. Quels sont les noms et adresses de toutes ces personnes?

3. Combien a-t-on versé en traitements, commission, frais et autre rémunération à chaque solliciteur?

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. MacInnis—1. Combien y a-t-il de constables du Corps des gardiens à l'hôpital Shaughnessy, à Vancouver?

2. Quel traitement mensuel reçoit chacun de ces employés?

3. A quelle date le barème actuel est-il entré en vigueur?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Beyerstein—Quels sont les métiers, professions ou autres catégories d'emploi qui relèvent de la loi de l'assurance-chômage et quels sont ceux qui en sont exclus?

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Thatcher—Quel droit de priorité, s'il y a lieu, accorde-t-on aux anciens combattants anglais qui ont épousé des Canadiennes et veulent obtenir une maison de temps de guerre construite sous le régime de la loi nationale de 1944 sur l'habitation, de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants ou par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement?

Par M. Ferguson—Quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée à la société d'avocats MacKay et McAvoy, d'Owen Sound (Ontario), ou à chacun de ses membres, nommément: M. F. G. MacKay, C.R. et M. R. K. McAvoy, depuis 1945 jusqu'à ce jour, et à quelles fins a-t-on retenu leurs services?

Par M. Ferguson—Quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée à la société d'avocats Albery et Bennett, de Meaford (Ontario), ou à chacun de ses membres, nommément: M. George G. Albery et M. Colin E. Bennett, depuis 1945 jusqu'à ce jour, et à quelles fins a-t-on retenu leurs services?

Par M. Ferguson—Quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée à la société d'avocats Telford et Marron, d'Owen Sound (Ontario), ou à chacun de ses membres, nommément: M. W. P. Telford et M. Arthur Marron, depuis 1945 jusqu'à ce jour, et à quelles fins a-t-on retenu leurs services?

Par M. Fraser—Combien d'hommes et de femmes étaient à l'emploi de chaque ministère ou organisme du gouvernement (1) à Ottawa, (2) en dehors d'Ottawa, le 31 juillet 1948, en indiquant *a*) le nombre d'hommes, *b*) le nombre de femmes, dans chaque ministère ou organisme, *c*) le nombre des employés relevant du service civil, *d*) le nombre des employés temporaires?

2. Combien d'hommes et de femmes étaient à l'emploi de chaque ministère ou organisme du gouvernement (1) à Ottawa, (2) en dehors d'Ottawa, le 31 juillet 1949, en indiquant *a*) le nombre d'hommes, *b*) le nombre de femmes, dans chaque ministère ou organisme, *c*) le nombre des employés relevant du service civil, *d*) le nombre des employés temporaires?

Par M. Thatcher—1. A combien s'élèvent les sommes versées aux mines d'or en vertu de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or?

2. Quelles mines d'or, au Canada, ont reçu plus de cent mille dollars?

3. Quel montant chaque mine a-t-elle reçu à titre de prime?

Par M. Catherwood—1. Le ministère de la Défense nationale fournira-t-il des logis à certains membres du personnel posté au dépôt militaire de Hagersville (Ontario), ainsi qu'à leurs familles.

2. Dans le cas de l'affirmative, quels seront le nombre et la catégorie de ces logis?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Brooks—1. Combien d'anciens combattants ayant été en activité de service outre-mer au cours de la première guerre mondiale et qui, n'étant pas, avant leur enrôlement, employés dans le service civil, sont subsé-

quemment devenus fonctionnaires permanents, ont droit de tenir compte de leurs services aux fins de leur pension s'ils choisissent de contribuer pour le double du montant normal avec intérêt à 4 p. 100?

2. De ces anciens combattants, combien n'étaient pas employés dans le service civil immédiatement après leur licenciement?

3. Combien, parmi ceux mentionnés à la première question, ont profité des dispositions spéciales prévues par la loi de la pension du service civil?

4. Combien, parmi ceux mentionnés à la deuxième question, ont profité des dispositions spéciales prévues par la loi de la pension du service civil?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous arrêtés en conseil, lettres, télégrammes et autres documents que possède le gouvernement concernant M. Jacques de Bernonville et M. Michel-Lucien Seigneur.

Par M. Hansell—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés entre le gouvernement ou l'un de ses fonctionnaires et toute autre personne, au cours des trois dernières années, relativement à la construction, la modification, la transformation ou la location de locaux pouvant servir de bureau de poste à Nanton (Alberta).

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—État indiquant le montant total des dépenses d'élection de chaque candidat aux élections générales du 27 juin 1949, tel qu'il figure dans le rapport soumis par l'agent officiel de chaque candidat, conformément aux dispositions de l'article 63 de la Loi des élections fédérales, 1938.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $114,516,603.83, soit le douzième du montant de chacun des divers articles à voter, à l'exception des articles 43, 419 et 452, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1950, présenté à la Chambre, à la session actuelle du Parlement; une somme ne dépassant pas $2,613,651, soit le douzième des divers articles à voter, énumérés dans le budget supplémentaire (Terre-Neuve); une somme ne dépassant pas $5,876,758.33, soit le douzième des divers articles à voter, énumérés dans le nouveau budget supplémentaire, et une somme ne dépassant pas $468,750, soit les cinq douzièmes de l'article 907 à voter, énuméré dans le nouveau budget supplémentaire, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière expirant le 31 mars 1950.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité de voies et moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1950, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada, à savoir:

1. La somme de $114,516,603.83, soit le douzième du montant de chacun des articles à voter, à l'exception des articles 43, 419 et 459, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1950;
2. La somme de $2,613,651, soit le douzième du montant de chacun des articles à voter, énumérés dans le budget supplémentaire (Terre-Neuve) de l'année financière expirant le 31 mars 1950;
3. La somme de $5,876,758.33, soit le douzième du montant de chacun des articles à voter, énumérés dans le nouveau budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1950; et
4. La somme de $468,750, soit les cinq douzièmes de l'article 907 du nouveau budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1950.

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott, alors, obtient la permission de présenter le Bill nº 11, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 29 septembre 1949.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, le jeudi 29 septembre, à six heures du soir, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre humble serviteur,

Le Secrétaire adjoint du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la proposition de motion de M. Boisvert tendant à voter une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

Et la discussion se poursuivant;

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill n° 11, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat; et une fois de retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale au bill suivant:

Loi modifiant le Code criminel.

Et qu'il s'est alors adressé à Son Honneur le très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner".

Et que la sanction royale de ce bill a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Boisvert, appuyé par M. Laing:—

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le maréchal le très honorable vicomte Alexander de Tunis, Chevalier de l'Ordre très noble de la Jarretière, Chevalier grand-croix de l'Ordre très honorable du Bain, Chevalier grand-croix de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, Compagnon de l'Ordre très élevé de l'Étoile des Indes, Compagnon de l'Ordre du Service distingué, décoré de la Croix militaire, Gouverneur général et commandant en chef du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblés en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours qu'Elle a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que ladite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par les membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil privé.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 5, Loi déclarant être à l'avantage général du Canada certaines entreprises de salaison de viandes;

M. Stewart (*Winnipeg-Nord*), appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné, sur motion de M. Côté (*Verdun-La Salle*).

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 1949

PRIÈRE.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution concernant l'établissement de la Société canadienne des télécommunications transmarines;

M. Chevrier propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue d'établir, sous la direction du ministre des Transports, une corporation, appelée "Société canadienne des télécommunications transmarines", qui prendra à son compte les biens et l'outillage de la *Canadian Marconi Company Limited* et de la *Cable and Wireless Limited* utilisés à l'égard des services de communications extérieures. Ces services de communications seront exploités par la Société et coordonnés aux services d'autres parties du Commonwealth.

Le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, est autorisé à payer à la Société, à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, une somme n'excédant pas, au total, quatre millions et demi de dollars et, en outre, les deniers qui pourront être votés par le Parlement aux fins des immobilisations de la Société.

Le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, est autorisé à prêter à la Société, de temps à autre, pour des fins provisoires, des sommes d'argent, sur les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, dont le total, en aucun temps, ne dépassera cent mille dollars.

Le montant des pertes subies par la Société, dans une année quelconque, lui sera remboursé sur les fonds votés par le Parlement à cette fin.

Le montant des bénéfices réalisés par la Société, dans une année quelconque, sera versé au Receveur général du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 12, Loi instituant la Société canadienne des télécommunications transmarines, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 8 (B du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Échiquier";

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu la deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*): Que le Bill n° 5, Loi déclarant être à l'avantage général du Canada certaines entreprises de salaison de viandes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Byrne.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

AGRICULTURE

Service de la production

21	Subventions aux foires et expositions, aux termes et conditions que pourra approuver le Gouverneur en conseil et sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor ..	$475,900 00
22	Subventions aux organismes agricoles, selon les montants détaillés dans le Budget des dépenses	43,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 3 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Vingt-sept pétitions sont déposées sur le bureau.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents, à savoir:

Par M. Coldwell—1. Avant le 1er avril 1949, quelle somme à même chacune des subventions pour la santé publique avait été approuvée à l'égard de chaque province?

2. Avant le 1er avril 1949, quel pourcentage de chacune des subventions pour la santé publique avait été approuvé à l'égard de chaque province?

3. Avant le 1er avril 1949, quelle somme à même chacune des subventions pour la santé publique avait été versée à chacune des provinces?

4. Avant le 1er avril 1949, quel pourcentage de chacune des subventions pour la santé publique avait été versé à chacune des provinces?

5. Du 1er avril 1949, jusqu'à ce jour, quelle somme à même chacune des subventions pour la santé publique avait été approuvée à l'égard de chaque province?

6. Du 1er avril 1949 jusqu'à ce jour, quel pourcentage de chacune des subventions pour la santé publique avait été approuvé à l'égard de chacune des provinces?

7. Du 1er avril 1949 jusqu'à ce jour, quelle somme à même les subventions pour la santé publique a été versée à chacune des provinces?

8. Du 1er avril 1949 jusqu'à ce jour, quel pourcentage de chacune des subventions pour la santé publique a été versé à chacune des provinces?

M. Martin, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Ross (*Souris*)—1. Combien de townships au Manitoba ont demandé de l'aide aux termes de la loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

2. A l'égard de quels townships et de quels rangs a-t-on fait ces demandes?

3. Quels sont les noms et adresses des inspecteurs aux termes de ladite loi qui se trouvent actuellement au Manitoba?

Par M. Isnor—1. La régie des loyers est-elle en vigueur actuellement?

2. Les maisons appartenant *a*) à des particuliers, *b*) à des sociétés commerciales, *c*) à des compagnies fiduciaires, *d*) à la Société centrale d'hypothèques et de logement, *e*) à des compagnies de l'État, sont-elles assujetties à la régie des loyers?

3. La Société centrale d'hypothèques et de logement, à Toronto ou dans toute autre ville, a-t-elle augmenté ses loyers au cours des six mois écoulés?

4. Dans le cas de l'affirmative, l'autorisation a-t-elle été demandée et accordée?

Par M. Isnor—1. Au cours des huit premiers mois des années 1947, 1948 et 1949, combien a-t-on expédié de bovins de boucherie aux États-Unis de chacune des provinces suivantes: *a*) Québec, *b*) Ontario, *c*) Manitoba, *d*) Saskatchewan, *e*) Alberta, *f*) Colombie-Britannique?

2. Combien y a-t-il de fonctionnaires de la division du bétail dans chacune desdites provinces?

Par M. Knowles—Combien de fonctionnaires civils retraités reçoivent une pension mensuelle de l'une des catégories suivantes: *a*) moins de $20; *b*) de $20 à $29.99; *c*) de $30 à $39.99; *d*) de $40 à $49.99; *e*) de $50 à $59.99; *f*) de $60 à $69.99; *g*) de $70 à $79.99; *h*) de $80 à $89.99; *i*) de $90 à $99.99; *j*) de $100 ou plus?

2. Combien de veuves de fonctionnaires retraités reçoivent des pensions comprises dans chacune des catégories mentionnées à la question précédente?

3. Combien d'anciens combattants de la première guerre mondiale touchent une pension dans chaque catégorie à la première question?

4. Quel est le nombre de fonctionnaires civils retraités et le nombre de veuves de fonctionnaires civils retraités résidant actuellement dans chaque province?

Par M. Fair—1. Combien de soldats-colons de la première guerre mondiale ont encore des dettes envers la commission d'établissement de soldats?

2. Quel est le montant total de ces dettes?

3. Combien ont remboursé leur emprunt et ont obtenu des titres incontestés, depuis le 1er janvier 1948?

4. Au cours des années 1948 et 1949, a-t-on accordé des diminutions de dettes?

5. Dans le cas de l'affirmative, dans combien de cas et quel est le montant global de ces diminutions?

6. Quelle est *a*) la moins élevée, *b*) la plus élevée des diminutions accordées?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Fulton, pour M. Diefenbaker—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des diverses provinces relativement à la construction et, en particulier, au tracé de la route transcanadienne.

Par M. Coldwell—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan, du 1er juillet 1944 au 30 juillet 1949, relativement à la route transcanadienne.

M. Knowles, appuyé par M. Wright, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'institution immédiate d'une commission royale en vue d'étudier à fond la question des droits à la pension des employés du Pacifique-Canadien impliqués dans les grèves de 1918 et 1919; et ladite commission aurait le pouvoir de décider du règlement à effectuer à l'égard des points en litige ainsi que des bénéficiaires et du mode de tout rajustement de pension, suivant la recommandation de M. H. S. Johnstone, préposé aux relations industrielles au ministère du Travail, contenue dans un rapport adressé au ministre du Travail le 7 décembre 1945.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Catherwood,
Charlton,
Coldwell,
Coyle,
Drew,
Fair,
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gibson (Comox-Alberni),
Green,
Hansell,
Harkness,
Herridge,
Higgins,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
Noseworthy,
Pearkes,
Quelch,
Shaw,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
Wright,
Wylie—38.

NON:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Bennett,
Bertrand,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blue,
Boucher,
Bourget,
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cavers,
Claxton,
Cloutier,
Corry,
Côté (Verdun-LaSalle),
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Elderkin,
Eyre,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Sudbury),
George,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Hunter,
James,
Jeffery,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Laing,
Langlois (Gaspé),
Larson,
Léger,
Lesage,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCulloch,
McCusker,

McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McLean (Huron-Perth), McLure, McWilliam, Major, Matthews, Mayhew, Mitchell, Murray (Oxford), Nixon, Picard, Proudfoot, Prudham, Richard (Gloucester), Richard (Ottawa-Est), Riley, Robertson, Rooney, St-Laurent, Simmons, Sinclair, Sinnott, Smith (Queens-Shelburne), Smith (Moose-Mountain), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Valois, Viau, Warren, Weaver, Weir, Whiteside, Winkler, Winters—105.

M. MacInnis, appuyé par M. Knowles, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait demander la collaboration des provinces en vue d'élaborer un plan de sécurité sociale, d'envergure nationale, qui prévoira tous les cas et s'appliquera à tous les citoyens du Canada dans toute circonstance où l'individu ou la famille est, pour quelque raison que ce soit, privé des moyens de gagner sa vie.

Et une discussion s'élevant et se poursuivant;

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 4 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Trente-trois pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le premier rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 3 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Bessie Birenbaum Abrams, épouse de Joe Abrams de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Belva Rubin Bercusson, épouse de Joseph Bercusson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Elizabeth Karaszi Bergeron, épouse d'Allison-Joseph Bergeron, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Sadie Sally Miller Boxerman, épouse de Moe Boxerman, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Violet Emma Woodhall Brownridge, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Harry Brownridge, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Joseph-Charles-Paul-Émile Chales, de Montréal, P.Q., époux de Marie-Madeleine-Claire-Yvette Lachance Chales, demeurant présentement à Mont-Royal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Colleen Ethel Thornhill Clark, épouse de Wilton William Clark, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Edith Cohen, épouse de Milton Cohen, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Robert Cohen, de Montréal, P.Q., époux de Grace Veronica Gibbons Cohen.—M. *Winkler*.

D'Yvonne Marshall Balfry Corbin, demeurant présentement à Iberville, P.Q., épouse de Philip Hinman Corbin, de North Hatley, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Alice Dorothy Rolison Cransky, épouse de Philip Cransky, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Guy-Merrill Desaulniers, d'Outremont, P.Q., époux d'Alice O'Leary Desaulniers, maintenant domiciliée à Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Ruby Rabinovitch Friedgut alias Freygood, épouse de Peter Friedgut autrement connue sous le nom de Freygood, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Bérengère Paré Fuller, épouse de Joseph James Michael Walter Fuller, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Dorothea Joan Lawrence Gamble, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de Burton Alderson Gamble, de Westmount, P.Q.—M. *Winkler.*

De Mary Cecilia Helliwell Glassco, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse d'Edward David Glassco, de Pointe-Claire, P.Q.—M. *Winkler.*

De Tessie Charow Hersh, demeurant présentement à Outremont, P.Q., épouse de Yehuda Hersh, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Bertha Rudolph Holzberg, demeurant présentement à Outremont, P.Q. épouse de Samuel Holzberg, de Montreal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Betty Benditsky Kursner Kobernick, épouse de George Kobernick, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Ella Maxine Shover Logan, épouse de Roy Hiram Logan, de Waterloo, P.Q.—M. *Winkler.*

De Léopold Lauzon, de Montréal, P.Q., époux d'Alice Jacques Lauzon.—M. *Winkler.*

De Joseph-Albert Levert, de Cowansville, P.Q., époux de Marie-Cécile Lanctot Levert.—M. *Winkler.*

De Maida Maria Howard Martin, épouse de Joseph Sylvester Martin, de Québec, P.Q.—M. *Winkler.*

De Reginald E. Martin, de Greenfield Park, P.Q., époux de Willie Metia Davis Martin, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Patricia Galley Mulvey, épouse de Gerard Edmund Mulvey, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Joseph Neist, de Montréal, P.Q., époux de Mary Simon Neist.—M. *Winkler.*

De Mary Letinetsky Nemeroff, épouse de Dave Hyman Nemeroff, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera le vendredi courant, reste ajournée au mardi 11 courant.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Rapport du directeur de la Monnaie royale canadienne pour l'année civile 1948.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 19 au 24 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

Aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 19 au 24 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et de ses modifications.

Et aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables au Corps d'aviation royal canadien, publiés dans la *Gazette du Canada*, au cours de la période du 19 au 24 septembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 16, paragraphe 2, de la loi sur le Corps d'aviation royal canadien, chapitre 15 des Statuts du Canada de 1940.

M. Garson propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de modifier la Loi de 1946 sur les juges en vue d'augmenter les traitements des juges de la Cour suprême du Canada et de pourvoir aux traitements résultant de l'augmentation dans le nombre des juges de la Cour suprême d'Ontario, ainsi qu'en vue de modifier les dispositions actuelles concernant les indemnités de voyage d'un juge de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Garson propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de modifier la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada en vue d'augmenter le montant du remboursement payable aux membres de la gendarmerie quant au service antérieur dans une sûreté provinciale lorsqu'ils ont été retenus dans la gendarmerie au delà de la période maximum de service susceptible d'être comptée aux fins du calcul d'une pension.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. St-Laurent, appuyé par M. Gardiner, propose,—Considérant que le poste de directeur général des élections est devenu vacant par suite de la démission de M. Jules Castonguay, et

Considérant que le paragraphe deux de l'article quatre de la Loi des élections fédérales, 1938, stipule que, s'il survient une vacance au poste de directeur général des élections, cette vacance doit être remplie par résolution de la Chambre des communes,

Il est résolu, en conséquence, que M. Nelson-Jules Castonguay, adjoint au directeur général des élections, soit nommé directeur général des élections, et il est, par les présentes, nommé à ce poste.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 6, Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables est appelé et reste au Feuilleton.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 7, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, est appelé et reste au Feuilleton.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 10, Loi modifiant le Code criminel (Représentation de crimes);

M. Fulton, appuyé par M. Fraser, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et une discussion s'élevant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude des *Mesures du Gouvernement.*

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 5 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Trente-quatre pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le deuxième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentés le 4 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Cecile De Mers Asheim, épouse de Herleif Asheim, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Lorne Bradbury Ashton, de Montréal, P.Q., époux d'Ethel McManus Ashton.—M. *Winkler.*

De Leith Albert Anderson Baldwin, de Montréal, P.Q., époux de Leonette Roie Elizabeth Hutt Baldwin, demeurant présentement à Calgary, Alberta.—M. *Winkler.*

De Géraldine Estelle Leduc Brunet, épouse d'Armand Jules Brunet, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Eric Jeffery Burn, de Montréal, P.Q., époux de Suzette Childeroy Compton Burn, demeurant présentement à New York, É.-U. d'A.—M. *Winkler.*

D'Alice Lafond Burnham, épouse de Herbert Burnham, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Joan Gertrude Fox Corbett, épouse de Lloyd George Corbett, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Grace Melina Cotton Crawford, demeurant présentement à Otterburn Park, P.Q., épouse de Robert Crawford, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Arthur-Joseph D'Avignon, de Montréal, P.Q., époux de Winnifred May Young D'Avignon.—M. *Winkler.*

De Francis Gilmer Tempest Dawson, de Montréal, P.Q., époux d'Anne Felicite Dawson.—M. *Winkler.*

D'Edna Kate Folley Dickenson, présentement domiciliée en Angleterre, épouse de John Dickenson, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler.*

D'André Henry Durieux, de Montréal, P.Q., époux d'Helen Kristen Durieux, demeurant présentement aux Bermudes.—M. *Winkler.*

De George Bennett Gagnon, de Westmount, P.Q., époux de Florence Cater Gagnon.—M. *Winkler.*

D'Annette Vallières Handfield, demeurant présentement à Ste-Geneviève, P.Q., épouse d'Irénée Donat Handfield, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Victor Heuten, de Montréal, P.Q., époux de Gertrude D. Becker Heuten, demeurant présentement à Windsor, Ont.—M. *Winkler.*

De Lizzie Brogden Hibberd, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Harold Roger Hibberd, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Phyllis Martin Payne, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Frank Payne, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Margaret May Lester Rajotte, épouse de Stephen Paul Emile Rajotte, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De John Albert Roberts, d'Outremont, P.Q., époux de Mary Walker Roberts, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Harry Rudner, de Montréal, P.Q., époux de Dora Raich Rudner.—M. *Winkler.*

D'Irene Katerelos Stones, épouse d'Eddie Stones, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Thomas Gillespie Shields, de Montréal, P.Q., époux de Sadie May Florence Wilson Shields, demeurant présentement en Angleterre.—M. *Winkler.*

De Harry James Seaban, de Montréal, P.Q., époux d'Ina Margaret Furey Seaban.—M. *Winkler.*

De Chesna Laing Shapiro, épouse de Lawrence Ralph Shapiro, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Betty Malca Stillman Shugar, épouse d'Oscar Robert Shugar, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Etta Valerie Sherwin Sperber, épouse de Lionel Albert Sperber, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Robert Ewen Stewart, de Montréal, P.Q., époux de Magdalena Schwartz Stewart.—M. *Winkler.*

De Nana Rosenberg Taube, épouse d'Albert Bernard Taube, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Laurel Jeanne MacGregor Thomson, épouse de Peter Rugge Thomson, de St-Hilaire Station, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Eileen Dorothy Richards Turner, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Ralph Turner, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Edith Sara Hamilton Warlund, épouse de John Gustav Warlund, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De René Walsh, de Montréal, P.Q., époux de Lucille Berthiaume Walsh.—M. *Winkler.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le troisième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante, présentée le 4 octobre, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De John Galbraith Edison, de Toronto, Ontario, et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Prairie Pipe Lines Limited* ou, dans l'alternative, *Prairie Transmission Lines Limited.*

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949,—État indiquant:—Quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée à la société d'avocats MacKay et McAvoy, d'Owen Sound (Ontario), ou à chacun de ses membres, nommément: M. F. G. MacKay, C.R., et M. R. K. McAvoy, depuis 1945 jusqu'à ce jour, et à quelles fins a-t-on retenu leurs services?

M. Wright, appuyé par M. Jones, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 13, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Pearkes—1. Quelle quantité de charbon (charbon ordinaire ou charbon à chargeur mécanique) faisait l'objet du contrat de la marine à Esquimalt en vue de la fourniture du charbon, au cours de l'année courante, à tous les établissements navals d'Esquimalt (Colombie-Britannique) y compris l'arsenal maritime, le *Naden* et le Collège militaire de *Royal-Roads?*

2. A-t-on demandé des soumissions? Dans le cas de l'affirmative, quels ont été les adjudicataires?

3. A-t-on considéré ces transactions comme des marchés au détail ou en gros?

4. A-t-on pris comme base l'unité de chaleur anglaise dans ces demandes de soumissions?

5. Combien a-t-on payé par tonne ou par million d'unités de chaleur anglaise pour ce charbon?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Nixon—1. De 1935 à 1940, le gouvernement fédéral a-t-il dépensé ou accordé certaines sommes d'argent pour la construction de quelques parties de la route provinciale d'Ontario nº 17, entre Sudbury et Sault-Sainte-Marie et entre cette dernière ville et la rivière Montréal, en se dirigeant vers le nord depuis Sault-Sainte-Marie?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes a-t-il versées?

3. En vertu de quels pouvoirs a-t-il versé ces sommes?

4. Y a-t-il un accord entre le gouvernement d'Ontario et le gouvernement fédéral au sujet de ces déboursés?

5. De 1934 à 1940, le gouvernement d'Ontario a-t-il informé le gouvernement fédéral qu'il avait choisi d'inclure dans la route transcanadienne le prolongement de la partie de la route nº 17 entre North Bay et Port Arthur, par voie de Sault-Sainte-Marie?

M. McIvor, appuyé par M. Isnor, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'accorder de l'aide aux prospecteurs, après la découverte d'un filon, en leur dépêchant un géologue, s'ils en font la demande et, advenant un rapport favorable, en effectuant les sondages au diamant sur la concession et que, si ladite concession est mise en exploitation, le gouvernement se rembourse à même la production de la concession.

Après discussion, ladite motion, avec la permission de la Chambre, est retirée.

M. Fraser, appuyé par M. Green, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, l'on devrait étudier bientôt l'à-propos d'insérer dans la loi de la marine marchande du Canada une disposition obligeant à l'avenir tout navire qui transporte des passagers et auquel s'applique ladite loi à être peinturé uniquement avec une peinture ignifuge à l'intérieur et sur les ponts.

Après discussion, ladite motion, avec la permission de la Chambre, est retirée.

A l'appel de l'ordre relatif aux bills et ordres publics;

Tous les ordres y afférents sont appelés, respectivement, et restent au Feuilleton.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 6 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Vingt-deux pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatrième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 5 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Annie Swales Barber, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Kenneth Charles Barber, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Josephine Teweson Paul Bero, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Abraham Kaienton Bero, de Caughnawaga, P.Q.—M. *Winkler.*

De Rebecca Rosa Jacobs Bershadsky, épouse de Joseph Bershadsky, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Joseph Arthur Winsorlow Brisebois, de Montréal, P.Q., époux de Betty Liddell Brisebois.—M. *Winkler.*

D'Odette-Thérèse Gabord Coupal, épouse de Maurice-Joseph-René Coupal, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Ruby Anderson Edwards, épouse de Bert Edwards, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Edith Harriet Black Hambly, demeurant présentement à Hampstead, P.Q., épouse de Frank Yates Hambly, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Ida Lindy Angel Katzman, épouse de Sasza, aussi connue sous le nom de Garry Katzman, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Catherine Alexandra MacKenzie Mitchell, demeurant présentement à Hudson, P.Q., épouse de Shirley Graham Mitchell, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Paul Paquette, de Montréal, P.Q., époux de Winnifred Watkinson Paquette, demeurant présentement à Toronto, Ontario.—M. *Winkler.*

De Sara Tepper Prupas, épouse de Manuel Prupas, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Vera Marguerite Abraham Allen Richey, épouse de James Metthew Douglas Richey, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Cicely Manley Sampson, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Robert Gerard Sampson, d'Outremont, P.Q.—M. *Winkler.*

De Mable Veronica Askin Williamson, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Arthur Alfred Williamson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Alton Charles Bray, de Montréal, P.Q., époux de Frances Ina Alexander Bray.—M. *Winkler.*

De Myrtle Elizabeth Howat Brammall, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Wilfred Brammall, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Arthur Colpron, de Montréal, P.Q., époux d'Alice-Marcel Colpron, demeurant présentement à St-Roch, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Enid Dorothy MacRae Gauley, épouse de Leslie James Gauley, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Jessie Gwendolyn Paul Giroux, épouse de Charles-Auguste Giroux, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Gwen Pollock Harris, épouse de John Angus James Harris, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Dorothy Amelia Beattie Harrison, épouse de Frederick Thomas Harrison, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Robert Walsham Herring, de Montréal, P.Q., époux d'Amelia Emma Nicholas Herring.—M. *Winkler.*

De Madeleine Dunn Landry, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de René Landry, de Granby, P.Q.—M. *Winkler.*

De Marjorie Claire Dickison LeMieux, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de Kenneth Orvis LeMieux, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Joseph Wilfred Melanson, de Montréal, P.Q., époux de Viola Eleanor Kathleen Smith Melanson, demeurant présentement à Verdun, P.Q.—M. *Winkler.*

De Violet Blodwyn Young Murdoch, demeurant présentement à Outremont, P.Q., épouse de Norman Shirley Murdoch, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Marilyn Ruth Cohen Novak, épouse de Hyman Novak, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Margaret Reid O'Connell, épouse de Michael O'Connell, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Lois Elizabeth Fairweather Rolph, demeurant présentement à Saint-Jean, N.B., épouse de Frank Bernard Rolph, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Jessie Fraser Blaiklock Stewart, épouse d'Archibald J. Stewart, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Joseph Tannenbaum, de Montréal, P.Q., époux de Muriel Amelia Dufty Tannenbaum.—M. *Winkler.*

De John Henniker Torrance, de Westmount, P.Q., époux de Constance Mary Keddell Torrance.—M. *Winkler.*

D'Imelda Poirier Tremblay, épouse de Roland Tremblay, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Marion Lillian Gargan Thomson, épouse de George Andrew Thomson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le premier rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu ainsi qu'il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Bessie Birenbaum Abrams, de Montréal, P.Q., épouse de Joe Abrams.

D'Elizabeth Karaszi Bergeron, de Montréal, P.Q., épouse d'Allison Joseph Bergeron.

De Sadie Sally Miller Boxerman, de Montréal, P.Q., épouse de Moe Boxerman.

D'Yvonne Marshall Balfry Corbin, d'Iberville, P.Q., épouse de Philip Hinman Corbin.

D'Alice Dorothy Rolison Cransky, de Montréal, P.Q., épouse de Philip Cransky.

De Joseph-Charles-Paul-Émile Chales, de Montréal, P.Q., époux de Marie-Madeleine-Claire-Yvette Lachance Chales.

De Robert Cohen, de Montréal, P.Q., époux de Grace Veronica Gibbons Cohen.

De Colleen Ethel Thornhill Clark, de Montréal, P.Q., épouse de Wilton William Clark.

D'Edith Cohen, de Montréal, P.Q., épouse de Milton Cohen.

De Guy Merrill Desaulniers, d'Outremont, P.Q., époux d'Alice O'Leary Desaulniers.

De Ruby Rabinovitch Freidgut, alias Freygood, de Montréal, P.Q., épouse de Peter Freidgut, alias Freygood.

De Mary Cecilia Helliwell Glassco, de Westmount, P.Q., épouse d'Edward David Glassco.

De Tessie Charow Hersh, de Montréal, P.Q., épouse de Yehuda Hersh.

De Bertha Rudolph Holzberg, d'Outremont, P.Q., épouse de Samuel Holzberg.

De Joseph-Albert Levert, de Cowansville, P.Q., époux de Marie-Cécile Lanctot Levert.

De Mary Letinetsky Nemeroff, de Montréal, P.Q., épouse de Dave Hyman Nemeroff.

De Joseph Neist, de Montréal, P.Q., époux de Mary Simon Neist.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu ainsi qu'il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Cécile De Mers Asheim, de Montréal, P.Q., épouse de Herleif Asheim.

De Lorne Bradbury Ashton, de Montréal, P.Q., époux de Ethel McManus Ashton.

D'Alice Lafond Burnham, de Montréal, P.Q., épouse de Herbert Burnham.

D'Eric Jeffery Burn, de Montréal, P.Q., époux de Suzette Childeroy Compton Burn.

De Leith Albert Anderson Baldwin, de Montréal, P.Q., époux de Leonette Roie Elizabeth Hutt Baldwin.

De Géraldine Estelle Leduc Brunet, de Montréal, P.Q., épouse d'Armand-Jules Brunet.

De Grace Melina Cotton Crawford, d'Otterburn Park, P.Q., épouse de Robert Crawford.

De Joan Gertrude Fox Corbett, de Montréal, P.Q., épouse de Lloyd George Corbett.

De Francis Gilmer Tempest Dawson, de Montréal, P.Q., époux d'Anne Felicite Dawson.

D'Edna Kate Folley Dickenson, présentement domiciliée en Angleterre, épouse de John Dickenson, de Verdun, P.Q.

D'Arthur-Joseph D'Avignon, de Longueuil, P.Q., époux de Winnifred May Young D'Avignon.

De Bérengère Pare Fuller, de Montréal, P.Q., épouse de Joseph James Michael Walter Fuller.

De Lizzie Brogden Hibberd, de Verdun, P.Q., épouse de Harold Roger Hibberd.

D'Annette Vallières Handfield, de Ste-Geneviève, P.Q., épouse d'Irénée-Donat Handfield.

De Harry Rudner, de Montréal, P.Q., époux de Dora Raich Rudner.

De Margaret May Lester Rajotte, de Montréal, P.Q., épouse de Stephen Paul Emile Rajotte.

D'Irene Katerelos Stones, de Montréal, P.Q., épouse de Eddie Stones.

De Harry James Seaban, de Montréal, P.Q., époux d'Ina Margaret Furey Seaban.

De Betty Malca Stillman Shugar, de Montréal, P.Q., épouse d'Oscar Robert Shugar.

De Robert Ewen Stewart, de Montréal, P.Q., époux de Magdalena Schwartz Stewart.

D'Etta Valerie Sherwin Sperber, de Montréal, P.Q., épouse de Lionel Albert Sperber.

De Thomas Gillespie Shields, de Montréal, P.Q., époux de Sadie May Florence Wilson Shields.

D'Eileen Dorothy Richards Turner, de Verdun, P.Q., épouse de Ralph Turner.

De Laurel Jeanne MacGregor Thomson, de St. Hilaire Station, P.Q., épouse de Peter Rugge Thomson.

De Nana Rosenberg Taube, de Montréal, P.Q., épouse d'Albert Bernard Taube.

D'Edith Sara Hamilton Warlund, de Montréal, P.Q., épouse de John Gustav Warlund.

M. Maybank, adjoint parlementaire au ministre des Mines et des Ressources, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949,—État indiquant:—1. A combien s'élèvent les sommes versées aux mines d'or en vertu de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or?

2. Quelles mines d'or au Canada ont reçu plus de cent mille dollars?

3. Quel montant chaque mine a-t-elle reçu à titre de prime?

M. Arsenault, appuyé par M. Dechêne, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 14, Loi modifiant la Loi concernant les Statuts revisés du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 6, Loi modifiant la Loi de la protection des eaux navigables;

M. Adamson, appuyé par M. Tustin, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 7, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, est appelé et reste au Feuilleton.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*): Que le Bill n° 5, Loi déclarant être à l'avantage général du Canada certaines entreprises de salaison de viandes, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Coldwell,
Gillis,
Herridge,
Jones,
Knight,
Knowles,
MacInnis,
Noseworthy,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Wright—10.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Balcer,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradley,
Brooks,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Campney,
Cardiff,
Carroll,
Carter,
Casselman,
Catherwood,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Chevrier,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Verdun-LaSalle),
Cournoyer,
Courtemanche,
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Demers,
Denis,
Dewar,
Dickey,
Elderkin,
Eudes,
Eyre,
Fair,
Fauteux,
Ferguson,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fraser,
Fulton,
Gagnon,
Gardiner,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Comox-Alberni),
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gosselin,
Gourd (Chapleau),
Graydon,
Green,
Gregg,
Hansell,
Harkness,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Hartt,
Healy,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Higgins,
Hodgson,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
James,
Jeffery,
Johnston,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapalme,
Lapointe,
Larson,
Léger,
Lennard,

Little, Low, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), Macnaughton, McCubbin, McCusker, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McGregor, McIlraith, McLean (Huron-Perth), McWilliam, Major, Matthews, Maybank, Mayhew, Mitchell, Murray (Oxford), Murray (Cariboo), Mutch, Nixon, Picard, Pinard, Poulin, Pouliot, Proudfoot, Prudham, Quelch, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Richard (Ottawa-Est), Roberge, Robertson, Rooney, Ross (Hamilton-Est), St-Laurent, Shaw, Simmons, Sinclair, Sinnott, Smith (York-Nord), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Thomas, Thomson, Tremblay, Tustin, Viau, Warren, Weaver, Weir, Welbourn, White (Hastings-Peterborough), Whiteside, Whitman, Winkler, Winters, Wylie—172.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la proposition de motion de M. MacInnis:—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait demander la collaboration des provinces en vue d'élaborer un plan de sécurité sociale, d'envergure nationale, qui prévoira tous les cas et s'appliquera à tous les citoyens du Canada dans toute circonstance où l'individu ou la famille est, pour quelque raison que ce soit, privé des moyens de gagner sa vie.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Après mûre réflexion, je dois annoncer à la Chambre que j'en suis venu à la conclusion suivante: le projet de résolution dont nous sommes saisis revêt le caractère d'un ordre auquel le gouvernement ne saurait passer outre et dont l'exécution entraînerait la dépense de deniers publics. Le commentaire 437 des *Parliamentary Rules and Forms* de Beauchesne, troisième édition, 1943, et la page 407 du *Parliamentary Procedure* de Bourinot, quatrième édition, renferment le passage suivant:

> "Il est un principe bien établi voulant qu'il incombe exclusivement au gouvernement exécutif, d'après la constitution, de prendre l'initiative des mesures qui constituent une charge pour le trésor public."

Les députés ont coutume de présenter des projets de résolution qui ne comportent pas directement la dépense de deniers publics et n'ont aucun effet exécutoire mais sont simplement une expression d'opinion sur une question qui pourrait exiger éventuellement une dépense. On pourra consulter, à ce sujet, les *Journaux* du Canada, volume 58, page 100.

Toutefois, le commentaire 453, page 171, de la troisième édition de Beauchesne, déclare clairement:

> "On est enclin à la Chambre des communes canadienne, depuis vingt-cinq ans, à déclarer irrégulières toutes les motions tendant à donner au gouvernement l'ordre direct de faire une chose qui ne peut être faite sans dépense d'argent."

A mon avis, le projet de résolution ne se borne pas à exprimer une opinion abstraite. Il me semble clair que son adoption obligerait le gouvernement à y donner suite. Il constitue donc un ordre direct, qui ne saurait être mis à exécution sans la dépense de deniers publics. Cette dépense serait plus ou moins forte selon le degré de collaboration qu'on obtiendrait des provinces. Mais le projet de résolution entraînerait manifestement une dépense, qui pourrait être considérable.

On trouvera quelques exemples de la tendance à rayer les motions de cette nature dans les *Journaux* de la Chambre des communes, page 52 des *Journaux* de 1946 et page 225 de ceux de 1948.

J'ai étudié la question bien à fond depuis que le député de Vancouver-Est (M. MacInnis) a inscrit son projet de résolution au Feuilleton. Le député, qui siège depuis longtemps à la Chambre a toujours accordé beaucoup d'attention au Règlement et j'étudie toujours avec soin les observations qu'il formule sur la procédure parlementaire. Il m'a donc semblé équitable de traiter longuement la question. Pour les motifs que je viens d'exposer, je déclare le projet de résolution irrégulier.

La Chambre reprend alors le débat sur la motion proposée par M. Fulton: Que le Bill nº 10, Loi modifiant le Code criminel (Représentation de crimes), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Tustin.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 13, Loi modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, 1935;

M. Wright, appuyé par M. Knowles, propose—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

M. Bertrand, appuyé par M. Belzile, propose—Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait, au cours de la présente session, étudier l'à-propos d'ajouter à son programme de sécurité sociale un régime d'octroi d'allocations à toute personne sans ressources ou sans revenu suffisant qui, par suite de blessures, d'accident, d'infirmité congénitale ou de maladie incurable, est désavantagée dans la recherche ou l'obtention d'un emploi ou incapable d'assurer sa subsistance, et dont l'âge l'empêche de bénéficier des mesures de sécurité sociale actuellement en vigueur.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Picard.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 7 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Vingt-sept pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le cinquième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 6 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Victor Chryssolor, de Montréal, P.Q., époux de Nelda Antonetti Chryssolor.—M. *Winkler*.

De Ruth Baranoff Clark, épouse de Moses autrement connu sous le nom de Moe Clark, d'Outremont, P.Q.—M. *Winkler*.

De Bernice Beverly Corry Cohen, épouse de Norman Abraham Cohen, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Edmond Ramsay Crane, de Montréal, P.Q., époux de Katherine Florence Sokol Crane, demeurant présentement à Ottawa, Ontario.—M. *Winkler*.

De Kathleen Gertrude Macartney Dorken, épouse de Walter Robert Dorken, de Westmount, P.Q.—M. *Winkler*.

De Joseph Charles Michel Emery, de Pointe-Claire, P.Q., époux d'Annie May Farrell autrement connue sous le nom de Mary Ann Farrell Emery, demeurant présentement en Colombie-Britannique.—M. *Winkler*.

D'Anna Sandberg Goldbloom autrement connue sous le nom de Gold, épouse de Joel Goldbloom autrement connu sous le nom de George Gold, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Mary Kaybridge Goulbourn, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de Thomas Godfrey Goulbourn, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Valia Rikoff Grenier, épouse de Théodore Grenier, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Freda Tippett Hart, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Joseph Hart, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Anne Denburg Hershcovich, demeurant présentement à New York, États-Unis d'Amérique, épouse de Louis Herschcovich, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Mildred Carmen Mitchell James, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Eric Stephen James, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler.*

De Marian Latora Glendening Joncas, épouse de Jules-Antoine Joncas, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Marie-Jeanne Sias Martin, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Edmond Martin, d'Outremont, P.Q.—M. *Winkler.*

De Louise de Forest MacAlpine, épouse de Charles Roderick McAlpine, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Irène Filion Primeau, épouse de Jean-Guy Primeau, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Gérald-Geoffrey Racine, de Montréal, P.Q., époux de Jacqueline-Julienne Dussault Racine.—M. *Winkler.*

D'Isabel Christine MacLean Robinson, demeurant présentement à Ottawa, Ontario, épouse de Warren Lennox Robinson, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Mary Jean Strachan Taylor, épouse de Frederick Gordon Taylor, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Leta Helen Butler Waller, demeurant présentement à Windsor, Ontario, épouse d'Edward Fredric Waller, de Ste-Rose, P.Q.—M. *Winkler.*

De Robert Mason Watson, de Montréal, P.Q., époux d'Ida Antonia Maja Van Steensel Watson.—M. *Winkler.*

D'Anna Starzynski Sztafirny, épouse de Stephen Sztafirny, de Montréal, P.Q., dont l'adresse actuelle est inconnue.—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le troisième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu ainsi qu'il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Alton Charles Bray, de Montréal, P.Q., époux de Frances Ina Alexander Bray.

De Myrtle Elizabeth Howat Brammall, de Verdun, P.Q., épouse de Wilfred Brammall.

De Josephine Teweson Paul Bero, de Montréal, P.Q., épouse d'Abraham Kaienton Bero.

De Rebecca Rosa Jacobs Bershadsky, de Montréal, P.Q., épouse de Joseph Bershadsky.

D'Arthur Colpron, de Montréal, P.Q., époux d'Alice Marcel Colpron.

De Jessie Gwendolyn Paul Giroux, de Montréal, P.Q., épouse de Charles-Auguste Giroux.

De George Bennett Gagnon, de Westmount, P.Q., époux de Florence Cater Gagnon.

D'Enid Dorothy MacRae Gauley, de Montréal, P.Q., épouse de Leslie James Gauley.

De Robert Walsham Herring, de Montréal, P.Q., époux d'Amelia Emma Nicholas Herring.

De Dorothy Amelia Beattie Harrison, de Montréal, P.Q., épouse de Frederick Thomas Harrison.

D'Edith Harriet Black Hambly, de Hampstead, P.Q., épouse de Frank Yates Hambly.

De Gwen Pollock Harris, de Montréal, P.Q., épouse de John Angus James Harris.

D'Ida Lindy Angel Katzman, de Montréal, P.Q., épouse de Sasza, alias Garry, Katzman.

De Marjorie Claire Dickinson LeMieux, présentement domiciliée à Toronto, Ont., épouse de Kenneth Orvis LeMieux, de Montréal, P.Q.

De Madeleine Dunn Landry, de Montréal, P.Q., épouse de René Landry.

De Violet Blodwyn Young Murdoch, d'Outremont, P.Q., épouse de Norman Shirley Murdoch.

De Catherine Alexandra Mackenzie Mitchell, de Hudson, P.Q., épouse de Shirley Graham Mitchell.

De Margaret Reid O'Connell, de Montréal, P.Q., épouse de Michael O'Connell.

De Paul Paquette, de Montréal, P.Q., époux de Winnifred Watkinson Paquette.

De Sara Tepper Prupas, de Montréal, P.Q., épouse de Manuel Prupas.

De Lois Elizabeth Fairweather Rolph, présentement domiciliée à Saint-Jean, N.-B., épouse de Frank Bernard Rolph, de Montréal, P.Q.

De Jessie Fraser Blaiklock Stewart, de Montréal, P.Q., épouse d'Archibald J. Stewart.

De Cicely Manley Sampson, de Montréal, P.Q., épouse de Robert Gerard Sampson.

De Joseph Tannenbaum, de Montréal, P.Q., époux de Muriel Amelia Dufty Tannenbaum.

D'Imelda Poirier Tremblay, de Montréal, P.Q., épouse de Roland Tremblay.

De John Henniker Torrance, de Westmount, P.Q., époux de Constance Mary Keddell Torrance.

De Marion Lillian Gargan Thomson, de Montréal, P.Q., épouse de George Andrew Thomson.

De Mable Veronica Askin Williamson, de Montréal, P.Q., épouse d'Arthur Alfred Williamson.

M. Gregg, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 octobre 1949,—État indiquant:—1. Combien de soldats-colons de la première guerre mondiale ont encore des dettes envers la commission d'établissements de soldats?

2. Quel est le montant total de ces dettes?

3. Combien ont remboursé leur emprunt et ont obtenu des titres incontestés, depuis le 1er janvier 1948?

4. Au cours des années 1948 et 1949, a-t-on accordé des diminutions de dettes?

5. Dans le cas de l'affirmative, dans combien de cas et quel est le montant global de ces diminutions?

6. Quelle est *a*) la moins élevée, *b*) la plus élevée des diminutions accordées?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale,, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la

Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 26 septembre au 1er octobre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose sur le bureau,—Cinquième rapport annuel de la Corporation des biens de guerre pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949,—État indiquant:—Quel droit de priorité, s'il y a lieu, accorde-t-on aux anciens combattants anglais qui ont épousé des Canadiennes et veulent obtenir une maison de temps de guerre construite sous le régime de la loi nationale de 1944 sur l'habitation, de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants ou par la Société centrale d'hypothèques et de logement?

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 7, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, est appelé et reste au Feuilleton.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fulton: Que le Bill nº 10, Loi modifiant le Code criminel (Représentation de crimes), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cardiff.

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 14, Loi modifiant la Loi concernant les Statuts revisés du Canada, est appelé et reste au Feuilleton.

Ayant disposé de l'ordre relatif aux bills privés et publics;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

526	Administration	$ 2,157,024 00
527	Administration régionale	2,945,528 00
528	Services du bien-être des anciens combattants (auparavant Service de la réadaptation)	3,686,711 00
529	Services de traitements	34,478,808 00
530	Services prosthétiques	932,850 00
	Commission canadienne des pensions—	
531	Frais d'administration	2,162,225 00
532	Bureau des anciens combattants	392,139 00
533	Commission des allocations aux anciens combattants—Administration	237,204 00
534	Assurance des anciens combattants	80,705 00

VERSEMENTS AUX ANCIENS COMBATTANTS ET AUX PERSONNES À LEUR CHARGE

535	Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions	100,664,000 00
536	Allocations aux anciens combattants	19,825,000 00
537	Autorisation, sous le régime des règlements à approuver par le Gouverneur général en conseil, d'établir une Caisse de secours (Allocation des anciens combattants); cette Caisse fournira de l'aide supplémentaire dans le cas de grands embarras pécuniaires qui peuvent se présenter de temps à autre chez les bénéficiaires d'une allocation en vertu de la Loi de 1946 sur les allocations aux anciens combattants	500,000 00
538	Assistance-chômage	75,000 00
539	Allocations d'hospitalisation et autres	4,310,000 00
540	Attributions de décorations—Deuxième guerre mondiale	18,000 00

SUBVENTIONS DIVERSES

541	Indemnisation pour responsabilité patronale	125,000 00
542	Allocation à la Caisse des frais funéraires	125,000 00
543	Allocation à la Légion canadienne	9,000 00
544	Allocation spéciale à la Légion canadienne à titre de contribution au coût de la convention annuelle de la *British Empire Service League*, qui sera tenue au Canada en septembre 1949	10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 15 (G du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à John Henniker Torrance".

Bill n° 16 (H du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Harriet Black Hambly".

Bill n° 17 (I du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reid O'Connell".

Bill n° 18 (J du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Alton Charles Bray".

Bill n° 19 (K du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Gertrude Macartney Dorken".

Bill n° 20 (L du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise de Forest MacAlpine".

Bill n° 21 (M du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fraser Blaiklock Stewart".

Bill n° 22 (N du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Lafond Burnham".

Bill n° 23 (O du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Annie Elizabeth Hicks Kurtzman".

Bill n° 24 (P du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Walsham Herring".

Bill n° 25 (Q du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Leta Helen Butler Waller".

Bill n° 26 (R du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Blodwyn Young Murdoch".

Bill n° 27 (S du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Tannenbaum".

Bill n° 28 (T du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Christine MacLean Robinson".

Bill n° 29 (U du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Annette Vallières Handfield".

Bill n° 30 (V du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Kouri".

Bill n° 31 (W du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Fortier".

Bill n° 32 (X du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Elizabeth Rolph".

Bill n° 33 (Y du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Dunn Landry".

Bill n° 34 (Z du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur-Joseph D'Avignon".

Bill n° 35 (A-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Gwendolyn Paul Giroux".

Bill n° 36 (B-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Maria Gabrielle de Costa Baxter".

Bill n° 37 (C-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Beattie Harrison".

Bill n° 38 (D-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosaline Laham Anber".

Bill n° 39 (E-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Starzynski Sztafirny".

Bill n° 40 (F-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Claire Dickison LeMieux".

Bill nº 41 (G-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ruth Brown Bailey".

Bill nº 42 (H-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Bradbury Ashton".

Bill nº 43 (I-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry James Seaban".

Bill nº 44 (J-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Seram Odenick".

Bill nº 45 (K-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Elizabeth Howat Brammall".

Bill nº 46 (L-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Gilmer Tempest Dawson".

Bill nº 47 (M-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Imelda Poirier Tremblay".

Bill nº 48 (O-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Paul-Émile Chales".

Bill nº 49 (P-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Mason Watson".

Bill nº 50 (Q-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Alexandra Mackenzie Mitchell".

Bill nº 51 (R-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Filion Primeau".

Bill nº 52 (S-1 du Sénat) intitulé: Loi pour faire droit à Mary Jean Strachan Taylor".

Bill nº 53 (T-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Kate Folley Dickenson".

Bill nº 54 (U-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald-Geoffrey Racine".

Bill nº 55 (V-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Marshall Balfry Corbin".

Bill nº 56 (W-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Colleen Ethel Thornhill Clark".

Bill nº 57 (X-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Leith Albert Anderson Baldwin".

Bill nº 58 (Y-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Martin".

Bill nº 59 (Z-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Emily Katerelos Stones".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à mardi prochain, à trois heures de l'après-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le 4 octobre 1949.

N° 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DE MARDI 11 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Vingt pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le sixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 7 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

D'Eva Nerenberg Anger, épouse de Henry Anger, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Donald Duncalf Birchenough, de Montréal, P.Q., époux de Pauline Atamanuick Birchenough, demeurant présentement à St-Hubert, P.Q.—M. *Winkler*.

De Marjorie May Smart Birmingham, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse d'Alan Birmingham, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Lillian Elizabeth Moore Bowen, épouse de John James Richard Bowen, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Marie-Rita Boyer, épouse de Kenneth Edward Boyer, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Delphis Brousseau, de Montréal, P.Q., époux de Thérèse Joannette Brousseau.—M. *Winkler*.

De Sandy Douglas Carbone, de Montréal, P.Q., époux de Marie-Alice-Bella Guertin Carbone.—M. *Winkler*.

D'Annie Marion Lesnichuk Krush autrement connue sous le nom de Krushelniski, épouse de Charles Peter Krush autrement connu sous le nom de Krushelniski, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Thora Beckingham Lock, épouse de Douglas Arthur Lock, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Hugh William Lloyd, de Montréal, P.Q., époux de Margaret Archibald Illingworth Lloyd.—M. *Winkler.*

D'Ethel Bell Lifshitz, épouse de Louis Lifshitz, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Viateur Longpré, de Joliette, P.Q., époux d'Eléonore Jetté Longpré, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Irene Brodwin Miller, demeurant présentement à Outremont, P.Q., épouse de David Miller, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De James Ramsay Burt Milne, de La Tuque, P.Q., époux de Marguerite Bradshaw Milne, demeurant présentement à Lachine, P.Q.—M. *Winkler.*

De Peter Nowinski, de Montréal, P.Q., époux de Winda Czerwrinski Nowinski.—M. *Winkler.*

De Julia Seram Odenick, épouse de Michael Odenick, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Evalina May Carter O'Connell, demeurant présentement à Mont Royal, P.Q., épouse de Lawrence John O'Connell, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Loretta Waugh O'Dell, épouse de James Joseph O'Dell, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Jeannette Mathilda Seymour Oswald, épouse de Victor Oswald, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Laurence Bouchard Pappinie, épouse d'Edouard Pappinie, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Elizabeth Audrey Beauclerk Quinlan, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de John Joseph Quinlan, de Westmount, P.Q.—M. *Winkler.*

De Gertrude Howard McWilliams Rubin, demeurant présentement à Windsor, Ontario, épouse de Louis Rubin, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Mary Piekos Rynski, épouse de Stanley Rynski, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Rosaline Laham Anber, épouse de Fawzi George Anber, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Dorothy Ruth Brown Bailey, demeurant présentement à West Bolton, P.Q., épouse de Carlton Jackson Bailey, de Knowlton, P.Q.—M. *Winkler.*

De Viateur Fortier, de Montréal, P.Q., époux d'Eva Fartais Fortier, demeurant présentement à Timmins, Ontario.—M. *Winkler.*

De Muriel Annie Elizabeth Hicks Kurtzman, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Henry Louis Kurtzman, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu ainsi qu'il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Rosaline Laham Anber, de Montréal, P.Q., épouse de Fawzi George Anber.

D'Eva Nerenberg Anger, de Montréal, P.Q., épouse de Henry Anger.

De Donald Duncalf Birchenough, de Montréal, P.Q., époux de Pauline Atamanuick Birchenough.

De Marjorie May Smart Birmingham, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse d'Alan Birmingham, de Montréal, P.Q.

De Dorothy Ruth Brown Bailey, de West Bolton, P.Q., épouse de Carlton Jackson Bailey.

De Delphis Brousseau, de Montréal, P.Q., époux de Thérèse Joannette Brousseau.

De Lillian Elizabeth Moore Bowen, de Montréal, P.Q., épouse de John James Richard Bowen.

De Violet Emma Woodhall Brownridge, de Verdun, P.Q., épouse de Harry Brownridge.

De Marie-Rita Plante Boyer, de Montréal, P.Q., épouse de Kenneth Edward Boyer.

D'Edmond Ramsay Crane, de Montréal, P.Q., époux de Katherine Florence Sokol Crane.

De Bernice Beverley Corry Cohen, de Montréal, P.Q., épouse de Norman Abraham Cohen.

De Ruth Baranoff Clark, d'Outremont, P.Q., épouse de Moses, alias Moe, Clark.

De Victor Chryssoler, de Montréal, P.Q., époux de Nalda Antonetti Chryssoler.

De Sandy Douglas Carbone, de Montréal, P.Q., époux de Marie-Alice-Bella Guertin Carbone.

De Kathleen Gertrude Macartney Dorken, de Westmount, P.Q., épouse de Walter Robert Dorken.

De Viateur Fortier, de Montréal, P.Q., époux d'Eva Fartais Fortier.

De Valia Rikoff Grenier, de Montréal, P.Q., épouse de Théodore Grenier.

De Mary Kaybridge Goulbourn, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de Thomas Godfrey Goulbourn, de Montréal, P.Q.

D'Anna Sandberg Goldbloom, autrement connue sous le nom de Gold, de Montréal, P.Q., épouse de Joel George Goldbloom, autrement connu sous le nom de Gold.

D'Anne Denburg Hershcovich, de Montréal, P.Q., épouse de Louis Hershcovich.

De Freda Tippett Hart, de Verdun, P.Q., épouse de Joseph Hart.

De Mildred Carmen Mitchell James, de Montréal, P.Q., épouse d'Eric Stephen James.

De Muriel Anne Elizabeth Hicks Kurtzman, de Montréal, P.Q., épouse de Henry Louis Kurtzman.

De Marian Latora Glendening Joncas, de Montréal, P.Q., épouse de Jules Antoine Joncas.

D'Annie Marion Lesnichuk Krush, autrement connue sous le nom de Krushelniski, de Montréal, P.Q., épouse de Charles Peter Krush, autrement connu sous le nom de Krushelniski.

De Thora Beckingham Lock, de Montréal, P.Q., épouse de Douglas Arthur Lock.

De Viateur Longpré, de Joliette, P.Q., époux d'Éléonore Jetté Longpré.

De Hugh William Lloyd, de Montréal, P.Q., époux de Margaret Archibald Illingworth Lloyd.

D'Ethel Bell Lifshitz, de Montréal, P.Q., épouse de Louis Lifshitz.

De Marie Jeanne Sias Martin, de Montréal, P.Q., épouse d'Edmond Martin.

De Louise de Forest MacAlpine, de Montréal, P.Q., épouse de Charles Roderick MacAlpine.

De James Ramsay Burt Milne, de Latuque, P.Q., époux de Marguerite Bradshaw Milne.

D'Irene Brodwin Miller, d'Outremont, P.Q., épouse de David Miller.

De Patricia Galley Mulvey, de Montréal, P.Q., épouse de Gerard Edmond Mulvey.

De Peter Nowinski, de Montréal, P.Q., époux de Wanda Czerwrinski Nowinski.

De Julia Seram Odenick, de Montréal, P.Q., épouse de Michael Odenick.

De Loretta Waugh O'Dell, de Montréal, P.Q., épouse de James Joseph O'Dell.

D'Evalina May Carter O'Connell, de Mont Royal, P.Q., épouse de Lawrence John O'Connell.

De Jeannette Mathilda Seymour Oswald, de Montréal, P.Q., épouse de Victor Oswald.

De Laurence Bouchard Pappinie, de Montréal, P.Q., épouse d'Edouard Pappinie.

D'Irene Filion Primeau, de Montréal, P.Q., épouse de Jean-Guy Primeau.

D'Elizabeth Audrey Beauclerk Quinlan, de Montréal, P.Q., épouse de John Joseph Quinlan.

De Gertrude Howard McWilliams Rubin, demeurant présentement à Windsor, Ontario, épouse de Louis Rubin, de Montréal, P.Q.

De Gerald Geoffrey Racine, de Montréal, P.Q., époux de Jacqueline Julienne Dussault Racine.

D'Isabel Christine Maclean Robinson, demeurant présentement à Ottawa, Ontario, épouse de Warren Lennox Robinson, de Montréal, P.Q.

De Mary Piekos Rynski, de Montréal, P.Q., épouse de Stanley Rynski.

D'Anna Starzynski Sztafirny, de Montréal, P.Q., épouse de Stephen Sztafirny.

De Chesna Laing Shapiro, de Montréal, P.Q., épouse de Lawrence Ralph Shapiro.

De Mary Jean Strachan Taylor, de Montréal, P.Q., épouse de Frederick Gordon Taylor.

De Leta Helen Butler Waller, demeurant présentement à Windsor, Ontario, épouse d'Edward Fredric Waller, de Ste-Rose, P.Q.

De Robert Mason Watson, de Montréal, P.Q., époux d'Ida Antonia Maja Van Steensel Watson.

M. Claxton, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Communiqué à la presse, en date du 9 octobre 1949, concernant les négociations d'Annecy (France) sur les tarifs douaniers (versions anglaise et française).

Aussi,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 4880, approuvé le 23 septembre 1949: édictant les Règlements sur les allocations familiales et révoquant les règlements édictés par l'arrêté en conseil C.P. 4081, approuvé le 15 septembre 1948 (versions anglaise et française).

M. Claxton, membre du conseil privé du roi, pour M. Pearson, dépose sur le bureau,—Liste de documents officiels diplomatiques (Recueil des traités, 1948 et 1949), comme il suit:—

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique prévoyant le maintien des principes de la Déclaration de Hyde-Park pendant la période de transition de l'après-guerre, particulièrement à l'égard du problème de la reconversion industrielle, signées à Washington les 7 et 15 mai 1948, et texte de la Déclaration de Hyde-Park (Recueil des traités, 1948, nº 1).

Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 février 1946 (Recueil des traités, 1948, nº 2).

Accord entre le Canada et la Nouvelle-Zélande en vue d'éviter la double imposition et tendant à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée à Ottawa le 12 mars 1948, en vigueur le 30 juin 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 4).

Échange de notes entre le Canada et la Turquie comportant un *modus vivendi* commercial entre les deux pays, signées à Ottawa les 1er et 15 mars 1948, en vigueur le 15 mars 1948 (Recueil des traités 1948, nº 5).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique comportant un Accord concernant l'exploitation et le maintien du système des lignes de communications sur terre entre Edmonton (Alberta) et Fairbanks (Alaska), signées à Washington les 1er et 31 mars 1948, en vigueur le 31 mars 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 6).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique comportant un arrangement à l'égard de principes techniques applicables à la répartition des stations de radiodiffusion normales dans la bande des fréquences opérant entre 540 et 1600 kilocycles, signées à Washington les 24 décembre 1947 et 1er et 13 avril 1948, en vigueur le 1er avril 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 7).

Échange supplémentaire de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant les biens de guerre de surplus et certaines autres questions connexes, signées à Ottawa, les 24 janvier, 2 mars, 9 et 14 avril 1948, en vigueur le 2 mars 1948, avec effet rétroactif au 1er avril 1947. (Recueil des traités, 1948, nº 8).

Échange de notes entre le Canada et l'Italie comportant un *modus vivendi* commercial entre les deux pays, signées à Ottawa les 23 et 28 avril 1948, en vigueur le 28 avril 1948 (Recueil des traités, nº 9).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant les conditions sanitaires dans les industries relatives aux crustacées et certaines autres questions connexes, signées à Washington les 4 mars et 30 avril 1948, en vigueur le 20 avril 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 10).

Accord entre le Canada et la France concernant la restauration de la propriété industrielle des droits atteints par la deuxième guerre mondiale, signé à Ottawa le 15 mai 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 11).

Échange de notes entre le Canada et le Venezuela renouvelant le *modus vivendi* commercial du 26 mars 1941 modifié le 13 juin 1947, signé à Caracas le 15 mai 1948, en vigueur le 5 mai 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 13).

Accord entre le Canada et les Pays-Bas concernant les services aériens entre les deux pays, signé à Ottawa le 2 juin 1948, ainsi qu'échange de notes, en vigueur le 2 juin 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 14.).

Échange de notes entre le Canada et l'Irlande modifiant l'Accord concernant les services aériens entre les deux pays, du 8 août 1947, signée à Dublin les 19 avril, 31 mai et 3 juin 1948, en vigueur le 31 mai 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 15).

Protocole additionnel à l'Accord de Paris du 14 janvier 1946 concernant les réparations à recevoir de l'Allemagne, l'institution d'une agence interalliée et la restitution de l'or monétaire, signé à Bruxelles le 15 mars 1948, en vigueur le 15 mars 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 16).

Acte final de la conférence de l'Organisation de l'Aviation civile internationale sur les services de la navigation aérienne en Islande, tenue à Genève du 8 au 25 juin 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 17).

Échange de notes entre le Canada et les États-Unis appliquant l'Accord du 17 juillet 1947 sur les communications aériennes entre les deux pays à un service aérien canadien à destination des Bahamas, signées à Ottawa le 7 juillet 1948, en vigueur le 7 juillet 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 18).

Accord concernant l'application de la clause de la nation la plus favorisée aux zones de l'Allemagne occidentale soumises à l'occupation militaire, signé à Genève le 14 septembre 1948, en vigueur le 14 octobre 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 19).

Protocoles additionnels concernant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce du 30 octobre 1947, signés à Genève le 14 septembre 1948 (Recueil des traités, 1948, nº 30).

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce du 30 octobre 1947 tel que modifié par les Protocoles signés à la Havane le 24 mars 1948 et à Genève le 14 septembre 1948 et documents connexes (Recueil des traités, 1948, nº 31).

Acte final de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'emploi, tenue à La Havane du 21 novembre 1947 au 24 mars 1948 et documents connexes (Recueil des traités, 1948, nº 32).

Accord sur le transport aérien entre le Canada et les États-Unis d'Amérique, signé à Ottawa le 4 juin 1949, en vigueur le 4 juin 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 14).

Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Royaume-Uni en vue des services aériens entre leurs territoires respectifs, signé à Ottawa le 19 août 1949, en vigueur le 19 août 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 21).

Accord entre le Canada et la Belgique relatif aux transports aériens, signé à Ottawa le 30 août 1949, en vigueur le 30 août 1949 (Recueil des traités, 1949, nº 22).

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Rapport des vérificateurs de la commission du prêt agricole canadien sur le fonctionnement de la loi sur le prêt agricole canadien et la loi sur les prêts aux pêcheurs canadiens pour l'année financière terminée le 31 mars 1949, Statuts du Canada, 1935, chapitre 35, article 13, et chapitre 52, article 12.

Et aussi,—Rapport du surintendant des assurances sur les compagnies de petits prêts et les prêteurs d'argent détenant un permis sous le régime de la loi sur les petits prêts, 1939, pour l'année financière terminée le 31 décembre 1947.

M. Gillis, appuyé par M. Noseworthy, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 60, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Exécution), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Coldwell, pour M. Knowles, appuyé par M. Jones, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 61, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Prélèvement révocable des cotisations), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 15 (G du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à John Henniker Torrance".—M. *Winkler.*

Bill nº 16 (H du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Harriet Black Hambly".—M. *Winkler.*

Bill nº 17 (I du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reid O'Connell".—M. *Winkler.*

Bill nº 18 (J du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Alton Charles Bray".—M. *Winkler.*

Bill nº 19 (K du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Gertrude Macartney Dorken".—M. *Winkler.*

Bill nº 20 (L du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise de Forest MacAlpine".—M. *Winkler*.

Bill nº 21 (M du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fraser Blaiklock Stewart".—M. *Winkler*.

Bill nº 22 (N du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Lafond Burnham".—M. *Winkler*.

Bill nº 23 (O du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Annie Elizabeth Hicks Kurtzman".—M. *Winkler*.

Bill nº 24 (P du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Walsham Herring".—M. *Winkler*.

Bill nº 25 (Q du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Leta Helen Butler Waller".—M. *Winkler*.

Bill nº 26 (R du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Blodwyn Young Murdoch".—M. *Winkler*.

Bill nº 27 (S du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Tannenbaum".—M. *Winkler*.

Bill nº 28 (T du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Christine MacLean Robinson".—M. *Winkler*.

Bill nº 29 (U du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Annette Vallières Handfield".—M. *Winkler*.

Bill nº 30 (V du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Kouri".—M. *Winkler*.

Bill nº 31 (W du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Fortier".—M. *Winkler*.

Bill nº 32 (X du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Elizabeth Rolph".—M. *Winkler*.

Bill nº 33 (Y du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Dunn Landry".—M. *Winkler*.

Bill nº 34 (Z du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur-Joseph D'Avignon".—M. *Winkler*.

Bill nº 35 (A-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Gwendolyn Paul Giroux".—M. *Winkler*.

Bill nº 36 (B-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Maria Gabrielle de Costa Baxter".—M. *Winkler*.

Bill nº 37 (C-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Beattie Harrison".—M. *Winkler*.

Bill nº 38 (D-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosaline Laham Anber".—M. *Winkler*.

Bill nº 39 (E-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Starzynski Sztafirny".—M. *Winkler*.

Bill nº 40 (F-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Claire Dickison LeMieux".—M. *Winkler*.

Bill nº 41 (G-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ruth Brown Bailey".—M. *Winkler*.

Bill nº 42 (H-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Bradbury Ashton".—M. *Winkler*.

Bill nº 43 (I-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry James Seaban".—M. *Winkler*.

Bill nº 44 (J-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Seram Odenick".—M. *Winkler*.

Bill nº 45 (K-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Elizabeth Howat Brammall".—M. *Winkler*.

Bill nº 46 (L-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Gilmer Tempest Dawson".—M. *Winkler*.

Bill nº 47 (M-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Imelda Poirier Tremblay".—M. *Winkler*.

Bill nº 48 (O-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Paul-Émile Chales".—M. *Winkler.*

Bill nº 49 (P-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Mason Watson".—M. *Winkler.*

Bill nº 50 (Q-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Alexandra Mackenzie Mitchell".—M. *Winkler.*

Bill nº 51 (R-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Filion Primeau".—M. *Winkler.*

Bill nº 52 (S-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jean Strachan Taylor".—M. *Winkler.*

Bill nº 53 (T-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Kate Folley Dickenson".—M. *Winkler.*

Bill nº 54 (U-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald Geoffrey Racine".—M. *Winkler.*

Bill nº 55 (V-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Marshall Balfry Corbin".—M. *Winkler.*

Bill nº 56 (W-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Colleen Ethel Thornhill Clark".—M. *Winkler.*

Bill nº 57 (X-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Leith Albert Anderson Baldwin".—M. *Winkler.*

Bill nº 58 (Y-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Martin".—M. *Winkler.*

Bill nº 59 (Z-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Emily Katerelos Stones".—M. *Winkler.*

M. Mayhew propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de réglementer l'inspection du poisson, des récipients de poisson et des plantes marines en vue de l'exportation et de l'importation, et de pourvoir à la nomination d'inspecteurs et d'autres fonctionnaires et employés nécessaires à l'application efficace de la loi.

M. Mayhew, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

Le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement;

M. Garson, alors, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Et une discussion s'élevant:

M. MacInnis invoque le Règlement. Comme on s'est opposé à ce que le bill subisse sa troisième lecture au cours de cette séance, on ne peut donc procéder à cette lecture.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

J'ai entendu les observations des honorables députés et je suis prêt à rendre ma décision. Le bill a franchi l'étape de la deuxième lecture la semaine dernière. On a alors décidé de le renvoyer au comité plénier de la Chambre

pour examen. Le comité a maintenant terminé ses travaux et a fait rapport du projet de loi, sans y apporter de modification. Lorsqu'il en a été fait rapport à la Chambre, j'ai demandé—sans nécessité aucune, sur la foi du commentaire 810 de Beauchesne—: "Quand le rapport sera-t-il adopté?" On m'a répondu: "Maintenant". J'ai alors demandé à la Chambre: "Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?" J'ai reçu la réponse suivante: "Maintenant".

Les honorables députés ont cité l'article 73 du Règlement, qui est ainsi conçu:

> "Tout bill doit être soumis à trois lectures, en des jours différents, avant d'être adopté."

Le projet de loi a été soumis à deux lectures distinctes avant aujourd'hui. L'article est ainsi libellé:

> "En cas d'urgence ou de circonstances extraordinaires, un bill peut faire l'objet de deux ou trois lectures ou encore franchir au moins deux étapes le même jour."

En même temps que cet article, il faut lire l'article 77:

> "Tous les amendements apportés en comité sont signalés par le président à la Chambre, qui en reçoit le rapport sur-le-champ. Une fois ces amendements rapportés, le bill est susceptible de discussion et de modification avant que la troisième lecture en soit ordonnée. Lorsqu'un bill est rapporté sans amendement, la Chambre en ordonne aussitôt la troisième lecture pour une séance dont elle détermine la date."

Je souligne l'expression "sur-le-champ", et renvoie les honorables députés aux commentaires que mentionne la seconde édition des *Parliamentary Rules and Forms* et dont ont parlé plusieurs opinants, ainsi qu'à la dernière partie du commentaire 705, que renferme la troisième édition de l'ouvrage de M. Beauchesne. Je ne donnerai pas lecture de ces commentaires, mais si on les place en regard des articles 73 et 77 du Règlement, ils me paraissent indiquer clairement qu'il est permis de lire pour la troisième fois un bill qui nous arrive du comité, à condition qu'il ne lui ait été apporté aucun amendement.

Je décide donc qu'il est permis de lire le bill pour la troisième fois dès maintenant.

Et la discussion se poursuivant de nouveau:

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 7, Loi modifiant la Loi des chemins de fer;

M. Adamson, appuyé par M. McLure, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Garson: Que le Bill nº 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême, soit maintenant lu une troisième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée, sur division.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté, sur division.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Gardiner propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

AGRICULTURE

Service des marchés

23	Administration	$ 150,000 00
24	Economie agricole	390,120 00
25	Produits laitiers	594,077 00
26	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques et subventions selon les montants détaillés dans le Budget des dépenses	1,201,923 00
27	Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de $5,000 au Conseil canadien d'horticulture	928,660 00
28	Animaux de ferme et produits des animaux de ferme.	1,113,570 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 12 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Dix-huit pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 11 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et qu'il a constaté que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Mildred Blanche Tilson Bell, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Victor Robert Bell, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Margaret Adeline Bodley Cabana, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Louis-Joseph Cabana, de Strathmore, P.Q.—M. *Winkler*.

De Phyllis Elizabeth Ross Erskine, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse de John Slade Erskine, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Jean Ruth Montgomery Loiselle, demeurant présentement à Hampstead, P.Q., épouse de John Chester Loiselle, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Martha Jean Brooks Markell, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Morley Bruce Markell, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Agnes McIntosh McKillop McBride, demeurant présentement à Oakville, Ontario, épouse de Thomas McWhirter McBride, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De William Campbell James Meredith, de Montréal, P.Q., époux de Marie-Berthe-Louis-Françoise Martin Meredith.—M. *Winkler*.

De Betty Margaret Slinn Métivier, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Rodolphe-Gérald Métivier, de Cowansville, P.Q.—M. *Winkler*.

De Hellen Isabel Dawson Parlee, demeurant présentement à Lachine, P.Q., épouse de Medley Kingdon Parlee, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Hélène-Eugénie-Hortense Holmes Said, épouse de Michel-Marcel Said, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Dorothy Waxman Sherman, épouse de Fred Sherman, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Raymonde Bélanger Skaife, épouse d'Alan Clairie Skaife, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Gladys Goldstein Shaer, épouse de Harry Shaer, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Blanche Ruth Serokey Smith, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse d'Oscar Smith, de Québec, P.Q.—M. *Winkler.*

De Vera autrement connue sous le nom de Mary Drummond Stafford, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Frederick Stafford, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler.*

De Douglas Barrymore Stone, de Westmount, P.Q., époux de Leatrice Lillian Jay Stone, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Kathleen Zawitkoska Symianick, épouse de George Symianick, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Ernest Tonegawa, de Verdun, P.Q., époux de Marie-Blanche-Berthe Lacroix Tonegawa.—M. *Winkler.*

De Margaret Helen Milne Ward, épouse de William Frederick Ward, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Richard William Henry Wark, de Westmount, P.Q., époux de Nancy Clement Dingie Wark, demeurant présentement à St-Jovite, P.Q.—M. *Winkler.*

M. Fournier (*Hull*), du comité spécial institué pour dresser et présenter les listes des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement, présente ce qui suit à titre de premier rapport:

Votre comité propose que les députés dont les noms paraissent dans les listes ci-jointes fassent partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement, à savoir:

Nº 1

Privilèges et élections

Messieurs

Benidickson,
Boisvert,
Brooks,
Campney,
Cardiff,
Carter,
Coldwell,
Côté (*St-Jean-Iberville-Napierville*),
Côté (*Matapédia-Matane*),
Courtemanche,
Dickey,
Dechêne,
Diefenbaker,
Fair,
Fulford,
Gingues,
Gour (*Russell*),
Harris (*Grey-Bruce*),
Hartt,
Knowles,
Léger,
MacKenzie,
Mutch,
Parent,
Pouliot,
Richard (*Ottawa-Est*),
Riley,
Stewart (*Yorkton*),
Tustin—29.

(Quorum 10)

Nº 2

Chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques

Messieurs

Adamson,
Beaudry,
Bennett,
Bertrand,
Beyerstein,
Black (*Cumberland*),
Bonnier,
Bourget,
Breithaupt,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Chevrier,
Clark,
Darroch,
Dewar,
Douglas,
Eudes,
Ferguson,
Garland,
Gauthier (*Portneuf*),
Gibson (*Comox-Alberni*),
Gillis,
Goode,
Gourd (*Chapleau*),
Green,
Harrison,
Hartt,
Hatfield,
Healy,
Herridge,
Hodgson,
James,
Jutras,
Lafontaine,
Lennard,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
Maybank,
McCulloch,
McGregor,
McIvor,
McLure,
Murphy,
Murray (*Cariboo*),
Nixon,
Noseworthy,
Pouliot,
Richard (*St-Maurice-Laflèche*),
Riley,
Robinson,
Rooney,
Ross (*Hamilton-Est*),
Shaw,
Stuart (*Charlotte*),
Thatcher,
Thomas,
Thomson,
Weaver,
Whiteside,
Whitman—60.

(Quorum 20)

Nº 3

Bills privés en général

Messieurs

Argue,
Balcer,
Bater,
Bonnier,
Brooks,
Cameron,
Campney,
Casselman,
Cauchon,
Cleaver,
Côté (*Verdun*),
Cournoyer,
Croll,
Decore,
Demers,
Eyre,
Ferguson,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Gauthier (*Lapointe*),
George,
Hansell,
Hosking,
Hunter,
Jeffery,
Johnston,
Kent,
Kirk (*Digby-Yarmouth*),
Knight,
Langlois (*Berthier-Maskinongé*),
Lennard,
Little,
MacDougall,
MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*),
McLean (*Huron-Perth*),
Murphy,
Noseworthy,
Parent,
Richard (*Gloucester*),
Roberge,
Robertson,
Sinnott,
Stanfield,
Stewart (*Yorkton*),
Tustin,
Valois,
Warren,
White (*Middlesex-Est*),
Whitman,
Winkler,
Wylie—50.

(Quorum 15)

Nº 4

Banque et commerce

Messieurs

Adamson,
Argue,
Arsenault,
Ashbourne,
Beaudry,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Blackmore,
Bradette,
Breithaupt,
Brooks,
Cannon,
Cleaver,
Côté (*St-Jean-Iberville-Napierville*),
Dumas,
Fleming,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Fraser,
Fulford,
Fulton,
Gibson (*Comox-Alberni*),
Gour (*Russell*),
Harkness,
Harris (*Danforth*),
Hunter,
Isnor,
Laing,
Léger,
Lesage,
Low,
Maltais,
Macnaughton,
Maybank,
McCusker,
McLean (*Huron-Perth*),
Picard,
Prudham,
Quelch,
Richard (*Gloucester*),
Richard (*Ottawa-Est*),
Rowe,
Sinclair,
Smith (*York-Nord*),
Smith (*Moose-Mountain*),
Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Thatcher,
Weaver,
White (*Hastings-Peterborough*),
Winters—50.

(Quorum 15)

Nº 5

Comptes publics

Messieurs

Anderson,
Ashbourne,
Balcer,
Beaudry,
Benidickson,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Brisson,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Cauchon,
Cavers,
Cleaver,
Cloutier,
Croll,
Cruickshank,
Denis,
Diefenbaker,
Fleming,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Fulford,
Fulton,
Fraser,
Gauthier (*Portneuf*),
Hansell,
Helme,
Homuth,
Isnor,
Johnston,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Langlois (*Gaspé*),
Larson,
Major,
Maybank,
Murphy,
Picard,
Pinard,
Prudham,
Richard (*Gloucester*),
Richard (*Ottawa-Est*),
Riley,
Robinson,
Sinclair,
Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Thatcher,
Thomas,
Warren,
White (*Hastings-Peterborough*),
Winkler,
Wright—50.

(Quorum 15)

No 6

Agriculture et colonisation

Messieurs

Anderson,
Arsenault,
Aylesworth,
Bater,
Bennett,
Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*),
Blue,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Bryce,
Catherwood,
Cavers,
Charlton,
Clark,
Cloutier,
Corry,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Courtemanche,
Coyle,
Cruickshank,
Darroch,
Decore,
Demers,
Diefenbaker,
Dumas,
Elderkin,
Fair,
Fontaine,
Gauthier (*Lapointe*),
George,
Gosselin,
Gour (*Russell*),
Harkness,
Hatfield,
Herridge,
Hetland,
Jones,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Laing,
Lapalme,
Léger,
Lesage,
MacKenzie,
McCubbin,
McLean (*Huron-Perth*),
Murray (*Oxford*),
Murray (*Cariboo*),
Quelch,
Richard (*St-Maurice-Laflèche*),
Roberge,
Ross (*Souris*),
Sinnott,
Studer,
Thomson,
Whitman,
Wood,
Wright,
Wylie—60.

(Quorum 20)

No 7

Règlement

Messieurs

Boisvert,
Boucher,
Church,
Denis,
Green,
Henry,
Homuth,
Huffman,
Knowles,
Langlois (*Gaspé*),
Lapalme,
MacDougall,
MacLean (*Cap Breton-Nord et Victoria*),
Pinard,
Quelch,
Robinson,
Ross (*Souris*),
Smith (*York-Nord*)
Stuart (*Charlotte*),
Viau.—20.

(Quorum 8)

Nº 8

Marine et pêcheries

Messieurs

Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Bennett,
Black (*Cumberland*),
Blair,
Bryce,
Cannon,
Catherwood,
Conacher,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Cournoyer,
Cruickshank,
Fulford,
Gibson (*Comox-Alberni*),
Gillis,
Harrison,
Helme,
Henderson,
Higgins,
James,
Kirk (*Antigonish-Guysborough*),
Langlois (*Gaspé*),
Léger,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacInnis,
MacNaught,
Maltais,
McLean (*Huron-Perth*),
McLure,
Pearkes,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stick,
Stuart (*Charlotte*),
Thomas.—35.

(Quorum 10)

Nº 9

Mines, forêts et cours d'eau

Messieurs

Adamson,
Benidickson,
Black (*Cumberland*),
Boivin,
Brisson,
Campney,
Dumas,
Elderkin,
Eyre,
Ferrie,
Gauthier (*Lapointe*),
Gauthier (*Sudbury*),
Gourd (*Chapleau*),
Harkness,
Herridge,
Higgins,
Hosking,
Hunter,
Jones,
Lacroix,
Lafontaine,
Larson,
Little,
McIvor,
McWilliam,
Pearkes,
Proudfoot,
Rowe,
Simmons,
Sinnott,
Stick,
Thomas,
Weaver,
Welbourn,
Wylie.—35.

(Quorum 10)

N° 10

Relations industrielles

Messieurs

Balcer,
Beaudoin,
Black (*Cumberland*),
Boucher,
Bourget,
Brown (*Essex-Ouest*),
Byrne,
Carroll,
Cloutier,
Côté (*Verdun-La Salle*),
Croll,
Gauthier (*Lac St-Jean*),
Gauthier (*Sudbury*),
Gillis,
Gingras,
Goode,
Higgins,
Homuth,
Johnston,
Kent,
Knowles,
Lapalme,
Macdonald (*Edmonton-Est*),
MacInnis,
Maybank,
McWilliam,
Mitchell,
Murphy,
Nixon,
Pouliot,
Ross (*Hamilton-Est*),
Smith (*Calgary-Ouest*),
Stewart (*Yorkton*),
Thomson,
Weaver.—35.

(Quorum 10)

N° 11

Débats

Messieurs

Boucher,
Casselman,
Fauteux,
Henry,
Knowles,
Major,
Murray (*Oxford*),
Pouliot,
Simmons,
Smith (*Calgary-Ouest*),
Valois,
Viau.—12.

(Quorum 7)

Nº 12

Affaires extérieures

Messieurs

Balcer,
Bater,
Beaudoin,
Benidickson,
Bradette,
Breithaupt,
Campney,
Coldwell,
Côté (*Matapédia-Matane*),
Croll,
Decore,
Dickey,
Diefenbaker,
Fleming,
Fournier (*Maisonneuve-Rosemont*),
Fraser,
Gauthier (*Lac St-Jean*),
Gauthier (*Portneuf*),
Graydon,
Green,
Hansell,
Harris (*Grey-Bruce*),
Laing,
Léger,
Low,
MacInnis,
Macnaughton,
McCusker,
Mutch,
Picard,
Pinard,
Richard (*Ottawa-Est*),
Robinson,
Stick,
Winkler—35.

(Quorum 10)

Nº 13

Impressions

(Membres qui agissent au nom des Communes)

Messieurs

Argue,
Ashbourne,
Bertrand,
Beyerstein,
Black (*Châteauguay-Huntingdon-Laprairie*),
Blackmore,
Boivin,
Bonnier,
Browne (*St-Jean-Ouest*),
Bryce,
Cameron,
Cardiff,
Cauchon,
Cavers,
Charlton,
Cruickshank,
Darroch,
Decore,
Douglas,
Fauteux,
Ferguson,
Ferrie,
Follwell,
Fontaine,
Gagnon,
Gingras,
Gosselin,
Gour (*Russell*),
Harkness,
Healy,
Hetland,
Hodgson,
Hunter,
Knowles,
Lapalme,
MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*),
Maltais,
McDonald (*Parry-Sound-Muskoka*),
McGregor,
McIvor,
McLean (*Huron-Perth*),
McWilliam,
Murray (*Cariboo*),
Murray (*Oxford*),
Robertson,
Shaw,
Sinnott,
Smith (*Queens-Shelburne*),
Stanfield,
Studer,
Tustin,
Weaver,
Whitman,
Wright—54.

N° 14

Bibliothèque

(Membres qui agissent au nom des Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Applewhaite,
Beyerstein,
Blackmore,
Brown (*Essex-Ouest*),
Carter,
Casselman,
Church,
Cleaver,
Conacher,
Coyle,
Dechêne,
Demers,
Eudes,
Fauteux,
Gingues,
Gourd (*Chapleau*),
Hansell,
Hellyer,
Henderson,
Higgins,
Homuth,
Hunter,
Jones,
Kirk (*Digby-Yarmouth*),
Knight,
LaCroix,
Laing,
Léger,
MacNaught,
McIlraith,
Pearkes,
Proudfoot,
Ratelle,
Rochefort,
Ross (*Hamilton-Est*),
Smith (*York-Nord*),
Smith (*Moose-Mountain*),
Tustin,
Valois,
White (*Middlesex-Est*),
Whiteside,
Winkler,
Winters,
Wood—44.

N° 15

Restaurant

(Membres qui agissent au nom des Communes)

Monsieur l'Orateur et messieurs

Breithaupt,
Casselman,
Cournoyer,
Dewar,
Ferguson,
Gauthier (*Sudbury*),
Gour (*Russell*),
Hansell,
Harkness,
Jutras,
Lafontaine,
Langlois (*Berthier-Maskinongé*),
Léger,
Lesage,
Little,
McCulloch,
McGregor,
Ratelle,
Richard (*Ottawa-Est*),
Rochefort,
Simmons,
Stewart (*Winnipeg-Nord*),
Stick,
White (*Hastings-Peterborough*)—24.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que chacun des comités permanents de la Chambre soit autorisé à faire des études et des enquêtes sur toutes les affaires et les matières que la Chambre lui aura renvoyées, à faire de temps à autre des rapports exprimant ses observations et ses vues à ce sujet, et à requérir la comparution de personnes et la communication de pièces et dossiers.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre s'unira à eux pour constituer un comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement et que les membres suivants, savoir: Messieurs Argue, Ashbourne, Bertrand Beyerstein, Black (*Châteauguay-Huntingdon-*

Laprairie), Blackmore, Boivin, Bonnier, Browne (*St-Jean-Ouest*), Bryce, Cameron, Cardiff, Cauchon, Cavers, Charlton, Cruickshank, Darroch, Decore, Douglas, Fauteux, Ferguson, Ferrie, Follwell, Fontaine, Gagnon, Gingras, Gosselin, Gour (*Russell*), Harkness, Healy, Hetland, Hodgson, Hunter, Knowles, Lapalme, MacLean (*Cap Breton-Nord* et *Victoria*), Maltais, McDonald (*Parry Sound-Muskoka*), McGregor, McIvor, McLean (*Huron Perth*), McWilliam, Murray (*Cariboo*), Murray (*Oxford*), Robertson, Shaw, Sinnott, Smith (*Queens-Shelburne*), Stanfield, Studer, Tustin, Weaver, Whitman et Wright agiront au nom de la Chambre comme membres dudit comité mixte des travaux d'impression du Parlement.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Qu'un message soit transmis au Sénat pour informer Leurs Honneurs que M. l'Orateur et Messieurs Applewhaite, Beyerstein, Blackmore, Brown (*Essex-Ouest*), Carter, Casselman, Church, Cleaver, Conacher, Coyle, Dechêne, Demers, Eudes, Fauteux, Gingues, Gourd (*Chapleau*), Hansell, Hellyer, Henderson, Higgins, Homuth, Hunter, Jones, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Knight, Lacroix, Laing, Léger, MacNaught, McIlraith, Pearkes, Proudfoot, Ratelle, Rochefort, Ross (*Hamilton-Est*), Smith (*York-Nord*), Smith (*Moose Mountain*), Tustin, Valois, White (*Middlesex-Est*), Whiteside, Winkler, Winters et Wood ont été constitués en un comité chargé d'assister Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir au nom de la Chambre des communes comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que Messieurs Breithaupt, Casselman, Cournoyer, Dewar, Ferguson, Gauthier (*Sudbury*), Gour (*Russell*), Hansell, Harkness, Jutras, Lafontaine, Langlois (*Berthier-Maskinongé*), Léger, Lesage, Little, McCulloch, McGregor, Ratelle, Richard (*Ottawa-Est*), Rochefort, Simmons, Stewart (*Winnipeg-Nord*), Stick et White (*Hastings-Peterborough*) soient nommés pour assister Son Honneur M. l'Orateur dans l'administration du Restaurant, en tant qu'il s'agit des intérêts de la Chambre des communes, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet du Restaurant et qu'un message soit transmis au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 3 au 8 octobre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

Aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 3 au 8 octobre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et de ses modifications.

M. Gardiner, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 octobre 1949,—État indiquant:—1. Combien de townships au Manitoba ont demandé de l'aide aux termes de la loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

2. A l'égard de quels townships et de quels rangs a-t-on fait ces demandes?

3. Quels sont les noms et adresses des inspecteurs aux termes de ladite loi actuellement au Manitoba?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Black (*Cumberland*)—1. De combien de membres se composent le bureau des gouverneurs et l'exécutif de la Société Radio-Canada?

2. Quels traitement, rémunération et frais a-t-on versés à chacun de ces gouverneurs et aux membres de l'exécutif *a*) en 1947, *b*) en 1948?

3. *a*) Quels sont les noms des membres du personnel à l'administration centrale? *b*) Quelles sont les fonctions de chaque membre? *c*) Quel est le traitement de chacun?

4. Quel est le nombre total des employés de la Société Radio-Canada?

5. *a*) Quels sont les membres du personnel de la Société Radio-Canada dans les provinces Maritimes? *b*) A quel endroit sont-ils et quelles sont leurs fonctions? *c*) Quel montant a-t-on versé à chacun sous forme de traitement, salaire et frais (i) en 1947, (ii) en 1948?

M. McCann, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pearkes—Quelles démarches doivent faire les anciens membres des forces armées et de la marine marchande du Canada, qui ont servi au cours de la deuxième guerre mondiale et résident actuellement en dehors du pays, en vue de recevoir les étoiles et les médailles commémoratives auxquelles ils ont droit?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général:

Par M. Blair, pour M. White (*Middlesex-Est*)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 34/2231, daté du 3 novembre 1923, concernant la nomination de secrétaires dans la division de l'administration du ministère des Postes à partir du 1er avril 1923.

M. Fleming appuyé par M. Blair, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, l'article 63 du Règlement soit modifié en ajoutant après le paragraphe (1) le paragraphe suivant:

> "*m*) la santé nationale, le bien-être et la sécurité sociale (nombre de membres: 35; quorum: 10)".

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 13 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Vingt et une pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 12 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Gladys McCarrick Bonnemer, épouse de Gaston Alexander Bonnemer de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Czerna Berger Borodow, épouse de Boris Borodow, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Sybil Elliott Karr Boulanger, de Montréal, P.Q., épouse de Michael Ernest Boulanger, dont l'adresse actuelle est inconnue.—M. *Winkler*.

De Mabel Kearley Budgell, de Montréal, P.Q., épouse de Gordon Ronald Budgell, de Bishop's Fall, Terre-Neuve.—M. *Winkler*.

D'Olga Hetmanchuk Dorval, épouse de Joseph A. Dorval, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Ruby Muriel Keith Gray, demeurant présentement à Outremont, P.Q., épouse de Charles Gray, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Lillian Steinberg Heitner, épouse de Solomon Heitner, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Nicholas Kouri, de Montréal, P.Q., époux de Dulcy Fontaine Kouri.—M. *Winkler*.

D'Elaine Ruby Cooper Pierre, épouse de Maurice-Clovis Pierre, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Linda Emilia Wilen Robitaille, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Gérald Robitaille, de Laval-sur-le-Lac, P.Q.—M. *Winkler*.

De Janey Beryl MacPhail Shuttleworth, demeurant présentement à Ottawa, Ontario, épouse de William Duffy Shuttleworth, de St-Laurent, P.Q.—M. *Winkler*.

De John Gilbert Speak, de Montréal, P.Q., époux de Marie Jeannine Carmella Doray Speak.—M. *Winkler*.

D'Evelyne Louis Steinwold, épouse d'Alvina Steinwold, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Aili Esteri Kankaanpaa Toebben, épouse de Bernhard Toebben, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Hazel Wilma Drysdale Warnecke, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse de Harold Oliver Warnecke, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Brina Paskin Warshaw, épouse de Leonard Fischel Warshaw, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Ethel Margaret Murphy Watson, demeurant présentement à St-Jean, Terre-Neuve, épouse de John Bryett Watson, demeurant présentement en Belgique.—M. *Winkler*.

De Bessie Zinman, épouse de Ben Zinman, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu comme il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Czerna Berger Borodow, de Montréal, P.Q., épouse de Boris Borodow.

De Gladys McCarrick Bonnemer, de Montréal, P.Q., épouse de Gaston Alexander Bonnemer.

D'Olga Hetmanchuk Dorval, de Montréal, P.Q., épouse de Joseph A. Dorval.

De Joseph-Charles-Michel Émery, de Pointe-Claire, P.Q., époux d'Annie May, autrement connue sous le nom de Mary Ann, Farrell Émery.

De Phyllis Elizabeth Ross Erskine, de Westmount, P.Q., épouse de John Slade Erskine.

De Ruby Muriel Keith Gray, d'Outremont, P.Q., épouse de Charles Gray.

De Nicholas Kouri, de Montréal, P.Q., époux de Dulcy Fontaine Kouri.

De Jean Ruth Montgomery Loiselle, de Hampstead, P.Q., épouse de John Chester Loiselle.

D'Agnes McIntosh McKillop McBride, demeurant présentement à Oakville, Ontario, épouse de Thomas McWhirter McBride, de Montréal, P.Q.

De Hellen Isabel Dawson Parlee, de Lachine, P.Q., épouse de Medley Kingdon Parlee.

De Linda Emilia Wilen Robitaille, de Montréal, P.Q., épouse de Gérald Robitaille.

De Vera, autrement connue sous le nom de Mary, Drummond Stafford, de Montréal, P.Q., épouse de Frederick Stafford.

De John Gilbert Speak, de Montréal, P.Q., époux de Marie-Jeannine-Carmella Doray Speak.

De Hélène-Eugénie-Hortense Holmes Said, de Montréal, P.Q., épouse de Michel-Marcel Said.

De Blanche Ruth Sorokey Smith, de Montréal, P.Q., épouse d'Oscar Smith.

D'Evelyne Louis Steinwold, de Montréal, P.Q., épouse d'Alvin Steinwold.

De Raymonde Bélanger Skaife, de Montréal, P.Q., épouse de Alan Clarie Skaife.

De Dorothy Waxman Sherman, de Montréal, P.Q., épouse de Fred Sherman.

De Jancy Beryl MacPhail Shuttleworth, demeurant présentement à Ottawa, Ontario, épouse de William Duffy Shuttleworth, de St-Laurent, P.Q.

D'Ernest Tonegawa, de Verdun, P.Q., époux de Marie-Blanche-Berthe Lacroix Tonegawa.

De Margaret Helen Milne Ward, de Montréal, P.Q., épouse de William Frederick Ward.

De Richard William Henry Wark, de Westmount, P.Q., époux de Nancy Clement Dingle Wark.

De Hazel Wilma Drysdale Warnecke, de Westmount, P.Q., épouse de Harold Oliver Warnecke.

De Brina Paskin Warshaw, de Montréal, P.Q., épouse de Leonard Fischel Warshaw.

D'Ethel Margaret Murphy Watson, de St. John's, Terreneuve, épouse de John Bryett Watson.

De Bessie Zinman, de Montréal, P.Q., épouse de Ben Zinman.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 octobre 1949,—État indiquant:—1. Combien de fonctionnaires civils retraités reçoivent une pension mensuelle de l'une des catégories suivantes: *a*) moins de $20; *b*) de $20 à $29.99; *c*) de $30 à $39.99; *d*) de $40 à $49.99; *e*) de $50 à $59.99; *f*) de $60 à $69.99; *g*) de $70 à $79.99; *h*) de $80 à $89.99; *i*) de $90 à $99.99; *j*) de $100 ou plus?

2. Combien de veuves de fonctionnaires retraités reçoivent des pensions comprises dans chacune des catégories mentionnées à la question précédente?

3. Combien d'anciens combattants de la première guerre mondiale touchent une pension dans chaque catégorie à la première question?

4. Quel est le nombre de fonctionnaires civils retraités et le nombre de veuves de fonctionnaires civils retraités résidant actuellement dans chaque province?

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Browne (*St-Jean-Ouest*)—Au cours des six mois terminés le 30 septembre 1949, quelles ont été les recettes provenant *a*) de la douane, *b*) de l'accise, c) d'autres sources, dans Terre-Neuve?

M. St-Laurent propose,—Que, le lundi 17 octobre prochain, et chaque lundi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation des bills, les questions des députés et les avis de motions portant production de documents.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant l'établissement d'une forêt nationale ou d'une région d'expérimentation forestière, etc.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'autoriser le gouverneur en conseil à constituer en forêt nationale ou en région d'expérimentation forestière des terres appartenant à Sa Majesté du chef du Canada, à en assumer la surveillance et la direction, à y construire des ouvrages, à établir et maintenir des laboratoires de recherches des produits forestiers, à aider les provinces ou les propriétaires de forêts et à conclure des accords pour la protection et la mise en valeur des terres boisées.

Les dépenses occasionnées par ladite loi sont acquittées à même le Fonds du revenu consolidé.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 62, Loi relative à la conservation des forêts, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution concernant l'inspection du poisson, des récipients de poisson, etc.

M. Mayhew propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour étudier ledit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de réglementer l'inspection du poisson, des récipients de poisson et des plantes marines en vue de l'exportation et de l'importation, et de pourvoir à la nomination d'inspecteurs, autres fonctionnaires et employés nécessaires à l'application efficace de la loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Mayhew, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 63, Loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

AGRICULTURE

Service des marchés

29 Vente des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser $6,000 .. ..$	75,000 00

Crédits spéciaux

30 Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau	3,000,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité de subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 21

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 14 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Six pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le neuvième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 13 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Clayton George Allison, de Québec, P.Q., époux de Marie-Claire-Cora Cossette Allison, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Joseph-Simon-Adélard Barrette, de Montréal, P.Q., époux d'Yvonne-Juliana-Marthe Gagné Lavoie Barrette.—M. *Winkler*.

D'Edith Daisy Steer Catto, demeurant présentement à Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q., épouse de Gerald Noel John Catto, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Sigrid Denston Day, épouse de John Percival Day, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Raymond Webster Elliott, de Montréal, P.Q., époux de Giorgina Bessie Alexandra Dickie Elliott, demeurant présentement à Pointe-à-la-Garde, P.Q.—M. *Winkler*.

De Thomas Hanusiak, de Montréal, P.Q., époux de Dora Kernychna Hanusiak.—M. *Winkler*.

De Grace Elsie Mills Johnson, épouse de John Edward Johnson, de Nitro, P.Q.—M. *Winkler*.

De Laura Cohen Kaminsky, épouse de Louis Kaminsky, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

De Muriel Johnson Binnie Keates, demeurant présentement à Outremont, P.Q., épouse de Bertie Keates, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

D'Elsie Margaret Harding Lewin, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Hans Ulrich Lewin, de Dorval, P.Q.—M. *Winkler.*

De Nancy Doria Evan-Wong Meade, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de Cecil Francis Meade, de Coaticook, P.Q., étudiant présentement en Suisse.—M. *Winkler.*

D'Olive Frances Harper Morrison, épouse de Richard Douglas Morrison, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Gladys Catherine McCluskey MacFarlane, épouse de James Neil Anderson MacFarlane, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Bernard Rivet, de Sanmaur, P.Q., époux d'Elizabeth McKenzie Rivet, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Shirley Patricia Susan Oakes Rowlands, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de John Edward Stanley Rowlands, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler.*

De Margaret Mahajahla Aitken Schoch, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse de Jeter John Schoch, de Chicoutimi, P.Q.—M. *Winkler.*

De Gladys Harriet Hassall Thom, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Allen George Thom, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Edith Turcotte, demeurant présentement à Noranda, P.Q., épouse de Charles Edward Turcotte, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Muriel Alice Mary Nugent Westgate, demeurant présentement à Eaton, P.Q., épouse de Clifford Ralph Westgate, de Québec, P.Q.—M. *Winkler.*

De Phyllis Elizabeth Campbell Westover, épouse de Homer Walter Westover, de Verdun, P.Q.—M. *Winkler.*

De Borys Zaryn, de Foster, P.Q., époux d'Izabella Kosinska Zaryn—M. *Winkler.*

M. Gardiner propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de modifier la Loi des épizooties en vue de prescrire des changements dans les restrictions de la valeur établie par le ministre à l'égard de l'indemnité qui peut être versée aux propriétaires d'animaux abattus, en vue de verser une indemnité supplémentaire à l'égard des animaux abattus avant l'entrée en vigueur de la loi modificatrice mais après le 31 mars 1947, et en vue d'abroger les dispositions relatives à la base de l'indemnité.

M. Gardiner, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada en vue d'augmenter le montant du remboursement payable aux membres de la gendarmerie quant au service antérieur dans une sûreté

provinciale lorsqu'ils ont été retenus dans la gendarmerie au delà de la période maximum de service susceptible d'être comptée aux fins du calcul d'une pension.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 64, Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1946 sur les juges.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi de 1946 sur les juges en vue d'augmenter les traitements des juges de la Cour suprême du Canada et de pourvoir aux traitements résultant de l'augmentation dans le nombre des juges de la Cour suprême d'Ontario, ainsi qu'en vue de modifier les dispositions actuelles concernant les indemnités de voyage d'un juge de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée;

M. Garson, alors, propose,—Que ladite résolution soit maintenant lue une deuxième fois et agréée.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Bater,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Blanchette,
Boisvert,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carroll,
Cavers,
Chevrier,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Douglas,
Dumas,
Elderkin,
Eyre,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Sudbury),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gibson (Comox-Alberni),
Gregg,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Isnor,
Jeffery,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Gaspé),
Léger,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,

MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, McCulloch, McCusker, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), Matthews, Murray (Oxford), Murray (Cariboo), Nixon, Proudfoot, Prudham, Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Richard (Ottawa-Est), Simmons, Sinclair, Smith (Queens-Shelburne), Smith (Moose-Mountain), Stewart (Yorkton), Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Valois, Warren, Weaver, Weir, Welbourn, Whiteside, Winters, Wood—88.

NON:

Messieurs

Argue, Beyerstein, Blackmore, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Casselman, Coldwell, Fraser, Fulton, Gagnon, Gillis, Green, Harkness, Hatfield, Herridge, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, MacInnis, McGregor, McLure, Noseworthy, Pearkes, Quelch, Shaw, Thatcher, Thomas, Wright, Wylie—32.

Ladite résolution est, en conséquence, lue une deuxième fois et agréée.

M. Garson, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 65, Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill n° 8 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la cour de l'Échiquier", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill n° 9 (C du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi du ministère de la Justice", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil, et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(*Bills privés*)

M. Applewhaite, pour M. Winkler, propose,—Que les bills nos 15 à 59 inclusivement—bills de divorce émanés du Sénat—soient maintenant lus une deuxième fois.

Et une discussion s'élevant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 17 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Quatre pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dixième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 14 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Celia Maria Gabrielle de Costa Baxter, demeurant présentement à Westmount, P.Q., épouse de Reginald Baxter, de Ste-Anne-de-Bellevue.—M. *Weir.*

De William Gordon Cascadden, de Lennoxville, P.Q., époux de Marie-Blanche Germaine Séguin Cascadden, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

D'Ethel May Alice Turnbull Colligan, épouse de James Michael Colligan, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Lyla Almina Wharry Johnston, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de William Malcolm Johnston, de Verdun, P.Q.—M. *Weir.*

De Louis Kasper, de Verdun, P.Q., époux de Juliana Thot Kasper, demeurant présentement à Mount Bridges, Ontario.—M. *Weir.*

De Roma Leduc, de St-Lambert, P.Q., époux de Marie-Jeanne Latour Leduc, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le sixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu ainsi qu'il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Joseph-Simon-Adelard Barrette, de Montréal, P.Q., époux d'Yvonne-Juliana-Marthe Gagné Lavoie Barrette.

De Célia Maria Gabrielle de Costa Baxter, de Westmount, P.Q., épouse de Reginald Baxter.

D'Edith Daisy Steer Catto, de Ste-Anne de Bellevue, P.Q., épouse de Gerald Noel John Catto.

De Raymond Webster Elliott, de Montréal, P.Q., époux de Giorgina Bessie Alexandra Dickie Elliott.

De Thomas Hanusiak, de Montréal, P.Q., époux de Dora Kernychna Hanusiak.

De Lillian Steinberg Heitner, de Montréal, P.Q., épouse de Solomon Heitner.

De Grace Elsie Mills Johnson, de Nitro, P.Q., épouse de John Edward Johnson.

De Muriel Johnson Binnie Keates, d'Outremont, P.Q., épouse de Bertie Keates.

De Laura Cohen Kaminsky, de Montréal, P.Q., épouse de Louis Kaminsky.

D'Elsie Margaret Harding Lewin, de Montréal, P.Q., épouse de Hans Ulrich Lewin.

De Gladys Catherine McCluskey MacFarlane, de Montréal, P.Q., épouse de James Neil Anderson MacFarlane.

D'Olive Frances Harper Morrison, de Montréal, P.Q., épouse de Richard Douglas Morrison.

De Shirley Patricia Susan Oakes Rowlands, de Montréal, P.Q., épouse de John Edward Stanley Rowlands.

D'Edith Turcotte, de Noranda, P.Q., épouse de Charles Edward Turcotte.

De Muriel Alice Mary Nugent Westgate, de Eaton, P.Q., épouse de Clifford Ralph Westgate.

De Borys Zaryn, de Foster, P.Q., époux d'Izabella Kosinska Zaryn.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de la correspondance entre le premier ministre du Canada et les premiers ministres des diverses provinces concernant la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vue de permettre la modification de la constitution canadienne par le Parlement du Canada (versions française et anglaise).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949,—État indiquant:—Quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée à la société d'avocats Albery et Bennett, de Meaford (Ontario), ou à chacun de ses membres, nommément: M. George G. Albery et M. Colin E. Bennett, depuis 1945 jusqu'à ce jour, et à quelles fins a-t-on retenu leurs services?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949,—État indiquant:—Quelle somme, s'il y a lieu, a-t-on versée à la société d'avocats Telford et Marron, d'Owen Sound (Ontario), ou à chacun de ses membres, nommément: M. W. P. Telford et M. Arthur Marron, depuis 1945 jusqu'à ce jour, et à quelles fins a-t-on retenu leurs services?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés entre le gouvernement ou l'un de ses fonctionnaires et toute autre personne, au cours des trois dernières années, relativement à la construction, la modification, la transformation ou la location de locaux pouvant servir de bureau de poste à Nanton (Alberta).

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 octobre 1949,—État indiquant:—1. Au cours des huit premiers mois des années 1947, 1948 et 1949, combien a-t-on expédié de bovins de boucherie aux États-Unis de chacune des provinces suivantes: *a*) Québec, *b*) Ontario, *c*) Manitoba, *d*) Saskatchewan, *e*) Alberta, *f*) Colombie-Britannique?

2. Combien y a-t-il de fonctionnaires de la division du bétail dans chacune desdites provinces?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. *Browne* (St-Jean-Ouest)—Au cours des six mois terminés le 30 septembre 1949, quelles ont été les recettes et les dépenses d'exploitation du Service postal et télégraphique dans Terre-Neuve?

Par M. Bertrand—1. Le gouvernement de Québec reçoit-il des subventions ou une aide financière quelconque du gouvernement fédéral?

2. Quels ministères fédéraux accordent une telle assistance?

3. Que représente cette aide financière à l'égard de 1948?

Par M. Black (*Cumberland*)—1. Au cours de chacune des trois années écoulées, quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il dépensées, dans la vallée du fleuve Fraser et dans d'autres endroits en Colombie-Britannique, *a*) pour la construction de digues et autres travaux de protection et de drainage, *b*) en indemnités pour dégâts subis, *c*) pour les travaux de génie et d'inspection, en vue de combattre la crue des eaux et les inondations?

2. Quelles dépenses supplémentaires a-t-il *a*) autorisées, *b*) recommandées ou envisagées?

3. Quelles sommes le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique a-t-il dépensées ou fournies?

4. A combien estime-t-on le total des frais nécessaires au parachèvement de ces travaux?

Par M. Green—1. Admet-on au Canada des personnes de race japonaise qui émigrent du Japon?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien en a-t-on admis, en 1949, jusqu'à ce jour?

3. Sur ce nombre, combien se trouvaient au Japon pendant les hostilités?

4. Combien avaient été envoyées au Japon sous un régime d'échange au cours de la guerre?

5. Combien étaient allées au Japon, à l'issue de la guerre, en vertu du programme de rapatriement du gouvernement canadien?

Par M. Green—1. Combien a-t-on reçu de demandes de formation professionnelle, de la part d'anciens marins de la marine marchande du Canada sous le régime de l'arrêté en conseil 5983 édicté le ou vers le 29 décembre 1948?

2. Combien d'anciens marins ont été admis à ces cours?

3. Combien en a-t-on refusé parce qu'ils avaient servi sur des navires qui n'étaient pas d'immatriculation canadienne?

4. Combien en a-t-on refusé parce qu'ils n'avaient pas signé un contrat de service général pour les équipages?

5. Combien en a-t-on refusé parce qu'ils avaient déjà un emploi ou un métier?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Knowles—1. Depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à ce jour, quelle quantité d'or le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes, a-t-il achetée, au cours de chaque mois, des mines d'or du Canada?

2. Depuis le 1er janvier 1948, quelle somme a été versée, au cours de chaque mois, aux compagnies de mines d'or en vertu des dispositions de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or?

3. Depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à ce jour, quelle quantité d'or le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes, a-t-il achetée, au cours de chaque mois, de la *McIntyre Porcupine Mines Limited?*

4. Depuis le 1er janvier 1948, quelle somme a été versée, au cours de chaque mois, à la *McIntyre Porcupine Mines Limited* en vertu des dispositions de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or?

Les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:—

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de tous les règlements édictés en vertu de la loi et (ou) de toutes les décisions de la Commission chargée de l'application ou de l'interprétation de la loi, relativement à l'application de l'évaluation des ressources, prévue par la loi sur les allocations aux anciens combattants, aux valeurs disponibles détenues par les requérants d'allocations.

Par M. MacInnis—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés entre le ministre des Travaux publics ou tout autre membre du gouvernement et toute autre personne, entre le 1er janvier 1948 et le 30 juin 1949, relativement à l'acquisition par le gouvernement d'un emplacement pour un bureau de poste à White-Rock (Colombie-Britannique).

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres, datées depuis le 1er septembre 1949, reçues par le ministre de la Justice et provenant de la commission doctrinale et sociale de la *United Church of Canada,* de toute autre Église nationale ou d'autres groupements, relativement à la loterie d'État dont l'un des gouvernements provinciaux a annoncé l'institution, ainsi que copie de la réponse du ministre de la Justice à chacune de ces lettres.

Par M. Green—Ordre de la Chambre—État indiquant le nombre des employés du ministère de l'Agriculture dans la province de la Colombie-Britannique ainsi que les renseignements suivants à l'égard de chacun de ces employés: *a*) son nom, *b*) l'endroit où il est employé, *c*) la division où il travaille, *d*) son classement, *e*) à titre permanent ou temporaire.

M. St-Laurent propose,—Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi.

Très Gracieux Souverain,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblés en parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure formulée ainsi qu'il suit:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) quant à la modification de la constitution du Canada.

Considérant que le Sénat et la Chambre des communes du Canada, assemblés en parlement, ont présenté une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure pour l'établissement des dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté le Roi, sur l'avis et avec l'assentiment des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

1. L'article quatre-vingt-onze de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est modifié par la désignation de la catégorie 1 comme catégorie 1A et par l'insertion, immédiatement avant cette catégorie, de la catégorie 1 suivante:

"1. La modification, de temps à autre, de la constitution du Canada, sauf en ce qui concerne les matières rentrant dans les catégories de sujets que la présente loi attribue exclusivement aux législatures des provinces, ou en ce qui concerne les droits ou privilèges accordés ou garantis, par la présente loi ou par toute autre loi constitutionnelle, à la législature ou au gouvernement d'une province, ou à quelque catégorie de personnes en matière d'écoles, ou en ce qui regarde l'emploi de l'anglais ou du français."

2. La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique du Nord britannique (N° 2) (1949). Les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1949) et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1949).

Et une discussion s'élevant;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose en amendement:

Que ledit projet de résolution soit modifié en retranchant tous les mots après le premier mot "Que" et en les remplaçant par les suivants:

"Son Excellence le Gouverneur général en conseil soit prié de convoquer aussitôt que possible une conférence constitutionnelle de délégués des gouvernements fédéral et provinciaux aux fins d'établir une méthode en vue de modifier, au Canada, la constitution du Canada et sauvegarder les droits des minorités; et que cette méthode, une fois adoptée, fasse l'objet d'une humble adresse à Sa Majesté le Roi le priant d'autoriser, en conséquence, la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867".

Et la discussion se poursuivant;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Je suis prêt à rendre une décision. Tout d'abord, je tiens à remercier l'honorable député de Kamloops (M. Fulton) du soin qu'il a mis à exposer pour quels motifs il croit la motion régulière. Il a élucidé pour moi plusieurs points au sujet desquels j'avais des doutes. Il en est cependant un qu'il n'a pas tranché: celui de savoir si l'amendement équivaut à une motion nécessitant avis. A cet égard, il ne m'a pas convaincu. Je ne dis pas qu'il a entièrement dissipé les autres doutes que j'avais à l'esprit, surtout quant à savoir si la motion nécessite une dépense de la part du Gouvernement ou constitue simplement l'exposé d'un principe abstrait. Toutefois, il ne me sera pas nécessaire de rendre une décision à ce sujet.

Je signale aux députés que le commentaire 355, troisième édition des *Parliamentary Rules and Forms* de Beauchesne, énonce clairement qu'un projet d'amendement ne doit pas soulever une question telle qu'elle ne puisse être étudiée qu'à titre de motion distincte précédée d'un avis. La motion principale dont la Chambre est saisie porte qu'une adresse soit présentée à Sa Majesté le roi le priant de faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure tendant à modifier l'article 91 des Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867-1949. D'autre part, le projet d'amendement prévoit la convocation d'une conférence constitutionnelle aux fins d'établir une méthode en vue de modifier la constitution du Canada. A mon avis, le projet d'amendement diffère à tel point, quant au fond et à la portée, de la motion principale qu'il exige la présentation d'une motion distincte précédée d'un avis. J'invite les députés à consulter les *Journaux de la Chambre des communes*, de l'année 1929, pages 109-111.

Inutile d'étudier les autres points dont l'honorable député a parlé. Toutefois, étant d'avis que la motion diffère à tel point, quant au fond et à la portée, de la motion principale qu'elle exige la présentation d'une motion distincte précédée d'un avis, je dois déclarer le projet d'amendement irrecevable.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fulton.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 23

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 18 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Deux pétitions sont déposées sur le bureau.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le onzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 17 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Clifford Willis Collins, de Montréal, P.Q., époux de Jane Rebecca Niles Collins.—M. *Winkler.*

De Thelma Blanche Collins Geick, épouse de Frederick William Geick, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Marjorie Helen Glass Nixon, épouse de George Pheasant Nixon, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Veronica Pearl Faulkner MacKenzie, épouse d'Alexander Gilbert MacKenzie, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 5 octobre 1949,—État indiquant:—1. De 1935 à 1940, le gouvernement fédéral a-t-il dépensé ou accordé certaines sommes d'argent pour la construction de quelques parties de la route provinciale d'Ontario n° 17, entre Sudbury et Sault-Sainte-Marie et entre cette dernière ville et la rivière Montréal, en se dirigeant vers le nord depuis Sault-Sainte-Marie?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelles sommes a-t-il versées?

3. En vertu de quels pouvoirs a-t-il versé ces sommes?

4. Y a-t-il un accord entre le gouvernement d'Ontario et le gouvernement fédéral au sujet de ces déboursés?

5. De 1934 à 1940, le gouvernement d'Ontario a-t-il informé le gouvernement fédéral qu'il avait choisi d'inclure dans la route transcanadienne le prolongement de la partie de la route n° 17 entre North-Bay et Port-Arthur, par voie de Sault-Sainte-Marie?

M. Belzile, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5061, approuvé le 4 octobre 1949, établi en vertu de la loi sur le contrôle des changes, Statuts du Canada de 1946, chapitre 53, article 35 (3): Amendement aux Règlements.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 10 au 15 octobre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

Aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 10 au 15 octobre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et de ses modifications.

Et aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables au Corps d'aviation royal canadien, publiés dans la *Gazette du Canada*, au cours de la période du 10 au 15 octobre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 16, paragraphe 2, de la loi sur le Corps d'aviation royal canadien, chapitre 15 des Statuts du Canada de 1940.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. St-Laurent: Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi.
Très Gracieux Souverain,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblés en parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure formulée ainsi qu'il suit:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) quant à la modification de la constitution du Canada.

Considérant que le Sénat et la Chambre des communes du Canada, assemblés en parlement, ont présenté une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure pour l'établissement des dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté le Roi, sur l'avis et avec l'assentiment des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

1. L'article quatre-vingt-onze de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est modifié par la désignation de la catégorie 1 comme catégorie 1A et par l'insertion, immédiatement avant cette catégorie, de la catégorie 1 suivante:

"1. La modification, de temps à autre, de la constitution du Canada, sauf en ce qui concerne les matières rentrant dans les catégories de sujets

que la présente loi attribue exclusivement aux législatures des provinces, ou en ce qui concerne les droits ou privilèges accordés ou garantis, par la présente loi ou par toute autre loi constitutionnelle, à la législature ou au gouvernement d'une province, ou à quelque catégorie de personnes en matière d'écoles, ou en ce qui regarde l'emploi de l'anglais ou du français."

2. La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique du Nord britannique (N° 2) (1949). Les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1949) et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1949).

Et la discussion se poursuivant;

M. Knowles, appuyé par M. Wright, propose en amendement:

Que la résolution soit modifiée en y insérant, immédiatement après le mot "français" à la huitième ligne du bas de la résolution, les mots suivants:

"ou en ce qui regarde la prescription de l'article vingt de la présente loi portant que le parlement du Canada tiendra au moins une session chaque année, ou en ce qui regarde la prescription de l'article cinquante de la présente loi, que la durée de chaque chambre des communes sera limitée à cinq années."

Et la discussion de poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les bills suivants sont, l'un après l'autre, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill n° 15 (G du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à John Henniker Torrance".

Bill n° 16 (H du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Harriet Black Hambly".

Bill n° 17 (I du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reid O'Connell".

Bill n° 18 (J du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Alton Charles Bray".

Bill n° 19 (K du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Gertrude Macartney Dorken".

Bill n° 20 (L du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise de Forest MacAlpine".

Bill n° 21 (M du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fraser Blaiklock Stewart".

Bill n° 22 (N du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Lafond Burnham".

Bill n° 23 (O du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Annie Elizabeth Hicks Kurtzman".

Bill n° 24 (P du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Walsham Herring".

Bill n° 25 (Q du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Leta Helen Butler Waller".

Bill n° 26 (R du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Blodwyn Young Murdoch".

Bill n° 27 (S du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Tannenbaum".

Bill n° 28 (T du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Christine MacLean Robinson".

Bill n° 29 (U du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Annette Vallières Handfield".

Bill n° 30 (V du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Kouri".

Bill n° 31 (W du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Fortier".

Bill n° 32 (X du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Elizabeth Rolph".

Bill n° 33 (Y du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Dunn Landry".

Bill n° 34 (Z du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur-Joseph D'Avignon".

Bill n° 35 (A-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Gwendolyn Paul Giroux".

Bill n° 36 (B-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Maria Gabrielle de Costa Baxter".

Bill n° 37 (C-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Beattie Harrison".

Bill n° 38 (D-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosaline Laham Anber".

Bill n° 39 (E-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Starzynski Sztafirny".

Bill n° 40 (F-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Claire Dickison LeMieux".

Bill n° 41 (G-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ruth Brown Bailey".

Bill n° 42 (H-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Bradbury Ashton".

Bill n° 43 (I-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry James Seaban".

Bill n° 44 (J-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Seram Odenick".

Bill n° 45 (K-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Elizabeth Howat Brammall".

Bill n° 46 (L-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Gilmer Tempest Dawson".

Bill n° 47 (M-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Imelda Poirier Tremblay".

Bill n° 48 (O-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Paul-Émile Chales".

Bill n° 49 (P-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Mason Watson".

Bill n° 50 (Q-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Alexandra Mackenzie Mitchell".

Bill n° 51 (R-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Filion Primeau".

Bill n° 52 (S-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jean Strachan Taylor".

Bill n° 53 (T-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Kate Folley Dickenson".

Bill n° 54 (U-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald-Geoffrey Racine".

Bill n° 55 (V-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Marshall Balfry Corbin".

Bill n° 56 (W-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Colleen Ethel Thornhill Clark".

Bill n° 57 (X-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Leith Albert Anderson Baldwin".

Bill n° 58 (Y-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Martin".

Bill n° 59 (Z-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Emily Katerelos Stones".

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 14, Loi modifiant la Loi concernant les Statuts revisés du Canada;

M. Arsenault, appuyé par M. Boucher, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et une discussion s'élevant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur le projet de motion de M. St-Laurent tendant à présenter une adresse à Sa Majesté le roi concernant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, relativement à la modification de la constitution du Canada, et sur la proposition d'amendement de M. Knowles.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Diefenbaker.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 24

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 19 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le douzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante, présentée le 18 octobre, demandant l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

D'Elizabeth Maud Gwendolen Tobi Hearns, demeurant présentement aux Pays-Bas, épouse de Jack Runchey Hearns, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler*.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le treizième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante, présentée le 18 octobre, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De *The British and Foreign Bible Society in Canada and Newfoundland*, qui demande l'adoption d'une loi tendant à modifier la loi la constituant en corporation.—M. *Fleming*.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Résumé des arrêtés en conseil et des délibérations du conseil du Trésor adoptés au cours des périodes suivantes: du 1er octobre au 31 décembre 1948 inclusivement, du 1er janvier au 31 mars 1949 inclusivement et du 1er avril au 30 juin 1949 inclusivement.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de la correspondance entre le ministre de la Justice et le procureur général de la Saskatchewan relativement à une enquête, sous l'empire de la loi des enquêtes sur les coalitions, au sujet de la majoration récente du prix du pétrole brut, de l'essence et de l'huile de chauffage.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Wright—1. Y a-t-il eu, depuis le 1er août 1949, mutation du personnel naval du centre canadien d'entraînement en commun de Rivers (Manitoba) à Dartmouth (Nouvelle-Écosse)? Dans le cas de l'affirmative, quand ont eu lieu ces déplacements et combien de personnes ont ainsi permuté?

2. Subséquemment à ce changement, y a-t-il eu permutation du personnel naval de Dartmouth à Rivers? Dans le cas de l'affirmative, quand et combien de personnes ont ainsi permuté?

3. Parmi le personnel envoyé dans l'ouest, comptait-on des personnes qui venaient d'être envoyées dans l'est? Dans le cas de l'affirmative, combien de personnes ont fait l'objet d'une double permutation?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

M. Church, appuyé par M. Brooks, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, en raison des pertes de vies déplorables au Canada à la suite d'accidents survenus sur la route et aux traverses à niveau, de noyades, d'incendies et d'autres causes, le Gouvernement devrait obtenir le concours des provinces, des municipalités et des associations, à travers le pays, en vue de mettre la population au courant du nombre impressionnant de ces pertes de vie et de rechercher les moyens d'en diminuer le nombre.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: A mon sens, cette motion ne se borne pas à exprimer une opinion abstraite, et son adoption entraîne nécessairement la dépense de deniers publics. Il y a quelques jours, soit le jeudi 6 octobre dernier, j'ai rendu une décision au sujet d'une motion semblable, proposée par l'honorable député de Vancouver-Est (M. MacInnis). Pour les mêmes motifs, j'estime irrecevable la présente motion. Je la déclare donc contraire au Règlement.

De cette décision, M. Church en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors à la Chambre la question suivante: La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue?—Et elle est maintenue, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Argue,
Arsenault,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Breithaupt,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Bryce,
Byrne,
Cameron,

Campney, Cannon, Carter, Cavers, Claxton, Cloutier, Coldwell, Corry, Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville), Côté (Matapédia-Matane), Croll, Darroch, Dechêne, Demers, Denis, Dewar, Dion, Douglas, Dumas, Elderkin, Eyre Fauteux, Follwell, Fontaine, Garland, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Sudbury), Gauthier (Lapointe), Gauthier (Portneuf), Gillis, Gingras, Goode, Gosselin, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Harris (Grey-Bruce), Harrison, Hartt, Healy, Hellyer, Helme, Henderson, Henry, Herridge, Hetland, Hosking, Howe, Huffman, Hunter, James, Jeffery, Jones, Kent, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Knight, Knowles, Lafontaine, Laing, Langlois (Berthier-Maskinongé), Langlois (Gaspé), Lapalme, Lapointe, Larson, Léger, Lesage, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacInnis, MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, Macnaughton, McCann, McCulloch, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McWilliam, Major, Maltais, Matthews, Mitchell, Murray (Oxford), Murray (Cariboo), Mutch, Nixon, Noseworthy, Picard, Pouliot, Prudham, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Ottawa-Est), Riley, Roberge, Robertson, Rooney, St-Laurent, Sinnott, Smith Queens-Shelburne), Smith (Moose-Mountain), Stewart (Yorkton), Stewart (Winnipeg-Nord), Stick, Stuart (Charlotte), Thatcher, Thomson, Tremblay, Viau, Ward, Warren, Weaver, Weir, Whiteside, Wright—141.

NON:

Messieurs

Adamson, Aylesworth, Balcer, Beyerstein, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Cardiff, Casselman, Catherwood, Charlton, Church, Courtemanche, Coyle, Cruickshank, Diefenbaker, Drew, Fleming, Fraser, Fulford, Fulton, Gagnon, Gibson (Comox-Alberni), Green, Harkness, Harris (Danforth), Higgins, Hodgson, Homuth, Lennard, Low, McGregor, McLure, Murphy, Poulin, Quelch, Robinson, Rowe, Shaw, Smith (Calgary-Ouest), Thomas, Tustin, Wylie—45.

M. Knight, appuyé par M. Noseworthy, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait étudier les moyens d'accroître et de répartir également les avantages de l'instruction au pays en octroyant une aide financière aux provinces à cette fin.

M. Smith (Calgary-Ouest) formule l'objection que la motion proposée entraîne la dépense de deniers publics et est irrégulière.

M. l'Orateur décide que l'objection n'est pas fondée.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: L'honorable député de Calgary-Ouest (M. Smith) a invoqué l'application du Règlement relativement à la question de savoir si la motion proposée par l'honorable député de Saskatoon (M. Knight) est régulière. Il a dit qu'elle était irrégulière en vertu de la raison même pour laquelle j'ai déclaré irrecevable la motion de l'honorable député de Broadview (M. Church). Ces deux motions me semblent comporter une différence. Celle que j'ai déclaré irrégulière aurait constitué, si elle avait été adoptée, un ordre direct de la Chambre, un ordre auquel le Gouvernement aurait été tenu de donner suite et qui aurait entraîné une dépense d'argent.

La motion que propose l'honorable député de Saskatoon ne constituera pas, si elle est adoptée, un ordre direct de la Chambre en vertu duquel le Gouvernement serait tenu d'agir en conséquence; elle nécessitera tout simplement une étude de la question de la part du Gouvernement. Je crois qu'il existe une différence entre les deux motions et je dois déclarer régulière la motion de l'honorable député de Saskatoon.

Et comme un débat s'élève et se poursuit sur ladite motion;

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 20 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Cinq pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 66 (E du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*".

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le septième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu ainsi qu'il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Clifford Willis Collins, de Montréal, P.Q., époux de Jane Rebecca Niles Collins.

De Thelma Blanche Collins Geick, de Montréal, P.Q., épouse de Frederick William Geick.

D'Elizabeth Maud Gwendolen Tobi Hearns, demeurant présentement aux Pays-Bas, épouse de Jack Runchey Hearns, de Montréal, P.Q.

De Lyla Almina Wharry Johnston, de Montréal, P.Q., épouse de William Malcolm Johnston.

De Louis Kasper, de Verdun, P.Q., époux de Juliana Thot Kasper.

De Roma Leduc, de St-Lambert, P.Q., époux de Marie-Jeanne Latour Leduc.

De Joseph-Wilfred Melanson, de Montréal, P.Q., époux de Viola Eleanor Kathleen Smith Melanson.

De William Campbell James Meredith, de Montréal, P.Q., époux de Marie-Berthe-Louis-Françoise Martin Meredith.

De Marjorie Helen Glass Nixon, de Montréal, P.Q., épouse de George Pheasant Nixon.

De Margaret Mahajahla Aitken Schoch, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse de Peter John Schoch, de Chicoutimi, P.Q.

De Gladys Goldstein Shaer, de Montréal, P.Q., épouse de Harry Shaer.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'application de la Partie II de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, pour l'année financière terminée le 31 mars 1949. Statuts du Canada de 1944, chapitre 39, article 26.

Sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que la Chambre, lorsqu'elle s'ajournera demain, demeure ajournée à lundi prochain, à quatre heures et demie de l'après-midi.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. St-Laurent: Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi.

Très Gracieux Souverain,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblés en parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure formulée ainsi qu'il suit:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) quant à la modification de la constitution du Canada.

Considérant que le Sénat et la Chambre des communes du Canada, assemblés en parlement, ont présenté une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure pour l'établissement des dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté le Roi, sur l'avis et avec l'assentiment des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

1. L'article quatre-vingt-onze de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est modifié par la désignation de la catégorie 1 comme catégorie 1A et par l'insertion, immédiatement avant cette catégorie, de la catégorie 1 suivante:

"1. La modification, de temps à autre, de la constitution du Canada, sauf en ce qui concerne les matières rentrant dans les catégories de sujets que la présente loi attribue exclusivement aux législatures des provinces, ou en ce qui concerne les droits ou privilèges accordés ou garantis, par la présente loi ou par toute autre loi constitutionnelle, à la législature ou au gouvernement d'une province, ou à quelque catégorie de personnes en matière d'écoles, ou en ce qui regarde l'emploi de l'anglais ou du français."

2. La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique du Nord britannique (Nº 2) (1949). Les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1949) et la présente loi peuvent être cités ensembles sous le titre: Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1949).

Et sur la motion proposée, en amendement, par M. Knowles:

Que la résolution soit modifiée en y insérant, immédiatement après le mot "français" à la huitième ligne du bas de la résolution, les mots suivants:

"ou en ce qui regarde la prescription de l'article vingt de la présente loi portant que le parlement du Canada tiendra au moins une session chaque année, ou en ce qui regarde la prescription de l'article cinquante de la présente loi, que la durée de chaque chambre des communes sera limitée à cinq années."

Et la discussion se poursuivant;

M. Garson, appuyé par M. Gregg, propose en sous-amendement:

Que l'amendement proposé à la résolution soit modifié en retranchant les mots "la prescription de l'article vingt de la présente loi" et en les remplaçant par le mot "les prescriptions", et en retranchant les mots "ou en ce qui regarde la prescription de l'article cinquante de la présente loi" et en les remplaçant par le mot "et", et en ajoutant à la fin de l'amendement à la suite des mots "cinq années" les mots suivants:

"depuis le jour du rapport des brefs ordonnant l'élection de cette chambre; toutefois, le parlement du Canada peut prolonger la durée d'une chambre des communes en temps de guerre, d'invasion ou d'insurrection, réelles ou appréhendées, si les votes de plus du tiers des membres de ladite chambre ne s'opposent pas à cette prolongation."

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat, sur motion de M. Gillis, est ajourné à plus tard aujourd'hui.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les dispositions de l'article 28 du Règlement concernant le comité des voies et moyens soient suspendues pour aujourd'hui.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens;

M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné, sur motion de M. Rowe.

Avec la permission de la Chambre, M. Abbott, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Appendice au Budget de 1949-1950.

La Chambre reprend le débat ajourné sur le projet de motion de M. St-Laurent tendant à présenter une adresse à Sa Majesté le roi concernant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, relativement à la modification de la constitution du Canada, et sur la proposition d'amendement de M. Knowles, et sur le projet de sous-amendement de M. Garson.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. MacInnis.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 21 OCTOBRE 1949

Prière.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 67 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Milne Ward".

Bill n° 68 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzie Brogden Hibberd".

Bill n° 69 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Jeffery Burn".

Bill n° 70 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes McIntosh McKillop McBride".

Bill n° 71 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Audrey Beauclerk Quinlan".

Bill n° 72 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Blanche Collins Geick".

Bill n° 73 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thora Beckingham Lock".

Bill n° 74 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh William Lloyd".

Bill n° 75 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Linda Emilia Wilen Robitaille".

Bill n° 76 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brina Paskin Warshaw".

Bill n° 77 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Hanusiak".

Bill n° 78 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Loretta Waugh O'Dell".

Bill n° 79 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rita Plante Boyer".

Bill nº 80 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Waxman Sherman".

Bill nº 81 (P-2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Cohen Kaminsky".

Bill nº 82 (Q-2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Marion Lesnichuk Krushelniski, autrement connue sous le nom de Annie Marion Lesnichuk Krush".

Bill nº 83 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Smart Birmingham".

Bill nº 84 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Sandberg Goldbloom, autrement connue sous le nom de Anna Sandberg Gold".

Bill nº 85 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Frances Harper Morrison".

Bill nº 86 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delphis Brousseau".

Bill nº 87 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys McCarrick Bonnemer".

Bill nº 88 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Beverly Corry Cohen".

Bill nº 89 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Zinman".

Bill nº 90 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Lillian Gargan Thomson".

Bill nº 91 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Piekos Rynski".

Bill nº 92 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Chryssolor".

Bill nº 93 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Ruth Serokey Smith".

Bill nº 94 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Belanger Skaife".

Bill nº 95 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Maud Gwendolen Tobi Hearns".

Bill nº 96 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Muriel Keith Gray".

Bill nº 97 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurel Jeanne MacGregor Thomson".

Bill nº 98 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Sara Hamilton Warlund".

Bill nº 99 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Duncalf Birchenough".

Bill nº 100 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Fox Corbett".

Bill nº 101 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard William Henry Wark".

Bill nº 102 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Dorothy Richards Turner".

Bill nº 103 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janey Beryl MacPhail Shuttleworth".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce et sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quatorzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 20 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De John Elliot Cumming de Hull, P.Q., époux de Dorian Graham Cumming. —M. *Weir.*

De Sonia Eagle Davies, demeurant présentement à Vancouver, C.B., épouse de Charles Frederick Davies, de Westmount, P.Q.—M. *Weir.*

De James Samuel Hatton d'Outremont, P.Q., époux de Pearl Nixon Hatton, demeurant présentement à Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Marion Leonard Ryan de Bromptonville, P.Q., époux d'Anne Swain Ryan, demeurant présentement à Sherbrooke, P.Q.—M. *Weir.*

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le quinzième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné la pétition suivante, présentée le 20 octobre, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées:

De John Joseph Connolly, d'Ottawa (Ontario), et autres, demandant l'adoption d'une loi en vue de constituer en corporation *Alberta Natural Gas Company.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le huitième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu ainsi qu'il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De John Galbraith Edison, de Toronto, Ontario, et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Prairie Pipe Lines Limited*, ou, dans l'alternative, *Prairie Transmission Lines Limited.*

De John Joseph Connolly, d'Ottawa, Ontario, et autres, demandant l'adoption d'une loi constituant en corporation *Alberta Natural Gas Company.*

De *The British and Foreign Bible Society in Canada and Newfoundland*, demandant l'adoption d'une loi changeant son nom en celui de *The British and Foreign Bible Society in Canada.*

M. Côté (*Verdun-La Salle*), adjoint parlementaire au ministre du Travail, dépose sur le bureau,—Rapport du directeur de la formation professionnelle pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (version française).

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. St-Laurent, il est résolu,—Que les dispositions de l'article 28 du Règlement concernant le comité des voies et moyens soient suspendues pour aujourd'hui.

Le bill suivant émané du Sénat, est lu une première fois, et sa deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 66 (E- du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*".—M. *Maybank.*

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et comme la question est mise en délibération;

M. Rowe, appuyé par M. Harris (*Danforth*), propose en amendement: Que tous les mots de la question après le mot "Que" soient supprimés et remplacés par les suivants:

"la Chambre regrette que le Gouvernement ait négligé de prendre des mesures efficaces en vue de prévenir le fléchissement actuel de notre commerce avec les pays de la zone du sterling et elle est d'avis que le Gouvernement devrait examiner l'opportunité d'inviter les nations du Commonwealth à une conférence qui aurait lieu dans un avenir rapproché et dont l'objet serait l'élaboration de plans visant le maintien et l'accroissement des débouchés traditionnels dont dépendent dans une très large mesure l'embauchage et l'expasion économique du Canada."

Et la discussion se poursuivant;

M. Thatcher, appuyé par M. Knowles, propose en sous-amendement: Que l'amendement soit modifié en y retranchant tous les mots après le mot "devrait" et en les remplaçant par les mots suivants:

"songer immédiatement à réduire le tarif douanier pour favoriser l'accroissement de nos importations en provenance du Royaume-Uni et des autres pays de la zone du sterling".

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Weir.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 12, Loi instituant la Société canadienne des télécommunications transmarines;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills publics)

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fulton: Que le Bill nº 10, Loi modifiant le Code criminel (Représentation de crimes), soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

545	Administration—Loi sur les terres destinées aux anciens combattants; établissement de soldats et établissement de familles britanniques .. .. $	4,447,443 00
546	Pour pourvoir à l'entretien de propriétés, Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses concernant des projets de génie et de recherches ainsi que des frais d'organisation qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; impôts, assurance et entretien de services d'utilité publique—Auparavant compris dans le crédit visant l'application de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants	152,000 00
547	Pour rembourser le gouvernement anglais des pertes subies dans la réalisation du projet d'établissement de 3,000 familles britanniques, entente conclue le 20 août 1924, et dans l'établissement de 500 familles britanniques au Nouveau-Brunswick, entente du 4 août 1927 et du 27 août 1935	25,000 00
548	Pour pourvoir aux paiements d'octrois aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes avec les gouvernements provinciaux sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (modifiée par l'arrêté en conseil C.P. 2122 du 13 avril 1945) et aux paiements d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales conformément à une entente conclue avec le ministre des Mines et des Ressources, sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée (C.P. 1550 du 18 avril 1946)	2,536,000 00
549	Pour pourvoir au paiement d'octrois aux anciens combattants de race indienne établis sur des terres des réserves indiennes en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (modifiée par l'arrêté en conseil C.P. 2122 du 13 avril 1945)	600,000 00

550 Pour pourvoir, quant à la dette due au directeur de l'établissement de soldats par un colon en vertu de la Loi d'établissement de soldats, relativement à une propriété en la possession de ce colon, dont le titre est détenu par le directeur, à une réduction selon un montant qui abaissera cette dette à un montant conforme à la capacité productive de la propriété et à la faculté de ce colon d'acquitter sa dette envers le directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil 150,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à lundi prochain à quatre heures trente minutes de l'après-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le 20 octobre 1949.

N° 27

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 24 OCTOBRE 1949

Quatre heures trente minutes de l'après-midi.

PRIÈRE.

Treize pétitions sont déposées sur le bureau.

M. St-Laurent, appuyé par M. Drew, propose,—Que le discours du pandit Jawaharlal Nehru, premier ministre de l'Inde, prononcé devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes, en la salle des Communes, le lundi 24 octobre 1949, soit inséré dans les *Débats* de la Chambre des communes et fasse partie des dossiers permanents du Parlement.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de nouvelle correspondance entre le premier ministre du Canada et les premiers ministres de Saskatchewan et de Québec relativement à la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vue de permettre la modification de la constitution du Canada par le Parlement canadien (versions anglaise et française).

M. Garson, membres du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949:—Copie de toutes lettres, datées depuis le 1er septembre 1949, reçues par le ministre de la Justice et provenant de la commission doctrinale et sociale de la *United Church of Canada,* de toute autre Église nationale ou d'autres groupements, relativement à la loterie d'État dont l'un des gouvernements provinciaux a annoncé l'institution, ainsi que copie de la réponse du ministre de la Justice à chacune de ces lettres.

M. Claxton, membre du conseil privé du roi, pour M. Martin, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur l'administration des pensions de vieillesse et des pensions de cécité pour l'année terminée le 31 mars 1949, en vertu des dispositions de la loi des pensions de vieillesse, chapitre 156, S.R.C. et de ses modifications (version française).

M. Lapointe, membre du conseil privé du roi, pour M. Rinfret, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 12 octobre 1949:—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 34/2231, daté du 3 novembre 1923, concernant la nomination de secrétaires dans la division de l'administration du ministère des Postes à partir du 1er avril 1923.

M. Gregg, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949:—Copie de tous les règlements édictés en vertu de la loi et (ou) de toutes les décisions de la commission chargée de l'application ou de l'interprétation de la loi, relativement à l'application de l'évaluation des ressources, prévue par la loi sur les allocations aux anciens combattants, aux valeurs disponibles détenues par les requérants d'allocations.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 3 octobre 1949:—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan, du 1er juillet 1944 au 30 juillet 1949, relativement à la route transcanadienne.

M. Maybank, adjoint parlementaire au ministre des Mines et des Ressources, dépose sur le bureau,—Copie d'un règlement établi par l'arrêté en conseil C.P. 4965, approuvé le 30 septembre 1949, en vertu des dispositions de la loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, chapitre 16, Statuts du Canada de 1932-1933.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 17 au 22 octobre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et de ses modifications.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose sur le bureau,—Rapport sur le fonctionnement de l'Annexe III de la loi d'urgence sur la conservation des devises, pour la période du 31 décembre 1948 au 30 juin 1949, en vertu du chapitre 7, article 9 des Statuts du Canada de 1947-1948.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Deuxième rapport annuel sur le fonctionnement des Annexes I et II de la loi d'urgence sur la conservation des devises pour l'année financière terminée le 31 mars 1949. Statuts du Canada de 1947-1948, chapitre 7, article 9.

M. MacNaught, adjoint parlementaire au ministre des Pêcheries, dépose sur le bureau,—Rapport annuel de l'Office des prix des produits de la pêche pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (version française).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 67 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Milne Ward".—M. *Winkler.*

Bill nº 68 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzie Brogden Hibberd".—M. *Winkler.*

Bill nº 69 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Jeffery Burn".—M. *Winkler.*

Bill nº 70 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes McIntosh McKillop McBride".—M. *Winkler.*

Bill nº 71 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Audrey Beauclerk Quinlan".—M. *Winkler.*

Bill nº 72 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Blanche Collins Geick".—M. *Winkler.*

Bill nº 73 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thora Beckingham Lock".—M. *Winkler.*

Bill nº 74 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh William Llyod".—M. *Winkler.*

Bill nº 75 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Linda Emilia Wilen Robitaille".—M. *Winkler.*

Bill nº 76 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brina Paskin Warshaw".—M. *Winkler.*

Bill nº 77 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Hanusiak".—M. *Winkler.*

Bill nº 78 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Loretta Waugh O'Dell".—M. *Winkler.*

Bill nº 79 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rita Plante Boyer".—M. *Winkler.*

Bill nº 80 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Waxman Sherman".—M. *Winkler.*

Bill nº 81 (P-2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Cohen Kaminsky".—M. *Winkler.*

Bill nº 82 (Q-2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Marion Lesnichuk Krushelniski, autrement connue sous le nom de Annie Marion Lesnichuk Krush".—M. *Winkler.*

Bill nº 83 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Smart Birmingham".—M. *Winkler.*

Bill nº 84 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Sandberg Goldbloom, autrement connue sous le nom de Anna Sandberg Gold".—M. *Winkler.*

Bill nº 85 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Frances Harper Morrison".—M. *Winkler.*

Bill nº 86 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delphis Brousseau".—M. *Winkler.*

Bill nº 87 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys McCarrick Bonnemer".—M. *Winkler.*

Bill nº 88 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Beverly Corry Cohen".—M *Winkler.*

Bill nº 89 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Zinman". M. *Winkler*.

Bill nº 90 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Lillian Gargan Thomson".—M. *Winkler*.

Bill nº 91 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Piekos Rynski".—M. *Winkler*.

Bill nº 92 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Chryssolor".—M. *Winkler*.

Bill nº 93 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Ruth Serokey Smith".—M. *Winkler*.

Bill nº 94 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Bélanger Skaife".—M. *Winkler*.

Bill nº 95 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Maud Gwendolen Tobi Hearns".—M. *Winkler*.

Bill nº 96 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Muriel Keith Gray".—M. *Winkler*.

Bill nº 97 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurel Jeanne MacGregor Thomson".—M. *Winkler*.

Bill nº 98 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Sara Hamilton Warlund".—M. *Winkler*.

Bill nº 99 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Duncalf Birchenough".—M. *Winkler*.

Bill nº 100 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Fox Corbett".—M. *Winkler*.

Bill nº 101 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard William Henry Wark".—M. *Winkler*.

Bill nº 102 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Dorothy Richards Turner".—M. *Winkler*.

Bill nº 103 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janey Beryl MacPhail Shuttleworth".—M. *Winkler*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Ross (*Souris*)—1. Le gouvernement fédéral a-t-il acheté un immeuble devant servir de bureau de poste à Killarney (Manitoba)? Dans le cas de l'affirmative, quand?

2. Quel en a été le prix d'achat?

3. Le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes a-t-il payé loyer après avoir acheté cet immeuble?

4. Dans le cas de l'affirmative, à qui?

5. Quel montant et pendant combien de temps?

Par M. Noseworthy—1. Quel est le propriétaire des terrains sur lesquels s'élève le groupe d'habitations destinées au personnel de l'aviation à Trenton et quelle est l'étendue globale de ces terrains?

2. Sous les auspices de qui l'initiative a-t-elle été lancée et qui s'occupe actuellement de l'entreprise?

3. Combien d'habitations y ont été construites et quel est le total prévu dans l'entreprise?

4. A quels entrepreneurs a été adjugé le contrat de construction de Middleton-Park?

5. Quel a été le coût de construction par unité de logement et quel a été le coût total de l'entreprise?

6. A quels entrepreneurs a été adjugée la deuxième entreprise de construction et pour combien de logements?

7. Quel en est le coût de construction par unité de logement?

8. Quels architectes ont préparé les plans du premier projet (Middleton-Park)?

9. Quels architectes ont préparé les plans du deuxième projet?

10 Quel a été le coût total des frais d'aménagement du premier projet et quels sont les détails de ces frais?

11. Qui a financé le projet de Middleton-Park et quel a été le coût total de l'entreprise, y compris le coût des terrains, des logements et des aménagements.

12. Quel est le taux d'intérêt sur les sommes qui ont servi à la construction de ce projet?

13. Qui finance les derniers travaux et à quel taux d'intérêt?

14 Quelle est l'échelle des loyers à l'égard des diverses catégories du personnel de l'aviation de Middleton-Park?

15. La location de ces logements constitue-t-elle une entreprise rentable?

16. Ces loyers sont-ils subventionnés de quelque façon? Dans le cas de l'affirmative, dans quelle mesure et par qui?

Par M. Higgins—1. De quels édifices publics de la province de Terre-Neuve le gouvernement fédéral a-t-il pris possession et où sont-ils situés?

2. Quelle est la valeur de chacun de ces édifices?

3. Quels édifices le gouvernement fédéral loue-t-il de la province, dans Terre-Neuve, où sont situés ces immeubles et quel loyer paie-t-il pour chacun de ces édifices?

4. Quels autres édifices dans la province de Terre-Neuve le gouvernement fédéral a-t-il loués?

5. Quels sont les propriétaires de ces édifices, quel en est le loyer et quel ministère ou quel particulier occupe ces immeubles?

6. Le gouvernement fédéral a-t-il acheté des édifices dans Terre-Neuve?

7. Dans le cas de l'affirmative, quel a été le prix d'achat de ces immeubles, où sont-ils situés et quel ministère ou quel particulier occupe chacun de ces édifices?

M. Winters propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de modifier la Loi nationale de 1944 sur l'habitation et, notamment, afin de décréter que le lotissement à des fins d'habitation et la construction de projets d'habitations destinées à la vente ou à la location, en vertu d'accords prévoyant que le coût, en capital, et les frais de mise en œuvre desdits projets seront partagés dans la proportion de soixante-quinze pour cent par le gouvernement fédéral et dans la proportion de vingt-cinq pour cent par les gouvernements provinciaux, soient entrepris conjointement par lesdits gouvernements; et, en outre, afin d'autoriser l'octroi, aux propriétaires éventuels de maisons, de prêts additionnels aux prêts conjoints de base prévus par la loi et dont les montants ne dépasseront pas le sixième desdits prêts de base; afin d'autoriser une augmentation des prêts qui peuvent être garantis à des fins d'amélioration de maisons et d'agrandissement de maisons aux termes de la loi, et afin d'augmenter le montant global actuellement autorisé à l'égard des prêts et des pertes sous le régime de la Partie I de la loi, les sommes affectées auxdites fins devant provenir du Fonds du revenu consolidé.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Rowe et sur la proposition de sous-amendement de M. Thatcher.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Adamson.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

TRANSPORTS

A—Ministère

Application de la loi des transports

454 Commission des Transports—Administration, entretien et fonctionnement $610,880 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 28

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 25 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 104 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Cohen".

Bill nº 105 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Lindy Angel Katzman".

Bill nº 106 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Latora Glendening Joncas".

Bill nº 107 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Nerenberg Anger".

Bill nº 108 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Teweson Paul Bero".

Bill nº 109 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Ross Erskine".

Bill nº 110 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Mathilda Seymour Oswald".

Bill nº 111 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Bennett Gagnon".

Bill nº 112 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Rudolph Holzberg".

Bill nº 113 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Elizabeth Moore Bowen".

Bill nº 114 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Bouchard Pappini".

Bill nº 115 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nana Rosenberg Taube".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le seizième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, préentées le 24 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Marie-Anne-Alice Lalonde Campey, épouse d'Albert William Richard Campey, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Daisy Muriel Smallcombe Devaney, demeurant présentement à St-Laurent, P.Q., épouse d'Henry Léo Devaney, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Roland Gour, de Montréal, P.Q., époux de Marie-Louise Mouffe Gour.—M. *Weir.*

D'Allan Gowans, de Montréal, P.Q., époux d'Evelyn Ruth Elliott Gowans.—M. *Weir.*

De Romuald-Joseph-Jean Lamoureux, autrement connu sous le nom de Larue, de Montréal, P.Q., époux de Sally Hurst Lamoureux, autrement connue sous le nom de Larue.—M. *Weir.*

De Norah Helen Jarrett McCaffrey, de St-Laurent, P.Q., épouse de Hugh Anthony John McCaffrey, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Sadye Gasn Blidner, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique, épouse de Charles Lewis Blidner, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Mabel Pearl Speirs Lazor, épouse de Maurice Lazor, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Pete Mykytiuk, autrement connu sous le nom de Petro Mykietiuk, de Montréal, P.Q., époux de Sofia Ostofzczuk, autrement connue sous le nom de Mykietiuk, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Weir.*

De Phyllis Ann England McNab, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Robert McNab, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

D'Effie Irene Collier Newman, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de William Thomas Newman, de Verdun, P.Q.—M. *Weir.*

De Charles George Storey, de Montréal, époux d'Elizabeth Hope Griffith Storey, demeurant présentement aux États-Unis d'Amérique.—M. *Weir.*

De Marie-Lucille-Giselle Roy Veilleux, demeurant présentement à Beauceville, P.Q., épouse d'Adrien Veilleux, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 octobre 1949,—État indiquant:—1. La régie des loyers est-elle en vigueur actuellement?

2. Les maisons appartenant *a*) à des particuliers, *b*) à des sociétés commerciales, *c*) à des compagnies fiduciaires, *d*) à la Société centrale d'hypothèques et de logements, *e*) à des compagnies de l'État, sont-elles assujetties à la régie des loyers?

3. La Société centrale d'hypothèques et de logement, à Toronto ou dans toute autre ville, a-t-elle augmenté ses loyers au cours des six mois écoulés?

4. Dans le cas de l'affirmative, l'autorisation a-t-elle été demandée et accordée?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 13 octobre 1949,—État indiquant:—Au cours des six mois terminés le 30 septembre 1949, quelles ont été les recettes provenant *a*) de la douane, *b*) de l'accise, *c*) d'autres sources, dans Terre-Neuve?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949.—État indiquant:—Le gouvernement de Québec reçoit-il des subventions ou une aide financière quelconque du gouvernement fédéral?

2. Quels ministères fédéraux accordent une telle assistance?
3. Que représente cette aide financière à l'égard de 1948?

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Rowe et la proposition de sous-amendement de M. Thatcher.

Et la discussion se poursuivant de nouveau.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 66 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*", est appelé et reste au Feuilleton.

Les bills suivants sont, l'un après l'autre, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 67 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Milne Ward".

Bill nº 68 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzie Brogden Hibberd".

Bill nº 69 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Jeffery Burn".

Bill nº 70 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes McIntosh McKillop McBride".

Bill nº 71 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Audrey Beauclerk Quinlan".

Bill nº 72 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Blanche Collins Geick".

Bill nº 73 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thora Beckingham Lock".

Bill nº 74 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh William Lloyd".

Bill nº 75 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Linda Emilia Wilen Robitaille".

Bill nº 76 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brina Paskin Warshaw".

Bill nº 77 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Hanusiak".

Bill nº 78 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Loretta Waugh O'Dell".

Bill nº 79 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rita Plante Boyer".

Bill nº 80 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Waxman Sherman".

Bill nº 81 (P-2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Cohen Kaminsky".

Bill nº 82 (Q-2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Marion Lesnichuk Krushelniski, autrement connue sous le nom de Annie Marion Lesnichuk Krush".

Bill nº 83 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Smart Birmingham".

Bill nº 84 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Sandberg Goldbloom, autrement connue sous le nom de Anna Sandberg Gold".

Bill nº 85 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Frances Harper Morrison".

Bill nº 86 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delphis Brousseau".

Bill nº 87 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys McCarrick Bonnemer".

Bill nº 88 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Beverly Corry Cohen".

Bill nº 89 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Zinman".

Bill nº 90 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Lillian Gargan Thomson".

Bill nº 91 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Piekos Rynski".

Bill nº 92 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Chryssolor".

Bill nº 93 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Ruth Serokey Smith".

Bill nº 94 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Belanger Skaife".

Bill nº 95 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Maud Gwendolen Tobi Hearns".

Bill nº 96 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Muriel Keith Gray".

Bill nº 97 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurel Jeanne MacGregor Thomson".

Bill nº 98 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Sara Hamilton Warlund".

Bill nº 99 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Duncalf Birchenough".

Bill nº 100 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Fox Corbett".

Bill nº 101 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard William Henry Wark".

Bill nº 102 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Dorothy Richards Turner".

Bill nº 103 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janey Beryl MacPhail Shuttleworth".

(Bills publics)

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 60, Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail (Exécution);

M. Gillis, appuyé par M. Knowles, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et une discussion s'élevant:

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Rowe et la proposition de sous-amendement de M. Thatcher.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Maltais.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 26 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Sept pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 116 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The British and Foreign Bible Society in Canada and Newfoundland*".

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu ainsi qu'il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Margaret Adeline Bodley Cabana, de Montréal, P.Q., épouse de Louis-Joseph Cabana.

De Sonia Eagle Davies, demeurant présentement à Vancouver, C.B., épouse de Charles Frederick Davies, de Westmount, P.Q.

D'Allan Gowans, de Montréal, P.Q., époux d'Evelyn Ruth Elliott Gowans.

De James Samuel Hatton, d'Outremont, P.Q., époux de Pearl Nixon Hatton.

De Norah Helen Jarrett McCaffrey, de St-Laurent, P.Q., épouse de Hugh Anthony John McCaffrey.

De Marion Leonard Ryan, de Bromptonville, P.Q., époux d'Anne Swain Ryan.

De Kathleen Zawitkoska Symianick, de Montréal, P.Q., épouse de George Symianick.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le nom de M. Follwell soit substitué à celui de M. Bennett sur la liste des membres du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le nom de M. Hellyer soit substitué à celui de M. McLean (*Huron-Perth*) sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Knowles, appuyé par M. Coldwell, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 117, Loi prévoyant la dissolution du mariage pour des personnes domiciliées dans les provinces de Québec et de Terre-Neuve, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 104 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Cohen".—M. *Winkler.*

Bill n° 105 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Lindy Angel Katzman".—M. *Winkler.*

Bill n° 106 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Latora Glendening Joncas".—M. *Winkler.*

Bill n° 107 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Nerenberg Anger".—M. *Winkler*

Bill n° 108 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Teweson Paul Bero".—M. *Winkler.*

Bill n° 109 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Ross Erskine".—M. *Winkler.*

Bill n° 110 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Mathilda Seymour Oswald".—M. *Winkler.*

Bill n° 111 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Bennett Gagnon".—M. *Winkler.*

Bill n° 112 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Rudolph Holzberg".—M. *Winkler.*

Bill n° 113 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Elizabeth Moore Bowen".—M. *Winkler.*

Bill n° 114 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Bouchard Pappini".—M. *Winkler.*

Bill n° 115 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nana Rosenberg Taube".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Browne (*St-Jean-Ouest*)—Depuis le 1er avril 1949, quelles mesures ont été prises par le gouvernement fédéral en vue de recueillir et de répandre des renseignements d'ordre statistique et scientifique sur les ressources naturelles et l'économie de Terre-Neuve?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Hatfield—1. Au cours de 1939, a-t-on acheté un terrain à Plaster-Rock (Nouveau-Brunswick) afin d'y faire construire un bureau de poste?

2. Au cours de 1939, a-t-on demandé des plans, devis et soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Plaster-Rock?

3. Dans le cas de l'affirmative, pourquoi n'a-t-on pas construit ce bureau de poste?

4. Quelles ont été les recettes du bureau de poste de Plaster-Rock en 1939?

5. Quelles ont été les recettes du bureau de poste de Plaster-Rock en 1948?

6. Au cours de l'année écoulée, a-t-on pris une décision au sujet de la construction dudit bureau de poste?

Par M. Herridge—1. Combien de dollars américains ont été affectés au paiement des films importés des États-Unis au Canada en 1947, 1948 et 1949?

2. L'industrie du film aux États-Unis a-t-elle offert de rendre certains services au Canada par suite de l'importation continu et libre de films au Canada?

3. Dans le cas de l'affirmative, en quoi ont consisté ces services et quelle est leur valeur estimative pour le Canada?

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Church—1. Quelles sont les attributions de la Commission des Transports relativement aux tarifs de transport des marchandises et des voyageurs?

2. Possède-t-elle la compétence exclusive à l'égard desdits tarifs?

3. Dans le cas de l'affirmative, *a*) pourquoi a-t-on nommé une commission composée de professeurs et d'un juge pour étudier ces questions, *b*) quelle compétence possède cette commission à l'égard des tarifs de transport des marchandises et des voyageurs?

4. Combien coûte au pays cette commission royale?

5. En quelle année a-t-on accordé à la Commission des Chemins de fer, maintenant appelée Commission des Transports, la compétence en matière de tarifs de téléphone et de messagerie?

M. Chevrier, ministre des Transports, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Shaw—1. Quelle a été, jusqu'à ce jour, la contribution financière totale du Canada à l'égard de l'Organisation internationale pour les réfugiés?

2. Quels sont les délégués canadiens auprès de ladite Organisation?

3. Les frais de déplacement et autres dépenses connexes des personnes déplacées désirant élire domicile au Canada sont-ils soldés à même les fonds de l'Organisation?

4. Combien de personnes déplacées ayant élu domicile au Canada ont fait solder en entier par ladite Organisation leurs frais de déplacement et autres dépenses connexes?

5. Combien ont fait solder une partie de leurs dépenses?

6. Des Canadiens qui se sont portés garants de personnes déplacées ont-ils obtenu le remboursement total ou partiel des dépenses subies pour faire venir ces personnes au Canada?

7. Quelle ligne de conduite générale l'Organisation internationale pour les réfugiés suit-elle pour décider quelles personnes déplacées doivent recevoir l'aide financière qui leur permettra d'entrer au Canada?

Par M. Shaw—1. En vertu des règlements actuels de l'immigration, quels renseignements accepte-t-on comme preuve qu'un ressortissant allemand n'adhérait pas à la doctrine nazie?

2. A-t-on admis au Canada, à titre d'immigrants, des ressortissants d'Allemagne qui avaient servi dans l'armée allemande au cours de la seconde guerre mondiale?

3. A-t-on admis au Canada, à titre d'immigrants, des personnes autres que des ressortissants d'Allemagne qui avaient servi dans l'armée allemande au cours de la seconde guerre mondiale?

Avec la permission de la Chambre, M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

CRÉDITS PROVISOIRES

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $114,516,603.83, soit le douzième du montant de chacun des divers articles à voter, à l'exception des articles 43, 419 et 452, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1950, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement; une somme n'excédant pas $5,012,437.50, soit les trois cinquièmes du montant de l'article 559 à voter, énuméré dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1950; une somme n'excédant pas $2,446,984.33, soit le douzième du montant des divers articles à voter, à l'exception de l'article 681, énumérés dans le budget supplémentaire (Terre-Neuve); une somme n'excédant pas $5,876,758.33, soit le douzième du montant des divers articles à voter, énumérés dans le nouveau budget supplémentaire, et une somme n'excédant pas $2,302,500, soit les neuf douzièmes du montant des articles 779 et 935 à voter énumérés dans le nouveau budget supplémentaire, présenté à la Chambre des communes, à la session actuelle du Parlement, soient attribuées à Sa Majesté, en acompte, pour l'année financière expirant le 31 mars 1950.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission de la Chambre, M. Abbott propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

Résolu,—Que, pour faire face aux crédits alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière expirant le 31 mars 1950, les sommes suivantes soient attribuées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada:

1. La somme de $114,516,603.83, soit le douzième du montant de chacun des articles, à l'exception des articles 43, 419 et 452, énumérés dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1950;
2. La somme de $5,012,437.50, soit les trois douzièmes de montant de l'article 559, énuméré dans le budget principal de l'année financière expirant le 31 mars 1950;
3. La somme de $2,446,984.33, soit le douzième du montant de chacun des articles, à l'exception de l'article 681, énumérés dans le budget supplémentaire (Terre-Neuve) de l'année financière expirant le 31 mars 1950;
4. La somme de $5,876,758.33, soit le douzième du montant de chacun des articles énumérés dans le nouveau budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1950; et
5. La somme de $2,302,500.00, soit les neuf douzièmes des articles 779 et 935 du nouveau budget supplémentaire de l'année financière expirant le 31 mars 1950.

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Abbott, alors, obtient la permission de présenter le Bill nº 118, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, on devrait étudier immédiatement l'à-propos de présenter un bill ou une déclaration des droits en vue d'assurer, entre autres droits:

1. La liberté de religion, la liberté de parole, la liberté de la presse et des institutions parlementaires;
2. Que l'*habeas corpus* ne puisse être abrogé ou suspendu que par le Parlement;

3. Qu'aucune personne ne soit privée de sa liberté ou de ses biens sans le recours régulier à la justice ni, en aucun cas, à la suite d'un arrêté en conseil;

4. Qu'aucun tribunal ou aucune commission n'ait le pouvoir d'obliger qui que ce soit à rendre témoignage si on lui refuse les services d'un avocat ou d'autres garanties constitutionnelles;

Et que, à titre de démarches préliminaires, le ministre de la Justice soumette à la Cour suprême du Canada, afin d'obtenir son avis, la question de savoir dans quelle mesure les libertés fondamentales de religion, de parole et de presse et le maintien des droits constitutionnels de l'individu relèvent de la compétence fédérale ou de la compétence provinciale.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Il convient de signaler que le présent projet de résolution peut être irrégulier pour les mêmes raisons que dans le cas des projets de résolution antérieurement proposés par l'honorable député de Vancouver-Est (M. MacInnis) et l'honorable député de Broadview (M. Church). La première partie du projet de résolution renferme ces mots: "...on devrait étudier immédiatement l'à-propos de présenter un bill ou une déclaration des droits..."

Bien entendu, cela ne constitue pas une directive à l'adresse du Gouvernement. Toutefois, je prie les honorables députés de se reporter au dernier paragraphe de la résolution. Les mots "La Chambre est d'avis qu'on devrait étudier immédiatement l'à-propos de" ne visent ni ne régissent le dernier paragraphe de la motion, lequel stipule sans condition que, à titre de démarches préliminaires, le ministre de la Justice devrait soumettre une certaine question à la Cour suprême du Canada. Il s'agit d'un ordre direct intimé au Gouvernement et dont l'exécution comporte certaine dépense des deniers publics. J'incline à croire que la première partie de la résolution est conforme au Règlement, mais à mon avis la dernière partie est irrégulière. Or, si une partie quelconque d'une résolution est irrecevable, la résolution tout entière est irrégulière.

A moins qu'on ne désire faire des commentaires, je déclarerai dès maintenant la résolution irrégulière.

M. Gagnon, appuyé par M. Poulin, propose,—Que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait mettre à l'étude la question d'instituer, au cours de la présente session, un comité spécial en vue d'étudier l'à-propos d'accorder aux Canadiens-français la proportion et la qualité des emplois auxquels ils ont droit dans le service civil.

Et une discussion s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 30

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 27 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Huit pétitions sont déposées sur le bureau.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 119 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Prairie Transmission Lines Limited*".

Bill n° 120 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la constitution en corporation des associations qui tiennent registre des animaux pur sang".

Bill n° 121 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile de Mers Asheim".

Bill n° 122 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Harding Lewin".

Bill n° 123 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Webster Elliott".

Bill n° 124 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Wilma Drysdale Warnecke".

Bill n° 125 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Rabinovitch Friedgut, autrement connue sous le nom de Ruby Rabinovitch Freygood".

Bill n° 126 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Carmen Mitchell James".

Bill n° 127 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Birenbaum Abrams".

Bill n° 128 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Elsie Mills Johnson".

Bill n° 129 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ewen Stewart".

Bill nº 130—(K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cecilia Helliwell Glassco".

Bill nº 131 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Netty Malca Stillman Shugar".

Bill nº 132 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tessie Charow Hersh".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-septième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 26 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Velma Elizabeth Buchanan Lowson, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse de Melfort Lowson, de Westmount, P.Q.—M. *Weir.*

De Hattie May Dawson Wood, demeurant présentement aux Mille Isles, P.Q., épouse d'Henry George Wood, de Lachute, P.Q.—M. *Weir.*

De Dorothy Margaret May Harris McCormick, demeurant présentement à Verdun, P.Q., épouse d'Edward Charles Thomas McCormick, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Marie-Yvonne Bouchard O'Rourke, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Wilson O'Rourke, de St-Norbert, P.Q.—M. *Weir.*

De Catherine C. Goodrow Rogers, épouse d'Emmett Rogers, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

De Blanche-Irène-Aurore Schryer Batryn, épouse de Dennis Batryn, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

D'Alison Hamilton Brown Weldon, épouse de Richard Dale Weldon, de Montréal, P.Q.—M. *Weir.*

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 27 octobre 1949.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, jeudi, le 27 octobre, à cinq heures quarante cinq minutes de l'après-midi, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre humble serviteur.

Le secrétaire adjoint du Gouverneur général,
J. F. DELAUTE.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Quarante-neuvième rapport annuel de la Commission du district fédéral et relevé des recettes et des dépenses de ladite commission pour l'année financière terminée le 31 mars 1948. Statuts du Canada de 1926-1927, chapitre 55, paragraphes 15 et 16, et leurs modifications (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 octobre 1949,—État indiquant:—1. Au cours de 1939, a-t-on acheté un terrain à Plaster-Rock (Nouveau-Brunswick) afin d'y faire construire un bureau de poste?

2. Au cours de 1939, a-t-on demandé des plans, devis et soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Plaster-Rock?

3. Dans le cas de l'affirmative, pourquoi n'a-t-on pas construit ce bureau de poste?

4. Quelles ont été les recettes du bureau de poste de Plaster-Rock en 1939?

5. Quelles ont été les recettes du bureau de poste de Plaster-Rock en 1948?

6. Au cours de l'année écoulée, a-t-on pris une décision au sujet de la construction dudit bureau de poste?

Le bill suivant, émané du Sénat ,est lu une première fois, et sa deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 116 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The British and Foreign Bible Society in Canada and Newfoundland*".—M. *Fleming.*

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*)—1. Combien y avait-il de livres de beurre dans les entrepôts au Canada, le 1er octobre 1949 ou à une date plus récente?

2. A ladite date, combien de livres de beurre le gouvernement y possédait-il et combien la livre avait coûté ce beurre?

3. A ladite date, *a*) quel montant global, *b*) quel montant par livre, le gouvernement avait-il déboursés en frais d'entreposage?

4. Tous frais compris, quel est le coût actuel, par livre, du beurre que possède le gouvernement dans les entrepôts?

5. Quels engagements le gouvernement a-t-il contractés pour la vente de ses réserves de beurre?

6. Avec qui, et pour quel prix la livre, le gouvernement a-t-il conclu de tels engagements?

Par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*)—1. Combien y avait-il de poudre de lait dans les entrepôts du Canada, le 1er octobre 1949 ou à une date plus récente?

2. A ladite date, combien de livres de poudre de lait le gouvernement y possédait-il et combien la livre avait coûté cette poudre de lait?

3. A ladite date, *a*) quel montant global, *b*) quel montant par livre, le gouvernement avait-il déboursés en frais d'entreposage?

4. Tous frais compris, quel est le coût actuel, par livre, de la poudre de lait que possède le gouvernement dans les entrepôts?

5. Quels engagements le gouvernement a-t-il contractés pour la vente de ses réserves de poudre de lait?

6. Avec qui, et pour quel prix la livre, le gouvernement a-t-il conclu de tels engagements?

Par M. Stewart (*Winnipeg-Nord*)—1. Combien y avait-il de livres de fromage dans les entrepôts du Canada, le 1er octobre 1949 ou à une date plus récente?

2. A ladite date, combien de livres de fromage le gouvernement y possédait-il et combien la livre ce fromage avait-il coûté?

3. A ladite date, *a*) quel montant global, *b*) quel montant par livre, le gouvernement avait-il déboursés en frais d'entreposage?

4. Tous frais compris, quel est le coût actuel, par livre, du fromage que possède le gouvernement dans les entrepôts?

5. Quels engagements le gouvernement a-t-il contractés pour la vente de ses réserves de fromage?

6. Avec qui, et pour quel prix la livre, le gouvernement a-t-il conclu de tels engagements?

Par M. Fraser—1. Dans quels pays le Canada est-il représenté *a*) par un haut commissaire, *b*) par un ambassadeur, *c*) par un chargé d'affaires?

2. Quel est le titulaire de chaque poste et combien lui a-t-on versé, à l'égard de l'année terminée le 31 mars 1949, *a*) en traitement, *b*) en frais de subsistance et de représentation, *c*) en frais de déplacement?

3. Dans quelles capitales du Commonwealth ou de pays étrangers le gouvernement a-t-il acheté une résidence pour ses représentants et, dans chaque cas, quel a été le montant versé?

4. A-t-on fait des transformations aux résidences ci-haut mentionnées? Dans le cas de l'affirmative, quel a été, dans chaque cas, le coût total de ces transformations?

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur le projet de motion de M. St-Laurent tendant à présenter une adresse à Sa Majesté le roi concernant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, 1867, relativement à la modification de la constitution du Canada, sur la proposition d'amendement de M. Knowles, et le projet de sous-amendement de M. Garson.

Et la discussion se poursuivant de nouveau.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill nº 118, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, qui exprime le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle du Sénat.

En conséquence M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat; et une fois de retour;

M. l'Orateur rapporte que Son Honneur le très honorable député du Gouverneur général a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:

Loi modifiant la Loi de la cour de l'Échiquier.

Loi modifiant la Loi du ministère de la Justice.

Et qu'il s'est alors adressé à Son Honneur le très honorable député de Son Excellence le Gouverneur général dans les termes suivants:

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté les subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950.

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner".

Et que la sanction royale de ce bill a été proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill".

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. St-Laurent: Qu'une humble adresse soit présentée à Sa Majesté le Roi dans les termes suivants:

A Sa Très Excellente Majesté le Roi.

Très Gracieux Souverain,

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Votre Majesté, les Communes du Canada, assemblés en parlement, nous adressons humblement à Votre Majesté pour lui demander de daigner faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure formulée ainsi qu'il suit:

Loi modifiant l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) quant à la modification de la constitution du Canada.

Considérant que le Sénat et la Chambre des communes du Canada, assemblés en parlement, ont présenté une adresse à Sa Majesté, lui demandant de daigner faire soumettre au parlement du Royaume-Uni une mesure pour l'établissement des dispositions ci-après énoncées;

A ces causes, Sa Très Excellente Majesté le Roi, sur l'avis et avec l'assentiment des Lords spirituels et temporels et des Communes, réunis en session du présent parlement, et sur l'autorité de celui-ci, décrète:

1. L'article quatre-vingt-onze de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) est modifié par la désignation de la catégorie 1 comme catégorie 1A et par l'insertion, immédiatement avant cette catégorie, de la catégorie 1 suivante:

"1. La modification, de temps à autre, de la constitution du Canada, sauf en ce qui concerne les matières rentrant dans les catégories de sujets que la présente loi attribue exclusivement aux législatures des provinces, ou en ce qui concerne les droits ou privilèges accordés ou garantis, par la présente loi ou par toute autre loi constitutionnelle, à la législature ou au gouvernement d'une province, ou à quelque catégorie de personnes en matière d'écoles, ou en ce qui regarde l'emploi de l'anglais ou du français."

2. La présente loi peut être citée sous le titre: Acte de l'Amérique du Nord britannique N° 2 (1949). Les Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1949) et la présente loi peuvent être cités ensemble sous le titre: Actes de l'Amérique du Nord britannique (1867-1949).

Et sur la motion proposée, en amendement, par M. Knowles:

Que la résolution soit modifiée en y insérant, immédiatement après le mot "français" à la huitième ligne du bas de la résolution, les mots suivants:

"ou en ce qui regarde la prescription de l'article vingt de la présente loi portant que le parlement du Canada tiendra au moins une session chaque année, ou en ce qui regarde la prescription de l'article cinquante de la présente loi, que la durée de chaque chambre des communes sera limitée à cinq années."

Et sur la motion proposée, en sous-amendement, par M. Garson:

Que l'amendement proposé à la résolution soit modifié en retranchant les mots "la prescription de l'article vingt de la présente loi" et en les remplaçant par le mot "les prescriptions", et en retranchant les mots "ou en ce qui concerne la prescription de l'article cinquante de la présente loi" et en les remplaçant par le mot "et", et en ajoutant à la fin de l'amendement à la suite des mots "cinq années" les mots suivants:

"depuis le jour du rapport des brefs ordonnant l'élection de cette chambre; toutefois, le parlement du Canada peut prolonger la durée d'une chambre des communes en temps de guerre, d'invasion ou d'insurrection, réelles ou appréhendées, si les votes de plus du tiers des membres de ladite chambre ne s'opposent pas à cette prolongation."

Et après plus ample discussion, ledit projet de sous-amendement, mis aux voix, est agréé.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, ainsi modifiée, est mise aux voix, et elle est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,
Argue,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Bennett,
Bertrand,
Beyerstein,
Blackmore,
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradley,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Cannon,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Coldwell,
Corry,
Côté (Verdun-LaSalle),
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Elderkin,
Eudes,
Fair,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gibson (Comox-Alberni),
Gillis,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henry,
Herridge,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
Jeffery,
Johnston,
Jones,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Knight,
Knowles,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapalme,
Lapointe,
Larson,
Léger,
Lesage,
Little,
Low,
Macdonald (Edmonton-Est),

MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, Macnaughton, McCann, McCubbin, McCulloch, McCusker, McIlraith, McIvor, McWilliam, Major, Maltais, Martin, Mayhew, Murray (Oxford), Mutch, Nixon, Noseworthy, Picard, Pinard, Pouliot, Power, Proudfoot, Prudham, Quelch, Ratelle, Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Richard (Ottawa-Est), Riley, Rinfret, Roberge, Robinson, Rochefort, St-Laurent, Shaw, Simmons, Sinclair, Smith (Queens-Shelburne), Stewart (Winnipeg-Nord), Stick, Stuart (Charlotte), Thatcher, Thomas, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Warren, Weaver, Weir, Welbourn, Whitman, Winkler, Wood, Wylie—147.

NON:

Messieurs

Adamson, Balcer, Black (Cumberland), Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Casselman, Catherwood, Church, Drew, Fleming, Fraser, Graydon, Green, Harkness, Higgins, Hodgson, Lennard, McGregor, McLure, Murphy, Pearkes, Rowe, Smith (Calgary-Ouest), Tustin, White (Hastings-Peterborough), White (Middlesex-Est)—27.

Et comme on met en délibération la motion principale, ainsi modifiée;

M. Fleming, appuyé par M. Balcer, propose en amendement:—

Que ladite proposition de résolution soit modifiée en retranchant tous les mots à la suite du premier mot "Que" et en les remplaçant par les suivants:

"la Chambre est d'avis:

1. Qu'une humble adresse devrait être présentée à Sa Majesté le roi pour demander que Sa Majesté daigne faire soumettre au Parlement du Royaume-Uni une mesure pourvoyant à un amendement à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) relativement à la modification de la constitution du Canada par le Parlement canadien.

2. Que, comme condition préalable à la présentation d'une telle adresse, l'objet et la nature de l'amendement sollicité devraient faire l'objet d'une conférence des gouvernements fédéral et provinciaux et de son approbation subséquente par le Parlement du Canada."

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Adamson, Balcer, Beyerstein, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Casselman, Catherwood, Church, Drew, Fair, Fleming, Fraser, Gagnon, Graydon, Green, Harkness, Higgins, Hodgson, Johnston, Lennard, Low, McGregor, McLure, Murphy, Pearkes, Poulin, Quelch, Rowe, Shaw, Smith (Calgary-Ouest), Thomas, Tustin, White (Hastings-Peterborough), White (Middlesex-Est), Wylie—38.

NON:

Messieurs

Anderson,
Argue,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Bennett,
Bertrand,
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradley,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Cannon,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Coldwell,
Corry,
Côté (Verdun-LaSalle),
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Elderkin,
Eudes,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gibson (Comox-Alberni),
Gillis,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henry,
Herridge,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
Jeffery,
Jones,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Knight,
Knowles,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapalme,
Lapointe,
Larson,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Maltais,
Martin,
Mayhew,
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Noseworthy,
Picard,
Pinard,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Rochefort,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Smith (Queens-Shelburne),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thatcher,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
Whitman,
Winkler,
Wood—137.

M. Smith (*Calgary-Ouest*), ayant demandé, au cours du scrutin, l'application du Règlement, parce qu'un honorable député n'était pas à la Chambre au moment où la question a été mise aux voix et qu'en conséquence son vote ne devrait pas être inscrit:

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

Je veux parler d'abord de l'appel au Règlement par l'honorable député de Calgary-Ouest (M. Smith). Voici ce que dit le commentaire nº 67 de *Beauchesne*, 2e édition. "Si, à la mise aux voix par l'Orateur, un membre n'est pas présent à la Chambre, son vote ne peut être inscrit."

Je suis content que le député de Calgary-Ouest ait attiré mon attention là-dessus car je n'ai pas vu entrer le député après la mise aux voix. Les honorables députés comprendront qu'il est difficile pour l'Orateur, quand il donne

lecture d'une résolution, de voir quels sont ceux qui entrent à la Chambre après qu'il a commencé cette lecture. Mais je signale ce commentaire à tous les membres et je les prie de bien prendre note que le député qui désire voter doit être présent à la Chambre dès les premiers mots de la question mise aux voix. Voir les *Débats* de la Chambre des comunes, 1891, page 4457. Je n'ai pas rendu ma décision alors à cause du commentaire nº 84 de *Beauchesne,* 2e édition, qui se lit ainsi: "Lorsqu'on lui a signalé une infraction au Règlement pendant la mise aux voix, l'Orateur a décidé que la mise aux voix devait se continuer et il a réglé la question une fois la mise aux voix terminée."

Et comme le débat se continue sur la motion principale, ainsi modifiée;

M. Blackmore, appuyé par M. Low, propose en amendement: "Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude de ladite résolution."

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

L'honorable député de Lethbridge (M. Blackmore), appuyé par le député de Peace-River (M. Low), propose un amendement portant que l'Orateur quitte le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour étudier ce projet de résolution. Le Règlement ne renferme aucune disposition qui autorise la Chambre à se former en comité plénier pour étudier un projet de résolution de cette nature. J'invite la Chambre à lire l'article 48 du Règlement et le commentaire 394, de *Beauchesne,* 2e édition. A mon avis, la motion n'a pas la nature d'un amendement: voir *Beauchesne,* 3e édition, commentaire 375. La proposition d'amendement est donc irrecevable, et j'en décide ainsi.

Et comme on met de nouveau en délibération la question principale, ainsi modifiée;

M. Church, appuyé par M. Hodgson, propose en amendement:—Que la résolution ne soit pas adoptée.

M. l'Orateur déclare l'amendement irrecevable parce qu'il constitue une motion absolument négative.

Et après plus ample discussion, la motion principale, ainsi modifiée, est mise aux voix, et elle est agréée, au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Anderson,
Argue,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Bennett,
Bertrand,
Blue,
Boisvert,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradley,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Carter,
Cavers,
Chevrier,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Coldwell,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-LaSalle),
Cruickshank,
Dechêne,
Decore,
Denis,
Dewar,
Dickey,
Dumas,
Elderkin,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf).

George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gibson (Comox-Alberni),
Gillis,
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Henry,
Herridge,
Hetland,
Hosking,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
Jeffery,
Jones,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Knight,
Knowles,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapalme,
Lapointe,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McWilliam,
Major,
Maltais,
Murray (Oxford),
Mutch,
Noseworthy,
Picard,
Pinard,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Rochefort,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Smith (Queens-Shelburne),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thatcher,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weaver,
Weir,
Welbourn,
Whitman,
Winkler,
Wood—133.

NON:

Messieurs

Adamson,
Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Casselman,
Catherwood,
Church,
Drew,
Fair,
Fleming,
Fraser,
Gagnon,
Graydon,
Green,
Harkness,
Higgins,
Hodgson,
Johnston,
Lennard,
Low,
McGregor,
McLure,
Murphy,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Rowe,
Shaw,
Smith (Calgary-Ouest),
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wylie—38.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures vingt minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 28 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 133 (A-4 du Sénat) intitulé: "Loi concernant l'apposition d'une marque de commerce nationale sur les marchandises et leur désignation".

Bill nº 134 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cicely Manley Sampson".

Bill nº 135 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Paquette".

Bill nº 136 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Simon-Adélard Barrette".

Bill nº 137 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Daisy Steer Catto".

Bill nº 138 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwen Pollock Harris".

Bill nº 139 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Eagle Davies".

Bill nº 140 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyne Louis Steinwold".

Bill nº 141 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gilbert Speak".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre la preuve, etc., recueillie devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce sur lesquelles sont fondés les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Le greffier de la Chambre dépose sur le bureau le dix-huitième rapport du greffier des pétitions, exposant qu'il a examiné les pétitions suivantes, présentées le 27 octobre, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et constate que toutes les prescriptions de l'article 68 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Betty Borman Archambault, demeurant présentement en Angleterre, épouse de Guy-Victor Archambault, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Mavis Barker Billingham, épouse de James Walter Billingham, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

De Mary Thomson Cadieux, demeurant présentement en Écosse, épouse d'Adélard Cadieux, de Montréal, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Albert George, de Montréal, P.Q., époux de M. Jeannette-Marcelle Vincent George, demeurant présentement à Sorel, P.Q.—M. *Winkler.*

D'Olivia Mary Tipping Morris, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Rene Morris, de Rimouski, P.Q.—M. *Winkler.*

De David Walker Mitchell, de Dorval, P.Q., époux de Josephine Johnston Mitchell.—M. *Winkler.*

De Gisèle St-Laurent Therrien, demeurant présentement à Montréal, P.Q., épouse de Léopold Therrien, dont l'adresse actuelle est inconnue.—M. *Winkler.*

De Leslie Ernest Tulett, de Montréal, P.Q., époux de Louise-Marie-Anne Colette Aubé Tulett, demeurant présentement à Sillery, P.Q.—M. *Winkler.*

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, les bills de divorce sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 119 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Prairie Transmission Lines Limited*".—M. *Robinson* (Simcoe) pour M. *Benidickson.*

Bill nº 120 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la constitution en corporation des associations qui tiennent registre des animaux pur sang".—M. *Fournier* pour M. *Gardiner.*

Bill nº 121 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile de Mers Asheim".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 122 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Harding Lewin".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 123 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Webster Elliott".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 124 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Wilma Drysdale Warnecke".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 125 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Rabinovitch Friedgut, autrement connue sous le nom de Ruby Rabinovitch Freygood. —M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 126 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Carmen Mitchell James".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 127 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Birenbaum Abrams".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 128 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Elsie Mills Johnson".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 129 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ewen Stewart".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 130 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cecilia Helliwell Glassco".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler.*

Bill nº 131 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Netty Malca Stillman Shugar".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler*.

Bill nº 132 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tessie Charow Hersh".—M. *Applewhaite* pour M. *Winkler*.

M. St-Laurent propose,—Que, le mercredi 2 novembre prochain, et chaque mercredi subséquent, jusqu'à la fin de la session, les avis de motions du Gouvernement et les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, sauf la présentation des bills, les questions des députés et les avis de motions portant production de documents.

Et une discussion s'élevant;

M. Knowles, appuyé par M. Noseworthy, propose en amendement: Que la motion soit modifiée en y insérant, immédiatement après les mots "le 2 novembre prochain", les mots suivants:

"nonobstant les dispositions de l'article 15 du Règlement, les bills et ordres publics aient la priorité sur les avis de motions, et que le mercredi 9 novembre..."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, sur division.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Avec la permission de la Chambre, il est fait appel de l'ordre tendant à deuxième lecture du Bill nº 116 (Y-3 du Sénat), intitulé: "Loi concernant *The British and Foreign Bible Society in Canada and Newfoundland*";

M. Fleming, appuyé par M. McClure, propose alors,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 66 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*";

M. Maybank, appuyé par M. McIvor, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et une discussion s'élevant;

L'heure réservée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude des *Mesures du Gouvernement.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 63, Loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines;

M. Mayhew propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la marine et des pêcheries.*

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

TRANSPORTS

A—Ministère

453	Administration	$836,737 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 32

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 31 OCTOBRE 1949

PRIÈRE.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de nouvelle correspondance entre le premier ministre du Canada et les premiers ministres des diverses provinces canadiennes relativement à la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vue de permettre la modification de la constitution du Canada par le Parlement canadien (versions anglaise et française).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949:—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés entre le ministre des Travaux publics ou tout autre membre du gouvernement et toute autre personne, entre le 1er janvier 1948 et le 30 juin 1949, relativement à l'acquisition par le gouvernement d'un emplacement pour un bureau de poste à White-Rock (Colombie-Britannique).

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 octobre 1949;—État indiquant:—1. Le gouvernement fédéral a-t-il acheté un immeuble devant servir de bureau de poste à Killarney (Manitoba)? Dans le cas de l'affirmative, quand?

2. Quel en a été le prix d'achat?

3. Le gouvernement fédéral ou l'un de ses organismes a-t-il payé loyer après avoir acheté cet immeuble?

4. Dans le cas de l'affirmative, à qui?

5. Quel montant et pendant combien de temps?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose sur le bureau,—Copie de règlements établis en vertu de la loi du ministère des Affaires des anciens combattants (versions anglaise et française).

Et aussi,—Copie de règlements (Codification) établis par la Commission du Fonds de bienfaisance de l'armée, en vertu de l'article 12 de la loi de 1947 sur le Fonds de bienfaisance de l'armée (versions anglaise et française).

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada et rapport de l'Auditeur général pour l'année financière terminée le 31 mars 1949. Statuts du Canada de 1931, chapitre 27, article 38(4), et article 50.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, les bills de divorce sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 133 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'apposition d'une marque de commerce nationale sur les marchandises et leur désignation exacte". —M. *Howe*.

Bill nº 134 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cicely Manley Sampson".—M. *Winkler*.

Bill nº 135 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Paquette".—M. *Winkler*.

Bill nº 136 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Simon-Adélard Barrette".—M. *Winkler*.

Bill nº 137 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Daisy Steer Catto".—M. *Winkler*.

Bill nº 138 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwen Pollock Harris".—M. *Winkler*.

Bill nº 139 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Eagle Davies".—M. *Winkler*.

Bill nº 140 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyne Louis Steinwold".—M. *Winkler*.

Bill nº 141 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gilbert Speak".—M. *Winkler*.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Noseworthy—Le gouvernement étudiera-t-il la question d'établir un bureau de poste pour desservir soit le village de Forest Hill soit le township de York ou les deux à la fois?

Les adresses suivantes sont votées à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:

Par M. Argue—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, ententes ou autres documents échangés entre le gouvernement fédéral et les provinces d'Alberta et de la Saskatchewan, depuis le 1er janvier 1944, relativement aux entreprises d'irrigation dans ces provinces.

Par M. Argue—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous les arrêtés en conseil adoptés depuis le 1er janvier 1944 établissant la ligne de conduite du gouvernement à l'égard des entreprises d'irrigation en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Par M. Noseworthy—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés du 1er janvier 1946 au 25 octobre 1949 entre le bureau du ministre des Postes et des particuliers et des groupements de Forest Hill et du township de York, concernant l'établissement d'un bureau de poste à Forest Hill et (ou) dans le township de York.

M. Howe propose,—Qu'un comité soit institué afin d'étudier le fonctionnement de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; que ledit comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages, selon qu'il l'ordonnera, et à présenter un rapport de temps à autre; que ledit comité se compose de Messieurs Bourget, Breithaupt, Brooks, Coldwell, Gibson (*Comox-Alberni*), Green, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Low, McCusker, McIlraith, Murphy, Pinard, Stuart (*Charlotte*) et Winkler.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue d'autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à émettre des valeurs, dont le principal ne doit pas excéder $19,766,890, afin de procurer les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses d'établissement effectuées ou les dettes de capital contractées pendant l'année civile 1949; d'autoriser le gouverneur en conseil à garantir le principal et les intérêts des valeurs que la compagnie peut émettre pour la fin susdite; d'autoriser l'octroi à ladite compagnie de prêts temporaires garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder $19,766,890, afin de permettre à ladite compagnie de couvrir ces dépenses et cette dette; de permettre d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau national et d'autoriser le ministre des Finances à mettre à la disposition de la Compagnie nationale ou des Lignes aériennes Trans-Canada les sommes qui seront nécessaires pour leur permettre de solder les dépenses d'exploitation et de revenu si, à l'occasion, avant le 1er avril 1950, les revenus disponibles du réseau ferroviaire national ou des Lignes aériennes Trans-Canada et de leurs filiales, respectivement, ne suffisent pas à solder ces dépenses. Toutefois, toutes ces sommes devront être remboursées au ministre à même le revenu annuel des compagnies bénéficiaires dans la mesure où ces revenus sont suffisants, toute insuffisance de revenus devant être comblée au moyen de crédits subséquemment votés par le Parlement.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or quant à la manière de calculer le montant de l'assistance qui peut être versée aux exploitants de mines d'or selon les prescriptions de la loi; et, en outre, d'autoriser le gouverneur

en conseil à prescrire, par règlement, à l'égard d'une mine produisant des concentrés d'or durant une période et ne produisant des lingots provenant desdits concentrés que durant une autre période, l'époque où l'or sera censé avoir été produit et la manière d'en calculer les frais de production.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Chevrier, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de décréter l'acquisition, par le gouvernement du Canada, de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata et de stipuler que le ministre des Finances peut, à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé du Canada, payer tous montants, n'excédant pas au total quatre cent quatre-vingt mille dollars, qui sont exigibles en vertu des conditions d'un contrat conclu le quatorzième jour d'octobre 1949, entre Sa Majesté le Roi, du chef du Canada, et la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, aux époques et de la manière y prévues.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Chevrier, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin d'autoriser le gouverneur en conseil à accorder à la province de la Colombie-Britannique une subvention de quinze mille dollars par mille, pour au plus quatre-vingt douze milles et sept dixièmes, en vue de la construction d'une ligne de chemin de fer entre Quesnel et Prince-George, dans la province de la Colombie-Britannique.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

A l'apel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et une discussion s'élevant;

M. Knowles, appuyé par M. Knight, propose en amendement:—

Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les suivants:

"la Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait envisager la présentation d'une mesure législative tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu en vue de permettre aux contribuables de déduire les cotisations syndicales de leur revenu avant de calculer le chiffre de leur revenu imposable."

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. MacInnis.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier afin d'étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, etc.,

M. Winters propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de modifier la Loi nationale de 1944 sur l'habitation et, notamment, afin de décréter que le lotissement à des fins d'habitation et la construction de projets d'habitations destinées à la vente ou à la location, en vertu d'ententes prévoyant que le coût, en capital, et les frais de mise en œuvre desdits projets seront partagés, dans la proportion de soixante-quinze pour cent par le gouvernement fédéral et dans la proportion de vingt-cinq pour cent par les gouvernements provinciaux, soient entrepris conjointement par lesdits gouvernements; et, en outre, afin d'autoriser l'octroi, aux propriétaires éventuels de maisons, de prêts additionnels aux prêts conjoints de base prévus par la loi dont les montants ne dépasseront pas le sixième desdits prêts de base; afin d'autoriser une augmentation des prêts qui peuvent être garantis à des fins d'amélioration de maisons et d'agrandissement de maisons aux termes de la loi, et afin d'augmenter le montant global actuellement autorisé à l'égard des prêts et des pertes sous le régime de la Partie I de la loi, les sommes affectées auxdites fins devant provenir du Fonds du revenu consolidé.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Winters, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 142, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 1er NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le dixième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu comme suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant, chacune, l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Blanche-Irène-Aurore Schryer Batryn, de Montréal, P.Q., épouse de Dennis Batryn.

D'Odette-Thérèse Gabard Coupal, de Montréal, P.Q., épouse de Maurice-Joseph-René Coupal.

D'Ella Maxine Shover Logan, de Waterloo, P.Q., épouse de Roy Hiram Logan.

De Nancy Doria Evan-Wong Meade, demeurant présentement à Toronto, Ontario, épouse de Cecil Francis Meade, de Coaticook, P.Q.

De Marilyn Ruth Cohen Novak, de Montréal, P.Q., épouse de Hyman Novak.

De John Albert Roberts, d'Outremont, P.Q., époux de Mary Walker Roberts.

De Leslie Ernest Tulett, de Montréal, P.Q., époux de Louise Marie-Anne Colette Aube Tulett.

De Gladys Harriet Hassall Thom, de Verdun, P.Q., épouse d'Allen George Thom.

D'Alison Hamilton Brown Weldon, de Montréal, P.Q., épouse de Richard Dale Weldon.

M. Claxton, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie d'un rapport de la commission (M. Rollo Mainguy, président, et MM. L.-C. Audette et L. W. Brockington, commissaires) nommée afin d'enquêter sur certains incidents survenus à bord des navires *Magnificent, Athabaskan* et *Crescent* et sur certaines autres questions intéressant la Marine royale canadienne.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 24 au 29 octobre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et de ses modifications.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949,—État indiquant:—1. Depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à ce jour, quelle quantité d'or le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes, a-t-il achetée, au cours de chaque mois, des mines d'or du Canada?

2. Depuis le 1er janvier 1948, quelle somme a été versée, au cours de chaque mois, aux compagnies de mines d'or en vertu des dispositions de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or?

3. Depuis le 1er janvier 1947 jusqu'à ce jour, quelle quantité d'or le gouvernement fédéral, ou l'un de ses organismes, a-t-il achetée, au cours de chaque mois, de la *McIntyre Porcupine Mines Limited*?

4. Depuis le 1er janvier 1948, quelle somme a été versée, au cours de chaque mois, à la *McIntyre Porcupine Mines Limited* en vertu des dispositions de la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or?

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Rowe et la proposition de sous-amendement de M. Thatcher.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(*Bills privés*)

Les ordres tendant à la deuxième lecture des bills de divorce nos 104 à 115 inclusivement sont appelés à tour de rôle et restent au Feuilleton.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill no 119 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Prairie Transmission Lines Limited*";

M. Benidickson, appuyé par M. MacLean (*Cap Breton-Nord* et *Victoria*), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et une discussion s'élevant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Rowe et la proposition de sous-amendement de M. Thatcher.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Knight.

La Chambre, alors, s'ajourne à 10 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. White (*Middlesex-Est*)—1. Quelles ont été, au cours de 1947 et 1948, les dépenses globales relatives *a*) au Collège militaire royal, *b*) au Collège de Royal-Roads?

2. Quelles ont été les dépenses au titre: *a*) des soldes et allocations de l'état-major et du personnel militaire, *b*) des traitements du personnel civil, *c*) des fournitures de tout genre et de toute catégorie, avec leurs détails, *d*) des services, y compris les services publics, *e*) de l'entretien, *f*) de toutes les autres dépenses non mentionnées ci-dessus?

3. Combien y avait-il d'employés civils dans chaque collège au cours de chacune desdites années?

4. Combien y avait-il de militaires parmi le personnel et les employés permanents de chaque collège au cours de chacune desdites années?

Par M. Argue—1. Quelles coalitions ou quelles prétendues coalitions ont fait l'objet d'un rapport du commissaire au ministre de la Justice, sous le régime de la loi des enquêtes sur les coalitions, depuis 1935?

2. Quelles sociétés faisaient partie de chacune de ces coalitions ou prétendues coalitions?

3. Contre quelles sociétés a-t-on intenté des poursuites?

4. Contre quelles sociétés a-t-on eu gain de cause?

5. Quelles peines a-t-on imposées dans chaque cause?

Par M. Winkler—1. Combien d'offices et de commissions relèvent de la compétence fédérale?

2. Combien y a-t-il de fonctionnaires au sein de chacun de ces offices et de chacune de ces commissions?

3. Combien y sont employés à service continu et combien à service intermittent?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Pearkes—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, correspondance et dossiers relatifs à la demande de naturalisation ainsi qu'à l'octroi, le 28 février 1944, d'un certificat de naturalisation au lieutenant-colonel A. G. Wygard.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, sur la proposition d'amendement de M. Rowe et la proposition de sous-amendement de M. Thatcher.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Jones.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est résolu,—Que les dispositions de l'article 28 du Règlement concernant le comité des voies et moyens soient suspendues jusqu'à ce qu'on ait disposé du débat sur la motion proposée par M. Abbott, le jeudi 20 octobre, portant que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens et de tous amendements à ladite motion.

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 3 NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du directeur général des élections le certificat et la déclaration d'élection du député suivant:

M. J.-Eugène Lefrançois, dans le district électoral de Laurier.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du septième jour de septembre 1949 et adressé à Jean Morin, de Montréal, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député devant représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Laurier, aux lieu et place de l'honorable Ernest Bertrand, qui a accepté un poste comportant des émoluments de la Couronne, M. J.-Eugène Lefrançois, manufacturier, 5265, rue Brébeuf, appartement 3, Montréal, P.Q., a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce troisième jour de novembre 1949.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans amendement:

Bill n° 2, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre;

2. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 63 (1) (*c*) du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, ledit rapport est agréé.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le deuxième rapport du comité permanent des bills privés, dont la teneur suit:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill nº 15 (G du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à John Henniker Torrance".

Bill nº 16 (H du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Harriet Black Hambly".

Bill nº 17 (I du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reid O'Connell".

Bill nº 18 (J du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Alton Charles Bray".

Bill nº 19 (K du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Gertrude Macartney Dorken".

Bill nº 20 (L du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Louise de Forest MacAlpine".

Bill nº 21 (M du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fraser Blaiklock Stewart".

Bill nº 22 (N du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Lafond Burnham".

Bill nº 23 (O du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Annie Elizabeth Hicks Kurtzman".

Bill nº 24 (P du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Walsham Herring".

Bill nº 25 (Q du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Leta Helen Butler Waller".

Bill nº 26 (R du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Blodwyn Young Murdoch".

Bill nº 27 (S du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Tannenbaum".

Bill nº 28 (T du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Christine MacLean Robinson".

Bill nº 29 (U du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Annette Vallières Handfield".

Bill nº 30 (V du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Kouri".

Bill nº 31 (W du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Fortier".

Bill nº 32 (X du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Elizabeth Rolph".

Bill nº 33 (Y du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Dunn Landry".

Bill nº 34 (Z du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur-Joseph D'Avignon".

Bill nº 35 (A-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Gwendolyn Paul Giroux".

Bill nº 36 (B-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Maria Gabrielle de Costa Baxter".

Bill nº 37 (C-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Beattie Harrison".

Bill nº 38 (D-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Rosaline Laham Anber".

Bill nº 39 (E-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Starzynski Sztafirny".

Bill nº 40 (F-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Claire Dickison LeMieux".

Bill nº 41 (G-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ruth Brown Bailey".

Bill nº 42 (H-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Bradbury Ashton".

Bill nº 43 (I-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Harry James Seaban".

Bill nº 44 (J-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Seram Odenick".

Bill nº 45 (K-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Elizabeth Howat Brammall".

Bill nº 46 (L-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Gilmer Tempest Dawson".

Bill nº 47 (M-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Imelda Poirier Tremblay".

Bill nº 48 (O-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Paul-Émile Chales".

Bill nº 49 (P-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Mason Watson".

Bill nº 50 (Q-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Alexandra Mackenzie Mitchell".

Bill nº 51 (R-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Filion Primeau".

Bill nº 52 (S-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jean Strachan Taylor".

Bill nº 53 (T-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Kate Folley Dickenson".

Bill nº 54 (U-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald-Geoffrey Racine".

Bill nº 55 (V-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Marshall Balfry Corbin".

Bill nº 56 (W-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Colleen Ethel Thornhill Clark".

Bill nº 57 (X-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Leith Albert Anderson Baldwin".

Bill nº 58 (Y-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Martin".

Bill nº 59 (Z-1 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Emily Katerelos Stones".

Bill nº 67 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Milne Ward".

Bill nº 68 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzie Brogden Hibberd".

Bill nº 69 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Jeffery Burn".

Bill nº 70 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes McIntosh McKillop McBride".

Bill nº 71 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Audrey Beauclerk Quinlan".

Bill nº 72 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Blanche Collins Geick".

Bill nº 73 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thora Beckingham Lock".

Bill nº 74 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh William Lloyd".

Bill nº 75 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Linda Emilia Wilen Robitaille".

Bill nº 76 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brina Paskin Warshaw".

Bill nº 77 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Hanusiak".

Bill nº 78 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Loretta Waugh O'Dell".

Bill nº 79 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rita Plante Boyer".

Bill nº 80 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Waxman Sherman".

Bill nº 81 (P-2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Cohen Kaminsky".

Bill nº 82 (Q-2 du Sénat) intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Marion Lesnichuk Krushelniski, autrement connue sous le nom de Annie Marion Lesnichuk Krush".

Bill nº 83 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Smart Birmingham".

Bill nº 84 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Sandberg Goldbloom, autrement connue sous le nom de Anna Sandberg Gold".

Bill nº 85 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Frances Harper Morrison".

Bill nº 86 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delphis Brousseau".

Bill nº 87 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys McCarrick Bonnemer".

Bill nº 88 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Beverly Corry Cohen".

Bill nº 89 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Zinman".

Bill nº 90 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Lillian Gargan Thomson".

Bill nº 91 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Piekos Rynski".

Bill nº 92 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Chryssolor".

Bill nº 93 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Ruth Serokey Smith".

Bill nº 94 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Belanger Skaife".

Bill n° 95 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Maud Gwendolen Tobi Hearns".

Bill n° 96 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Muriel Keith Gray".

Bill n° 97 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurel Jeanne MacGregor Thomson".

Bill n° 98 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Sara Hamilton Warlund".

Bill n° 99 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Duncalf Birchenough".

Bill n° 100 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Fox Corbett".

Bill n° 101 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard William Henry Wark".

Bill n° 102 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Dorothy Richards Turner".

Bill n° 103 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janey Beryl MacPhail Shuttleworth".

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 26 octobre 1949,—État indiquant:—Depuis le 1er avril 1949, quelles mesures ont été prises par le gouvernement fédéral en vue de recueillir et de répandre des renseignements d'ordre statistique et scientifique sur les ressources naturelles et l'économie de Terre-Neuve?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Isnor—1. Quelle a été la proportion des frais d'exploitation par rapport aux recettes d'exploitation, à l'égard de l'ensemble des ports régis par le Conseil des ports nationaux, au cours de chaque année, de 1936 à 1948?

2. Quelle a été la proportion des frais d'exploitation par rapport aux recettes d'exploitation à l'égard de chacun des ports régis par le Conseil des ports nationaux, au cours de chaque année, de 1936 à 1948?

3. A-t-on, depuis 1938, augmenté le barême des tarifs dans l'un ou l'autre des ports nationaux?

4. Dans le cas de l'affirmative, *a*) en quelles années a-t-on relevé ces barèmes, *b*) quels ont été les relèvements, *c*) quels sont les noms des ports où il y a eu relèvement?

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Knowles—1. Depuis le 1er avril 1948, combien de contrats a passés la Corporation commerciale canadienne ou tout autre organisme du gouvernement en vue de fournir *a*) des éponges d'origine animale, *b*) des éponges synthétiques en matière cellulosique aux forces armées ou aux autres services du gouvernement?

2. A l'égard de chacun de ces marchés, quels sont le nom du fournisseur, la sorte, la dimension et la quantité des éponges fournies et quel est le prix de vente dans chaque cas?

En conformité de l'ordre spécial adopté le mercredi 2 novembre 1949, la Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et sur la motion proposée, en amendement, par M. Rowe, appuyé par M. Harris (*Danforth*): Que tous les mots de la question suivant le mot "Que" soient rayés et remplacés par les suivants:

"la Chambre regrette que le Gouvernement ait négligé de prendre des mesures efficaces en vue de prévenir le fléchissement actuel de notre commerce avec les pays de la zone du sterling et elle est d'avis que le Gouvernement devrait examiner l'opportunité d'inviter les nations du Commonwealth à tenir une conférence qui aurait lieu dans un avenir rapproché et dont l'objet serait l'élaboration de plans visant le maintien et l'accroissement des débouchés traditionnels dont dépendent dans une très large mesure l'embauchage et l'expansion économique du Canada."

Et sur la motion proposée en sous-amendement par M. Thatcher, appuyé par M. Knowles: Que l'amendement soit modifié en y retranchant tous les mots après le mot "devrait" et en les remplaçant par les mots suivants:

"songer immédiatement à réduire le tarif douanier pour l'accroissement de nos importations en provenance du Royaume-Uni et des autres pays de la zone du sterling."

Et après plus ample discussion, ladite proposition de sous-amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue,
Beyerstein,
Blackmore,
Coldwell,
Fair,
Gillis,
Herridge,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Low,
MacInnis,
Noseworthy,
Quelch,
Shaw,
Thatcher,
Thomas,
Wylie—19.

NON:

Messieurs

Abbott,
Adamson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Balcer,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Black (Cumberland),
Blair,
Blanchette,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Brooks,
Brown (Essex-Ouest),
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Cannon,
Carroll,
Carter,
Casselman,
Catherwood,
Cavers,
Charlton,
Church,
Claxton,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté (Saint-Jean-Iberville-Napierville),
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-LaSalle),
Courtemanche,
Coyle,
Croll,
Cruickshank,
Dechêne,
Denis,
Dickey,
Diefenbaker,
Dion,
Douglas,
Drew,
Dumas,
Elderkin,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Fleming,
Follwell,
Fontaine,
Fournier (Hull),
Fraser,
Fulford,
Fulton,
Gagnon,

Gardiner,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gingras,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Green,
Gregg,
Harkness,
Harris (Danforth),
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Hatfield,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Higgins,
Hodgson,
Hosking,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
James,
Jeffery,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapalme,
Lapointe,
Léger,
Lennard,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCulloch,
McGregor,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McLure,
Major,
Maltais,
Mayhew,
Murphy,
Murray (Oxford),
Mutch,
Nixon,
Pearkes,
Poulin,
Pouliot,
Power,
Proudfoot,
Prudham,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Rooney,
Ross (Souris),
Ross (Hamilton-Est),
Rowe,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Calgary-Ouest),
Stewart (Yorkton),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Thomson,
Tustin,
Valois,
Warren,
Weaver,
Welbourn,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Winkler,
Wood—169.

Et le débat se poursuivant sur la proposition d'amendement à la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Blackmore.

La Chambre, alors, s'ajourne à 10 heures 55 minutes du soir, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 4 NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du directeur général des élections les certificats et déclarations d'élection des députés suivants, savoir:

M. Marcel Monette, dans le district électoral de Mercier.

M. James M. Macdonnell, dans le district électoral de Greenwood.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du septième jour de septembre 1949 et adressé à Avila Beauchamp, de Montréal, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Mercier, aux lieu et place de l'honorable Joseph Jean, qui a accepté un poste comportant des émoluments de la Couronne, M. Marcel Monette, maître-boulanger, 28, rue Sainte-Anne, Pointe-aux-Trembles (P.Q.), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce quatrième jour de novembre 1949.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du septième jour de septembre 1949 et adressé à Thomas H. Lane, de Toronto, dans la province d'Ontario, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Greenwood, aux lieu et place de J. E. McMillin, décédé, M. James M. Macdonnell, avocat, 114 Madison Avenue, Toronto (Ontario), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce quatrième jour de novembre 1949.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 143 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation".

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copies de la correspondance échangée entre le ministre de la Justice et M. F. A. McGregor concernant la démission de ce dernier de commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions.

Et aussi,—Copies de la correspondance relative à la démission de M. I. M. MacKeigan de sous-commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Commission du service civil du Canada pour l'année civile terminée le 31 décembre 1948.

Il dépose aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 24 octobre 1949,—État indiquant:—1. Quel est le propriétaire des terrains sur lesquels s'élève le groupe d'habitations destinées au personnel de l'aviation à Trenton et quelle est l'étendue globale de ces terrains?

2. Sous les auspices de qui l'initiative a-t-elle été lancée et qui s'occupe actuellement de l'entreprise?

3. Combien d'habitations y ont été construites et quel est le total prévu dans l'entreprise?

4. A quels entrepreneurs a été adjugé le contrat de construction de Middleton-Park?

5. Quel a été le coût de construction par unité de logement et quel a été le coût total de l'entreprise?

6. A quels entrepreneurs a été adjugée la deuxième entreprise de construction et pour combien de logements?

7. Quel en est le coût de construction par unité de logement?

8. Quels architectes ont préparé les plans du premier projet (Middleton-Park)?

9. Quels architectes ont préparé les plans du deuxième projet?

10. Quel a été le coût total des frais d'aménagement du premier projet et quels sont les détails de ces frais?

11. Qui a financé le projet de Middleton-Park et quel a été le coût total de l'entreprise, y compris le coût des terrains, des logements et des aménagements.

12. Quel est le taux d'intérêt sur les sommes qui ont servi à la construction de ce projet?

13. Qui finance les derniers travaux et à quel taux d'intérêt?

14. Quelle est l'échelle des loyers à l'égard des diverses catégories du personnel de l'aviation à Middleton Park?

15. La location de ces logements constitue-t-elle une entreprise rentable?

16. Ces loyers sont-ils subventionnés de quelque façon? Dans le cas de l'affirmative, dans quelle mesure et par qui?

M. Garson présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 144, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant l'acquisition du Chemin de fer de Témiscouata.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu.—Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de décréter l'acquisition, par le gouvernement du Canada, de la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata et de stipuler que le ministre des Finances peut, à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé du Canada, payer tous montants n'excédant pas au total quatre cent quatre-vingt mille dollars, qui sont exigibles en vertu des conditions d'un contrat conclu le quatorzième jour d'octobre 1949, entre Sa Majesté le Roi, du chef du Canada, et la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, aux époques et de la manière y prévues.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 145, Loi concernant l'acquisition du Chemin de fer de Témiscouata, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant le *Pacific Great Eastern Railway.*

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu.—Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin d'autoriser le gouverneur en conseil à accorder à la province de la Colombie-Britannique une sub-

vention de quinze mille dollars par mille, pour au plus quatre-vingt-douze milles et sept dixièmes, en vue de la construction d'une ligne de chemin de fer entre Quesnel et Prince-George, dans la province de la Colombie-Britannique.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Chevrier, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 146, Loi autorisant l'octroi d'une subvention au gouvernement de la province de la Colombie-Britannique pour la construction d'un prolongement du *Pacific Great Eastern Railway,* qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Winkler propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 15 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Henniker Torrance".

Bill nº 16 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Harriet Black Hambly".

Bill nº 17 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Reid O'Connell".

Bill nº 18 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alton Charles Bray".

Bill nº 19 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Gertrude Macartney Dorken".

Bill nº 20 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise de Forest MacAlpine".

Bill nº 21 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Fraser Blaiklock Stewart".

Bill nº 22 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Lafond Burnham".

Bill nº 23 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Annie Elizabeth Hicks Kurtzman".

Bill nº 24 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Walsham Herring".

Bill nº 25 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leta Helen Butler Waller".

Bill nº 26 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Blodwyn Young Murdoch".

Bill nº 27 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Tannenbaum".

Bill nº 28 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabel Christine MacLean Robinson".

Bill nº 29 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Annette Vallières Handfield".

Bill nº 30 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nicholas Kouri".

Bill nº 31 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Fortier".

Bill nº 32 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lois Elizabeth Rolph".

Bill nº 33 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeleine Dunn Landry".

Bill nº 34 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur-Joseph D'Avignon".

Bill nº 35 (A-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Gwendolyn Paul Giroux".

Bill nº 36 (B-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Celia Maria Gabrielle de Costa Baxter".

Bill nº 37 (C-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Beattie Harrison".

Bill nº 38 (D-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rosaline Laham Anber".

Bill nº 39 (E-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Starzynski Sztafirny".

Bill nº 40 (F-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Claire Dickison LeMieux".

Bill nº 41 (G-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Ruth Brown Bailey".

Bill nº 42 (H-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Bradbury Ashton".

Bill nº 43 (I-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry James Seaban".

Bill nº 44 (J-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Julia Seram Odenick".

Bill nº 45 (K-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Elizabeth Howat Brammall".

Bill nº 46 (L-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Gilmer Tempest Dawson".

Bill nº 47 (M-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Imelda Poirier Tremblay".

Bill nº 48 (O-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Paul-Émile Chales".

Bill nº 49 (P-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Mason Watson".

Bill nº 50 (Q-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Alexandra Mackenzie Mitchell".

Bill nº 51 (R-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irène Filion Primeau".

Bill nº 52 (S-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Jean Strachan Taylor".

Bill nº 53 (T-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edna Kate Folley Dickenson".

Bill nº 54 (U-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gérald-Geoffrey Racine".

Bill nº 55 (V-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Yvonne Marshall Balfry Corbin".

Bill nº 56 (W-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Colleen Ethel Thornhill Clark".

Bill nº 57 (X-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leith Albert Anderson Baldwin".

Bill nº 58 (Y-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Martin".

Bill nº 59 (Z-1 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Emily Katerelos Stones".

Bill nº 67 (B-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Helen Milne Ward".

Bill nº 68 (C-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lizzie Brogden Hibberd".

Bill nº 69 (D-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eric Jeffery Burn".

Bill nº 70 (E-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes McIntosh McKillop McBride".

Bill nº 71 (F-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Audrey Beauclerk Quinlan".

Bill nº 72 (G-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Blanche Collins Geick".

Bill nº 73 (H-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thora Beckingham Lock".

Bill nº 74 (I-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hugh William Lloyd".

Bill nº 75 (J-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Linda Emilia Wilen Robitaille".

Bill nº 76 (K-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Brima Paskin Warshaw".

Bill nº 77 (L-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Hanusiak".

Bill nº 78 (M-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Loretta Waugh O'Dell".

Bill nº 79 (N-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Rita Plante Boyer".

Bill nº 80 (O-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Waxman Sherman".

Bill nº 81 (P-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Cohen Kaminsky".

Bill nº 82 (Q-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Marion Lesnichuk Krushelniski, autrement connue sous le nom de Annie Marion Lesnichuk Krush".

Bill nº 83 (R-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie May Smart Birmingham".

Bill nº 84 (S-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anna Sandberg Goldbloom, autrement connue sous le nom de Anna Sandberg Gold".

Bill nº 85 (T-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Frances Harper Morrison".

Bill nº 86 (U-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delphis Brousseau".

Bill nº 87 (V-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys McGarrick Bonnemer".

Bill nº 88 (W-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Beverly Corry Cohen".

Bill nº 89 (X-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Zinman".

Bill nº 90 (Y-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Lillian Gargan Thomson".

Bill nº 91 (Z-2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Piekos Rynski".

Bill nº 92 (A-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Chryssolor".

Bill nº 93 (B-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Blanche Ruth Serokey Smith".

Bill nº 94 (C-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymonde Belanger Skaife".

Bill nº 95 (D-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Maud Gwendolen Tobi Hearns".

Bill nº 96 (E-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Muriel Keith Gray".

Bill nº 97 (F-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurel Jeanne MacGregor Thomson".

Bill nº 98 (G-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Sara Hamilton Warlund".

Bill nº 99 (H-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Donald Duncalf Birchenough".

Bill nº 100 (I-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joan Gertrude Fox Corbett".

Bill nº 101 (J-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard William Henry Wark".

Bill nº 102 (K-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eileen Dorothy Richards Turner".

Bill nº 103 (L-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Janey Beryl MacPhail Shuttleworth".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills de divorce mentionnés plus haut sont fondés.

Les bills suivants sont, l'un après l'autre, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 104 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Cohen".

Bill nº 105 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Lindy Angel Katzman".

Bill nº 106 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Latora Glendening Joncas".

Bill nº 107 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Nerenberg Anger".

Bill nº 108 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Teweson Paul Bero".

Bill nº 109 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Ross Erskine".

Bill nº 110 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Mathilda Seymour Oswald".

Bill nº 111 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Bennett Gagnon".

Bill nº 112 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Rudolph Holzberg".

Bill nº 113 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Elizabeth Moore Bowen".

Bill nº 114 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Bouchard Pappini".

Bill nº 115 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nana Rosenberg Taube".

Bill nº 121 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile de Mers Asheim".

Bill nº 122 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Harding Lewin".

Bill nº 123 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Webster Elliott".

Bill nº 124 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Wilma Drysdale Warnecke".

Bill nº 125 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Rabinovitch Friedgut, autrement connue sous le nom de Ruby Rabinovitch Freygood".

Bill nº 126 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Carmen Mitchell James".

Bill nº 127 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Birenbaum Abrams".

Bill nº 128 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Elsie Mills Johnson".

Bill nº 129 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ewen Stewart".

Bill nº 130—(K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cecilia Helliwell Glassco".

Bill nº 131 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Netty Malca Stillman Shugar".

Bill nº 132 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tessie Charow Hersh".

Bill nº 134 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cicely Manley Sampson".

Bill nº 135 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Paquette".

Bill nº 136 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Simon-Adélard Barrette".

Bill nº 137 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Daisy Steer Catto".

Bill nº 138 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwen Pollock Harris".

Bill nº 139 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Eagle Davies".

Bill nº 140 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyne Louis Steinwold".

Bill nº 141 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gilbert Speak".

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Maybank: Que le Bill nº 6 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des épizooties, etc.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de modifier la Loi des épizooties en vue de prescrire des changements dans les restrictions de la valeur établie par le ministre à l'égard de l'indemnité qui peut être versée aux propriétaires d'animaux abattus, en vue de verser une indemnité supplémentaire à l'égard des animaux abattus avant l'entrée en vigueur de la loi modificatrice mais après le 31 mars 1947, et en vue d'abroger les dispositions relatives à la base de l'indemnité.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gardiner, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 147, Loi modifiant la Loi des épizooties, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution concernant les arrangements financiers de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1949.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue d'autoriser la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à émettre des valeurs, dont le principal ne doit pas excéder $19,766,890, afin de procurer les sommes nécessaires pour couvrir les dépenses d'établissement effectuées ou les dettes de capital contractées pendant l'année civile 1949; d'autoriser le gouverneur en conseil à garantir le principal et les intérêts des valeurs que la compagnie peut émettre pour la fin susdite; d'autoriser l'octroi à ladite compagnie de prêts temporaires garantis par ces valeurs, et dont le principal ne doit pas excéder $19,766,890, afin de permettre à ladite compagnie de couvrir ces dépenses et cette dette; de permettre d'aider et d'assister financièrement d'autres compagnies dudit réseau national et d'autoriser le ministre des Finances à mettre à la disposition de la Compagnie nationale ou des Lignes aériennes Trans-Canada les sommes qui seront nécessaires pour leur permettre de solder les dépenses d'exploitation et de revenu si, à l'occasion, avant le 1er avril 1950, les revenus disponibles du réseau ferroviaire national ou des Lignes aériennes Trans-Canada et de leurs filiales, respectivement, ne suffisent pas à solder ces dépenses. Toutefois, toutes ces sommes devront être remboursées au ministre à même le revenu

annuel des compagnies bénéficiaires dans la mesure où ces revenus sont suffisants, toute insuffisance de revenus devant être comblée au moyen de crédits subséquemment votés par le Parlement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 148, Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1949, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

N° 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 7 NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du directeur général des élections les certificats et déclarations d'élection des députés suivants:

M. Paul-Léon Dubé, dans le district électoral de Restigouche-Madawaska.

M. William Malcolm Mott, dans le district électoral de New-Westminster.

M. Joseph-Célestin Nadon, dans le district électoral de Gatineau.

M. Edgar Leduc, dans le district électoral de Jacques-Cartier.

M. Arthur Massé, dans le district électoral de Kamouraska.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du septième jour de septembre 1949 et adressé à Philibert LeBlanc, de Dalhousie, dans la province du Nouveau-Brunswick, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Restigouche-Madawaska, aux lieu et place de Benoît Michaud, décédé, M. Paul-Léon Dubé, mécanicien, 37, rue Sormany, Edmunston (Nouveau-Brunswick), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce septième jour de novembre 1949.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du septième jour de septembre 1949 et adressé à Albert G. Beatty, de New-Westminster, dans la province de la Colombie-Britannique, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de New-Westminster, aux lieu et place de M. Thomas Reid, appelé au Sénat, M. William Malcolm Mott, électricien, 1924 Dublin Street, New-Westminster (Colombie-Britannique), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce septième jour de novembre 1949.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du septième jour de septembre 1939 et adressé à J. Edgar Merleau, de Maniwaki, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Gatineau, aux lieu et place de M. Léon-Joseph Raymond, qui a accepté un poste comportant des émoluments de la Couronne, M. Joseph-Célestin Nadon, bijoutier, de Maniwaki (Québec), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce septième jour de novembre 1949.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du septième jour de septembre 1949 et adressé à Rodolphe Paré, de Lachine, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes du Canada le district électoral de Jacques-Cartier, aux lieu et place de M. Elphège Marier, qui a accepté un poste comportant des émoluments de la Couronne, M. Edgar Leduc, agent d'assurance, 365 11e Avenue, Lachine (Québec), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce septième jour de novembre 1949.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

CANADA

Bureau du Directeur général des élections

Au Greffier de la Chambre des communes:

Les présentes certifient que, en vertu d'un bref, daté du septième jour de septembre 1949 et adressé à Adalbert Anctil, de Saint-Pascal-de-Kamouraska, dans la province de Québec, en vue de l'élection d'un député pour représenter à la Chambre des communes le district électoral de Kamouraska, aux lieu et place de M. Eugène Marquis, qui a accepté un poste comportant des émoluments de la Couronne, M. Arthur Massé, arpenteur, Kamouraska (Québec), a été déclaré élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office, à Ottawa, ce septième jour de novembre 1949.

N. CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

Les députés suivants, ayant au préalable prêté le serment prescrit par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre:

M. J.-Eugène Lefrançois, du district électoral de Laurier.

M. Marcel Monette, du district électoral de Mercier.

M. Paul-Léon Dubé, du district électoral de Restigouche-Madawaska.

M. Arthur Massé, du district électoral de Kamouraska.

M. Edgar Leduc, du district électoral de Jacques-Cartier.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 149 (F du Sénat), intitulé: "Loi concernant la faillite".

Bill nº 150 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Chesna Laing Shapiro".

Bill nº 151 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Turcotte".

Bill nº 152 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Brodwin Miller".

Bill nº 153 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Ruth Montgomery Loiselle".

Bill nº 154 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Michel Emery".

Bill nº 155 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyla Almina Wharry Johnston".

Bill nº 156 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Glass Nixon".

Bill nº 157 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Hetmanchuk Dorval".

Bill nº 158 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Melina Cotton Crawford".

Bill nº 159 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Gillespie Shields".

Bill nº 160 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Czerna Berger Borodow".

Bill nº 161 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Tippett Hart".

Bill nº 162 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Rosa Jacobs Bershadsky".

Bill nº 163 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valerie Sherwin Sperber".

Bill nº 164 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sandy Douglas Carbone".

Bill nº 165 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellen Isabel Dawson Parlee".

Bill nº 166 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Emma Woodhall Brownridge".

Bill nº 167 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Samuel Hatton".

Bill nº 168 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Denburg Hershcovich".

Bill nº 169 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Baranoff Clark".

Bill nº 170 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Longpré".

Bill nº 171 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evalina May Carter O'Connell".

Bill nº 172 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Borys Zaryn".

Bill nº 173 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Dorothy Rolison Cransky".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1948 (versions anglaise et française).

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 octobre 1949,—État indiquant:—1. En vertu des règlements actuels de l'immigration, quels renseignements accepte-t-on comme preuve qu'un ressortissant allemand n'adhérait pas à la doctrine nazie?

2. A-t-on admis au Canada, à titre d'immigrants, des ressortissants d'Allemagne qui avaient servi dans l'armée allemande au cours de la seconde guerre mondiale?

3. A-t-on admis au Canada, à titre d'immigrants, des personnes autres que des ressortissants d'Allemagne qui avaient servi dans l'armée allemande au cours de la seconde guerre mondiale?

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949:—État indiquant le nombre des employés du ministère de l'Agriculture dans la province de la Colombie-Britannique ainsi que les renseignements suivants à l'égard de chacun de ces employés: *a*) son nom, *b*) l'endroit où il est employé, *c*) la division où il travaille, *d*) son classement *e*) à titre permanent ou temporaire.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 octobre 1949,—État indiquant:—1. Combien y avait-il de livres de beurre dans les entrepôts au Canada, le 1er octobre 1949 ou à la date la plus récente?

2. A ladite date, combien de livres de beurre le gouvernement y possédait-il et combien la livre avait coûté ce beurre?

3. A ladite date, *a*) quel montant global, *b*) quel montant par livre, le gouvernement avait-il déboursés en frais d'entreposage?

4. Tous frais compris, quel est le coût actuel, par livre, du beurre que possède le gouvernement dans les entrepôts?

5. Quels engagements le gouvernement a-t-il contractés pour la vente de ses réserves de beurre?

6. Avec qui, et pour quel prix la livre, le gouvernement a-t-il conclu de tels engagements?

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 octobre 1949,—État indiquant:—1. Combien y avait-il de poudre de lait dans les entrepôts du Canada, le 1er octobre 1949 ou à la date la plus récente?

2. A ladite date, combien de livres de poudre de lait le gouvernement y possédait-il et combien la livre avait coûté cette poudre de lait?

3. A ladite date, *a*) quel montant global, *b*) quel montant par livre, le gouvernement avait-il déboursés en frais d'entreposage?

4. Tous frais compris, quel est le coût actuel, par livre, de la poudre de lait que possède le gouvernement dans les entrepôts?

5. Quels engagements le gouvernement a-t-il contractés pour la vente de ses réserves de poudre de lait?

6. Avec qui, et pour quel prix la livre, le gouvernement a-t-il conclu de tels engagements?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 octobre 1949—État indiquant:—1. Combien y avait-il de livres de fromage dans les entrepôts du Canada, le 1er octobre 1949 ou à la date la plus récente?

2. A ladite date, combien de livres de fromage le gouvernement y possédait-il et combien la livre ce fromage avait-il coûté?

3. A ladite date, *a*) quel montant global, *b*) quel montant par livre, le gouvernement avait-il déboursés en frais d'entreposage?

4. Tous frais compris, quel est le coût actuel, par livre, du fromage que possède le gouvernement dans les entrepôts?

5. Quels engagements le gouvernement a-t-il contractés pour la vente de ses réserves de fromage?

6. Avec qui, et pour quel prix la livre, le gouvernement a-t-il conclu de tels engagements?

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose,—Rapport du commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions à la suite d'une enquête au sujet de la prétendue coalition dans la fabrication, la distribution et la vente de la farine et des autres produits de meunerie (versions anglaise et française).

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et sa deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 143 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation".—M. *Howe*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Browne (*St-Jean-Ouest*)—1. Depuis le 1er avril 1949, quels travaux publics a-t-on entrepris dans Terre-Neuve, relativement aux ports et rivières?

2. A quels endroits a-t-on entrepris ces travaux et quelles sommes leur a-t-on consacrées?

3. A-t-on approuvé d'autres entreprises? Dans le cas de l'affirmative, quels en sont les détails?

Par M. Fraser—1. Combien d'hommes et de femmes se sont enrôlés dans chacune des trois armes depuis le 1er août 1945?

2. De ce nombre, combien en a-t-on licencié comme inaptes au service?

3. Combien de ces personnes licenciées reçoivent actuellement des allocations et des pensions?

De son siège en Chambre, M. Graydon demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, pour la discussion d'une affaire déterminée d'importance publique pressante et en énonce ainsi l'objet:

"La situation qui découle de la décision arbitraire prise par le gouvernement d'autoriser une majoration considérable des loyers."

M. l'Orateur décide que la motion d'ajournement n'a pas un caractère d'urgence, puisque les honorables députés auront l'occasion de traiter bientôt la question à l'occasion de la motion concernant la formation du comité des subsides, dont la Chambre est actuellement saisie et dont on fera l'appel plus tard dans la journée.

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de tous plans ou cartes que possède la division du génie du ministère des Travaux publics ou toute autre division ou service du gouvernement donnant des coupes transversales des récifs en barrière dans la rivière Rouge, à Lister's Rapids et à Grand Rapids, entre Winnipeg et Lockport.

Aussi, copie de tous rapports reçus depuis 1867 ou de toute correspondance échangée depuis le 1er janvier 1945 relativement à l'enlèvement desdits récifs.

Par M. Coldwell—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, documents et dossiers relatifs à la suspension ou au renvoi de M. Anthony Mahadey, de Hamilton (Ontario), par le service de l'immigration.

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie du rapport préliminaire relatif à l'assurance-maladie présenté à la Commission de l'assurance-chômage par M. A. D. Watson, conseiller et actuaire à la division de l'assurance.

Par M. Knowles—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toutes communications reçues par tout ministre du gouvernement ou par le commissaire ou les sous-commissaires de la loi des enquêtes sur les coalitions de la part du Congrès des métiers et du travail, du Congrès canadien du Travail,

de la Fédération canadienne de l'Agriculture, de la Chambre de commerce canadienne, de l'Association des manufacturiers canadiens, ainsi que de la part de toute société de meunerie, ou de toute autre organisation ou société ou de toutes personnes représentant ces organisations ou ces sociétés, se rapportant aux modifications ou aux propositions de modification à la Loi des enquêtes sur les coalitions, et (ou) à l'application et (ou) à l'exécution de ladite Loi, datées depuis le 1er janvier 1946, et copie des réponses auxdites communications.

A l'appel de l'ordre tendant à la reprise du débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et sur la motion proposée en amendement par M. Knowles.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Les députés se souviendront qu'avant l'ajournement de ce débat, lundi dernier, j'ai demandé qu'on discute si l'amendement proposé par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) était règlementaire. Depuis lors, j'ai eu l'occasion d'approfondir cette question.

Il est très vrai que, en vertu de la tradition, on accorde une grande latitude à l'égard des questions discutées et des amendements proposés à des motions tendant à ce que la Chambre se forme en comité de subsides et qu'on peut exposer des griefs avant que les subsides soient accordés. (Voir les *Journaux de la Chambre des communes,* volume 66, page 246.)

D'autre part, il y a certaines exceptions bien établies à cette coutume. Le commentaire no 467 des *Parliamentary Rules and Forms,* troisième édition, de Beauchesne, en particulier, établit clairement qu'un amendement à la motion tendant à ce que la Chambre se forme en comité de subsides ne peut porter sur une résolution dont le comité des voies et moyens doit être saisi. Un projet de résolution tendant à modifier la loi de l'impôt de guerre sur le revenu et la loi de l'impôt sur le revenu est actuellement inscrit au *Feuilleton* au nom du ministre des Finances, et le comité des voies et moyens en sera saisi. Comme l'amendement de l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a également trait à la loi de l'impôt sur le revenu, il semble irrégulier, étant donné le commentaire no 467 précité. De plus, si le projet d'amendement était maintenu, il y aurait au *Feuilleton* deux motions portant sur le même sujet en même temps.

Malgré ce que je viens de dire, étant donné qu'un tel amendement serait peut-être conforme au Règlement s'il était présenté après l'examen des résolutions budgétaires, et compte tenu du débat assez prolongé qui a eu lieu sur la proposition d'amendement, il me semble que les travaux de la Chambre se trouveraient accélérés si l'amendement en question était mis en discussion dès maintenant. En exprimant cette opinion, je tiens à préciser qu'elle ne devra pas être considérée comme établissant un précédent.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Fournier (*Hull*), pour M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Knowles: Que tous les mots suivant le mot "Que" jusqu'à la fin de la question soient rayés et remplacés par les mots suivants:

"la Chambre est d'avis que le Gouvernement devrait envisager la présentation d'une mesure législative tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu en vue de permettre aux contribuables de déduire les cotisations syndicales de leur revenu avant de calculer le chiffre de leur revenu imposable."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée, au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue, Balcer, Beyerstein, Blackmore, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Casselman, Catherwood, Charlton, Church, Coldwell, Courtemanche, Diefenbaker, Fair, Fleming, Gagnon, Gibson (Comox-Alberni), Gillis, Graydon, Green, Hansell, Harkness, Hatfield, Herridge, Higgins, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, MacInnis, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), McLure, Murphy, Noseworthy, Pearkes, Quelch, Ross (Souris), Rowe, Shaw, Sinnott, Smith (Calgary-Ouest), Stanfield, Thatcher, Thomas, Tustin, White (Middlesex-Est), Wright—48.

NON:

Messieurs

Abbott, Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Bater, Beaudoin, Belzile, Bennett, Blanchette, Boucher, Bradette, Bruneau, Byrne, Campney, Carroll, Cauchon, Chevrier, Clark, Cloutier, Conacher, Corry, Côté (Matapédia-Matane), Cruickshank, Darroch, Dechêne, Decore, Denis, Dickey, Douglas, Dubé, Dumas, Elderkin, Eyre, Ferrie, Follwell, Fournier (Hull), Gardiner, Garland, Garson, Gauthier (Sudbury), Gauthier (Lapointe), Gibson (Hamilton-Ouest), Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Harrison, Healy, Helme, Hosking, Howe, Hunter, Isnor, James, Jeffery, Kent, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Laing, Langlois (Gaspé), Lapointe, Leduc, Lefrançois, Léger, Lesage, Little, Macdonald (Edmonton-Est), MacKenzie, MacNaught, McCann, McCubbin, McCulloch, McCusker, McDonald (Parry-Sound-Muskoka), McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), Major, Massé, Matthews, Mayhew, Monette, Murray (Oxford), Picard, Prudham, Ratelle, Richard (Gloucester), Riley, Rinfret, Robertson, Rooney, Ross (Hamilton-Est), St-Laurent, Simmons, Sinclair, Smith (Queens-Shelburne), Stick, Tremblay, Ward, Warren, Weaver, Weir, Welbourn, Whitman, Winkler, Winters, Wood—108.

Et après plus ample débat, la motion principale, mise aux voix, est agréée, sur division.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 147, Loi modifiant la Loi des épizooties;

M. Gardiner propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. White (*Middlesex-Est*).

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 38

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 8 NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. l'Orateur fait part à la Chambre de la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT

OTTAWA

Le 8 novembre 1949.

Membres de la Chambre des communes:

J'ai reçu avec un vif plaisir l'Adresse que vous avez votée en réponse au discours que j'ai prononcé lors de l'ouverture de la session du Parlement, et je vous en remercie sincèrement.

ALEXANDER DE TUNIS.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le onzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu comme il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant chacune l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Clayton George Allison, de Québec, P.Q., époux de Marie Claire Cora Cossette Allison.

De Mildred Blanche Tilson Bell, de Verdun, P.Q., épouse de Victor Robert Bell.

De William Gordon Cascadden, de Lennoxville, P.Q., époux de Marie-Blanche-Germaine Séguin Cascadden.

De Léopold Lauzon, de Montréal, P.Q., époux d'Alice Jacques Lauzon.

De Martha Jean Brooks Markell, de Verdun, P.Q., épouse de Morley Bruce Markell.

De Rene Walsh, de Montréal, P.Q., époux de Lucille Berthiaume Walsh.

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:—

Votre comité recommande:

1. Qu'il soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre;

2. Que son quorum soit réduit de 20 à 12 membres et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 63(1)(*b*) du Règlement;

3. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 700 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus, et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Breithaupt, ledit rapport est agréé.

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill n° 12, Loi instituant la Société canadienne des télécommunications transmarines, et a convenu d'en faire rapport sans modification.

M. Ashbourne, du comité permanent de la marine et des pêcheries, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill n° 63, Loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, et a convenu d'en faire rapport avec des modifications.

Une réimpression dudit bill ainsi modifié a été ordonnée.

Les députés suivants, ayant au préalable prêté le serment prescrit par la loi et signé le rôle qui le contient, prennent leur siège en Chambre:

M. Joseph-Célestin Nadon, du district électoral de Gatineau.

M. William Malcolm Mott, du district électoral de New-Westminster.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copies de la correspondance additionnelle entre le premier ministre du Canada et les premiers ministres des diverses provinces concernant la tenue à Ottawa, le 10 janvier 1950, d'une conférence fédérale-provinciale afin d'étudier la modification de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique en vue de permettre la modification de la constitution du Canada par le parlement canadien (versions anglaise et française).

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Rapport sur la classification des prêts et des dépôts dans les banques à charte à la date du 30 septembre 1949. Statuts du Canada de 1944-1945, chapitre 30, article 118 (3).

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949,—État indiquant:—1. Admet-on au Canada des personnes de race japonaise qui émigrent du Japon?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien en a-t-on admis, en 1949, jusqu'à ce jour?

3. Sur ce nombre, combien se trouvaient au Japon pendant les hostilités?

4. Combien avaient été envoyées au Japon sous un régime d'échange au cours de la guerre?

5. Combien étaient allées au Japon, à l'issue de la guerre, en vertu du programme de rapatriement du gouvernement canadien?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose sur le bureau,—Copie de règlements établis en vertu de la loi du ministère des Affaires des anciens combattants (versions anglaise et française).

Et aussi,—Copie des Règlements (Codification) établis en vertu de la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (versions anglaise et française).

Les bills suivants, émanés du Sénat sont, l'un après l'autre, lus une première fois, les bills de divorce sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:

Bill nº 149 (F du Sénat), intitulé: "Loi concernant la faillite".—M. *Garson.*

Bill nº 150 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Chesna Laing Shapiro".—M. *Winkler.*

Bill nº 151 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Turcotte".—M. *Winkler.*

Bill nº 152 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Brodwin Miller".—M. *Winkler.*

Bill nº 153 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Ruth Montgomery Loiselle".—M. *Winkler.*

Bill nº 154 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Michel Emery".—M. *Winkler.*

Bill nº 155 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyla Almina Wharry Johnston".—M. *Weir.*

Bill nº 156 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Glass Nixon".—M. *Winkler.*

Bill nº 157 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Hetmanchuck Dorval".—M. *Winkler.*

Bill nº 158 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Melina Cotton Crawford".—M. *Winkler.*

Bill nº 159 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Gillespie Shields".—M. *Winkler.*

Bill nº 160 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Czerna Berger Borodow".—M. *Winkler.*

Bill nº 161 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Tippett Hart".—M. *Winkler.*

Bill n° 162 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Rosa Jacobs Bershadsky".—M. *Winkler.*

Bill n° 163 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valerie Sherwin Sperber".—M. *Winkler.*

Bill n° 164 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sandy Douglas Carbone".—M. *Winkler.*

Bill n° 165 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellen Isabel Dawson Parlee".—M. *Winkler.*

Bill n° 166 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Emma Woodhall Brownridge".—M. *Winkler.*

Bill n° 167 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Samuel Hatton".—M. *Weir.*

Bill n° 168 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Denburg Hershcovich".—M. *Winkler.*

Bill n° 169 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Baranoff Clark".—M. *Winkler.*

Bill n° 170 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Longpré".—M. *Winkler.*

Bill n° 171 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evalina May Carter O'Connell".—M. *Winkler.*

Bill n° 172 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Borys Zaryn". M. *Winkler.*

Bill n° 173 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Dorothy Rolison Cransky".—M. *Winkler.*

De son siège en Chambre, M. Coldwell demande l'autorisation de proposer l'ajournement de la Chambre, conformément à l'article 31 du Règlement, pour la discussion d'une affaire déterminée d'importance publique pressante, et il en énonce ainsi l'objet:

"L'autorisation accordée par le Gouvernement de majorer de nouveau et considérablement les loyers domestiques, mesure qui aura pour effet de hausser davantage le coût de la vie au pays, d'aggraver la crise du logement et de porter un dur coup à la santé et au niveau d'existence de notre population."

Il remet, alors, à M. l'Orateur un exposé de l'affaire dont il propose la discussion, et M. l'Orateur, après en avoir donné lecture à la Chambre, demande: Le député est-il autorisé à présenter sa motion?

Et comme il n'y a pas opposition;

M. l'Orateur, en conséquence, invite le député à proposer sa motion.

M. Coldwell, appuyé par M. MacInnis, propose alors,—Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et un débat s'élevant et se poursuivant;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Benidickson: Que le Bill n° 119 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Prairie Transmission Lines Limited*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la discussion se poursuivant;

M. Church, appuyé par M. Harkness, propose en amendement: Que le mot "maintenant" soit rayé et les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la question.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Coldwell: Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

N° 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 9 NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 174 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des sociétés de caisses de retraite".

Le député suivant, ayant au préalable prêté le serment prescrit par la loi et signé le rôle qui le contient, prend son siège en Chambre:

M. James MacKerras Macdonnell, du district électoral de Greenwood.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949,—État indiquant:—1. Au cours de chacune des trois années écoulées, quelles sommes le gouvernement fédéral a-t-il dépensées, dans la vallée du fleuve Fraser et dans d'autres endroits en Colombie-Britannique, *a*) pour la construction de digues et autres travaux de protection et de drainage, *b*) en indemnités pour les dégâts subis, *c*) pour les travaux de génie et d'inspection, en vue de combattre la crue des eaux et les inondations?

2. Quelles dépenses supplémentaires a-t-il *a*) autorisées, *b*) recommandées ou envisagées?

3. Quelles sommes le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique a-t-il dépensées ou fournies?

4. A combien estime-t-on le total des frais nécessaires au parachèvement de ces travaux?

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Diefenbaker—1. Combien a-t-on fait de nominations à des emplois temporaires et permanents dans le service civil, dans chaque province, depuis le 1er janvier 1949?

2. Combien a-t-on nommé d'anciens combattants dans chaque province?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Fraser—1. Du 1er janvier au 30 septembre 1949, combien de photographies ont été prises, développées et imprimées par l'Office national du film?

2. Quelles étaient les dimensions de ces photographies?

3. Combien a-t-on vendu, et à quel prix, de ces photographies de diverses dimensions?

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Pearkes—1. Combien compte-t-on de malades à la léproserie de l'île Bentinck, en Colombie-Britannique?

2. Combien y compte-t-on d'infirmiers et d'autres personnes, et quel traitement chacun touche-t-il?

3. Au cours de l'année écoulée, quel a été le coût d'entretien de la léproserie de l'île Bentinck, y compris le coût du chauffage, de l'éclairage, etc.?

4. Au cours des deux dernières années, quelles améliorations a-t-on apportées à l'aménagement, à l'usine d'éclairage et au débarcadère?

5. Quel a été le coût de ces améliorations?

Par M. Pearkes—1. Aux termes de l'arrêté en conseil C.P. 5842, en date du 9 juillet 1942, combien a-t-on octroyé de certificats de naturalisation *a*) à des ressortissants étrangers en activité de service à l'extérieur du Canada dans les forces navales, militaires et aériennes canadiennes, *b*) à des ressortissants étrangers demeurant au Canada?

2. Aux termes dudit arrêté en conseil, quel était le délai minimum de résidence au Canada exigé avant l'octroi d'un certificat de naturalisation aux ressortissants étrangers demeurant au pays?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Coldwell—1. Quel était le prix de la farine et des issues de mouture, au Canada, avant l'abandon de la régie sur ces produits après la guerre?

2. A quelle date s'est ouverte l'enquête sur l'industrie de la minoterie, qu'avait autorisée le ministre de la Justice de l'époque, le très honorable J. L. Ilsley?

3. Quel était le prix de la farine et des issues de mouture lors de l'ouverture de ladite enquête?

4. A-t-on abaissé le prix de ces produits après cette date?

5. Dans l'affirmative, quand et de combien?

Par M. Knowles—1. En 1930, 1935, 1938, 1940, 1942, 1944, 1946 et 1948, quel a été le montant global des sommes versées au Canada pour la santé et le bien-être social *a*) par le gouvernement fédéral, *b*) par les gouvernements provinciaux, *c*) par les municipalités, *d*) par les organismes bénévoles ou autres?

2. Quels déboursés envisage chacun des organismes mentionnés aux paragraphes *a*), *b*), *c*) et *d*), pour la santé et le bien-être social à l'égard de 1949 et de 1950?

3. Quels sont les principaux articles dont il est fait mention dans les réponses aux questions (1) et (2) ci-dessus et quelles sont les dépenses pour chacun de ces articles?

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Abbott: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Rowe, appuyé par M. Harris (*Danforth*): Que tous les mots de la question suivant le mot "Que" soient rayés et remplacés par les suivants:

"la Chambre regrette que le Gouvernement ait négligé de prendre des mesures efficaces en vue de prévenir le fléchissement actuel de notre commerce avec les pays de la zone du sterling et elle est d'avis que le Gouvernement devrait examiner l'opportunité d'inviter les nations du Commonwealth à une conférence qui aurait lieu dans un avenir rapproché et dont l'objet serait l'élaboration de plans visant le maintien et l'accroissement des débouchés traditionnels dont dépendent dans une très large mesure l'embauchage et l'expansion économique du Canada."

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée.

Et la motion principale, mise aux voix dans les termes suivants: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens, est agréée, sur division.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de voies et moyens, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 40

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 10 NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 31 octobre 1949,—État indiquant:—Le gouvernement étudiera-t-il la question d'établir un bureau de poste pour desservir soit le village de Forest Hill soit le township de York ou les deux à la fois?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 31 octobre 1949:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres documents échangés du 1er janvier 1946 au 25 octobre 1949 entre le bureau du ministre des Postes et des particuliers et des groupements de Forest Hill et du township de York, concernant l'établissement d'un bureau de poste à Forest Hill et (ou) dans le township de York.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, présente,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 novembre 1949,—État indiquant:—1. Quelles ont été, au cours de 1947 et 1948, les dépenses globales relatives *a*) au Collège militaire royal, *b*) au Collège de Royal-Roads?

2. Quelles ont été les dépenses au titre: *a*) des soldes et allocations de l'état-major et du personnel militaire, *b*) des traitements du personnel civil, *c*) des fournitures de tout genre et de toute catégorie, avec leurs détails, *d*) des services, y compris les services publics, *e*) de l'entretien, *f*) de toutes les autres dépenses non mentionnées ci-dessus?

3. Combien y avait-il d'employés civils dans chaque collège au cours de chacune desdites années?

4. Combien y avait-il de militaires parmi le personnel et les employés permanents de chaque collège au cours de chacune desdites années?

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et sa deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 174 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des sociétés de caisses de retraite".—M. *Bradley*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Higgins—Quelle somme a-t-on versée à Terre-Neuve pour le matériel et les fournitures de consommation *a*) du service postal, *b*) des services télégraphiques, *c*) de l'aéroport de Gander, absorbés par le Canada?

Par M. Higgins—Quel est le résultat des consultations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de Terre-Neuve concernant les détails de la mise en vigueur de la clause 39 des Conditions de l'union de Terre-Neuve et du Canada?

M. Gregg propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, dont l'objet, notamment, serait:

De faire participer aux avantages de la loi les anciens combattants recevant une pension en raison d'une invalidité qui n'a pas été occasionnée par le service, mais qui a été contractée pendant le service; de prescrire les conditions auxquelles des modifications peuvent être effectuées à la demande des anciens combattants aux contrats actuels et éventuels conclus sous le régime de la loi; de prescrire les conditions auxquelles un rajustement peut être effectué à l'égard des anciens combattants qui ont résilié leurs contrats, et d'assurer les frais de construction qui ont dépassé les normes prévues.

M. Gregg, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

LOI SUR LA TAXE D'ACCISE

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure tendant à modifier la Loi sur la taxe d'accise et de statuer:

1. Que les taxes d'accise suivantes soient abolies, à savoir, les taxes d'accise sur:—

a) les eaux gazeuses;
b) le chocolat, les bonbons, et les confiseries;
c) la gomme à mâcher;
d) les câblogrammes, les télégrammes, les messages téléphoniques, et les raccords téléphoniques;
e) les billets de transport ou les droits au transport ainsi que les fauteuils, les couchettes ou autres installations de couchage;
f) les autobus; et
g) l'anhydride carbonique.

2. Que la taxe d'achat au détail soit abolie et remplacée par une taxe d'accise de 10 p. 100, payable par le fabricant ou l'importateur, sur tous les articles présentement assujétis à la taxe d'achat au détail.

3. Que les taxes d'accise suivantes soient réduites de 35 p. 100 à 10 p. 100, à savoir, les taxes d'accise sur:

a) les malles, les valises, les sacs et autres porte-bagages de toutes sortes;

b) les cendriers, les pipes et les articles de fumeurs; et

c) les stylographes, les stylomines et les accessoires de pupitre.

4. Que les taxes d'accise suivantes soient réduites de 25 p. 100 à 10 p. 100, à savoir, les taxes d'accise sur;

a) les articles de toilette;

b) les appareils communément ou commercialement connus sous le nom de briquets; et

c) les distributeurs et vendeuses automatiques fonctionnant au moyen de pièces de monnaie, de disques ou de jetons.

5. Que la taxe de vente soit abrogée sur les articles suivants: lactose; sirop de malt, sauf lorsqu'il est vendu à des fins de préparations de breuvages; camions automobiles à propulsion diesel, montés sur des roues à bandages pneumatiques, pour servir hors des grandes routes et exclusivement aux mines et carrières, et leurs pièces complètes.

6. Que les taux de la taxe d'accise perçue sur les allumettes soient modifiés de manière que le taux proportionnel spécifique actuel de la taxe sur chaque paquet soit remplacé par une taxe de 10 p. 100 *ad valorem*.

7. Que la taxe spécifique actuelle de 5c. la livre sur les pneus et les chambres à air soit remplacée par une taxe de 10 p. 100 *ad valorem*.

8. Que la taxe de vente soit abolie à l'égard des articles suivants: le combustible liquide servant à l'éclairage et au chauffage, à l'exclusion du combustible destiné aux moteurs à combustion interne; l'huile brute affectée à la production de combustible.

9. Que la taxe d'accise sur les vins dont l'esprit de preuve ne dépasse pas 7 p. 100 soit réduite de 50c. le gallon à 25c. le gallon.

10. Que les paragraphes 1 à 7 soient en vigueur à compter du 23 mars 1949 et les paragraphes 8 et 9, à compter du 21 octobre 1949.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

M. Mayhew, pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 175, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:—

LOI DE L'IMPÔT DE GUERRE SUR LE REVENU
ET
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu et la Loi de l'impôt sur le revenu, et de statuer:

1. Que, pour l'année financière 1949 et les années subséquentes, les exonérations d'impôt sur le revenu des particuliers soient les suivantes:

a) $2,000 dans le cas d'une personne mariée et des personnes auxquelles est accordée une déduction équivalant à celle d'une personne mariée, et $1,000 dans le cas de toutes les autres personnes, et

b) $400 dans le cas des personnes à charge qui n'ont pas droit à l'allocation familiale et $150 dans le cas des enfants ayant droit à cette allocation.

2. Que, pour l'année financière 1949 et les années subséquentes, les taux progressifs applicables à l'impôt sur le revenu des particuliers soient remplacés par les suivants:

Sur les premiers $1,000 de revenu, ou fraction de cette somme, 15 p. 100 par an; ou

$150 sur le revenu de $1,000; et 17 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $1,000 jusqu'à concurrence de $2,000; ou

$320 sur le revenu de $2,000; et 19 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $2,000 jusqu'à concurrence de $4,000; ou

$700 sur le revenu de $4,000; et 22 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $4,000 jusqu'à concurrence de $6,000; ou

$1,140 sur le revenu de $6,000; et 26 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $6,000 jusqu'à concurrence de $8,000; ou

$1,660 sur le revenu de $8,000; et 30 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $8,000 jusqu'à concurrence de $10,000; ou

$2,260 sur le revenu de $10,000; et 35 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $10,000 jusqu'à concurrence de $12,000; ou

$2,960 sur le revenu de $12,000; et 40 p. 100 sur toute tranche au-desus de $12,000 jusqu'à concurrence de $15,000; ou

$4,160 sur le revenu de $15,000; et 45 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $15,000 jusqu'à concurrence de $25,000; ou

$8,660 sur le revenu de $25,000; et 50 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $25,000 jusqu'à concurrence de $40,000; ou

$16,160 sur le revenu de $40,000; et 55 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $40,000 jusqu'à concurrence de $60,000; ou

$27,160 sur le revenu de $60,000; et 60 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $60,000 jusqu'à concurrence de $90,000; ou

$45,160 sur le revenu de $90,000; et 65 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $90,000 jusqu'à concurrence de $125,000; ou

$67,910 sur le revenu de $125,000; et 70 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $125,000 jusqu'à concurrence de $225,000; ou

$137,910 sur le revenu de $225,000; et 75 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $225,000 jusqu'à concurrence de $400,000; ou

$269,160 sur le revenu de $400,000; et 80 p. 100 sur toute tranche au-dessus de $400,000.

3. Que, pour l'année financière 1949 et les années subséquentes, l'impôt payable par un particulier domicilié au Canada puisse être réduit de 10 p. 100 du montant de son revenu provenant de dividendes sur les actions d'une société ayant son siège social au Canada et assujétie à la taxe sur les sociétés au cours de l'année financière; toutefois, dans le cas de dividendes censés avoir été reçus d'une société personnelle, la déduction ne sera que de 10 p. 100 de la portion du revenu censée avoir été reçue par l'actionnaire à titre de dividende, compte tenu du rapport entre le revenu de la société découlant de dividendes et son revenu global.

4. Que, à l'égard du revenu gagné des sociétés, à compter du 1er janvier 1949, le taux actuel d'impôt de 30 p. 100 soit réduit à 10 p. 100 sur les premiers $10,000 de revenu et porté à 33 p. 100 sur le revenu dépassant $10,000, avec modifications correspondantes dans les taux en cas de consolidation.

5. Que l'intérêt sur les impôts impayés à l'égard des revenus de 1948 et des années financières subséquentes pour lesquelles aucune répartition n'a été faite, cesse de courir douze mois au lieu de vingt mois, après la date de la déclaration au titre de l'impôt.

6. Que, pour 1949 et les années financières subséquentes, les pertes commerciales qui peuvent être déduites du revenu comprennent les pertes subies au cours des cinq années antérieures et l'année subséquente à l'année d'imposition, au lieu des trois années antérieures et de l'année subséquente à l'année d'imposition.

7. Que, pour le calcul de l'impôt exigible, en 1948 ou au cours d'années financières subséquentes, d'un membre du clergé ou d'un ordre religieux, ou d'un pasteur régulier d'une confession religieuse, puisse être déduite la valeur de la demeure ou autre logement dont ledit membre ou pasteur a la jouissance, dans la mesure ou elle serait par ailleurs incluse dans son revenu ou dans le loyer qu'il verse ou dans la valeur de location équitable de tels demeure ou logement.

8. Que, à l'égard de l'année financière 1949 et des années subséquentes, l'exonération applicable au revenu d'un particulier à l'égard d'un conjoint qu'il soutient ne soit pas réduite par suite du revenu exempté du conjoint.

9. Que, à l'égard de l'année financière 1949 et des années subséquentes, tous les montants, globaux ou autres, que les employés reçoivent de leurs employeurs, avant, durant ou après leur période d'emploi, soient inclus dans le calcul du revenu des employés, à moins qu'il ne soit établi que ces montants ne peuvent être raisonnablement tenus pour des paiements en retour d'offres de services, des rémunérations pour services rendus ou des dédommagements à l'égard des restrictions imposées à l'activité des employés.

10. Que, à l'égard de l'année financière 1949 et des années subséquentes, les versements relatifs à un fauteuil roulant puissent être inclus dans les frais médicaux qu'on peut déduire du revenu pour déterminer le revenu imposable.

11. Que, à l'égard de l'année financière 1949 et des années subséquentes, puisse être déduite du revenu la somme de $500 dans le calcul du revenu imposable d'un contribuable qui, pendant toute l'année financière, est forcément alité ou réduit à occuper un fauteuil roulant, en raison de maladies, de blessures ou d'infirmités.

12. Que, à l'égard des frais résultant des travaux réalisés en 1950, 1951 et 1952, soient autorisées, dans le cas des contribuables qui se livrent aux explorations ou sondages pour la découverte de gaz naturel, du pétrole ou des minéraux, des déductions spéciales du revenu, suivant les mêmes normes que celles qui s'appliquent aux frais des travaux de 1949.

13. Que des exonérations spéciales d'impôt soient accordées aux contribuables qui se livrent à des explorations ou à des sondages pour la découverte de pétrole, en ce qui concerne les dépenses encourues relativement aux sondages pétroliers en profondeur effectués en 1950, au même taux que les déductions autorisées à l'égard des opérations de 1949.

14. Que l'exonération prévue à l'égard des revenus de mines métallifères ou de mines de minerai industriel ayant commencé à produire pendant les années civiles 1946 à 1949 inclusivement, exonération applicable pendant les trente-six mois qui suivent le début de la production, soit prorogée de manière à soustraire à l'impôt les revenus de toute mine de ce genre ayant commencé à produire pendant les années civiles 1950, 1951 et 1952.

15. Que les concessions fiscales accordées en vertu des Statuts de Terre-Neuve ne s'appliquent pas aux impôts exigés par une loi du Parlement canadien.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée, le comité des voies et moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Mayhew, pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 176, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu et la Loi de l'impôt sur le revenu, qui est lu la première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Gardiner: Que le Bill nº 147, Loi modifiant la Loi des épizooties, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier et rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à trois heures de l'après-midi.

Nº 41

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 11 NOVEMBRE 1949

PRIÈRE.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés en général, présente le troisième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient d'en faire rapport sans modification:

Bill nº 104 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Cohen".

Bill nº 105 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Lindy Angel Katzman".

Bill nº 106 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Latora Glendening Joncas".

Bill nº 107 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Nerenberg Anger".

Bill nº 108 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Teweson Paul Bero".

Bill nº 109 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Ross Erskine".

Bill nº 110 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Mathilda Seymour Oswald".

Bill nº 111 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Bennett Gagnon".

Bill nº 112 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Rudolph Holzberg".

Bill nº 113 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Elizabeth Moore Bowen".

Bill nº 114 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Bouchard Pappini".

Bill nº 115 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nana Rosenberg Taube".

Bill nº 121 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile de Mers Asheim".

Bill nº 122 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Harding Lewin".

Bill nº 123 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Webster Elliott".

Bill nº 124 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Wilma Drysdale Warnecke".

Bill nº 125 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Rabinovitch Friedgut, autrement connue sous le nom de Ruby Rabinovitch Freygood".

Bill nº 126 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Carmen Mitchell James".

Bill nº 127 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Birenbaum Abrams".

Bill nº 128 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Elsie Mills Johnson".

Bill nº 129 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ewen Stewart".

Bill nº 130 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cecilia Helliwell Glassco".

Bill nº 131 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Betty Malca Stillman Shugar".

Bill nº 132 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tessie Charow Hersh".

Bill nº 134 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cicely Manley Sampson".

Bill nº 135 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Paquette".

Bill nº 136 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Simon-Adélard Barrette".

Bill nº 137 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Daisy Steer Catto".

Bill nº 138 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwen Pollock Harris".

Bill nº 139 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Eagle Davies".

Bill nº 140 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyne Louis Steinwold".

Bill nº 141 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gilbert Speak".

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 177 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Patricia Susan Oakes Rowland".

Bill nº 178 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Adeline Bodley Cabana".

Bill nº 179 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Letinetsky Nemeroff".

Bill nº 180 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Helen Jarrett McCaffrey".

Bill nº 181 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Karaszi Bergeron".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondées les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Exemplaire des ordonnances du Territoire du Yukon établies par le conseil du Yukon au cours de l'année 1948, aux termes de l'article 29 du chapitre 215, S.R.C., 1927.

M. Claxton, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Exemplaire de l'opuscule intitulé: "Ensemble des mesures de défense du Canada pour 1949-1950".

M. St-Laurent propose,—Qu'à partir du lundi 14 novembre 1949, et jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunisse à onze heures de la matinée, chaque jour de séance, et qu'en plus de l'interruption habituelle à six heures du soir, il y ait une interruption, chaque jour, d'une heure à trois heures de l'après-midi.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil, et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Maybank: Que le Bill nº 66 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winters, la Chambre revient aux *Motions,* sous la rubrique *Affaires de routine.*

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose alors sur le bureau,—Copie de la correspondance entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux concernant l'habitation.

Le comité des subsides reprend ensuite sa séance, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à lundi prochain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté aujourd'hui.

N° 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le troisième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Le mardi 8 novembre, votre comité a rapporté le Bill n° 12, Loi instituant la Société canadienne des télécommunications transmarines.

Un exemplaire des procès-verbaux ainsi que des témoignages au sujet dudit bill est maintenant déposé sur le bureau.

(Pour les procès verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 1 des Journaux.)

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu du directeur général des élections un exemplaire du rapport de l'honorable James T. Brown, juge en chef de la cour du banc du roi en Saskatchewan, commissaire chargé par le directeur général des élections, sous le régime de la loi des élections fédérales, 1938, d'enquêter sur certaines prétendues irrégularités relativement à l'élection tenue dans le district électoral de Regina-City, dans la province de la Saskatchewan, lors de l'élection fédérale du 27 juin 1949, ainsi que la lettre d'envoi, signée du directeur général des élections.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Rapport annuel du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 177 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Patricia Susan Oakes Rowland".—M. *Winkler.*

Bill nº 178 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Adeline Bodley Cabana".—M. *Winkler.*

Bill nº 179 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Letinetsky Nemeroff".—M. *Winkler.*

Bill nº 180 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Helen Jarrett McCaffrey".—M. *Winkler.*

Bill nº 181 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Karaszi Bergeron".—M. *Winkler.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Gagnon—1. Depuis 1940, la *North Shore Construction Company Limited*, 307 Édifice Castle, Montréal, a-t-elle obtenu des contrats de quelque ministère du gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits et pour quels montants?

3. Quels sont les noms et adresses des fonctionnaires de ladite société?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et l'ordre suivant de la Chambre est transmis au fonctionnaire compétent.

Par M. Coldwell—Adresse à son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous mémoires, lettres et communications de M. Donald Gordon ou de tout membre du personnel de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre adressés à la meunerie ou à toute minoterie autorisant la conclusion ou le maintien d'accords sur les prix entre le 1er décembre 1941 et le 15 septembre 1947 ou subséquemment. Aussi, copie de toute communication promettant à la meunerie que les ententes sur la fixation des prix effectuées pendant que les régies étaient en vigueur ne les exposeraient pas à des poursuites sous le régime de la loi des enquêtes sur les coalitions.

Par M. Coldwell—Ordre de la Chambre—Copie de tous mémoires, communications, etc., de M. Donald Gordon au ministre de la Justice ou au ministre du Commerce faisant rapport de toutes promesses données par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à la meunerie ou aux minoteries leur assurant qu'elles ne seraient pas exposées à des poursuites sous le régime de la loi des enquêtes sur les coalitions pour avoir conclu des accords ou des ententes en vue de la fixation des prix ou à des fins semblables entre le 1er décembre 1941 et le 15 septembre 1947.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gardiner, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, en réduisant la superficie soustraite au paiement dans une zone admissible et contiguë à une zone inadmissible, en

réduisant la superficie d'une zone admissible comprise dans un township inadmissible et contiguë à un township admissible; et en vue d'accorder le versement de l'allocation à tout demi-township situé en dehors des zones déjà établies sur une base de township juridique mais non contigu à ces zones.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 144, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et une discussion s'élevant;

Comme on demande si la discussion actuelle n'est pas la répétition de celle qui a eu lieu le lundi 7 novembre à l'occasion de la motion invitant la Chambre à se former en comité de subsides, M. l'Orateur rend la décision suivante:

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Après lecture de l'article de l'Ordre du jour comportant la deuxième lecture d'un projet de loi, les députés doivent "s'en tenir rigoureusement au sujet à l'étude" (commentaire n° 140 des *Parliamentary Rules and Forms* de Beauchesne, troisième édition).

Le "sujet à l'étude" à l'occasion de la deuxième lecture d'un projet de loi est le principe dont s'inspire la mesure. Les députés doivent par conséquent s'en tenir à la discussion de ce principe et s'abstenir d'introduire dans le débat des questions étrangères ou d'y faire allusion (Bourinot, *Parliamentary Procedure*, 4e édition, page 509). Les observations que j'entends formuler se rattachent directement au projet de loi dont la Chambre est saisie.

A propos de la deuxième lecture d'une mesure modificatrice,—les honorables députés remarqueront que ce projet de loi a un tel caractère,—c'est le principe à la base du bill rectificatif et non de la loi à modifier, qui constitue le "sujet à l'étude". On doit donc s'en tenir exclusivement à la substance de la mesure modificatrice. Par exemple, si l'on présentait un projet de loi tendant à modifier un certain article du Code criminel du Canada, la discussion devrait porter sur l'essence de la modification proposée. Il serait contraire au Règlement d'amorcer une discussion générale sur l'ensemble du Code criminel. (Voir *Décisions des Orateurs (Denison et Brand) 1857-1884*, par Blackmore, p. 70.)

Le principe à la base du bill à l'étude, intitulé "loi modifiant la loi des enquêtes sur les coalitions", porte qu'il est opportun de faciliter l'application de cette mesure par le moyen de procédures instituées par le procureur général du Canada, de la suppression des procès devant jury lorsque des sociétés sont accusées d'infractions à la loi et de la modification et la clarification du règlement concernant l'admissibilité de documents à titre d'éléments de preuve. Le débat doit donc porter exclusivement sur cette idée. Il est irrégulier de traiter de la substance de la loi des enquêtes sur les coalitions, des dispositions de cette loi ou de toute autre question qui ne se rattache pas nettement à la mesure modificatrice.

Il est évident qu'à l'occasion d'une motion tendant à la deuxième lecture du projet de loi, il est irrégulier de reprendre la discussion générale sur le rapport McGregor, discussion qui a eu lieu déjà le 7 novembre à la suite d'une motion invitant la Chambre à se former en comité de subsides, car le débat actuel doit se limiter rigoureusement au principe à la base de la mesure modificatrice.

Le débat sur le rappel au Règlement a tourné principalement autour du commentaire n° 245 de Beauchesne, 3e édition, reproduisant un passage de la 14e édition de May et dont voici le texte:

"C'est une restriction salutaire que d'empêcher les députés de raviver une discussion déjà terminée; car il serait peu utile d'interdire que la même question ou le même bill soit soumis deux fois dans la même session si l'on pouvait à plusieurs reprises la discuter au fond sans cette présentation."

Ce commentaire n'écarte pas, à mon avis, toute allusion à des questions qu'on a pu traiter plus tôt à l'occasion d'une motion invitant la Chambre à se former en comité des subsides, pourvu qu'il soit établi que l'allusion porte clairement sur le principe dont s'inspire la loi modificatrice dont la Chambre est saisie.

Pour en arriver à cette conclusion, je n'ai pas oublié non plus qu'on avait soulevé la question du rapport McGregor lors de la motion invitant la Chambre à se former en comité de subsides à la suite d'une déclaration ministérielle et qu'elle n'avait pas été soulevée par un député exposant un grief ou s'opposant à la motion. Cela étant, il semblerait injuste de déclarer irrégulière toute discussion des questions débattues à ce moment-là.

D'autre part, il me semble que plusieurs aspects du rapport McGregor n'ont rien à voir au projet de loi dont la Chambre est saisie et qu'une discussion à propos de ce rapport serait irrégulière lors de l'examen de la motion tendant à la deuxième lecture. Néanmoins, vu toutes les circonstances du présent débat, j'estime qu'il serait raisonnable d'accorder une certaine latitude. Je cite la quatorzième édition de May, à la page 497:

"Aux différentes étapes de l'examen d'un bill, la discussion doit porter exclusivement sur le bill et ne doit pas s'étendre jusqu'à la critique du gouvernement... mais l'Orateur, appelé à faire observer cette règle, a signalé qu'en plusieurs occasions semblables, on avait accordé une certaine liberté aux députés et qu'on n'appliquait pas toujours la règle."

J'incline donc à croire qu'on devrait permettre au chef de l'opposition (M. Drew) de présenter ses observations. J'ose espérer, cependant, que tous les honorables députés se rappelleront la nécessité d'étudier le principe dont s'inspire le projet de loi, afin que l'Orateur ne soit pas contraint d'apporter des réserves à la faveur accordée.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

M. Drew, appuyé par M. Diefenbaker, propose en amendement: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais que l'objet en soit déféré au comité permanent de la banque et du commerce, avec instructions que le comité soit autorisé à convoquer des personnes et à réclamer documents et dossiers et qu'en plus de présenter d'autres recommandations concernant l'objet dudit bill, il soit autorisé à exprimer son avis sur la mesure dans laquelle la négligence du Gouvernement à respecter les dispositions obligatoires de la loi existante a nui ou nuit encore à l'application efficace de la législation visant les pratiques commerciales restrictives.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Smith (*Calgary-Ouest*).

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

Nº 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 novembre 1949,—État indiquant:—1. Quel était le prix de la farine et des issues de mouture, au Canada, avant l'abandon de la régie sur ces produits après la guerre?

2. A quelle date s'est ouverte l'enquête sur l'industrie de la minoterie, qu'avait autorisée le ministre de la Justice de l'époque, le très honorable J. L. Ilsley?

3. Quel était le prix de la farine et des issues de mouture lors de l'ouverture de ladite enquête?

4. A-t-on abaissé le prix de ces produits après cette date?

5. Dans l'affirmative, quand et de combien?

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 142, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et une discussion s'élevant;

M. Noseworthy, appuyé par M. Knight, propose en amendement: Que ce bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, le Gouvernement devrait immédiatement et avant tout songer à abolir l'ordonnance du 3 novembre qui prévoit la majoration de loyers d'habitations.

Et la discussion se poursuivant;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Le projet d'amendement dont la Chambre est saisie tend à modifier la proposition de motion tendant à la deuxième lecture. Le projet d'amendement tend à la suppression de tous les mots après "que". Il signifie que le bill ne serait pas lu maintenant pour la deuxième fois, mais que le gouvernement devrait examiner immédiatement et au préalable une certaine ordonnance visant les loyers. Le représentant de Winnipeg-Nord-Centre m'a reporté au commentaire n° 657 de la troisième édition de Beauchesne, qui est conçu dans les termes suivants:

> "Un député qui désire exposer des raisons spéciales de s'opposer à la deuxième lecture d'un bill peut proposer, à titre d'amendement, une résolution déclaratoire d'un principe contraire à ceux qui sont consacrés par le bill lui-même, à son opportunité ou à ses dispositions ou en différant ou exprimant certains avis sur les circonstances qui se rattachent à la présentation ou à la marche du bill..."

Je ne crois pas que cette partie du commentaire que j'ai lue jusqu'ici vise le projet d'amendement. Le commentaire se poursuit dans les termes suivants:

> "...ou qui, d'autre façon, militent contre son élaboration."

Il se peut que le projet d'amendement dans sa forme actuelle soit visé par ces mots. En tout état de cause, je signale aux députés que le projet d'amendement doit se rapporter à la question à l'étude. Le présent projet d'amendement propose que le Gouvernement étudie immédiatement et tout d'abord l'opportunité de rescinder une ordonnance publiée le 3 novembre et prévoyant le relèvement des loyers domestiques. Je me permets de signaler à l'honorable député que ce relèvement n'atteint aucunement les maisons qui seront construites en vertu du présent projet de loi. L'ordonnance relative aux loyers intéresse les maisons déjà construites en 1941 et probablement un peu après cette date; mais on ne peut dire qu'elle a trait à aucune des initiatives qu'on pourra prendre en vertu du présent projet de loi. Je rappelle aux députés le commentaire 354 de l'ouvrage de Beauchesne (3e édition); je cite:

> "Un amendement énonçant une proposition qui porte sur un sujet étranger à la proposition renfermée dans la motion principale n'est pas pertinent et ne peut être proposé. (Can.C.J., Vol. LX, p. 122.)"

A mon sens, le projet d'amendement porte sur un sujet qui est étranger à la proposition renfermée dans la motion dont la Chambre est saisie; il n'est donc pas pertinent et je dois, dès lors, le déclarer irrégulier.

Et la discussion se poursuivant sur la motion principale;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*) pour M. Winkler, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (en conformité de l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 104 (M-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Cohen".

Bill nº 105 (N-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Lindy Angel Katzman".

Bill nº 106 (O-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marian Latora Glendening Joncas".

Bill nº 107 (P-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eva Nerenberg Anger".

Bill nº 108 (Q-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Josephine Teweson Paul Bero".

Bill nº 109 (R-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Ross Erskine".

Bill nº 110 (S-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jeannette Mathilda Seymour Oswald".

Bill nº 111 (T-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Bennett Gagnon".

Bill nº 112 (U-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bertha Rudolph Holzberg".

Bill nº 113 (V-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Elizabeth Moore Bowen".

Bill nº 114 (W-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laurence Bouchard Pappini".

Bill nº 115 (X-3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nana Rosenberg Taube".

Bill nº 121 (B-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cécile de Mers Asheim".

Bill nº 122 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Margaret Harding Lewin".

Bill nº 123 (D-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Raymond Webster Elliott".

Bill nº 124 (E-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Wilma Drysdale Warnecke".

Bill nº 125 (F-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Rabinovitch Friedgut, autrement connue sous le nom de Ruby Rabinovitch Freygood".

Bill nº 126 (G-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Carmen Mitchell James".

Bill nº 127 (H-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bessie Birenbaum Abrams".

Bill nº 128 (I-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Elsie Mills Johnson".

Bill nº 129 (J-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Ewen Stewart".

Bill nº 130 (K-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Cecilia Helliwell Glassco".

Bill nº 131 (L-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Netty Malca Stillman Shugar".

Bill nº 132 (M-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Tessie Charow Hersh".

Bill nº 134 (N-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cicely Manley Sampson".

Bill nº 135 (O-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Paquette"

Bill nº 136 (P-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Simon-Adélard Barrette".

Bill nº 137 (Q-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Daisy Steer Catto".

Bill nº 138 (R-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwen Pollock Harris".

Bill nº 139 (S-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sonia Eagle Davies".

Bill nº 140 (T-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyne Louis Steinwold".

Bill nº 141 (U-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Gilbert Speak".

Sur motion de M. MacLean (*Cap-Breton-Nord et Victoria*), pour M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills mentionnés plus haut sont fondés.

Les bills suivants sont, l'un après l'autre, lus une deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des Bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 150 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Chesna Laing Shapiro".

Bill nº 151 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Turcotte".

Bill nº 152 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Brodwin Miller".

Bill nº 153 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Ruth Montgomery Loiselle".

Bill nº 154 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Michel Emery".

Bill nº 155 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyla Almina Wharry Johnston".

Bill nº 156 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Glass Nixon".

Bill nº 157 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Hetmanchuk Dorval".

Bill nº 158 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Melina Cotton Crawford".

Bill nº 159 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Gillespie Shields".

Bill nº 160 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Czerna Berger Borodow".

Bill nº 161 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Tippett Hart".

Bill nº 162 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Rosa Jacobs Bershadsky".

Bill nº 163 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valerie Sherwin Sperber".

Bill nº 164 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sandy Douglas Carbone".

Bill nº 165 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellen Isabel Dawson Parlee".

Bill nº 166 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Emma Woodhall Brownridge".

Bill nº 167 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Samuel Hatton".

Bill nº 168 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Denburg Hershcovich".

Bill nº 169 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Baranoff Clark".

Bill nº 170 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Longpré".

Bill nº 171 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evalina May Carter O'Connell".

Bill nº 172 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Borys Zaryn".

Bill nº 173 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Dorothy Rolison Cransky".

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Benidickson: Que le Bill nº 119 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Prairie Transmission Lines Limited*", soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la proposition d'amendement de M. Church.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cruickshank.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Avec la permission, M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message est reçu du Sénat pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 182 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Albert Roberts".

Bill nº 183 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ernest Tulett".

Bill nº 184 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Tonegawa".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills tendant à accorder le divorce sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Winters: Que le Bill nº 142, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, soit lu maintenant une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

Nº 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 16 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur le bureau le douzième rapport de l'examinateur des pétitions introductives de bills privés, lequel est lu comme il suit:

Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 99 du Règlement, l'examinateur des pétitions introductives de bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport ainsi qu'il suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions introductives de bills privés suivantes, demandant, chacune, l'adoption d'une loi tendant à accorder le divorce et à dissoudre le mariage du pétitionnaire, et il constate que toutes les prescriptions de l'article 95 du Règlement ont été observées dans chaque cas:

De Sybil Elliott Karr Boulanger, de Montréal, P.Q., épouse de Michael Ernest Boulanger.

De Joseph Arthur Winsorlow Brisebois, de Montréal, P.Q., époux de Betty Liddell Brisebois.

D'Annie Swales Barber, de Verdun, P.Q., épouse de Kenneth Charles Barber.

D'Ethel May Alice Turnbull Colligan, de Montréal, P.Q., épouse de James Michael Colligan.

De Sigrid Denston Day, de Montréal, P.Q., épouse de John Percival Day.

De Ruby Anderson Edwards, de Montréal, P.Q., épouse de Bert Edwards.

De Veronica Pearl Faulkner MacKenzie, de Montréal, P.Q., épouse d'Alexander Gilbert MacKenzie.

De Bernard Rivet, de Sanmaur, P.Q., époux d'Elizabeth McKenzie Rivet.

De Vera Marguerite Abraham Allen Richey, de Montréal, P.Q., épouse de James Metthew Douglas Richey.

De Phyllis Elizabeth Campbell Westover, de Verdun, P.Q., épouse de Homer Walter Westover.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 3 novembre 1949,—État indiquant:—1. Depuis le 1er avril 1948, combien de contrats a passés la Corporation commerciale canadienne ou tout autre organisme du gouvernement en vue de fournir *a*) des éponges d'origine animale, *b*) des éponges synthétiques en matière cellulosique aux forces armées ou aux autres services du gouvernement?

2. A l'égard de chacun de ces marchés, quels sont les noms du fournisseur, la sorte, la dimension et la quantité des éponges fournies et quel est le prix de vente dans chaque cas?

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 7 novembre 1949:—Copie de toutes communications reçues par tout ministre du gouvernement ou par le commissaire ou les sous-commissaires de la Loi des enquêtes sur les coalitions de la part du Congrès des métiers et du travail, du Congrès canadien du Travail, de la Fédération canadienne de l'Agriculture, de la Chambre de commerce canadienne, de l'Association des manufacturiers canadiens, ainsi que de la part de toute société de meunerie, ou de toute autre organisation ou société ou de toutes personnes représentant ces organisations ou ces sociétés, se rapportant aux modifications ou aux propositions de modification à la Loi des enquêtes sur les coalitions, et (ou) à l'application et (ou) à l'exécution de ladite Loi, datées depuis le 1er janvier 1946, et copie des réponses auxdites communications.

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 novembre 1949:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, documents et dossiers relatifs à la suspension ou au renvoi de M. Anthony Mahadey, de Hamilton (Ontario), par le service de l'immigration.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 182 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Albert Roberts".—M. *Winkler.*

Bill nº 183 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ernest Tulett".—M. *Winkler.*

Bill nº 184 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Tonegawa".—M. *Winkler.*

Les questions suivantes figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Diefenbaker—1. Quel est le nombre de plans de retraite approuvés destinés à assurer une pension de retraite aux employés du commerce et de l'industrie actuellement en vigueur au Canada?

2. Sur ce nombre, combien en a-t-on confié *a*) au Service des rentes viagères, *b*) aux compagnies d'assurance particulières?

3. Quel était le nombre des personnes inscrites à ces plans de retraite *a*) en 1939, *b*) 1947, *c*) à la date la plus récente?

Par M. Knowles—1. Des ministères, organismes du gouvernement ou compagnies de l'État ont-ils, depuis le 1er janvier 1947, adjugé des contrats *a*) à la *Motor Coach Industries Limited*, de Winnipeg, et (ou) *b*) à la *Western Auto and Truck Body Works Limited*, de Winnipeg?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces ministères, organismes ou compagnies, en quoi consistent ces contrats et quel en est le montant?

3. A-t-on résilié des contrats adjugés à l'une des sociétés ci-dessus? Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

L'ordre suivant de la Chambre est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de tous mémoires et lettres échangés entre le ministre de la Justice et le commissaire des enquêtes sur les coalitions, depuis le 1[er] janvier 1946, concernant les modifications à la Loi des enquêtes sur les coalitions et (ou) à l'application et (ou) à l'exécution de ladite loi, proposées dans toute lettre ou autres communications reçues par tout ministre du gouvernement ou par ledit commissaire ou les sous-commissaires de la part de toute organisation ouvrière ou agricole, de la Chambre de commerce canadienne, de l'Association des manufacturiers canadiens, ou de toute minoterie, ou de toute personne agissant pour le compte de ces organisations ou sociétés depuis le 1[er] janvier 1946.

M. Pearson propose,—Que les crédits n[os] 51 à 70 inclusivement du budget principal des dépenses de 1949-1950 et les crédits n[os] 766 à 799 inclusivement du nouveau budget supplémentaire des dépenses de 1949-1950 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Browne (*St-Jean-Ouest*).

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 17 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Défense nationale pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (version française).

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 novembre 1949,—État indiquant:—1. Quelles coalitions ou quelles prétendues coalitions ont fait l'objet d'un rapport du commissaire au ministre de la Justice, sous le régime de la loi des enquêtes sur les coalitions, depuis 1935?

2. Quelles sociétés faisaient partie de chacune de ces coalitions ou prétendues coalitions?

3. Contre quelles sociétés a-t-on intenté des poursuites?

4. Contre quelles sociétés a-t-on eu gain de cause?

5. Quelles peines a-t-on imposées dans chaque cause?

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Pearson:—Que les crédits nos 51 à 70 inclusivement du budget principal des dépenses de 1949-1950 et les crédits nos 766 à 799 inclusivement du nouveau budget supplémentaire des dépenses de 1949-1950 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Green.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, en réduisant la superficie soustraite au paiement dans une zone admissible contiguë à une zone inadmissible, en réduisant la superficie d'une zone admissible comprise dans un township inadmissible et contiguë à un township admissible; et en vue d'accorder le versement de l'allocation à tout demi-township situé en dehors des zones déjà établies sur une base de township juridique mais non contigu à ces zones.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gardiner, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 185, Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, qui est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.*

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Pearson:—Que les crédits n°s 51 à 70 inclusivement du budget principal des dépenses de 1949-1950 et les crédits n°s 766 à 799 inclusivement du nouveau budget supplémentaire des dépenses de 1949-1950 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, cependant, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Et après plus ample débat, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Bradette, il est ordonné,—Que le comité permanent des Affaires extérieures soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 186 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à René Walsh".

Bill n° 187 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sara Tepper Prupas".

Bill n° 188 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilfred Melanson".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 18 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'État du Canada pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Il dépose aussi,—Réponse partielle à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949,—État indiquant:—Combien d'hommes et de femmes étaient à l'emploi de chaque ministère ou organisme du gouvernement (1) à Ottawa, (2) en dehors d'Ottawa, le 31 juillet 1948, en indiquant *a*) le nombre d'hommes, *b*) le nombre de femmes, dans chaque ministère ou organisme, *c*) le nombre des employés relevant du service civil, *d*) le nombre des employés temporaires?

2. Combien d'hommes et de femmes étaient à l'emploi de chaque ministère ou organisme du gouvernement (1) à Ottawa, (2) en dehors d'Ottawa, le 31 juillet 1949, en indiquant *a*) le nombre d'hommes, *b*) le nombre de femmes, dans chaque ministère ou organisme, *c*) le nombre des employés relevant du service civil, *d*) le nombre des employés temporaires?

Et aussi,—Réponse partielle à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949,—État indiquant:—1. Combien d'anciens combattants ayant été en activité de service outre-mer au cours de la première guerre mondiale et qui, n'étant pas, avant leur enrôlement, employés dans le service civil sont subséquemment devenus fonctionnaires permanents, ont droit de tenir compte de leurs services aux fins de leur pension s'ils choisissent de contribuer pour le double du montant normal avec intérêt à quatre pour cent?

2. De ces anciens combattants, combien n'étaient pas employés dans le service civil immédiatement après leur licenciement?

3. Combien, parmi ceux mentionnés à la première question, ont profité des dispositions spéciales prévues par la Loi de la pension du service civil?

4. Combien, parmi ceux mentionnés à la deuxième question, ont profité des dispositions spéciales prévues par la Loi de la pension du service civil?

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Résumé des arrêtés en conseil édictés au cours de la période du 1er juillet au 31 août 1949 inclusivement.

M. Mitchell, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 novembre 1949:—Copie du rapport préliminaire relatif à l'assurance-maladie présenté à la Commission de l'assurance-chômage par M. A. D. Watson, conseiller et actuaire au département de l'assurance.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Rapport annuel du commissaire de la loi des enquêtes sur les coalitions pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (versions anglaise et française).

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 186 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à René Walsh".—M. *Winkler*.

Bill nº 187 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sara Tepper Prupas".—M. *Winkler*.

Bill nº 188 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilfred Melanson".—M. *Winkler*.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *Présentation des rapports des comités permanents et spéciaux* sous la rubrique *Affaires de routine*.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente alors le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 500 exemplaires en anglais et 200 en français de ses procès-verbaux et témoignages, et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Bradette, ledit rapport est agréé.

M. l'Orateur, alors, quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures du soir.

Huit heures du soir

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

La Chambre reprend le débat sur la motion proposée par M. Maybank: Que le Bill n° 66 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*", soit lu maintenant la deuxième fois.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

M. Herridge, appuyé par M. Jones, propose en amendement: Que le Bill n° 66 ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, l'étude de ce bill soit différée jusqu'à ce que la Chambre ait été assurée que le tracé de tout pipe-line aménagé par la société proposée sera établi de façon à répondre aux besoins du Canada avant qu'un tel pipe-line quitte le sol canadien.

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Beyerstein,
Blackmore,
Catherwood,
Church,
Cruickshank,
Drew,
Fair,
Fleming,
Gagnon,
Gibson (Comox-Alberni),
Gillis,
Graydon,
Green,
Harkness,
Hatfield,
Herridge,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McLure,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Quelch,
Sinnott,
Smith (Calgary-Ouest),
Thatcher,
Thomas,
Wright—34.

NON:

Messieurs

Anderson,
Bater,
Belzile,
Benidickson,
Blue,
Boisvert,
Bradette,
Bradley,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Carroll,
Cavers,
Claxton,
Decore,
Dion,
Douglas,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fulford,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
Goode,
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Henderson,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Isnor,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Larson,
Léger,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
Major,
Maybank,
Mayhew,
Mitchell,
Murray (Oxford),
Richard (Ottawa-Est),
Robinson,
St-Laurent,
Stuart (Charlotte),
Viau,
Warren,
Winkler,
Winters—62.

Et le débat reprenant sur la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Gibson (Comox-Alberni).

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

DÉFENSE NATIONALE

Services ordinaires

239	Subventions aux associations, instituts et autres organisations militaires selon les montants détaillés dans le Budget des dépenses .. ..$	227,150 00
240	Entretien et rajustements divers—guerre 1914-1918	32,275 00
241	Monuments des champs de bataille	54,605 00

Pensions et autres indemnités

	Pensions civiles—	
242	Robert Allen	193 00
243	Walter Pettipas	516 00
244	Florence Walker	360 00
245	Michael Mountain	420 00
246	Mme Alice Smuck	480 00
247	Mme Mary Whittington	200 00
248	Mme Eleanor F. Nixon	1,288 00
	Loi des pensions de la milice—	
249	Contribution de l'État au fonds de pension des Forces permanentes	9,046,347 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 189 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Johnson Binnie Keates".

Bill nº 190 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Campbell James Meredith".

Bill nº 191 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Steinberg Heitner".

Bill nº 192 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clayton George Allison".

Bill nº 193 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Kasper".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été

renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à lundi prochain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

45784 -18

N° 47

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 21 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le nom de M. Argue soit substitué à celui de M. Herridge sur la liste des membres du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Bater, il est ordonné, —Que le comité permanent de l'agriculture et de la colonisation soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 novembre 1949.—État indiquant:—1. Depuis le 1er avril 1949, quels travaux publics a-t-on entrepris dans Terre-Neuve, relativement aux ports et rivières?

2. A quels endroits a-t-on entrepris ces travaux et quelles sommes leur a-t-on consacrées?

3. A-t-on approuvé d'autres entreprises? Dans le cas de l'affirmative, quels en sont les détails?

M. Howe, membre du conseil privé du roi, pour M. Chevrier, dépose sur le bureau,—Rapport de l'honorable juge R. L. Kellock, commissaire chargé aux termes de l'article 551 de la loi de la marine marchande du Canada, de tenir une enquête officielle sur les circonstances entourant l'incendie du navire *Noronic* survenue dans le port de Toronto (Ontario) le 17 septembre 1949.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 novembre 1949,—État indiquant:—Quelle somme a-t-on versée à Terre-Neuve pour le matériel et les fournitures de consommation *a*) du service postal, *b*) des services télégraphiques, *c*) de l'aéroport de Gander, absorbés par le Canada?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 10 novembre 1949,—État indiquant:—Quel est le résultat des consultations qui ont eu lieu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de Terre-Neuve concernant les détails de la mise en vigueur de la clause 39 des Conditions de l'union de Terre-Neuve et du Canada?

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 189 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Johnson Binnie Keates".—M. *Winkler*.

Bill nº 190 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Campbell James Meredith".—M. *Winkler*.

Bill nº 191 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Steinberg Heitner".—M. *Winkler*.

Bill nº 192 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clayton George Allison".—M. *Winkler*.

Bill nº 193 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Kasper".—M. *Weir*.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Knowles—1. La Commission des enquêtes sur les coalitions ou la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a-t-elle fait enquête, depuis le 1er janvier 1945, afin d'établir si certaines boulangeries à Winnipeg et (ou) d'ailleurs accordent des rabais secrets aux magasins qui ne tenaient que leurs produits?

2. Dans le cas de l'affirmative, qu'ont révélé ces enquêtes et quelle mesures a-t-on prises à cet égard?

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Green—1. A-t-on permis le retour au Canada à des personnes de race japonaise appartenant à l'une des catégories suivantes: *a*) celles qui ont vécu au Japon pendant la durée de la guerre, *b*) celles qui ont été envoyées au Japon, au cours des hostilités, sous un programme d'échange, *c*) celles qui ont été envoyées au Japon, après la guerre, en vertu du programme de rapatriement du gouvernement canadien?

2. A combien de personnes de chaque catégorie a-t-on accordé cette permission?

Par M. Hodgson—1. Combien de personnes déplacées, entrées au Canada au cours de 1946, 1947 et 1948, souffraient de maladies contagieuses lors de leur arrivée?

2. En a-t-on hospitalisé à North Bay?

3. A quelles confessions religieuses appartenaient les 261,260 immigrants entrés au Canada au cours de 1946, 1947 et 1948?

L'adresse suivante est votée à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont transmis aux fonctionnaires compétents:

Par M. Shaw—Ordre de la Chambre—Copie du barème des honoraires payables aux médecins par la division des services médicaux des Indiens du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au Canada pour les soins prodigués aux Indiens sur une base de service individuel.

Par M. Charlton—Ordre de la Chambre—Copie de tous mémoires, correspondance et communications de M. Donald Gordon, de M. Kenneth Taylor, de l'administrateur des moulées de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou de tout membre du personnel de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à la meunerie ou à toute société de fabrication ou de distribution de provende, du 15 décembre 1941 jusqu'à ce jour, relativement à des ententes sur la fixation ou le maintien des prix des issues de mouture, de l'avoine roulée ou de tous autres produits de minoterie utilisés pour la moulée.

Par M. Charlton—Ordre de la Chambre—Copie de tous mémoires, correspondance et communications de M. Donald Gordon, de M. Kenneth Taylor à tout ministre de la Couronne révélant que la Commission des prix et du commerce en temps de guerre avait donné à la meunerie, aux fabricants ou aux distributeurs de provende la promesse qu'ils ne seraient pas exposés à des poursuites sous le régime de la loi des enquêtes sur les coalitions, relativement à des accords conclus entre le 15 décembre 1941 jusqu'à ce jour sur la fixation ou le maintien des prix des issues de mouture, de l'avoine roulée ou de tous autres produits de minoterie utilisés pour la provende.

Par M. Knowles—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous arrêtés en conseil, directives, mémoires, etc., depuis le 1er janvier 1940, concernant les salaires, les heures de travail, les congés payés, les congés statutires, les statuts et règlements relatifs aux heures supplémentaires de travail, l'apprentissage et les autres conditions de travail des employés de l'Imprimerie nationale.

M. Garson, pour M. Abbott, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier l'article sept de la Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux prévoyant le versement de montants aux gouvernements provinciaux à l'égard de l'impôt sur le revenu perçu de corporations dont l'entreprise principale consiste à distribuer au public, ou à produire pour distribution au public, de l'énergie électrique, du gaz ou de la vapeur, en vue d'abaisser les déductions effectuées dans le calcul des montants payables à l'égard de l'impôt sur le revenu de la corporation levé par la province et imposé par les provinces qui n'ont pas conclu des conventions en matière de location de domaines fiscaux et en vue d'aider, autrement, au calcul des sommes à verser.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'établir un ministère des Mines et des Relevés techniques, auquel préside un ministre, nommé par commission sous le grand sceau du Canada, possédant les devoirs, pouvoirs et fonctions énumérés dans la loi, aidé d'un sous-ministre que nommera le gouverneur en conseil et des fonctionnaires, commis et préposés nécessaires qui seront nommés de la manière autorisée par la loi; le projet de loi prévoit aussi le transfert au nouveau ministère des membres du personnel du ministère des Mines et des Ressources ou du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'établir un ministère des Ressources et du Développement économique, auquel préside un ministre, nommé par commission sous le grand sceau du Canada, possédant les devoirs, pouvoirs et fonctions énumérés dans la loi, aidé d'un sous-ministre que nomme le gouverneur en conseil et des fonctionnaires, commis et préposés nécessaires qui seront nommés de la manière autorisée par la loi; le projet de loi prévoit aussi le transfert au nouveau ministère des membres du personnel du ministère des Mines et des Ressources ou du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'établir un ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, auquel préside un ministre, nommé par commission sous le grand sceau du Canada, possédant les devoirs, pouvoirs et fonctions énumérés dans la loi, aidé d'un sous-ministre que nommera le gouverneur en conseil et des fonctionnaires, commis et préposés nécessaires qui seront nommés de la manière autorisée par la loi; le projet de loi prévoit aussi le transfert au nouveau ministère des membres du personnel du ministère des Mines et des Ressources et du Secrétariat d'État.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. St-Laurent propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de modifier la Loi des traitements en abrogeant la disposition relative aux traitements du ministre des Mines et des Ressources, du ministre des Munitions et Approvisionnements, du ministre des Services nationaux de guerre et du ministre de la Reconstruction, respectivement, et en pourvoyant aux traitements du ministre des Ressources et du Développement économique, du ministre des Mines et des Études techniques et du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, respectivement.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. St-Laurent propose,—Que, le mardi 22 novembre 1949, si, à l'expiration de l'heure consacrée à l'étude des bills privés, la Chambre n'a pas disposé des motions relatives aux bills privés (autres que les bills de divorce) apparaissant au Feuilleton et n'a pas décidé si oui ou non lesdits bills doivent être renvoyés à un comité permanent, alors, nonobstant l'article quinze du Règlement, le temps consacré à l'étude desdits bills privés sera, ce jour-là, prolongé jusqu'à l'heure régulière de l'ajournement de la Chambre ou jusqu'à toute heure antérieure si l'on a disposé desdites motions; toutefois, les bills de divorce ne seront pas étudiés au cours de la période supplémentaire.

Et un débat s'élevant

On formule l'objection que, vu que le projet de motion vise les bills privés, il devrait, aux termes de l'article 116 du Règlement, être déféré au comité permanent du Règlement et qu'un tel renvoi doit être précédé d'un avis.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Les honorables députés de Lake-Centre (M. Diefenbaker) et de Vancouver-Est (M. MacInnis), ainsi que d'autres, ont tous souligné que, si leur mémoire est fidèle, c'est la première fois que la question se pose à la Chambre. Il existe, il me semble, une différence entre les articles du Règlement régissant les bills d'intérêt privé, les autres bills et les affaires publiques du pays. L'article 116 se range parmi les articles groupés sous la rubrique de la Deuxième Partie: *Des lois d'intérêt privé*. Sous cette rubrique en gros caractère figure le sous-titre suivant: "Des pétitions introductives de bills privés; du dépôt des bills et des droits; des frais additionnels." Puis, à l'article 116, nous lisons:

> "Nulle motion portant suspension ou modification d'un article du Règlement applicable aux bills privés... n'est accueillie par la Chambre avant que n'en soit saisi le comité du Règlement."

A la lumière de mon expérience de la Chambre et de celle d'autres députés,—compte tenu aussi de la page 586 de la quatrième édition de l'ouvrage de Beauchesne, où il est question de l'article 115, devenu l'article 116,—il me semble que l'article 116 du Règlement vise les articles qui intéressent nettement les bills privés plutôt qu'un article comme l'article 15, qui s'applique à la procédure générale de la Chambre. Je déclare donc que le Règlement permet au premier ministre de présenter sa motion.

De cette décision, M. Drew en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors à la Chambre la question suivante:—La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue? Et la décision est maintenue au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Ashbourne, Bater, Beaudoin, Belzile, Bennett, Blue, Boisvert, Boivin, Boucher, Bradette, Bradley, Brown (Essex-Ouest), Byrne, Campney, Carroll, Carter, Cavers, Claxton, Côté (Verdun-LaSalle), Croll, Darroch, Dechêne, Decore, Dewar, Dickey, Dion, Douglas, Elderkin, Ferrie, Fournier (Hull), Garson, Gauthier (Lac-Saint-Jean), Gauthier (Sudbury), Gauthier (Lapointe), Gibson (Hamilton-Ouest), Gibson (Comox-Alberni), Goode, Gregg, Hellyer, Helme, Hetland, Howe, Huffman, Hunter, Isnor, James, Jeffery, Jutras, Kent, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Laing, Lapointe, Larson, Léger, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, McCann, McCusker, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), Martin, Maybank, Mayhew, Mott, Murray (Oxford), Murray (Cariboo), Mutch, Nixon, Prudham, Richard (Ottawa-Est), Riley, Roberge, Rooney, St-Laurent, Sinclair, Sinnott, Smith (Moose-Mountain), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Ward, Warren, Whiteside, Whitman, Winkler, Winters, Wood—94.

NON:

Messieurs

Argue, Balcer, Beyerstein, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Catherwood, Charlton, Church, Coldwell, Diefenbaker, Drew, Fair, Fleming, Gagnon, Green, Hansell, Harkness, Hatfield, Herridge, Higgins, Homuth, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, McGregor, McLure, Murphy, Noseworthy, Pearkes, Quelch, Shaw, Smith (Calgary-Ouest), Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Thomas, Wright—42.

Après plus ample discussion, comme la question est de nouveau mise aux voix;

M. Knowles, appuyé par M. MacInnis, propose en amendement: Que la motion soit modifiée en y insérant, après les mots "bills privés", à chacun des trois endroits où l'on rencontre ces mots dans la motion, les mots "et publics", afin que dans chaque cas on lise "bills privés et publics".

DÉCLARATION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: Avant de lire le projet d'amendement, je veux faire observer au représentant de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) que sa remarque, me rappelant qu'il n'approuvait pas ma décision ce matin, ne m'a pas échappé. Peut-être aurais-je dû lui rappeler, ainsi qu'aux autres membres de la Chambre, que l'application de l'article 15 est souvent suspendue aux séances du lundi. L'article 15 prescrit que les affaires du jour soient examinées dans l'ordre suivant:

> Le lundi (jour des députés)
> Bills privés.

L'application de cet article du Règlement est normalement suspendue. Je crois qu'elle l'a été à toutes les sessions auxquelles j'ai assisté, sans que la question soit déférée au comité du Règlement.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

Ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée.

Et la motion principale, mise aux voix, est agréée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Beaudoin,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Bertrand,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Boucher,
Bradette,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cavers,
Claxton,
Cloutier,
Côté (Verdun-LaSalle),
Croll,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Douglas,
Dumas,
Elderkin,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gibson (Hamilton-Ouest),
Goode,
Gosselin,
Gregg,
Healy,
Hellyer,
Henderson,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kickman,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Lapointe,
Larson,
Léger,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
McCann,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
Martin,
Maybank,
Mayhew,
Mott,
Murray (Oxford),
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nixon,
Pouliot,
Proudfoot,
Prudham,
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Roberge,
Robinson,
Rooney,
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Moose-Mountain),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Winters,
Wood—108.

NON:

Messieurs

Argue, Balcer, Beyerstein, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Bryce, Catherwood, Charlton, Church, Coldwell, Diefenbaker, Drew, Fair, Fleming, Fraser, Gagnon, Gillis, Green, Hansell, Harkness, Herridge, Higgins, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, McGregor, McLure, Murphy, Noseworthy, Pearkes, Quelch, Shaw, Smith (Calgary-Ouest), Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Thomas, Wright—43.

Du consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions*, sous la rubrique *Affaires de routine*.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose alors,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 3 octobre 1949:—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan, du 1er juillet 1944 au 30 juillet 1949, relativement à la route transcanadienne.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la construction d'une route transcanadienne;

M. Winters propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fair.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 22 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 novembre 1949:—Copie de tous mémoires, communications, etc., de M. Donald Gordon au ministre de la Justice ou au ministre du Commerce faisant rapport de toutes promesses données par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à la meunerie ou aux minoteries leur assurant qu'elles ne seraient pas exposées à des poursuites sous le régime de la loi des enquêtes sur les coalitions pour avoir conclu des accords ou des ententes en vue de la fixation des prix ou à des fins semblables entre le 1er décembre 1941 et le 15 septembre 1947.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Winters: Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution concernant la construction d'une route transcanadienne.

Après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure en vue de favoriser et d'aider la construction d'une route transcanadienne et de décréter, à cette fin, que le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements peut conclure avec toutes provinces des accords aux termes desquels le Canada paiera auxdites

provinces des contributions relatives au coût d'une route transcanadienne; la mesure prévoit aussi l'emploi, à titre temporaire, d'ingénieurs, techniciens et autres préposés en vue de l'application de ladite loi.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Winters, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 194, Loi favorisant et aidant la construction d'une route transcanadienne, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 149 (F du Sénat), intitulé: "Loi concernant la faillite";

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent de la banque et du commerce.*

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, il est ordonné,—Que le comité permanent de la banque et du commerce soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Garson: Que le Bill n° 144, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Drew: Que ledit bill ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais que l'objet en soit déféré au comité permanent de la banque et du commerce, avec instructions que le comité soit autorisé à convoquer des personnes et à réclamer documents et dossiers, et qu'en plus de présenter d'autres recommandations concernant l'objet dudit bill, il soit autorisé à exprimer son avis sur la mesure dans laquelle la négligence du Gouvernement à respecter les dispositions obligatoires de la loi existante a nui ou nuit encore à l'application efficace de la législation visant les pratiques commerciales restrictives.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,	Browne (Saint-Jean-Ouest),	Church,	Fleming,
Balcer,	Bryce,	Coldwell,	Fraser,
Beyerstein,	Cardiff,	Courtemanche,	Gagnon,
Black (Cumberland),	Casselman,	Coyle,	Gillis,
Blackmore,	Catherwood,	Diefenbaker,	Graydon,
Blair,	Charlton,	Drew,	Green,
Brooks,		Fair,	Hansell,

Harkness,
Harris (Danforth),
Hatfield,
Herridge,
Higgins,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
Low,
Macdonnell (Greenwood),
MacInnis,
McGregor,
McLure,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Shaw,
Smith (Calgary-Ouest),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright—53.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté(Verdun-LaSalle),
Cournoyer,
Croll,
Darroch,
Decore,
Denis,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Douglas,
Dumas,
Elderkin,
Eudes,
Eyre,
Fauteux,
Ferrie,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gibson (Comox-Alberni),
Gingues,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henry,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Lapalme,
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Maltais,
Massé,
Martin,
Maybank,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nixon,
Pinard,
Pouliot,
Proudfoot,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Sinnott,
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Smith (Moose-Mountain),
Stick,
Stuart (Charlotte).
Studer,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—149.

Et le débat se poursuivant sur la motion principale;

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres afférents à la deuxième lecture des bills de divorce nos 177 à 181, inclusivement, sont appelés à tour de rôle et restent au Feuilleton.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Benidickson: Que le Bill no 119 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Prairie Transmission Lines Limited*" soit lu maintenant la deuxième fois.

Et sur la motion proposée en amendement par M. Church, appuyé par M. Harkness: Que le mot "maintenant" soit retranché et les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la question.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

Comme il est neuf heures du soir;

Ledit débat se poursuit, en conformité de l'ordre spécial adopté le lundi 21 novembre 1949.

Et après plus ample discussion, ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Argue,
Black (Cumberland),
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Casselman,
Catherwood,
Charlton,
Church,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Cruickshank,
Diefenbaker,
Drew,
Fleming,
Fraser,
Gibson (Comox-Alberni),
Gillis,
Graydon,
Green,
Harkness,
Harris (Danforth),
Hatfield,
Herridge,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
MacInnis,
McGregor,
McLure,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Smith (Calgary-Ouest),
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright—44.

NON:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Beyerstein,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blackmore,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Byrne,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Verdun-LaSalle),
Cournoyer,
Croll,
Darroch,
Denis,
Dewar,
Dickey,

Dion,
Douglas,
Dumas,
Elderkin,
Eyre,
Fair,
Fauteux,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Gagnon,
Garland,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gingues,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Hansell,
Harris (Grey-Bruce),
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henry,
Hetland,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
James,
Jeffery,
Johnston,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
LaCroix,
Lafontaine,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Lapalme,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Low,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Maltais,
Massé,
Martin,
Maybank,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Murray (Cariboo),
Mutch,
Nadon,
Nixon,
Pinard,
Pouliot,
Proudfoot,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
Shaw,
Simmons,
Sinclair,
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Smith (Moose-Mountain),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thomas,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Weir,
Welbourn,
Whiteside,
Whitman,
Winkler,
Wood—152.

Et comme on met de nouveau en délibération la motion principale;

M. MacInnis, appuyé par M. Jones, propose en amendement: Que le Bill n° 119 ne soit pas lu maintenant la deuxième fois mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, l'étude de ce bill soit différée jusqu'à ce que la Chambre ait reçu l'assurance que le tracé de tout pipe-line aménagé par la compagnie proposée sera établi de façon à servir les besoins du Canada avant que ledit pipe-line quitte le sol canadien.

Et le débat se poursuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Smith (*Calgary-Ouest*).

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill n° 195 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les biens de surplus de la Couronne".

Bill n° 196 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Colpron".

Bill n° 197 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bérengère-Paré Fuller.

Bill n° 198 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Enid Dorothy MacRae Gauley".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 49

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 23 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bater, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande qu'il soit autorisé à faire imprimer, au jour le jour, 500 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus, et qu'à cet égard soit suspendue l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Bater, ledit rapport est agréé.

M. Bater, du comité permanent de l'agriculture et de la colonisation, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill n° 185, Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, et convient d'en faire rapport sans modification.

Un exemplaire imprimé des procès-verbaux et témoignages est ci-joint.

(Pour les procès verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 2 des Journaux.)

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le nom de M. Macdonnell (*Greenwood*) soit substitué à celui de M. Rowe, et

Que le nom de M. Riley soit substitué à celui de M. Léger, sur la liste des membres du comité permanent de la banque et du commerce.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 30 octobre au 19 novembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre, en date du 14 novembre 1949:—Copie de tous mémoires, communications, etc., de M. Donald Gordon au ministre de la Justice ou au ministre du Commerce faisant rapport de toutes promesses données par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à la meunerie ou aux minoteries leur assurant qu'elles ne seraient pas exposées à des poursuites sous le régime de la loi des enquêtes sur les coalitions pour avoir conclu des accords ou des ententes en vue de la fixation des prix ou à des fins semblables entre le 1er décembre 1941 et le 15 septembre 1947.

M. McIlraith, adjoint parlementaire au ministre du Commerce, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Cinquante-septième rapport annuel du ministère du Commerce pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose alors,—Nouvelle réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 3 octobre 1949:—Copie de tous télégrammes et lettres échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan, du 1er juillet 1944 au 30 juillet 1949, relativement à la route transcanadienne.

M. Stewart (*Winnipeg-Nord*), appuyé par M. Bryce, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 199, Loi modifiant le Code criminel (Distinction injuste), qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, les bills de divorce sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 195 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les biens de surplus de la Couronne".—M. *Howe*.

Bill nº 196 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Colpron".—M. *Winkler*.

Bill nº 197 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bérengère-Paré Fuller.—M. *Winkler*.

Bill nº 198 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Enid Dorothy MacRae Gauley".—M. *Winkler*.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Diefenbaker—1. Au cours de chaque année, de 1946 à 1949, quelles ont été les dépenses globales relatives à la production et à la reproduction de films par des sociétés commerciales pour le compte de quelque ministère du gouvernement, en donnant des précisions sur lesdites sociétés et la somme versée à chacune?

2. L'Office national du film a-t-il, au cours desdites années, décidé que l'intérêt public lui conseillait de faire appel à des sociétés commerciales pour la production de films? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date en est-il venu à cette décision, en quelles occasions et pour quel motif dans chaque cas?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Pouliot—Ordre de la Chambre—Tableau indiquant les fonctions, le rang, le nom et le traitement des fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion proposée par M. Garson: Que le Bill n° 144, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

M. Diefenbaker, appuyé par M. Green, propose en amendement: Que tous les mots après "Que" et jusqu'à la fin de la question soient retranchés et remplacés par les suivants:

"bien que la Chambre ait toujours à cœur d'aider à corriger toutes imperfections de la loi relative aux coalitions visant à entraver le commerce et préjudiciables à l'intérêt public, elle regrette que les ministres de Sa Majesté ne se soient pas conformés à la disposition prescrivant la publication de rapports aux termes de la loi des enquêtes sur les coalitions et que, avant d'inviter le Parlement à adopter ledit bill, ils n'aient pas donné l'assurance qu'il n'y aura pas de violation semblable de la constitution à l'égard de la présente mesure ou de toute autre loi adoptée par le Parlement du Canada.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

On formule l'objection que le projet d'amendement est semblable à l'amendement proposé par le chef de l'opposition et rejeté par la Chambre et qu'en conséquence il ne saurait être recevable.

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: On a abordé plusieurs points. Je m'arrêterai tout d'abord à la citation qui a été faite du commentaire n° 755 de la deuxième édition de l'ouvrage de Beauchesne, lequel porte le n° 657 dans la troisième édition. Ce commentaire a été cité par l'honorable député de Vancouver-Est (M. MacInnis) et il semble avoir une portée assez étendue pour que soient jugés réguliers des amendements qui ne portent pas directement sur le libellé de la motion primitive. Je dois cependant signaler que ces amendements doivent nécessairement se rattacher au projet de loi dont la Chambre est saisie. A la page 301 de *May's Parliamentary Practice* (troisième édition), je relève le passage suivant: "Le principe de la pertinence, en matière d'amendement, régit à cet égard toute résolution proposée." Étant donné la décision que j'ai déjà rendue aujourd'hui, je dois dire qu'aucun député ne m'a convaincu que cet amendement est suffisamment pertinent pour qu'il soit jugé recevable. De plus, d'après un examen serré des citations faites par les honorables députés de Lake-Centre (M. Diefenbaker) et de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), ils n'ont invoqué aucune autorité de nature à ébranler le principe en question. L'honorable député de Vancouver-Est a aussi déclaré que la discussion peut porter sur la loi tout entière. Je ne suis pas de son avis. J'ai rendu la semaine dernière

une décision dans le sens opposé. L'honorable député a dit qu'il pouvait me reporter à d'autres décisions. Je puis lui rappeler que j'ai moi-même rendu une décision différente lorsque j'étais Orateur suppléant, mais que ayant pu, depuis lors, bénéficier des conseils des membres de la Chambre, je constate que j'avais tort à cette époque; cependant, je crois avoir eu raison la semaine dernière.

Le ministre de la Justice (l'honorable M. Garson) a exprimé l'avis que l'amendement ressemble à ce point à celui qu'a proposé le chef de l'opposition qu'il équivaut à la présentation, une deuxième fois, d'un même amendement. En réponse à cet argument, le chef de l'opposition a rappelé que sa motion invitait la Chambre à déférer la question à un comité. Il n'a pas nié que les deux amendements étaient à peu près identiques. Je signale aux honorables députés que si le projet de loi était déféré à un comité, celui-ci devrait ensuite faire rapport à la Chambre, qui aurait alors l'occasion d'engager un débat sur le rapport et sur les délibérations du comité. Par conséquent, si l'amendement du député de Lake-Centre s'écarte assez de celui du chef de l'opposition pour être recevable, la question reviendrait sur le tapis une deuxième fois lorsque le rapport du comité serait soumis à la Chambre.

Pour les raisons que j'ai exposées, je déclare l'amendement irrecevable.

De cette décision, M. Diefenbaker en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors à la Chambre la question suivante:—La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue? Et la décision est maintenue au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Anderson,
Applewhaite,
Arsenault,
Ashbourne,
Bater,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brown (Essex-West),
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Corry,
Côté (Verdun-LaSalle),
Cournoyer,
Croll,
Cruickshank,
Darroch,
Dechêne,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dubé,
Dumas,
Elderkin,
Eudes,
Eyre,
Fauteux,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gingras,
Gingues,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Hetland,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapalme,
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Maltais,
Massé,
Maybank,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Murray (Cariboo),
Nadon,
Nixon,
Picard,
Pinard,

Pouliot, Ratelle, Richard (Gloucester), Richard (Saint-Maurice-Laflèche), Richard (Ottawa-Est), Riley, Rinfret, Roberge, Robertson, Robinson, Rooney, Ross (Hamilton-Est), St-Laurent, Sinclair, Sinnott, Smith (Queens-Shelburne), Smith (Moose-Mountain), Stuart (Charlotte), Studer, Thomson, Tremblay, Valois, Viau, Ward, Warren, Weir, Welbourn, Whiteside, Winkler, Winters, Wood—148.

NON:

Messieurs

Argue, Balcer, Beyerstein, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bryce, Cardiff, Casselman, Catherwood, Charlton, Church, Coldwell, Courtemanche, Coyle, Diefenbaker, Drew, Fair, Ferguson, Fleming, Fraser, Gagnon, Gillis, Graydon, Green, Hansell, Harkness, Harris (Danforth), Hatfield, Herridge, Hodgson, Homuth, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Low, MacInnis, McLure, Murphy, Noseworthy, Pearkes, Poulin, Quelch, Shaw, Smith (Calgary-Ouest), Stewart (Winnipeg-Nord), Thatcher, Tustin, White (Hastings-Peterborough), White (Middlesex-Est), Wright, Wylie—56.

Et après plus ample discussion, comme la question est de nouveau mise en délibération:

M. Knowles, appuyé par M. MacInnis, propose en amendement: Que le bill nº 144 ne soit pas lu maintenant la deuxième fois, mais qu'il soit résolu que, de l'avis de la Chambre, les circonstances qui se rattachent à la présentation et à l'examen de la mesure, savoir la ligne de conduite du Gouvernement qui cherche à modifier la loi des enquêtes sur les coalitions, ostensiblement en vue d'en affermir l'application, alors qu'il vient d'être découvert que le ministre de la Justice a, avec l'approbation du Gouvernement, délibérément enfreint le paragraphe 5 de l'article 27 de ladite loi, sont un affront au Parlement; et que l'examen du bill soit différé jusqu'à ce que la Chambre, au moyen de l'amendement, ait censuré le Gouvernement qui a violé ladite loi en négligeant de publier le rapport présenté par le commissaire, aux termes de ladite loi, après enquête sur la meunerie, dans les quinze jours prescrits par la loi.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. l'Orateur: L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a dit que c'était la première fois que le mot "censure" avait été mentionné dans un projet d'amendement ou une motion. Nul doute qu'il en soit ainsi; cependant, lorsque le ministre de la Justice (l'honorable M. Garson) a pris la parole hier, il a déclaré que le gouvernement considérait le projet d'amendement antérieur comme une motion de censure. Il était alors loisible aux députés de le discuter comme tel. L'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre a aussi lu un extrait de l'ouvrage de May, treizième édition, page 295, portant

sur la modification de la nature d'une motion. L'amendement proposé par le chef de l'opposition renfermait au moins une partie du projet d'amendement dont la Chambre est présentement saisie. Il y a similitude entre les deux amendements et de plus, je le répète, l'autre projet d'amendement comportait une partie de celui dont nous sommes présentement saisis.

Un certain nombre de députés ont signalé que la question n'a pas encore été soumise à la Chambre, mais que l'amendement présenté par le chef de l'opposition proposait qu'elle fût renvoyée à un comité. Ainsi que je le disais ce matin, la Chambre est éventuellement saisie de toute question renvoyée à un comité, puisque celui-ci lui fait rapport.

L'honorable député de Lake-Centre (M. Diefenbaker) s'est appuyé sur le commentaire qu'on trouve à la page 390 de la treizième édition de May et qui correspond au commentaire 657 de la troisième édition de Beauchesne. Je reconnais avec l'honorable député que ce projet d'amendement, dans la mesure où il a trait aux circonstances qui ont entouré la présentation du bill, est régulier, mais il y a plus. Le ministre de la Justice a signalé que dans tous les cas d'amendements antérieurs qui ont, on l'a rappelé, été reçus, il s'agissait de sous-amendements se rattachant directement à des amendements alors à l'étude. Ils ne visaient pas, comme le présent projet d'amendement, à supprimer la motion. Ils portaient directement sur l'amendement alors en délibération.

Je puis peut-être me résumer en disant que le projet d'amendement a trait en partie aux circonstances entourant la présentation du projet de loi. Il semblerait donc admissible en vertu du commentaire n° 657 de l'ouvrage de Beauchesne. Cependant, il équivaut en partie à une motion de blâme à l'endroit du gouvernement, à peu près par les mêmes raisons qu'un autre amendement proposé au cours de ce débat, et sur lequel la Chambre s'est déjà prononcée au moyen d'un vote enregistré. Je tiens à lire le commentaire n° 357 de la troisième édition de l'ouvrage de Beauchesne, qui est ainsi conçu

> "Nul amendement ne doit remettre en question un principe dont la Chambre a disposé en votant sur un amendement antérieur."

Puisque l'amendement est partiellement irrégulier, je dois décider que tout l'amendement est irrégulier.

De cette décision, M. Knowles en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors à la Chambre la question suivante:—La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue? Et la décision est maintenue au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Abbott,
Applewhaite,
Ashbourne,
Bater,
Beaudry,
Belzile,
Benidickson,
Bennett,
Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie),
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Brisson,
Brown (Essex-Ouest),
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Campney,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Clark,
Claxton,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté (Verdun-LaSalle),
Cournoyer,
Croll,
Darroch,
Dechêne,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Dion,
Dubé,
Dumas,
Elderkin,
Eudes,
Eyre,
Fauteux,
Follwell,
Fournier (Hull),

Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gingras,
Gingues,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Healy,
Hellyer,
Helme,
Henderson,
Henry,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Kirk (Digby-Yarmouth),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Berthier-Maskinongé),
Langlois (Gaspé),
Lapalme,
Lapointe,
Larson,
Leduc,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McCusker,
McDonald (Parry-Sound-Muskoka),
McIlraith,
McIvor,
McLean (Huron-Perth),
McWilliam,
Major,
Maltais,
Massé,
Maybank,
Mayhew,
Monette,
Mott,
Murray (Oxford),
Murray (Cariboo),
Nixon,
Picard,
Pinard,
Pouliot,
Ratelle,
Richard (Gloucester),
Richard (Saint-Maurice-Laflèche),
Richard (Ottawa-Est),
Riley,
Rinfret,
Roberge,
Robertson,
Robinson,
Rochefort,
Rooney,
Ross (Hamilton-Est),
St-Laurent,
Simmons,
Sinclair,
Smith (Queens-Shelburne),
Smith (York-Nord),
Smith (Moose-Mountain),
Stick,
Stuart (Charlotte),
Studer,
Thomson,
Tremblay,
Valois,
Viau,
Ward,
Warren,
Welbourn,
Whiteside,
Winkler,
Winters,
Wood—157.

NON:

Messieurs

Argue,
Balcer,
Beyerstein,
Black (Cumberland),
Blackmore,
Blair,
Brooks,
Browne (Saint-Jean-Ouest),
Bryce,
Cardiff,
Catherwood,
Charlton,
Church,
Coldwell,
Courtemanche,
Coyle,
Diefenbaker,
Drew,
Fair,
Ferguson,
Fleming,
Fraser,
Gagnon,
Gibson (Comox-Alberni),
Gillis,
Graydon,
Green,
Hansell,
Harkness,
Harris (Danforth),
Hatfield,
Herridge,
Hodgson,
Homuth,
Johnston,
Jones,
Knight,
Knowles,
Lennard,
MacInnis,
McGregor,
McLure,
Murphy,
Noseworthy,
Pearkes,
Poulin,
Quelch,
Smith (Calgary-Ouest),
Stanfield,
Stewart (Winnipeg-Nord),
Thatcher,
Thomas,
Tustin,
White (Hastings-Peterborough),
White (Middlesex-Est),
Wright—56.

Et après plus ample discussion, la motion principale ainsi mise aux voix: Que le Bill n° 144, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions, soit maintenant lu une deuxième fois, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, sans modification:

Bill nº 147, Loi modifiant la Loi des épizooties.

Aussi,—Un message pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 200 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes".

Bill nº 201 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Merrill Desaulniers".

Bill nº 202 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret May Lester Rajotte".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills de divorce ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *Présentation des rapports des comités permanents et spéciaux* sous la rubrique de *Affaires de routine*.

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente alors le premier rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité recommande:

1. Que son quorum soit réduit de 15 à 10 membres et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 63(1)(d) du Règlement;

2. Qu'il soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 700 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus, et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 64 du Règlement.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Cleaver, ledit rapport est agréé.

A six heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 6 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 24 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Chevrier, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Deuxième rapport de la Commission maritime canadienne pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Il dépose aussi, pour M. Martin,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 novembre 1949:—Copie du barème des honoraires payables aux médecins par la division des services médicaux des Indiens du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au Canada pour les soins prodigués aux Indiens sur une base de service individuel.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 9 novembre 1949.—État indiquant:—1. Combien compte-t-on de malades à la léproserie de l'île Bentinck, en Colombie-Britannique?

2. Combien y compte-t-on d'infirmiers et d'autres personnes, et quel traitement chacun touche-t-il?

3. Au cours de l'année écoulée, quel a été le coût d'entretien de la léproserie de l'île Bentinck, y compris le coût du chauffage, de l'éclairage, etc.?

4. Au cours des deux dernières années, quelles améliorations a-t-on apportées à l'aménagement, à l'usine d'éclairage et au débarcadère?

5. Quel a été le coût de ces améliorations?

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le nom de M. Helme soit substitué à celui de M. McCusker sur la liste des membres du comité de la banque et du commerce.

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Que soit suspendu, pour le reste de la session, l'article 105 du Règlement ayant trait à l'affichage des bills privés.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont lus une première fois, les bills de divorce sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 200 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes".—Le *ministre du Revenu national.*

Bill nº 201 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Merrill Desaulniers".—M. *Winkler.*

Bill nº 202 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret May Lester Rajotte".—M. *Winkler.*

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Diefenbaker—1. Quelle a été la somme globale versée par la Commission canadienne du blé pour l'entreposage du blé, du 1er avril 1947 au 31 juillet 1948, à quelles sociétés a-t-on versé cette somme et combien chacune d'elles a-t-elle reçu?

2. Combien d'élévateurs ou d'entrepôts le gouvernement possédait-il, au cours de ladite période, où étaient-ils situés et quelle était leur capacité d'emmagasinage?

3. A-t-on loué à bail ou autrement des élévateurs de tête de ligne ou des entrepôts à certaines sociétés? Dans le cas de l'affirmative, à quelles sociétés?

Le Bill nº 144, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions, est étudié de nouveau en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès de nouveau accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont passé les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 203 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Odette-Thérèse Gabard Coupal".

Bill nº 204 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Maxine Shover Logan".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de lois tendant à accorder le divorce, sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires.*)

BUDGET PRINCIPAL
DÉFENSE NATIONALE

Démobilisation et reconversion

250 Pour pourvoir aux Forces de défense de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation, et pour autoriser à cette fin des engagements au montant total de $547,497,388, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, de contracter des engagements de $401,942,006 pour l'année courante et des engagements de $145,555,382 pour les années futures, relativement auxquels engagements il est estimé que les dépenses réelles en 1949-1950 ne dépasseront pas . . $339,442,006 00

251 Recherches et perfectionnement de défense, sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor, et pour autoriser des engagements à venir au montant de $24,439,660 y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, de contracter des engagements de $21,679,660 pour l'année courante et des engagements de $2,760,000 pour les années futures, relativement auxquels engagements il est estimé que les dépenses réelles en 1949-1950 ne dépasseront pas 21,179,660 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950
DÉFENSE NATIONALE

Pensions et autres indemnités

827 Pour autoriser le Gouverneur en conseil à augmenter la pension accordée au capitaine Joseph McNaught MacCallum, aux termes de la Loi de pensions de la milice en vigueur le 2 août 1947, en incluant aux fins du calcul de sa pension le montant de l'allocation aux ayants droit qui aurait été versé à son épouse si elle n'avait pas été membre du Corps féminin de l'Armée canadienne au cours de la période du 30 juin 1944 jusqu'au 6 décembre 1945 . . . . 1 00

828 Pour autoriser, dans le cas des membres du Corps d'aviation royal canadien en congé sans paye et servant à titre d'instructeurs avec les organismes d'entraînement civil fonctionnant d'après le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique et qui ont été tués, le paiement aux personnes à leur charge de montants égaux aux montants que ces mêmes personnes auraient reçus aux termes de la Loi des pensions, modifiée, si ce service, à titre d'instructeur, avait été du service militaire dans les forces armées du Canada, moins la valeur des prestations reçues par ces mêmes personnes en vertu de contrats d'assurance qui ont été pris sur la vie desdits membres par les organismes civils ou aux dépens de ces organismes 6,690 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

829	Pour pourvoir aux Forces de défense de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation, et autoriser des engagements additionnels au montant de $14,991,500, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du Revenu consolidé et de la vérification, de contracter des engagements au montant de $6,661,500 pour l'année courante et des engagements de $8,330,000 pour les années à venir relativement auxquels engagements il est estimé que les dépenses réelles supplémentaires en 1949-1950 ne dépasseront pas le nouveau montant de . . . .$	4,778,000 00
830	Recherches et perfectionnement de défense, sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire	3,133,900 00
831	Pour autoriser, nonobstant les dispositions de la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée et la Loi du revenu consolidé et de la vérification, la remise au Gouverneur en conseil pour être distribuée comme il le jugera nécessaire, d'une somme de $16,415.13 détenue par le président de la Commission des fonds régimentaires au nom de certaines unités de la Milice active non permanente et de la Réserve qui n'ont pas fait de service actif durant la seconde guerre mondiale	1 00

BUDGET PRINCIPAL

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

401	Administration.	150,820 00
402	Division de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne	181,770 00
403	Division des compagnies.	65,535 00
404	Division des marques de commerce.	70,660 00
405	Bureau des traductions.	646,445 00
406	Loi de tempérance du Canada.	1,500 00
407	Division de la citoyenneté.	175,855 00

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

408	Administration.	45,407 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 51

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose,—Autre réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 novembre 1949:—Copie de tous mémoires, communications, etc., de M. Donald Gordon au ministre de la Justice ou au ministre du Commerce faisant rapport de toutes promesses données par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre à la meunerie ou aux minoteries leur assurant qu'elles ne seraient pas exposées à des poursuites sous le régime de la loi des enquêtes sur les coalitions pour avoir conclu des accords ou des ententes en vue de la fixation des prix ou à des fins semblables entre le 1er décembre 1941 et le 15 septembre 1947.

M. Claxton, membre du conseil privé du roi, pour M. Pearson, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 26 octobre 1949,—État indiquant:—1. Quelle a été, jusqu'à ce jour, la contribution financière totale du Canada à l'égard de l'Organisation internationale pour les réfugiés?

2. Quels sont les délégués canadiens auprès de ladite Organisation?

3. Les frais de déplacement et autres dépenses connexes des personnes déplacées désirant élire domicile au Canada sont-ils soldés à même les fonds de l'Organisation?

4. Combien de personnes déplacées ayant élu domicile au Canada ont fait solder en entier par ladite Organisation leurs frais de déplacement et autres dépenses connexes?

5. Combien ont fait solder une partie de leurs dépenses?

6. Des Canadiens qui se sont portés garants de personnes déplacées ont-ils obtenu le remboursement total ou partiel des dépenses subies pour faire venir ces personnes au Canada?

7. Quelle ligne de conduite générale l'Organisation internationale pour les réfugiés suit-elle pour décider quelles personnes déplacées doivent recevoir l'aide financière qui leur permettra d'entrer au Canada?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 27 octobre 1949,—État indiquant:—1. Dans quels pays le Canada est-il représenté *a*) par un haut commissaire, *b*) par un ambassadeur, *c*) par un chargé d'affaires?

2. Quel est le titulaire de chaque poste et combien lui a-t-on versé, à l'égard de l'année terminée le 31 mars 1949, *a*) en traitement, *b*) en frais de subsistance et de représentation, c) en frais de déplacement?

3. Dans quelles capitales du Commonwealth ou de pays étrangers le gouvernement a-t-il acheté une résidence pour ses représentants et, dans chaque cas, quel a été le montant versé?

4. A-t-on fait des transformations aux résidences ci-haut mentionnées? Dans le cas de l'affirmative, quel a été, dans chaque cas, le coût total de ces transformations?

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Copie de la correspondance entre le ministre des Finances et les premiers ministres des diverses provinces concernant le problème de la régie des loyers.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 203 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Odette-Thérèse Gabard Coupal".—M. *Winkler*.

Bill nº 204 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Maxine Shover Logan".—M. *Winkler*.

M. Howe propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure qui a pour but de venir en aide à la production du charbon dans les provinces maritimes de l'Atlantique en consentant des prêts aux producteurs de charbon, et de prescrire les conditions desdits prêts et les modalités de leur remboursement; de décréter en outre que le principal global des prêts consentis aux producteurs de charbon ne doit pas excéder dix millions de dollars et que le principal global des prêts consentis à un producteur de charbon ne doit pas excéder sept millions et demi de dollars.

M. Howe, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gardiner, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de décréter que l'article neuf de la Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles continuera d'être en vigueur pendant toute période ou toutes périodes que le gouverneur en conseil pourra de temps à autre fixer par proclamation, mais expirera lors de la dissolution du vingt et unième parlement.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mayhew propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de décréter que l'article neuf de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche sera censé être entré en vigueur le vingt-trois juillet mil neuf cent quarante-sept et continuera d'être en vigueur pendant toute période ou toutes périodes que le gouverneur général en conseil pourra de temps à autre fixer par proclamation mais expirera lors de la dissolution du vingt et unième parlement.

M. Mayhew, membre du conseil privé du roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général, ayant été informé de l'objet de ladite résolution, en recommande l'examen à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. St-Laurent propose,—Que, le samedi 26 novembre 1949, et chaque samedi subséquent jusqu'à la fin de la présente session, la Chambre se réunisse à onze heures dans la matinée, et que l'ordre des travaux et des délibérations soit le même que le vendredi; et aussi, qu'à compter du mercredi 30 novembre 1949, et chaque mercredi subséquent jusqu'à la fin de la présente session, les séances soient à tous égards régies par les mêmes articles du Règlement que les séances des autres jours.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le Bill nº 144, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 145, Loi concernant l'acquisition du Chemin de fer de Témiscouata;

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois et renvoyé au *comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques.*

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 146, Loi autorisant l'octroi d'une subvention au gouvernement de la province de la Colombie-Britannique pour la construction d'un prolongement du *Pacific Great Eastern Railway;*

M. Chevrier propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 12, Loi instituant la Société canadienne de télécommunications transmarines, est étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 174 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des sociétés de caisses de retraite";

M. Bradley propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 205 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Rivet".

Bill nº 206 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Campbell Westover".

Bill nº 207 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Blanche Tilson Bell".

Bill nº 208 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Anderson Edwards".

Bill nº 209 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Abraham Allen Richey".

Et aussi,—Un message pour transmettre à la Chambre les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été renvoyées les pétitions demandant l'adoption de bills de divorce, sur lesquelles sont fondés les bills ci-dessus mentionnés, ainsi que les documents produits comme pièces justificatives, avec prière de renvoyer le tout au Sénat.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

Les ordres afférents à la deuxième lecture des bills de divorce n[os] 177 à 181 et 186 à 188 inclusivement, sont appelés à tour de rôle et restent au Feuilleton.

La Chambre reprend ensuite le débat sur la motion proposée par M. Maybank: Que le Bill n[o] 66 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

M. Gillis, appuyé par M. Bryce, propose en amendement: Que le bill ne soit pas lu la deuxième fois mais que l'on en diffère l'étude jusqu'à ce que la Chambre ait eu l'occasion de se prononcer sur l'opportunité de confier l'aménagement et l'exploitation de pipes-lines à une société de la Couronne ou à un autre organisme public que possède et régit le Gouvernement du Canada.

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée.

Et le débat reprenant sur la motion principale, ledit débat est ajourné sur motion de M. Green.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

Bureau des brevets et du droit d'auteur

	Division des brevets—	
409	Section d'examen des brevets	$ 488,805 00
410	Division du droit d'auteur et des dessins industriels.	15,985 00
411	Division de la *Gazette des brevets*.	55,200 00
412	Contributions à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle, à l'Union internationale du droit d'auteur et à l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques.	4,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

711	Administration—Crédit supplémentaire	5,000 00

Bureau des brevets et du droit d'auteur

712	Division des brevets—Crédit supplémentaire .. ..$	4,540 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

896	Administration—Crédit supplémentaire	6,100 00

Généralités

897	Dépenses relatives au Centre bibliographique (Bibliothèque nationale)	18,950 00

BUDGET PRINCIPAL, 1949-1950

ARCHIVES PUBLIQUES

319	Administration générale et services techniques	176,393 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

ARCHIVES PUBLIQUES

853	Administration générale et services techniques—Crédit supplémentaire	16,530 00

BUDGET PRINCIPAL, 1949-1950

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

49	Traitements et dépenses de bureau	39,668 00

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

50	Traitements et dépenses imprévues de la Commission	1.379,143 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

765	Traitements et dépenses imprévues de la Commission, y compris le président de la Commission du Service civil, et deux commissaires du Service civil à $2,000 chacun, en sus des dispositions du chapitre 53 des Statuts de 1947 —Crédit supplémentaire	36,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1949-1950

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

320	Administration	60,000 00
321	Impression, reliure et distribution des Statuts annuels ..	30,000 00
322	Gazette du Canada	130,000 00
323	Installation—Matériel et renouvellements	30,000 00
324	Distribution des documents officiels	95,000 00
325	Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public	230,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

854 Acquisitions et remplacements—Crédit supplémentaire ..$ 327.500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures cinq minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité des ordres spéciaux adoptés le vendredi 11 novembre et le vendredi 25 novembre 1949.

45784—20½

N° 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 26 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Le 17 novembre dernier, la Chambre a adopté l'ordre de renvoi suivant:

Que les crédits n°s 51 à 70 inclusivement du budget principal des dépenses de 1949-1950 et les crédits n°s 766 à 779 inclusivement du nouveau budget supplémentaire des dépenses de 1949-1950 soient retirés du comité des subsides et renvoyés au comité permanent des Affaires extérieures, sous réserve, toujours, des droits du comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

Votre comité a consacré six séances à l'étude de ces crédits au cours desquelles il a entendu le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le sous-secrétaire ainsi que le chef de la division de l'Amérique et de l'Extrême Orient ont aussi témoigné.

Votre comité approuve ces crédits.

Une copie imprimée des procès-verbaux et témoignages entendus sera déposée à une date prochaine.

M. St-Laurent propose,—Que les crédits n°s 51 à 70 inclusivement du budget principal des dépenses de 1949-1950 et les crédits n°s 766 à 779 du nouveau budget supplémentaire des dépenses pour 1949-1950, que le comité permanent des Affaires extérieures a approuvés, et dont il a fait rapport le samedi 26 novembre 1949, soient renvoyés de nouveau au comité des subsides.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 novembre 1949,—État indiquant:—1. Quel est le nombre de plans de retraite approuvés destinés à assurer une pension de retraite aux employés du commerce et de l'industrie actuellement en vigueur au Canada?

2. Sur ce nombre, combien en a-t-on confié *a*) au Service des rentes viagères, *b*) aux compagnies d'assurance particulières?

3. Quel était le nombre des personnes inscrites à ces plans de retraite *a*) en 1939, *b*) 1947, c) à la date la plus récente?

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), pour M. Abbott, avec la permission de la Chambre, présente le Bill n° 210, Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants, émanés du Sénat, sont, l'un après l'autre, lus une première fois, sur division, et leur deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill n° 205 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Rivet".—M. *Winkler*.

Bill n° 206 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Campbell Westover".—M. *Winkler*.

Bill n° 207 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Blanche Tilson Bell".—M. *Winkler*.

Bill n° 208 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Anderson Edwards".—M. *Winkler*.

Bill n° 209 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Abraham Allen Richey".—M. *Winkler*.

Avec la permission de la Chambre, M. St-Laurent propose,—Que le projet de résolution tendant à établir un ministère des Mines et des Relevés techniques (ordre n° 20), le projet de résolution tendant à établir un ministère des Ressources et du Développement économique (ordre n° 21) et le projet de résolution tendant à établir un ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration (ordre n° 22) soient maintenant étudiés conjointement par le comité plénier.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude desdits projets de résolutions.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'établir un ministère des Mines et des Relevés techniques, auquel préside un ministre, nommé par commission sous le grand sceau du Canada, possédant les devoirs, pouvoirs et fonctions énumérés dans la loi, aidé d'un sous-ministre que nommera le gouverneur en conseil et des fonctionnaires, commis et préposés nécessaires qui seront nommés de la manière autorisée par la loi; le projet de loi prévoit aussi le transfert au nouveau ministère des membres du personnel du ministère des Mines et des Ressources ou du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'établir un ministère des Ressources et du Développement économique, auquel préside un ministre, nommé par commission sous le grand sceau du Canada, possédant les devoirs, pouvoirs et fonctions énumérés dans la loi, aidé d'un sous-ministre que nomme le gouverneur en conseil et des fonctionnaires, commis et préposés nécessaires qui seront nommés de la manière autorisée par la loi; le projet de loi prévoit aussi le transfert au nouveau ministère des membre du personnel du ministère des Mines et des Ressources ou du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements.

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi en vue d'établir un ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, auquel préside un ministre, nommé par commission sous le grand sceau du Canada, possédant les devoirs, pouvoirs et fonctions énumérés dans la loi, aidé d'un sous-ministre que nommera le gouverneur en conseil et des fonctionnaires, commis et préposés nécessaires qui seront nommés de la manière autorisée par la loi; le projet de loi prévoit aussi le transfert au nouveau ministère des membres du personnel du ministère des Mines et des Ressources et du Secrétariat d'État.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées.

M. St-Laurent, alors, avec la permission de la Chambre, présente les bills suivants, qui sont, l'un après l'autre, lus une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 211, Loi concernant le ministère des Ressources et du Développement économique.

Bill nº 212, Loi concernant le ministère des Mines et des Relevés techniques.

Bill nº 213, Loi concernant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude d'un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi des traitements;

M. St-Laurent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité plénier pour l'étude dudit projet de résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de modifier la Loi des traitements en abrogeant la disposition relative aux traitements du ministre des Mines et des Ressources, du ministre des Munitions et Approvisionnements, du ministre des Services nationaux de guerre et du ministre de la Reconstruction, respectivement, et en pourvoyant aux traitements du ministre des Ressources et du Développement économique, du ministre des Mines et des Relevés techniques et du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, respectivement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. St-Laurent, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 214, Loi modifiant la Loi des traitements, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier l'article sept de la Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux prévoyant le versement de montants aux gouvernements provinciaux à l'égard de l'impôt sur le revenu perçu de corporations dont l'entreprise principale consiste à distribuer au public, ou à produire pour distribution au public, de l'énergie électrique, du gaz ou de la vapeur, en vue d'abaisser les déductions effectuées dans le calcul des montants payables à l'égard de l'impôt sur le revenu de la corporation levé par la province et imposé par les provinces qui n'ont pas conclu des conventions en matière de location de domaines fiscaux et en vue d'aider, autrement, au calcul des sommes à verser.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Bradley, pour M. Abbott, présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 215, Loi modifiant la Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Avec la permission, la Chambre revient aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine.*

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose alors sur le bureau,—Copie de l'arrêté en conseil C.P. 5840, approuvé le 16 novembre 1949, déférant à la Cour suprême du Canada la question de la compétence du Parlement en matière de régie des loyers.

Le Bill nº 174 (V-4 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des sociétés de caisses de retraite", est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 143 (Z-3 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 133 (A-4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant l'apposition d'une marque de commerce nationale sur les marchandises et leur désignation exacte";

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre, alors, s'ajourne à six heures cinq minutes du soir, à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi (heure normale), en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

Nº 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 28 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Maybank, adjoint parlementaire au ministre des Mines et des Ressources, dépose sur le bureau,—Copie de Règlements établis par l'arrêté en conseil C.P. 5681, approuvé le 8 novembre 1949, adopté en vertu de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs, chapitre 16, Statuts du Canada de 1932-1933.

M. Chevrier présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 216, Loi encourageant la construction et la conversion de navires au Canada, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 194, Loi favorisant et aidant la construction d'une route transcanadienne;

M. Winters propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. McLure.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et une discussion s'élevant;

On formule l'objection que la discussion présente sur le service des marchés agricoles était actuellement irrégulière à l'occasion de l'appel de la motion invitant la Chambre à se former en comité de subsides.

M. l'Orateur décide que la discussion est irrégulière parce que lors de la motion invitant la Chambre à se former en comité de subsides la discussion ne doit pas avoir trait à une décision prise par la Chambre durant la session en cours ni à un article des crédits, et que les nouveaux crédits supplémentaires pour 1949-1950 contiennent plusieurs articles relatifs au "service des marchés".

De cette décision, M. Argue en appelle à la Chambre.

Et M. l'Orateur soumet alors à la Chambre la question suivante:—La décision de l'Orateur doit-elle être maintenue? Et la décision est maintenue au vote suivant:—

OUI:

Messieurs

Abbott, Anderson, Ashbourne, Balcer, Bater, Beaudoin, Belzile, Benidickson, Bertrand, Beyerstein, Black (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie), Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Blanchette, Blue, Boisvert, Boivin, Bonnier, Boucher, Bourget, Bradette, Brisson, Brooks, Browne (Saint-Jean-Ouest), Bruneau, Byrne, Cannon, Cardiff, Carroll, Casselman, Catherwood, Cauchon, Cavers, Chevrier, Corry, Coyle, Croll, Cruickshank, Darroch, Dechêne, Denis, Dewar, Dickey, Diefenbaker, Douglas, Drew, Dubé, Elderkin, Eudes, Eyre, Fair, Fauteux, Ferrie, Follwell, Fournier (Hull), Fraser, Gardiner, Garson, Gauthier (Sudbury), Gauthier (Lapointe), George, Gibson (Hamilton-Ouest), Gingras, Gosselin, Gour (Russell), Gourd (Chapleau), Gregg, Hansell, Harkness, Harrison, Healy, Hellyer, Helme, Hetland, Higgins, Huffman, Hunter, Isnor, Jeffery, Johnston, Jutras, Kent, Kickham, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Laing, Lapointe, Larson, Lefrançois, Léger, Little, Macdonnell (Greenwood), MacDougall, MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, Macnaughton, McCann, McCubbin, McCulloch, McGregor, McIlraith, McIvor, McLean (Huron-Perth), McLure, Major, Maybank, Mayhew, Monette, Mott, Murphy, Murray (Cariboo), Mutch, Pouliot, Proudfoot, Prudham, Quelch, Ratelle, Robertson, Rooney, Rowe, St-Laurent, Simmons, Sinclair, Smith (Calgary-Ouest), Smith (Queens-Shelburne), Smith (Moose-Mountain), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Thomas, Tremblay, Tustin, Valois, Viau, Ward, Warren, Weaver, Weir, White (Hastings-Peterborough), Whiteside, Whitman, Winkler, Wood, Wylie—148.

NON:

Messieurs

Argue, Coldwell, Fulton, Gillis, Hatfield, Herridge, Jones, Knight, Knowles, MacInnis, Noseworthy, Stewart (Winnipeg-Nord), Wright—13.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Winters: Que le Bill nº 194, Loi favorisant et aidant la construction d'une route transcanadienne, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 29 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 novembre 1949,—État indiquant:—1. Depuis 1940, la *North Shore Construction Company Limited,* 307 Édifice Castle, Montréal, a-t-elle obtenu des contrats de quelque ministère du gouvernement fédéral?

2. Dans le cas de l'affirmative, à quels endroits et pour quels montants?

3. Quels sont les noms et adresses des fonctionnaires de ladite société?

M. Gardiner, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie d'un discours prononcé, le jeudi 24 novembre 1949, par le ministre de l'Agriculture du Canada devant la première commission lors de la cinquième session de la conférence de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture des Nations Unies, tenue à Washington, D.C.

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Réponse à certaines questions posées au cours du débat sur la loi des enquêtes sur les coalitions, le vendredi 25 novembre 1949:—

Par M. Diefenbaker:—1. Combien d'enquêtes a fait le commissaire depuis 1935?

2. Qu'a-t-on fait, le cas échéant, afin d'engager des poursuites conformément au rapport présenté en 1945 par le commissaire et concernant les cartels internationaux?

3. Combien a-t-on fait d'enquêtes depuis que la loi a été modifiée en 1946?

4. Quels projets de rapport ont été préparés et quand seront-ils publiés?

5. Combien de fois, depuis 1946, le commissaire a-t-il fait tenir des rapports aux procureurs généraux des provinces?

6. Y a-t-il des procureurs généraux qui n'aient pas engagé de poursuites?

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—Rapport de la commission canadienne du prêt agricole pour l'année financière terminée le 31 mars 1949.

Le Bill nº 194, Loi favorisant et aidant la construction d'une route transcanadienne, est étudié de nouveau en comité plénier;

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

Une objection est formulée, en comité, contre la décision du président (M. Dion), sur une question de Règlement, et comme on en appelle à la Chambre;

M. l'Orateur revient au fauteuil, et le président du comité présente le rapport suivant:

"Au cours de l'examen, en comité plénier, du Bill nº 194, M. Argue a proposé que le paragraphe 2 de l'article 4 soit modifié en y supprimant les mots "cinquante pour cent" et en y substituant "soixante-quinze pour cent".

Le président a déclaré l'amendement irrégulier parce qu'il augmentait la responsabilité financière du Gouvernement.

Sur ce, M. Knowles en a appelé de la décision du président."

La motion est alors mise aux voix par M. l'Orateur dans les termes suivants: La décision du président doit-elle être maintenue? Et elle est maintenue au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Abbott,
Anderson,
Applewhaite,
Ashbourne,
Bater,
Beaudoin,
Belzile,
Bertrand,
Blanchette,
Blue,
Boisvert,
Boivin,
Bonnier,
Boucher,
Bourget,
Bradette,
Bradley,
Breithaupt,
Bruneau,
Byrne,
Cameron,
Carroll,
Carter,
Cauchon,
Cavers,
Chevrier,
Clark,
Cleaver,
Cloutier,
Conacher,
Corry,
Côté (Matapédia-Matane),
Côté (Verdun-LaSalle),
Croll,
Darroch,
Decore,
Dewar,
Dickey,
Douglas,
Dubé,
Dumas,
Elderkin,
Eudes,
Eyre,
Ferrie,
Follwell,
Fournier (Hull),
Fournier (Maisonneuve-Rosemont),
Fulford,
Garland,
Garson,
Gauthier (Lac-Saint-Jean),
Gauthier (Sudbury),
Gauthier (Lapointe),
Gauthier (Portneuf),
George,
Gibson (Hamilton-Ouest),
Gibson (Comox-Alberni),
Gingras,
Gingues,
Goode,
Gosselin,
Gour (Russell),
Gourd (Chapleau),
Gregg,
Harris (Grey-Bruce),
Harrison,
Healy,
Hellyer,
Helme,
Hetland,
Hosking,
Howe,
Huffman,
Hunter,
Isnor,
James,
Jeffery,
Jutras,
Kent,
Kickham,
Kirk (Antigonish-Guysborough),
Lafontaine,
Laing,
Langlois (Gaspé),
Lapalme,
Lapointe,
Larson,
Lefrançois,
Léger,
Lesage,
Little,
Macdonald (Edmonton-Est),
MacDougall,
MacKenzie,
MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria),
MacNaught,
Macnaughton,
McCann,
McCubbin,
McCulloch,
McIlraith,

McIvor, McLean (Huron-Perth), McWilliam, Major, Massé, Maybank, Mayhew, Mitchell, Monette, Mott, Murray (Cariboo), Mutch, Nadon, Nixon, Picard, Pinard, Proudfoot, Prudham, Ratelle, Richard (Gloucester), Riley, Rinfret, Roberge, Robertson, Robinson, Rooney, Ross (Hamilton-Est), St-Laurent, Sinclair, Smith (Queens-Shelburne), Smith (York-Nord), Smith (Moose-Mountain), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Tremblay, Tustin, Valois, Viau, Ward, Warren, Weaver, Weir, White (Hastings-Peterborough), Whiteside, Whitman, Winkler, Winters, Wood—152.

NON:

Messieurs

Argue, Balcer, Black (Cumberland), Blackmore, Blair, Browne (Saint-Jean-Ouest), Casselman, Catherwood, Charlton, Church, Coldwell, Courtemanche, Coyle, Drew, Fair, Fleming, Fraser, Fulton, Gillis, Green, Hansell, Harkness, Harris (Danforth), Hatfield, Herridge, Higgins, Hodgson, Johnston, Jones, Knight, Knowles, Lennard, Macdonnell (Greenwood), MacInnis, McGregor, McLure, Murphy, Noseworthy, Pearkes, Quelch, Rowe, Smith (Calgary-Ouest), Stewart (Winnipeg-Nord), White (Middlesex-Est), Wright, Wylie—46.

Ledit bill est alors étudié de nouveau en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 142, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation, est étudié de nouveau en comité plénier;

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(*Bills privés*)

Avec la permission, les bills suivants sont lus séparément la deuxième fois, sur division, et renvoyés au *comité permanent des Bills privés en général* (avec les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat sur les pétitions ayant servi de fondement auxdits bills):

Bill nº 177 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Patricia Susan Oakes Rowland".

Bill nº 178 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Adeline Bodley Cabana".

Bill nº 179 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Letinetsky Nemeroff".

Bill nº 180 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Helen Jarrett McCaffrey".

Bill nº 181 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Karaszi Bergeron".

Bill nº 182 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Albert Roberts".

Bill nº 183 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ernest Tulett".

Bill nº 184 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Tonegawa".

Bill nº 186 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à René Walsh".

Bill nº 187 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sara Tepper Prupas".

Bill nº 188 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilfred Melanson".

Bill nº 189 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Johnson Binnie Keates".

Bill nº 190 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Campbell James Meredith".

Bill nº 191 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Steinberg Heitner".

Bill nº 192 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clayton George Allison".

Bill nº 193 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Kasper".

Bill nº 196 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Colpron".

Bill nº 197 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bérengère-Paré Fuller.

Bill nº 198 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Enid Dorothy MacRae Gauley".

Bill nº 201 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Merrill Desaulniers".

Bill nº 202 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret May Lester Rajotte".

Bill nº 203 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Odette-Thérèse Gabard Coupal".

Bill nº 204 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Maxine Shover Logan".

Bill nº 205 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Rivet".

Bill nº 206 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Campbell Westover".

Bill nº 207 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Blanche Tilson Bell".

Bill nº 208 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Anderson Edwards".

Bill nº 209 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Abraham Allen Richey".

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Benidickson: Que le Bill nº 119 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Prairie Transmission Lines Limited*", soit lu maintenant une deuxième fois, et sur la proposition d'amendement de M. MacInnis.

Et le débat se poursuivant de nouveau, ledit débat est ajourné sur motion de M. Wylie.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend l'étude, en comité plénier, du Bill nº 142, Loi modifiant la Loi de 1944 sur l'habitation, qui est rapporté sans amendement;

M. Winters propose alors,—Que ledit bill soit lu maintenant une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à octroyer des prêts en vue de venir en aide à la production du charbon dans les provinces maritimes de l'Atlantique.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure qui a pour but de venir en aide à la production du charbon dans les provinces maritimes de l'Atlantique en consentant des prêts aux producteurs de charbon, et de prescrire les conditions desdits prêts et les modalités de leur remboursement; de décréter en outre que le principal global des prêts consentis aux producteurs de charbon ne doit pas excéder dix millions de dollars et que le principal global des prêts consentis à un producteur de charbon ne doit pas excéder sept millions et demi de dollars.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Howe, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 217, Loi ayant pour objet de venir en aide aux producteurs de charbon dans les provinces maritimes de l'Atlantique, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité plénier pour étudier un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure pour modifier la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, dont l'objet, notamment, serait:

De faire participer aux avantages de la loi les anciens combattants recevant une pension en raison d'une invalidité qui n'a pas été occasionnée

par le service, mais qui a été contractée pendant le service; de prescrire les conditions auxquelles des modifications peuvent être effectuées à la demande des anciens combattants aux contrats actuels et éventuels conclus sous le régime de la loi; de prescrire les conditions auxquelles un rajustement peut être effectué à l'égard des anciens combattants qui ont résilié leurs contrats, et d'assurer les frais de construction qui ont dépassé les normes prévues.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Gregg, alors, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 218, Loi modifiant la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 30 NOVEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 20 au 27 novembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

Et aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 20 au 27 novembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et de ses modifications.

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Argue—1. Quel est le nom et l'adresse de toutes les personnes employées en Saskatchewan, au cours de 1948-1949, en vertu de la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

2. Quelle somme a-t-on versée à chaque personne *a*) en salaires, *b*) en frais de subsistance, *c*) en frais de déplacement, *d*) en allocations diverses?

3. Quel est le barème des *a*) salaires, *b*) frais de subsistence, *c*) frais de déplacement, *d*) allocations diverses versés aux inspecteurs?

Par M. MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria)—1. A-t-on terminé les plans du nouveau quai de la gare terminus à Sydney-Nord?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand demandera-t-on des soumissions pour sa construction?

Par M. Stewart (Winnipeg-Nord)—1. Combien de fonctionnaires temporaires sont à l'emploi de l'État depuis *a*) 10 à 15 ans, *b*) 15 à 20 ans, *c*) 25 à 30 ans, *d*) plus de 30 ans?

2. Du contingent des postes permanents autorisés dans le service civil quelle proportion de nominations a été effectuée dans chaque ministère et dans chaque service jusqu'au 1er novembre 1949?

L'ordre de la Chambre suivant est transmis au fonctionnaire compétent:—

Par M. Knowles—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, depuis le 8 juin 1948, que possède le ministre du Revenu national, relativement au remboursement des plus-payés d'impôts, à la suite de la décision de la cour de l'Échiquier sur le prélèvement des cotisations syndicales, au cours des années 1945, 1946 et 1947; aussi, copie de toute correspondance, depuis la même date, que possèdent le ministre du Revenu national et (ou) le ministre des Finances relativement à la ligne de conduite adoptée par le gouvernement concernant la déduction des cotisations syndicales aux unions ouvrières et aux fédérations d'instituteurs du revenu imposable à l'égard des années 1948 et 1949.

Le Bill nº 64, Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 65, Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges;

M. Garson propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et sa troisième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill nº 63, Loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 62, Loi relative à la conservation des forêts;

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Drew.

Du consentement unanime, la Chambre revient aux *Motions* sous la rubrique *Affaires de routine*.

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose alors,—Résumé des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période du 1er septembre au 31 octobre 1949.

Le Bill nº 120 (A-2 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la constitution en corporation des associations qui tiennent registre des animaux pur sang", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 185, Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Gibson (*Hamilton-Ouest*): Que le Bill nº 62, Loi relative à la conservation des forêts, soit maintenant lu une deuxième fois.

Et après plus ample discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 148, Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pendant l'année civile 1949, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 175, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 210, Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, et sa troisième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 1er DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

Du consentement unanime, sur motion de M. Garson, il est résolu,—Que, le lundi 5 décembre 1949, l'ordre décrétant que la Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour l'étude du Bill n° 10, Loi modifiant le Code criminel (Représentation de crimes), soit le premier article des travaux après la conclusion des Affaires de routine de la Chambre, nonobstant les dispositions de tout article du Règlement ou de tout autre ordre.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. Knowles—1. Le gouvernement a-t-il reçu, depuis le 1er juillet 1949, des requêtes demandant l'abolition de l'évaluation des ressources à l'égard de la pension de vieillesse afin de permettre les contrats collectifs de pensions dans les industries suivant les modalités des plans de pension semblables récemment établis aux États-Unis?

2. Dans l'affirmative, a-t-il étudié ces requêtes et quel est le résultat de cette étude?

Le Bill n° 65, Loi modifiant la Loi sur les juges, est lu une troisième fois sur division, et adopté.

Le Bill n° 210, Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle, est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 217, Loi ayant pour objet de venir en aide aux producteurs de charbon dans les provinces maritimes de l'Atlantique;

M. Howe propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, la dite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 195 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les biens de surplus de la Couronne", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié, et la troisième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend ensuite le débat, en comité plénier, sur un certain projet de résolution tendant à modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

(En comité)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il y a lieu de présenter une mesure afin de modifier la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or quant à la manière de calculer le montant de l'assistance qui peut être versée aux exploitants de mines d'or selon les prescriptions de la loi; et, en outre, d'autoriser le gouverneur en conseil à prescrire, par règlement, à l'égard d'une mine produisant des concentrés d'or durant une période et ne produisant des lingots provenant desdits concentrés que durant une autre période, le temps où l'or sera censé avoir été produit et la manière d'en calculer les frais de production.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Fournier (*Hull*), pour M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), présente alors, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 219, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 2 DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Breithaupt, du comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques, présente le quatrième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill n° 145, Loi concernant l'acquisition du Chemin de fer de Témiscouata, et convient de le rapporter sans modification.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages au sujet dudit bill est annexé.

(*Pour les procès verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 3 des Journaux.*)

Avec la permission de la Chambre, sur motion de M. Fournier (*Hull*), il est ordonné,—Que le Bill n° 145, Loi concernant l'acquisition du Chemin de fer de Témiscouata, soit étudié par le comité plénier aujourd'hui et que l'article 21 du Règlement soit suspendu à cet égard.

Le Bill n° 195 (E-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les biens de surplus de la Couronne", est lu une troisième fois et adopté.

Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, le Bill n° 145, Loi concernant l'acquisition du Chemin de fer de Témiscouata, est étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 211, Loi concernant le ministère des Ressources et du Développement économique;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté avec un amendement, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une troisième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une troisième fois, sur division, et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 212, Loi concernant le ministère des Mines et des Relevés techniques;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans modification:

Bill nº 144, Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions.

Bill nº 146, Loi autorisant l'octroi d'une somme d'argent au gouvernement de la province de la Colombie-Britannique pour aider à la construction d'un prolongement du *Pacific Great Eastern Railway.*

Bill nº 194, Loi favorisant et aidant la construction d'une route transcanadienne.

Bill nº 64, Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada.

Bill nº 142, Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre:

Bill nº 220 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État."

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 213, Loi concernant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration;

M. St-Laurent propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 214, Loi modifiant la Loi des traitements, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 218, Loi modifiant la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants;

M. Gregg propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 12, Loi instituant la Société canadienne des télécommunications transmarines, avec les amendements suivants:—

1. *Page 2, ligne 26.*—Aux mots "les administrateurs", substituer "le Conseil d'administration".

2. *Page 2, lignes 32 et 33.*—Retrancher les mots "solennellement et sincèrement".

3. *Page 4, ligne 41.*—Après le mot "acquérir", insérer ", en totalité ou en partie".

4. *Pages 7 et 8.*—Retrancher les sous-clauses (1) et (2) de la clause 14, et substituer ce qui suit:

14 (1) Sur la demande de la Société et avec l'approbation du gouverneur en conseil, le ministre des Finances peut, à l'occasion, payer

a) à la Société, à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, des sommes n'excédant pas, au total, quatre millions et demi de dollars; et

b) outre les paiements mentionnés à l'alinéa *a*) les deniers votés par le Parlement aux fins des immobilisations de la Société.

5. *Page 8, lignes 6 à 11.*—Renuméroter les sous-clauses (3) et (4) comme sous-clauses (2) et (3).

6. *Page 8, ligne 36.*—Au mot "elle", substituer "la Société".

A six heures du soir, M. l'Orateur quitte le fauteuil, pour le reprendre à huit heures.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

(*Bills privés*)

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion proposée par M. Maybank: Que le Bill nº 66 (E du Sénat) intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et la discussion se poursuivant;

M. Green, appuyé par M. Black (*Cumberland*), propose en amendement: Que le mot "maintenant" soit retranché et que les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la question.

Et ladite proposition d'amendement, mise aux voix, est rejetée au vote suivant:

OUI:

Messieurs

Argue, Black (Cumberland), Blair, Brooks, Bryce, Casselman, Catherwood, Church, Cruickshank, Fleming, Fulton, Gillis, Green, Harkness, Herridge, Higgins, Knight, Knowles, Lennard, MacInnis, McGregor, McLure, Noseworthy, Smith (Calgary-Ouest), Stewart (Winnipeg-Nord), Tustin, White (Hastings-Peterborough), Wright—28.

NON:

Messieurs

Anderson, Applewhaite, Bater, Beaudoin, Belzile, Benidickson, Bennett, Beyerstein, Blackmore, Blue, Boivin, Boucher, Bourget, Bradette, Bradley, Brisson, Brown (Essex-Ouest), Bruneau, Cameron, Carroll, Cavers, Corry, Croll, Decore, Dewar, Dickey, Dion, Douglas, Dubé, Dumas, Elderkin, Fair, Ferrie, Follwell, Fournier (Hull), Fulford, Garland, Gauthier (Sudbury), Gauthier (Lapointe), Gauthier (Portneuf), George, Gibson (Comox-Alberni), Gour (Russell), Gregg, Hansell, Harris (Grey-Bruce), Harrison, Helme, Hetland, Hosking, Huffman, Hunter, Isnor, Kent, Kirk (Antigonish-Guysborough), Kirk (Digby-Yarmouth), Lafontaine, Langlois (Gaspé), Lapointe, Larson, Léger, Lesage, Low, Macdonald (Edmonton-Est), MacDougall, MacKenzie, MacLean (Cap-Breton-Nord et Victoria), MacNaught, McCann, McIvor, McLean (Huron-Perth), McWilliam, Major, Massé, Martin, Maybank, Mayhew, Mitchell, Mott, Murray (Oxford), Mutch, Nixon, Proudfoot, Prudham, Quelch, Richard (Gloucester), Richard (Ottawa-Est), Rinfret, Roberge, Robertson, Rooney, Shaw, Sinclair, Smith (Queens-Shelburne), Smith (York-Nord), Stewart (Yorkton), Stick, Stuart (Charlotte), Studer, Thomas, Thomson, Tremblay, Viau, Ward, Weaver, Weir, Welbourn, Whiteside, Whitman, Winkler, Winters—111.

Et comme on met de nouveau en délibération la motion principale;

M. Fulford, appuyé par M. Lafontaine, propose,—Que cette question soit maintenant mise aux voix.

Et un débat s'élevant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cruickshank.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *Présentation des rapports des comités permanents et spéciaux* sous la rubrique *Affaires de routine.*

M. Cleaver, du comité permanent de la banque et du commerce, présente alors le deuxième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié le Bill n° 149 (F du Sénat), intitulé: "Loi concernant la faillite", et convient de le rapporter avec des modifications.

Un exemplaire des procès-verbaux et des témoignages au sujet dudit bill est annexé.

(Pour les procès verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice n° 4 des Journaux.)

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité des ordres spéciaux adoptés le vendredi 11 novembre et le vendredi 25 novembre 1949.

N° 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 3 DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 novembre 1949:—Copie de tous plans ou cartes que possède la division du génie du ministère des Travaux publics ou toute autre division ou service du gouvernement donnant des coupes transversales des récifs en barrière dans la rivière Rouge, à Lister's Rapids et à Grand Rapids, entre Winnipeg et Lockport.

Aussi, copie de tous rapports reçus depuis 1867 ou de toute correspondance depuis le 1er janvier 1945 relativement à l'enlèvement desdits récifs.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 17 octobre 1949,—État indiquant:—Au cours des six mois terminés le 30 septembre 1949, quelles ont été les recettes et les dépenses d'exploitation du Service postal et télégraphique dans Terre-Neuve?

Aussi,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 7 novembre 1949:—Copie de toutes communications reçues par tout ministre du gouvernement ou par le commissaire ou les sous-commissaires de la loi des enquêtes sur les coalitions de la part du Congrès des métiers et du travail, du Congrès canadien du Travail, de la Fédération canadienne de l'Agriculture, de la Chambre de commerce canadienne, de l'Association des manufacturiers canadiens, ainsi que de la part de toute société de meunerie, ou de toute autre organisation ou société ou de toutes personnes représentant ces organisations ou ces sociétés, se rapportant aux modifications ou aux propositions de modification à la loi des enquêtes sur les coalitions, et (ou) à l'application et (ou) à l'exécution de ladite loi, datées depuis le 1er janvier 1946, et copie des réponses auxdites communications.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 novembre 1949,—État indiquant:—1. Des ministères, organismes du gouvernement ou compagnies de l'État ont-ils, depuis le 1er janvier 1947, adjugé des contrats *a*) à la *Motor Coach Industries Limited,* de Winnipeg, et (ou) *b*) à la *Western Auto and Truck Body Works Limited,* de Winnipeg?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces ministères, organismes ou compagnies, en quoi consistent ces contrats et quel en est le montant?

3. A-t-on résilié des contrats adjugés à l'une des sociétés ci-dessus? Dans le cas de l'affirmative, pour quelle raison?

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie de la correspondance entre le ministre de la Justice et les procureurs généraux des diverses provinces relativement au bill nº 10, Loi modifiant le Code criminel (Représentation de crimes), ainsi que de l'avis des membres de la commission de revision du Code criminel concernant la modification qu'apporterait ledit bill à l'article 207 du Code criminel.

Le bill suivant, émané du Sénat, est lu une première fois, et sa deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:

Bill nº 220 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État".—M. *Chevrier.*

Les amendements apportés par le Sénat au Bill nº 12, Loi instituant la Société canadienne des télécommunications transmarines, sont, l'un après l'autre, pris en considération et agréés.

Le Bill nº 215, Loi modifiant la Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 219, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or;

M. Mitchell, pour M. Gibson (Hamilton-Ouest), propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 200 (D-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi des douanes", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

142	Administration . . . .$	735,337 00
143	Loi des rentes sur l'État	785,871 00
144	Justes salaires, conciliation, relations industrielles, et enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et pour activités en vue d'une plus grande collaboration dans l'industrie entre patrons et ouvriers	308,617 00
145	Conseil canadien des relations ouvrières (auparavant compris dans Démobilisation et reconversion sous le nom de Conseil des relations ouvrières en temps de guerre) . .	17,500 00
146	Conférences internationales du Travail	58,205 00
147	*Gazette du Travail* et autres publications autorisées par la Loi du ministère du Travail	103,810 00
	Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle —	
148	Administration	44,100 00
149	Dépenses pour la formation professionnelle en vertu de la Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle, et des accords entre le Dominion et les provinces approuvés par le Gouverneur en conseil, y compris les projets visant la formation de personnes en vue de les rendre aptes à un emploi rémunérateur, la formation de la jeunesse, l'apprentissage, la formation professionnelle au stade de l'enseignement secondaire, la préparation aux fonctions de contremaître et de surintendant, et la formation de membres des Forces armées de Sa Majesté et autres personnes en vue des services armés spécialisés et pour autoriser le ministre du Travail à conclure un accord avec une province sous réserve de l'autorisation de cette formation par le Gouverneur en conseil, ainsi que pour pourvoir aux engagements financiers non acquittés des années précédentes	3,762,000 00
150	Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris le recrutement, le transport et le placement sur des fermes et dans les industries connexes des ouvriers et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords susceptibles d'être conclus à cette fin entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil.—Auparavant compris dans Démobilisation et reconversion	360,000 00

Démobilisation et reconversion

151 Dépenses ayant trait à l'organisation du placement de la main-d'œuvre; à la coordination des opérations de chargement et de déchargement des navires, y compris l'autorisation de maintenir les commissions régionales appelées "Commissions consultatives, ministère du Travail" à titre consultatif auprès du ministre du Travail pour la coordination du travail des diverses divisions du ministère du Travail et de la division de l'immigration du ministère des Mines et Ressources . . . . . .$ 127,420 00

152 Division du personnel technique—
Administration (auparavant Bureau du personnel technique et du placement des diplômés d'universités) 38,640 00

153 Formation professionnelle des membres libérés des forces armées du Canada; paiements effectués aux provinces pour les immobilisations relatives aux écoles professionnelles, bâtiments et outillage; et en vue de pourvoir à la contribution fédérale quant au remplacement, par une province ou municipalité, de machines servant à l'instruction d'urgence de guerre; y compris les engagements inexécutés des années antérieures 3,515,000 00

154 Dépenses nécessaires pour compléter les initiatives en vue du rétablissement, de l'entretien et du bien-être des personnes de race japonaise au Canada, et exécuter les dispositions des accords conclus avec les provinces au sujet de ces personnes, et poursuivre les nominations de l'aide temporaire nécessaire à l'administration de l'entreprise 220,350 00

155 Versements à l'Office national du film pour la projection de films d'enseignement 24,000 00

156 Dépenses éventuelles occasionnées par le déplacement d'ouvriers venus de l'extérieur pour travailler dans des fermes et autres industries essentielles au Canada là où la main-d'œuvre domestique fait défaut, et par les mesures prises à leur égard, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada en vertu d'anciens mouvements autorisés de main-d'œuvre et dépenses administratives à ce sujet . . 895,675 00

B—Loi de 1940 sur l'assurance-chômage

157 Administration, y compris les dépenses faites à l'égard du fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 88 de la loi 19,645,631 00

158 Contribution du gouvernement à la Caisse d'assurance-chômage 18,750,000 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

159	Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie et frais connexes ....$	225,000 00

BUGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

678	Justes salaires, conciliation, relations industrielles, et enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et pour activités en vue d'une plus grande collaboration dans l'industrie entre patrons et ouvriers—Crédit supplémentaire....	21,000 00

B—LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

679	Application y compris les frais subis relativement à l'activité du Service national de placement, que délègue le ministre du Travail en conformité de l'article 88 de la Loi—Crédit supplémentaire	182,720 00
680	Contribution du gouvernement à la Caisse d'assurance-chômage—Crédit supplémentaire	250,000 00
681	Pour autoriser et permettre le paiement d'assistance-chômage aux résidents de Terre-Neuve qui ont occupé un emploi, lequel aurait été un emploi assurable selon la *Loi de 1940 sur l'assurance-chômage* s'il avait été un emploi au Canada, ou qui ont occupé un emploi assurable aux termes de ladite loi pendant au moins trente pour cent des jours ouvrables au cours de la période de trois mois précédant leur perte d'emploi ou trente pour cent des jours ouvrables au cours de la période écoulée depuis la date de l'Union, en choisissant la plus longue de ces deux périodes, et qui perdent leur emploi dans les six mois antérieurs à la date de l'Union et qui sont encore en chômage à cette date, ou qui perdent leur emploi dans une période de deux ans après cette date, cette assistance devant être payable pendant une période de six mois à compter de la date de l'Union ou de la date du chômage, selon celle des deux dates qui est postérieure à l'autre sur la même échelle et aux mêmes conditions que les prestations d'assurance-chômage prévues par ladite loi et ses règlements d'exécution, et d'après les taux établis selon le relevé de salaire de l'intéressé pendant les trois mois précédant sa perte d'emploi; toutefois, personne ne doit recevoir en même temps cette assistance et ces prestations d'assurance-chômage; et cette assistance est réputée une prestation ou un paiement aux termes de l'article soixante-sept de ladite loi. Le gouverneur en conseil est autorisé à édicter les règlements qu'il juge nécessaires pour administrer ce crédit et en réaliser les objets et conditions	2,000,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

TRAVAIL

A—Ministère

795	Conférence internationale du Travail—Crédit supplémentaire .. ..$	15,000 00
	Loi des rentes sur l'État—	
796	Pour autoriser le remboursement, durant la présente année financière ou pendant une année financière à venir, à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, de deniers ci-devant ou dorénavant payés au Receveur général du Canada par suite de l'achat de rentes sur l'État, en vertu de la Loi des rentes sur l'État, qui ne sont pas ainsi affectés	15,001 00
	B—Loi de 1940 sur l'assurance-chômage	
797	Administration, y compris les dépenses relatives au fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 88 de la Loi—Crédit supplémentaire	500,000 00
798	Pour autoriser et permettre le paiement d'assistance-chômage aux résidents de Terre-Neuve qui ont occupé un emploi, lequel aurait été assuré au sens de la *Loi de 1940 sur l'assurance-chômage*, s'il avait été un emploi au Canada, ou qui ont occupé un emploi assurable au sens de ladite loi, pendant au moins 30 p. 100 des jours ouvrables au cours de la période de trois mois précédant leur perte d'emploi, ou 30 p. 100 des jours ouvrables au cours de la période écoulée depuis la date de l'Union, selon celle qui est la plus longue, et qui perdent leur emploi dans les six mois antérieurs à la date de l'Union et sont encore en chômage à cette date, ou qui perdent leur emploi moins de deux ans après cette date, cette assistance devant être payable pendant une période de six mois à compter de la date de l'Union ou de la date du chômage, selon celle qui est postérieure, sur la même échelle et aux mêmes conditions que les prestations d'assurance-chômage prévues par ladite loi et ses règlements d'exécution, et d'après les taux établis selon le relevé de salaire de l'intéressé pendant les trois mois qui ont précédé la perte d'emploi; toutefois, nul ne doit recevoir en même temps cette assistance et ces prestations d'assurance-chômage et cette assistance est réputée une prestation ou un paiement au sens de l'article 67 de ladite loi; le Gouverneur en conseil est autorisé à établir les règlements qu'il peut juger nécessaires pour l'application du présent crédit et en réaliser les objets et conditions—Crédit supplémentaire	1,000,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont agréé, sans autre modification, l'amendement apporté par la Chambre des communes au Bill nº 195 (E-6 du Sénat) intitulé: "Loi modifiant la Loi sur les biens de surplus de la Couronne".

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat a adopté les bills suivants, sans modification:

Bill nº 185, Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Bill nº 65, Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges.

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite à six heures dix minutes du soir, à lundi prochain, à onze heures de l'avant-midi, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 5 DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie d'autre correspondance entre le ministre des Finances et les premiers ministres de certaines provinces relativement à la question de la régie des loyers.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 2 novembre 1949,—État indiquant:—1. Combien d'offices et de commissions relèvent de la compétence fédérale?

2. Combien y a-t-il de fonctionnaires au sein de chacun de ces offices et de chacune de ces commissions?

3. Combien y sont employés à service continu et combien à service intermittent?

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 novembre 1949:—Copie de tous arrêtés en conseil, directives, mémoires, etc., depuis le 1er janvier 1940, concernant les salaires, les heures de travail, les congés payés, les congés statutaires, les statuts et règlements relatifs aux heures supplémentaires de travail, l'apprentissage et les autres conditions de travail des employés de l'Imprimerie nationale.

M. Abbott présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 221, Loi modifiant le Tarif des douanes, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

En conformité de l'ordre spécial adopté le jeudi 1er décembre 1949, le Bill n° 10, Loi modifiant le Code criminel (Représentation de crimes), est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois (Titre changé en celui de: "Loi modifiant le Code criminel") et adopté.

La question suivante, figurant au Feuilleton, est convertie en ordre de dépôt de document, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et l'ordre de la Chambre est transmis, en conséquence, au fonctionnaire compétent:

Par M. *Argue*—1. Quel a été le montant total perçu en impôt sur le revenu *a*) des particuliers, *b*) des corporations, à l'égard des particuliers ou des corporations en Saskatchewan, au cours de l'année financière 1948-1949?

2. Quels autres montants a-t-on perçus à titre d'impôts, de taxes ou de déductions, de la part de particuliers ou de corporations, en Saskatchewan, en 1948-1949, et à combien s'élevaient ces montants?

3. Quel a été le montant de chaque octroi ou subvention versé au gouvernement de la Saskatchewan en 1948-1949?

Sur motion de M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), il est résolu,—Que les règlements édictés par le gouverneur en conseil en vertu de la Loi sur les terres fédérales, chapitre 113, S.R.C., 1927, qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* le 21 mai 1949 et le 23 juillet 1949, conformément aux dispositions de l'article 75 de ladite loi, et qui ont été déposés sur le bureau le 16 septembre 1949, soient approuvés.

Le Bill nº 220 (Z-6 du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État", est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 149 (F du Sénat), intitulé: "Loi modifiant la Loi de la faillite" (modifié par le *comité permanent de la banque et du commerce*), est étudié en comité plénier, rapporté sans autre amendement, lu une troisième fois et adopté ainsi qu'il a été modifié.

Le Bill nº 216, Loi encourageant la construction et la conversion de navires au Canada, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 176, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu;

M. Abbott propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, et après avoir rapporté le progrès accompli, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, la Chambre revient à la *Présentation des rapports des comités permanents et spéciaux* sous la rubrique *Affaires de routine*.

M. Winkler, du comité permanent des bills privés, présente alors le quatrième rapport dudit comité, lequel est ainsi conçu:

Votre comité a étudié les bills suivants et convient de les rapporter sans modification:

Bill n° 150 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Chesna Laing Shapiro".

Bill n° 151 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Turcotte".

Bill n° 152 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Brodwin Miller".

Bill n° 153 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Ruth Montgomery Loiselle".

Bill n° 154 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Michel Emery".

Bill n° 155 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyla Almina Wharry Johnston".

Bill n° 156 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Glass Nixon".

Bill n° 157 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Hetmanchuk Dorval".

Bill n° 158 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Melina Cotton Crawford".

Bill n° 159 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Gillespie Shields".

Bill n° 160 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Czerna Berger Borodow".

Bill n° 161 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Tippett Hart".

Bill n° 162 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Rosa Jacobs Bershadsky".

Bill n° 163 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valerie Sherwin Sperber".

Bill n° 164 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sandy Douglas Carbone".

Bill n° 165 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellen Isabel Dawson Parlee".

Bill n° 166 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Emma Woodhall Brownridge".

Bill n° 167 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Samuel Hatton".

Bill n° 168 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Denburg Hershcovich".

Bill n° 169 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Baranoff Clark".

Bill n° 170 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Longpré".

Bill n° 171 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evalina May Carter O'Connell".

Bill n° 172 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Borys Zaryn".

Bill n° 173 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Dorothy Rolison Cransky".

Bill n° 177 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Patricia Susan Oakes Rowland".

Bill n° 178 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Adeline Bodley Cabana".

Bill n° 179 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Letinetsky Nemeroff".

Bill n° 180 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Helen Jarrett McCaffrey".

Bill n° 181 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Karaszi Bergeron".

Bill n° 182 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Albert Roberts".

Bill n° 183 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ernest Tulett".

Bill n° 184 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest 'onegawa".

Bill n° 186 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à René Walsh".

Bill n° 187 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sara Tepper Prupas".

Bill n° 188 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilfred Melanson".

Bill n° 189 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Johnson Binnie Keates".

Bill n° 190 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Campbell James Meredith".

Bill n° 191 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Steinberg Heitner".

Bill n° 192 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clayton George Allison".

Bill n° 193 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Kasper".

Bill n° 196 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Colpron".

Bill n° 197 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bérengère-Paré Fuller.

Bill n° 198 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Enid Dorothy MacRae Gauley".

Bill n° 201 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Merrill Desaulniers".

Bill n° 202 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret May Lester Rajotte".

Bill n° 203 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Odette-Thérèse Gabard Coupal".

Bill n° 204 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Maxine Shover Logan".

Bill n° 205 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Rivet".

Bill n° 206 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Campbell Westover".

Bill n° 207 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Blanche Tilson Bell":

Bill n° 208 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Anderson Edwards".

Bill n° 209 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Abraham Allen Richey".

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MARDI 6 DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

Prière.

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme il suit:

Alexander de Tunis,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes le budget des nouvelles sommes supplémentaires requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 31 mars 1950, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, Son Excellence le Gouverneur général recommande ce budget à la Chambre des communes.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 6 décembre 1949.

Sur motion de M. Abbott, lesdits message et nouveau budget supplémentaire sont renvoyés au comité des subsides.

M. Bradley, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse finale à un ordre de la Chambre, en date du 29 septembre 1949,—État indiquant:—1. Combien d'hommes et de femmes étaient à l'emploi de chaque ministère ou organisme du gouvernement (1) à Ottawa, (2) en dehors d'Ottawa, le 31 juillet 1948, en indiquant *a*) le nombre d'hommes, *b*) le nombre de femmes, dans chaque ministère ou organisme, *c*) le nombre des employés relevant du service civil, *d*) le nombre des employés temporaires?

2. Combien d'hommes et de femmes étaient à l'emploi de chaque ministère ou organisme du gouvernement (1) à Ottawa, (2) en dehors d'Ottawa, le 31 juillet 1949, en indiquant *a*) le nombre d'hommes, *b*) le nombre de femmes, dans chaque ministère ou organisme, *c*) le nombre des employés relevant du service civil, *d*) le nombre des employés temporaires?

M. Blanchette, adjoint parlementaire au ministre de la Défense nationale, dépose sur le bureau,—Copie des ordonnances et règlements applicables à la Marine royale canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 28 novembre au 4 décembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 40 de la loi sur le service naval, chapitre 23 des Statuts du Canada de 1944-1945.

Et aussi,—Copie des ordonnances et règlements applicables à l'armée canadienne, publiés dans la *Gazette du Canada* au cours de la période du 28 novembre au 4 décembre 1949 inclusivement, en vertu des dispositions de l'article 141 de la loi de la milice, chapitre 132, S.R.C., 1927, et de ses modifications.

Le Bill nº 221, Loi modifiant le Tarif des douanes, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Bill nº 176, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, est étudié de nouveau en comité plénier, rapporté avec des amendements, étudié ainsi qu'il a été modifié, lu une troisième fois et adopté.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):—

BUDGET PRINCIPAL

PÊCHERIES

101	Administration ....$	360,900 00
102	Inspection des pêcheries, y compris les fonctionnaires et gardiens, les services de patrouille et de protection des pêcheries	2,983,000 00
103	Service de propagande et d'éducation, y compris une subvention de $3,000 à l'exposition des pêcheries de Lunenburg	190,000 00
104	Développement de la pisciculture	693,400 00
105	Culture des huîtres et des coques (clams)	73,700 00
	Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada—	
106	Fonctionnement et entretien	1,132,040 00
107	Construction et amélioration	181,800 00

108	Pour la part du Canada dans les dépenses de la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du traité du 29 janvier 1937, entre le Canada et les États-Unis, pour la préservation des pêcheries de flétan du Pacifique-nord . . . .$	35,000 00
109	Pour pourvoir à la part du Canada dans les dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique, nommée en vertu du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser	169,500 00
110	En vue de pourvoir à la part du Canada dans les dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique pour faciliter au saumon sockeye la montée des obstructions à Hell's Gate Canyon, et pour conduire des recherches et faciliter à ce saumon le passage des autres points de la ligne de partage des eaux du fleuve Fraser (A voter de nouveau)	150,000 00
111	Pour pourvoir au transport, à l'apprêt et à la teinture, et à d'autres frais ayant trait à la réception et à la vente des peaux de phoque revenant au Canada d'après l'accord provisoire sur les phoques à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis par l'échange de notes en date du 26 décembre 1947	550,000 00
112	Paiement d'une prime pour la destruction des veaux marins (*Phoca vitulina*)	30,000 00
	Crédits spéciaux	
113	Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs	80,000 00
114	Pour pourvoir aux frais d'application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche	170,000 00
115	Pour aider à la construction de navires du genre petit chalutier et/ou palangier, subordonnément aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	100,000 00
116	Pour aide à la construction de glacière et d'entrepôts pour la boëtte subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil	100,000 00
117	Pour pourvoir à une enquête sur les moyens de transport et les installations d'emmagasinage relativement au commerce du poisson et des produits du poisson en gros et en détail	25,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

PÊCHERIES

674	Inspection des pêcheries, y compris les fonctionnaires et gardiens, les services de patrouille et de protection des pêcheries—Crédit supplémentaire	241,400 00
675	Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada—Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire	239,135 00

676	Frais d'administration de la Commission des pêcheries de Terre-Neuve . . . . $	353,900 00
677	Maintien et expansion du service de boëtte	408,400 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

PÊCHERIES

	Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada—	
786	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire . .	27,500 00
787	Construction et améliorations—Crédit supplémentaire	100,000 00
788	Contribution canadienne aux dépenses de la Commission internationale de la chasse à la baleine, instituée en vertu de la Convention internationale régissant la chasse à la baleine, signée à Washington le 2 décembre 1946	500 00

Crédits spéciaux

789	Somme requise pour rembourser le Compte du soutien des prix des produits de la pêche, et solder le déficit net d'exploitation de l'Office des prix des produits de la pêche durant l'année financière 1948-1949	538,989 00
790	Assistance quant aux frais de transport du hareng congelé pouvant être acheté en Colombie-Britannique par des personnes, associations ou compagnies en vue de servir de boëtte lors de la pêche d'hiver de 1948-1949, au large de la Nouvelle-Écosse.	25,350 00

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil.

Avec la permission, M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 145, Loi concernant l'acquisition du Chemin de fer de Témiscouata.

Bill nº 211, Loi concernant le ministère des Ressources et du Développement économique.

Bill nº 213, Loi concernant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Bill nº 214, Loi modifiant la Loi des traitements.

M. l'Orateur quitte ensuite le fauteuil, pour le reprendre à huit heures du soir.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu des dispositions de l'article 15 du Règlement.)

(Bills privés)

M. Winkler propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil afin que la Chambre se forme en comité plénier pour l'étude des bills privés (conformément à l'article 110 du Règlement); agréé.

Les bills suivants sont alors étudiés en comité plénier, rapportés sans amendement, lus une troisième fois, sur division, et adoptés:

Bill nº 150 (W-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Chesna Laing Shapiro".

Bill nº 151 (X-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Turcotte".

Bill nº 152 (Y-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Brodwin Miller".

Bill nº 153 (Z-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Ruth Montgomery Loiselle".

Bill nº 154 (A-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Michel Emery".

Bill nº 155 (B-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lyla Almina Wharry Johnston".

Bill nº 156 (C-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjorie Helen Glass Nixon".

Bill nº 157 (D-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olga Hetmanchuk Dorval".

Bill nº 158 (E-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Melina Cotton Crawford".

Bill nº 159 (F-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Gillespie Shields".

Bill nº 160 (G-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Czerna Berger Borodow".

Bill nº 161 (H-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Freda Tippett Hart".

Bill nº 162 (I-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebecca Rosa Jacobs Bershadsky".

Bill nº 163 (K-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Valerie Sherwin Sperber".

Bill nº 164 (L-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sandy Douglas Carbone".

Bill nº 165 (M-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hellen Isabel Dawson Parlee".

Bill nº 166 (N-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Emma Woodhall Brownridge".

Bill nº 167 (O-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Samuel Hatton".

Bill nº 168 (P-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Anne Denburg Hershcovich".

Bill nº 169 (Q-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Baranoff Clark".

Bill nº 170 (R-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viateur Longpré".

Bill nº 171 (S-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evalina May Carter O'Connell".

Bill nº 172 (T-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Borys Zaryn".

Bill nº 173 (U-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Dorothy Rolison Cransky".

Bill nº 177 (V-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Shirley Patricia Susan Oakes Rowland".

Bill nº 178 (W-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Adeline Bodley Cabana".

Bill nº 179 (X-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Letinetsky Nemeroff".

Bill nº 180 (Y-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Helen Jarrett McCaffrey".

Bill nº 181 (Z-5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth Karaszi Bergeron".

Bill nº 182 (A-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Albert Roberts".

Bill nº 183 (B-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Leslie Ernest Tulett".

Bill nº 184 (C-4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Tonegawa".

Bill nº 186 (F-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à René Walsh".

Bill nº 187 (G-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sara Tepper Prupas".

Bill nº 188 (H-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Wilfred Melanson".

Bill nº 189 (I-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Muriel Johnson Binnie Keates".

Bill nº 190 (J-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Campbell James Meredith".

Bill nº 191 (K-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian Steinberg Heitner".

Bill nº 192 (L-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Clayton George Allison".

Bill nº 193 (M-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Kasper".

Bill nº 196 (N-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Colpron".

Bill nº 197 (O-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bérengère-Paré Fuller.

Bill nº 198 (P-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Enid Dorothy MacRae Gauley".

Bill nº 201 (Q-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Guy Merrill Desaulniers".

Bill nº 202 (R-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret May Lester Rajotte".

Bill nº 203 (S-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Odette-Thérèse Gabard Coupal".

Bill nº 204 (T-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ella Maxine Shover Logan".

Bill nº 205 (U-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernard Rivet".

Bill nº 206 (V-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Campbell Westover".

Bill nº 207 (W-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Blanche Tilson Bell".

Bill nº 208 (X-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Anderson Edwards".

Bill nº 209 (Y-6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Vera Marguerite Abraham Allen Richey".

Sur motion de M. Winkler, il est ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour remettre à cette Chambre, les témoignages, etc., recueillis devant le comité permanent des divorces du Sénat, auquel ont été transmises les pétitions sur lesquelles les bills mentionnés plus haut sont fondés.

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Benidickson: Que le Bill nº 119 (N-1 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *Prairie Transmission Lines Limited*", soit maintenant lu une deuxième fois, et sur la proposition d'amendement de M. MacInnis.

Et la discussion se poursuivant de nouveau;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Avec la permission, M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message a été reçu pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill nº 63, Loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, avec les amendements suivants:

1. *Page 3, lignes 16 à 18.*—Aux mots "(1) Lorsqu'un inspecteur soupçonne, pour des motifs raisonnables, l'accomplissement d'une infraction à la présente Partie ou à quelque règlement établi sous son régime," substituer "(1) Lorsqu'un inspecteur croit, pour des motifs raisonnables, qu'une infraction à la présente Partie ou à quelque règlement établi sous son régime a été commise.".

2. *Page 5, ligne 21.*—Après le chiffre "17", insérer "(1)".

3. *Page 5.*—Ajouter ce qui suit comme sous-clause (2) de la clause 17:

"(2) Chaque inspecteur nommé aux fins de la présente loi doit, avant d'entrer en fonctions, faire et souscrire le serment suivant:

Je, ... de .... comté de .... province de .... jure d'accomplir avec fidélité et honnêteté les fonctions et les charges qui me sont confiées en ma qualité de (nommer les fonctions), et je jure que je n'exercerai en aucune façon le commerce ou le négoce du poisson ou des plantes marines durant mes fonctions comme .... Que Dieu me soit en aide.

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

REVENU NATIONAL

A—Ministère

Douane et accise

296	Administration	$ 1,506,165 00
297	Inspection, investigations et vérification	2,198,195 00
298	Ports, ports secondaires et stations de surveillance, y compris la rémunération du travail supplémentaire des fonctionnaires, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, et bâtiments et loyers pour fins temporaires	14,581,241 00

299	Pour pourvoir au paiement des dépenses, frais juridiques, remboursements et gratifications à la suite de saisies et d'accusations de contravention aux lois des douanes ou de l'accise .. .. $	300,000 00

DIVISION DE L'IMPÔT

300	Administration générale	1,983,384 00
301	Inspection et vérification internes	1,412,260 00
302	Bureaux de district	27,745,888 00
	Commission d'appel de l'impôt sur le revenu—	
303	Dépenses administratives	50,000 00

DIVERS

304	Montant à payer au ministère de la Justice pour les services secrets d'enquête de la Douane et de l'Accise et de l'Impôt sur le revenu, qui lui en rendront compte	15,000 00

B—POSTE DE RADIODIFFUSION INTERNATIONALE, ONDES COURTES

305	Entretien et exploitation	1,781,850 00
306	Achats et réparations:	
	Outillage, terrains et bâtiments, y compris la surveillance	971,250 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

REVENU NATIONAL

DOUANE ET ACCISE

697	Ports, ports secondaires et stations de surveillance, y compris la rémunération du travail supplémentaire des fonctionnaires, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, et bâtiments et loyers pour fins temporaires—Crédit supplémentaire	115,000 00

DIVISION DE L'IMPÔT

698	Bureaux régionaux—Crédit supplémentaire	173,680 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

REVENU NATIONAL

A—MINISTÈRE

DOUANE ET ACCISE

344	Ports, ports secondaires et stations de surveillance, y compris la rémunération du travail supplémentaire des fonctionnaires, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, et bâtiments et loyers pour fins temporaires—Crédit supplémentaire	625,000 00

B—Généralités

Poste de radiodiffusion internationale, ondes courtes

Achats et modifications—

845 Outillage, terrains et bâtiments, y compris la surveillance—Crédit supplémentaire .. ..$ 687,681 00

Société Radio-Canada

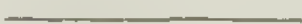
846 A la Société Radio-Canada: fonds à peu près égaux à la somme de la valeur, aux taux canadiens, des permis d'appareils radiorécepteurs émis par Terre-Neuve antérieurement à la date de l'Union qui ont été validés jusqu'au 31 mars 1950, et la valeur des réserves constituées par la *Newfoundland Broadcasting Corporation* à même des recettes antérieures au compte de la dépréciation, de l'usure, du remplacement et du développement des avoirs matériels de ladite Société acquis par le gouvernement du Canada en vertu des conditions de l'Union; et en outre, pour autoriser la cession à Radio-Canada du titre à tous les avoirs de la *Newfoundland Broadcasting Corporation* acquis par le gouvernement du Canada 200,000 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Société Radio-Canada

934 Prêts à la Société Radio-Canada remboursables avec intérêt au taux que fixera le Gouverneur en conseil aux termes et conditions que ce dernier pourra déterminer, lesdits prêts devant servir à liquider les dépenses d'immobilisation relatives aux installations de télévision et à assurer l'amélioration du service. Ces prêts, y compris l'intérêt, doivent être imputés sur les recettes de Radio-Canada et prennent rang immédiatement après la charge imposée en vertu des dispositions de l'article 17 de la Loi canadienne de la radiodiffusion, 1936 ...... 4,500,000 00

Résolutions à rapporter.



Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures du soir, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

Nº 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU MERCREDI 7 DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. McCubbin, adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 novembre 1949,—État indiquant:—1. Quel est le nom et l'adresse de toutes les personnes employées en Saskatchewan, au cours de 1948-1949, en vertu de la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies?

2. Quelle somme a-t-on versée à chaque personne *a*) en salaires, *b*) en frais de subsistance, *c*) en frais de déplacement, *d*) en allocations diverses?

3. Quel est le barème des *a*) salaires, *b*) frais de subsistance, *c*) frais de déplacement, *d*) allocations diverses versés aux inspecteurs?

M. Mutch, adjoint parlementaire au ministre des Affaires des anciens combattants, dépose sur le bureau, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel des opérations du ministère des Affaires des anciens combattants, de l'administration des terres aux anciens combattants et de l'établissement de soldats, de la Commission canadienne des pensions et de la Commission des allocations aux anciens combattants, pour l'année financière terminée le 31 mars 1948,

Les questions suivantes, figurant au Feuilleton, sont converties en ordres de dépôt de documents, en vertu des dispositions du paragraphe 4 de l'article 44 du Règlement, et les ordres de la Chambre sont transmis, en conséquence, aux fonctionnaires compétents:

Par M. Lennard—1. Combien de fonctionnaires de la division de l'Immigration du ministère des Mines et des Ressources ont été transférés à Toronto et à Montréal, et combien le seront au cours des prochains mois?

2. Sur ce nombre, quel est le nombre *a*) d'anciens combattants, *b*) de personnes mariées, *c*) de fonctionnaires permanents, *d*) de ceux qui ont

demandé à être transférés de nouveau, *e*) de ceux dont la demande de transfert a été accordée, *f*) de ceux qui ayant demandé à être transférés ont obtenu leur sortie du service, *g*) de ceux qui sont propriétaires de maisons?

3. Certains fonctionnaires possèdent-ils une maison en vertu de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants?

4. Dans le cas de l'affirmative, a-t-on vu, et de quelle façon, à la protection de leur propriété?

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Higgins—1. A-t-on reçu des demandes d'établissement de services de la marine, tels des quais, cales de halage et brise-lames, dans la province de Terre-Neuve?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand et de la part de qui?

3. A quels endroits?

Par M. Kirk (*Antigonish-Guysborough*)—1. La promotion récente de M. Nelson Castonguay au poste de directeur des élections a-t-elle créé une vacance?

2. A-t-on annoncé la vacance du poste de sous-directeur général des élections?

3. Dans le cas de l'affirmative, quand et comment?

4. Combien a-t-on reçu de demandes à cet égard?

5. Quel est le nom et quelle est l'adresse des candidats?

6. Quels ont été les points ou quel a été le classement de chaque candidat?

7. De qui relève la nomination susmentionnée?

8. Quelle est la durée des fonctions du sous-directeur?

9. Quel est le traitement ou la rémunération et quelles sont les indemnités pour débours de ce fonctionnaire?

10. S'il y a eu une nomination, qui a été désigné?

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*) membre du conseil privé du roi, dépose immédiatement la réponse à l'ordre ci-dessus.

Par M. Argue—1. Quel est le nom et quelle est l'adresse de toutes les personnes embauchées en Saskatchewan, en vertu de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies au cours de 1948?

2. Quelle somme a-t-on versée à chaque personne *a*) en traitements ou gages, *b*) en frais de subsistance, *c*) en frais de déplacement, *d*) à tout autre titre?

3. Quel est le barème *a*) des traitements ou gages, *b*) des frais de subsistance, *c*) des frais de déplacement, *d*) de toutes les autres allocations, versés aux journaliers, aux contremaîtres, aux autres employés, en vertu de cette loi?

Par M. Argue—1. Quel est le nom et quelle est l'adresse de toutes les personnes employées, au cours de 1949, en Saskatchewan, à titre de contremaîtres dans les entreprises relevant de la loi sur le rétablissement agricole des Prairies?

2. Quel montant a-t-on versé en salaires ou gages à chacune de ces personnes en 1949?

3. Certaines personnes mentionnées dans la réponse n° 1 ont-elles reçu d'autres versements du gouvernement en plus du salaire ou des gages versés pour les entreprises ci-haut mentionnées, au cours de 1949? Dans le cas de l'affirmative, quelle était la nature de ces paiements?

Les amendements apportés par le Sénat au Bill n° 63, Loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines, sont, l'un après l'autre, pris en considération et agréés.

A l'appel de l'ordre portant que la Chambre se forme de nouveau en comité de subsides;

M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le le fauteuil.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):—

BUDGET PRINCIPAL

RECONSTRUCTION ET APPROVISIONNEMENTS

A—Ministère

381	Administration (auparavant compris dans démobilisation et reconversion) .. ..$	98,180 00
382	Division des entreprises publiques (auparavant compris dans administration, Démobilisation et reconversion) ..	123,380 00
383	Office du tourisme du gouvernement canadien (pour encourager le tourisme au Canada)	1,298,277 00
	Démobilisation et reconversion	
384	Projets de reconstruction, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor	1,000,000 00
385	Contribution pour acquitter le coût d'un passage inférieur à Sudbury (Ont.), en vue de l'exécution d'un engagement contracté en 1939 (A voter de nouveau)	100,000 00
	Entreprise de logements, y compris les engagements des années antérieures—	
386	Pour le paiement de montants dus, en vertu de garanties conformes au crédit nº 571 de l'Annexe A de la Loi des subsides nº 5, 1947 (et aux crédits correspondants des lois des subsides précédentes), aux institutions de prêt agréées à l'égard de prêts consentis pour financer la transformation de maisons existantes en habitations à familles multiples, le paiement desdits montants devant être effectué à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé	1 00
387	Logements d'urgence—Administration	350,000 00

B—Office national du film

	Office national du film (y compris le Bureau de la cinématographie)—	
388	Administration générale y compris l'administration des services techniques	249,084 00
389	Production de films, y compris le pouvoir de subventionner temporairement le travail accompli, dans l'intérêt public, pour d'autres autorités publiques ou d'autres organismes	784,000 00

390 Distribution de films . . . .$ 829,826 00
391 Production et distribution d'autres matières d'illustration 121,000 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Reconstruction et Approvisionnements

560 Avances à la Société centrale d'hypothèque et de logement pour la construction et la conversion de maisons devant être louées à des anciens combattants et aux membres mariés des forces armées, y compris l'acquisition et la mise en valeur de développement de terrains, et l'achat de matériaux de construction 75,000,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

RECONSTRUCTION ET APPROVISIONNEMENTS

A—Ministère

889 Route transcanadienne—Travaux préliminaires de génie et études en collaboration avec les provinces en cause . . 25,000 00

Démobilisation et reconversion—

890 Projets de reconstruction, sous réserve de répartition par le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire . . 1,000,000 00

B—Office national du film, y compris le Bureau de la cinématographie

891 Production de films, y compris le pouvoir de subventionner temporairement le travail accompli dans l'intérêt public, pour d'autres autorités publiques ou d'autres organismes—Crédit supplémentaire 10,500 00
892 Distribution de films—Crédit supplémentaire 56,500 00
893 Production et distribution d'autres matières d'illustration—Crédit supplémentaire 6,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 175, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Bill nº 218, Loi modifiant la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.

Bill nº 219, Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Bill nº 10, Loi modifiant le Code criminel.

Bill nº 148, Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1949, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Bill nº 210, Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle.

Bill nº 212, Loi concernant le ministère des Mines et des Relevés techniques.

Et aussi,—Un message pour informer la Chambre que le Sénat a agréé, sans autre modification, les amendements apportés par la Chambre des communes au Bill nº 149 (F du Sénat), intitulé: "Loi concernant la faillite".

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures quinze minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 8 DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. McIlraith, du comité spécial institué pour enquêter sur le fonctionnement de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, présente le premier et dernier rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Votre comité a été institué le 31 octobre 1949 en vertu de l'ordre de renvoi suivant:

Résolu,—Qu'un comité spécial soit institué afin d'étudier le fonctionnement de la Commission de contrôle de l'énergie atomique; que ledit comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre, à faire imprimer au jour le jour les documents et les témoignages selon qu'il l'ordonnera, et à faire un rapport de temps à autre; que ledit comité se compose de Messieurs Bourget, Breithaupt, Brooks, Coldwell, Gibson (*Comox-Alberni*), Green, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Low, McCusker, McIlraith, Murphy, Pinard, Stuart (*Charlotte*), Winkler.

Votre comité a tenu six séances publiques, plusieurs réunions à huis clos, et, en plus, a visité l'entreprise d'énergie atomique à Chalk-River les 15 et 16 novembre. Il a fait un relevé général des initiatives de la Commission de contrôle de l'énergie atomique dans le domaine des recherches scientifiques, et en particulier a étudié le fonctionnement de l'entreprise d'énergie atomique à Chalk-River. Des informations ont aussi été prises relativement au caractère financier de l'entreprise en fonction de l'organisation, du logement et de l'administration générale de toute l'agglomération concernée, ainsi qu'au regard des travaux scientifiques.

Votre comité est d'opinion que l'entreprise d'énergie atomique à Chalk-River est dirigé efficacement, et que les travaux que poursuit le Canada à cet égard sont au premier rang des recherches atomiques. Il trouve l'envergure du personnel excellente, le moral général des employés élevé, et l'administration efficace.

Pour que le Canada continue au premier plan dans ce domaine, il faudra activer le travail énergiquement. Votre comité recommande l'expansion et le développement de l'entreprise, au besoin, et recommande en plus que le

gouvernement entreprenne l'agrandissement des installations actuelles en construisant un réacteur additionnel et en obtenant le matériel de recherches dont le besoin peut s'imposer.

Votre comité estime qu'il convient de donner aux universités canadiennes tout l'appui qui leur permettra de continuer et d'accroître leur apport dans le domaine des recherches nucléaires. Déjà, fortes de l'aide financière et de l'encouragement qu'elles ont reçus de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, nos universités ont été mises en mesure de participer à plusieurs entreprises d'importance vitale se rattachant au développement de l'usage de l'énergie atomique. En aidant les universités à s'occuper d'éléments importants des recherches atomiques, la voie est ouverte au recrutement de jeunes personnes possédant les aptitudes et la formation scientifiques voulues pour s'attaquer aux champs d'études neufs que les récentes découvertes en physique nucléaire ont ouverts à la physique, à la biologie, à l'agriculture et à la médecine. Votre comité estime que les autorités ont fait preuve de sagesse en subventionnant diverses universités canadiennes qui s'intéressent à la physique nucléaire et qui sont en état de poursuivre des recherches dans ce domaine. Nous sommes persuadés que cette ligne de conduite obvie au chevauchement des initiatives et au gaspillage des deniers publics qui en résulterait. En conséquence, votre comité recommande que la Commission de contrôle de l'énergie atomique soit encouragée à continuer d'aider les universités et les étudiants canadiens dans l'étude de la physique nucléaire et du rôle bienfaisant des substances radioactives.

D'après les témoignages entendus, Chalk-River, certains ministères fédéraux et provinciaux, des institutions médicales et des universités poursuivent d'importantes recherches dans le domaine de la médecine et de l'agriculture. Votre comité se réjouit de pareilles initatives et recommande qu'elles continuent à bénéficier de l'aide de l'État.

Votre comité a appris également que l'industrie canadienne se rend de plus en plus compte des perspectives que lui ouvre la science atomique; en vue de favoriser davantage les recherches que poursuit l'industrie, il recommande que les autorités étudient l'opportunité de distribuer gratuitement, pour une année encore, certains isotopes à des industries approuvées. Votre comité recommande de plus que les travaux déjà mis sur pied grâce à la Conférence sur l'emploi industriel des isotopes radioactifs, tenue à Ottawa le 7 décembre 1948, soient poursuivis et amplifiés par la tenue ultérieure de conférences du même genre. Il est aussi proposé d'étudier l'à-propos de convoquer des conférences régionales sur le même sujet.

Votre comité est d'avis qu'il importe de maintenir la plus étroite liaison entre nos équipes scientifiques et celles de tous les pays amis, et il loue la ligne de conduite que le Canada suit actuellement en la matière.

Dans les six brèves semaines de son existence, votre comité n'a pu explorer à fond le domaine du développement de l'énergie atomique; ce champ d'étude, où les horizons neufs se multiplient rapidement, peut éventuellement revêtir une importance de tout premier plan pour le Canada. En conséquence, votre comité recommande qu'un comité spécial soit reconstitué à la prochaine session.

Votre comité tient à exprimer à M. C. J. Mackenzie, président du Conseil national de recherches et de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, à M. David A. Keys, vice-président (Division scientifique) du Conseil national de recherches et directeur de l'entreprise d'énergie atomique de Chalk-River, au personnel de la Commission et aux employés de l'usine de Chalk-River, sa gratitude pour l'aide précieuse qu'ils lui ont donnée.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages imprimés, ainsi qu'une liste des documents déposés devant le comité, sont annexés au présent rapport.

(Pour les procès verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 5 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copies d'autre correspondance entre le premier ministre du Canada et les premiers ministres des diverses provinces du Canada concernant la tenue de la conférence fédérale-provinciale à Ottawa, le 10 janvier 1950, pour étudier la modification de l'Acte de l'Amérique du nord britannique en vue d'autoriser le parlement du Canada à modifier la constitution canadienne, ainsi que la tenue d'une autre conférence fédérale-provinciale, au cours de l'automne de 1950, en vue d'étudier les questions générales d'intérêt commun aux gouvernements des provinces et du fédéral.

M. Fournier (*Hull*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 30 novembre 1949,—État indiquant:—1. A-t-on terminé les plans du nouveau quai de la gare terminus à Sydney-Nord?

2. Dans le cas de l'affirmative, quand demandera-t-on des soumissions pour sa construction?

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 7 novembre 1949,—État indiquant:—1. Combien d'hommes et de femmes se sont enrôlés dans chacune des trois armes depuis le 1er août 1945?

2. Sur ce compte, combien en a-t-on licencié comme inaptes au service?

3. Combien de ces personnes licenciées reçoivent actuellement des allocations et des pensions?

M. Garson, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 16 novembre 1949:—Copie de tous mémoires et lettres échangés entre le ministre de la Justice et le commissaire des enquêtes sur les coalitions, depuis le 1er janvier 1946, concernant les modifications à la Loi des enquêtes sur les coalitions et (ou) à l'application et (ou) à l'exécution de ladite loi, proposées dans toute lettre ou autres communications reçues par tout ministre du gouvernement ou par ledit commissaire ou les sous-commissaires de la part de toute organisation ouvrière ou agricole, de la Chambre de commerce canadienne, de l'Association des manufacturiers canadiens, ou de toute minoterie, ou de toute personne agissant pour le compte de ces organisations ou sociétés depuis le 1er janvier 1946.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

POSTES

307 Administration . . . .$ 1,441,235 00

308 Bureaux de poste, y compris les traitements et autres dépenses du bureau central et des bureaux urbains ainsi que les fournitures et accessoires des bureaux à commission 37,804,896 00

309 Inspection et investigations .. ..$ 1,684,665 00
310 Service ambulant 15,614,667 00
311 Service du transport des dépêches par air et par terre .. 22,743,141 00
312 Vérification de la recette, mandats de poste, bons de poste et caisse d'épargne; émission de timbres-poste et de bons de poste 2,168,600 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

313 Allocations de commisération aux employés blessés dans l'exercice de leurs fonctions, ou à d'autres personnes blessées dans l'accomplissement de fonctions se rattachant de quelque façon au service postal, ou en protégeant le courrier de Sa Majesté, ou aux personnes à la charge de ces employés ou autres personnes qui peuvent se faire tuer dans l'exercice de leurs fonctions; les versements ne devant s'effectuer qu'avec l'autorisation expresse du Gouverneur en conseil 5,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

POSTES

699 Administration—Crédit supplémentaire 31,900 00
700 Bureaux de poste, y compris les traitements et autres dépenses du bureau central et des bureaux urbains ainsi que les fournitures et le matériel des bureaux à commission—Crédit supplémentaire 436,972 00
701 Inspection et investigations—Crédit supplémentaire 120,500 00
702 Service ambulant—Crédit supplémentaire 308,400 00
703 Service du transport des dépêches par air et par terre—Crédit supplémentaire 220,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

POSTES

847 Service du transport des dépêches par air et par terre—Crédit supplémentaire 80,000 00
848 Vérification de la recette, mandats de poste, bons de poste et caisse d'épargne; émission de timbres-poste et de bons de poste—Crédit supplémentaire 100,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

849 Pour autoriser le Gouverneur en conseil à accorder, aux termes de la Loi de pension du service civil, à Mme Elizabeth Meredith Doyle, ci-devant commis, classe 2, à la Division des Finances, ministère des Postes, Ottawa, à partir du 6 septembre 1945, date où elle a atteint l'âge de 65 ans, une allocation annuelle de $611.41, au lieu de l'allocation globale de $1,661.04 autorisée par l'arrêté en conseil C.P. 2631-1367, en date du 14 juin 1932, qui autorisait aussi la suppression de son nom de la liste des employés du Ministère, à compter du 10 mai 1932, vu l'état conjugal 1 00

BUDGET PRINCIPAL, 1949-1950

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—Ministère et Missions à l'étranger

51	Administration .. ..$	2,170,510 00
52	Bureau des passeports—Administration	161,907 00
53	Représentation à l'étranger, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et fonctionnaires nommés suivant les directives du Gouverneur général en conseil, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	5,172,363 00
54	Pour autoriser, au cours de l'année financière 1949-1950, en paiement pour l'acquisition, l'amélioration ou l'ameublement de propriétés devant servir de bureaux ou de résidences du gouvernement canadien en pays étrangers, l'emploi de devises étrangères non convertibles à même les dépôts de semblables devises qui ne peuvent être affectées qu'à des fins gouvernementales ou autres fins limitées dans lesdits pays, et qui ont été reçues par le gouvernement du Canada d'autres gouvernements en règlement de réclamations découlant d'opérations militaires ou de dépenses de guerre	1 00
55	Pour la réception des visiteurs étrangers	25,000 00
56	Assistance aux citoyens canadiens dans le besoin à l'étranger et remboursement au Royaume-Uni des dépenses d'assistance contractées par ses postes diplomatiques et consulaires pour le compte du Canada..	15,000 00
57	Représentation du Canada aux conférences internationales	225,000 00
58	Dépenses de la délégation canadienne à l'Organisation de l'aviation civile internationale, y compris les traitements du délégué du Canada et de son personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil ou de l'une quelconque de ses modifications	22,300 00
59	Section canadienne de la Commission permanente canado-américaine de défense	2,500 00
60	Subventions à la Société canadienne des Nations Unies ..	5,000 00

B—Généralités

Cotisation du gouvernement canadien comme membre des organisations internationales ou du Commonwealth énumérées ci-après

61	Nations Unies	1,335,000 00
	Institutions spécialisées—	
62	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	191,000 00
63	Organisation internationale du Travail	190,500 00
64	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture	306,500 00
65	Organisation mondiale de la Santé	108,000 00

Organisations du Commonwealth—

66	Conseil des communications du Commonwealth . . . . . .$	8,100 00
67	Comité économique du Commonwealth	21,500 00
68	Comité maritime du Commonwealth	700 00

COMMISSION INTERNATIONALE MIXTE

69	Études et relevés préliminaires du bassin de l'Ouest central (A voter de nouveau)	26,000 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

70	Contribution du gouvernement canadien à l'Organisation internationale pour les Réfugiés	5,425,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

AFFAIRES EXTÉRIEURES

A—MINISTÈRE ET MISSIONS DIPLOMATIQUES À L'ÉTRANGER

766	Administration—Crédit supplémentaire	117,500 00
767	Bureau des passeports—Administration—Crédit supplémentaire	16,750 00
768	Représentation à l'étranger, y compris les traitements des hauts commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, secrétaires et personnel nommés suivant les instructions du Gouverneur général en conseil, nonobstant toutes dispositions contraires de la Loi du Service civil ou de l'une quelconque de ses modifications—Crédit supplémentaire	131,044 00

B—GÉNÉRALITÉS

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN COMME MEMBRE DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU DU COMMONWEALTH ÉNUMÉRÉES CI-APRÈS

769	Organisation des Nations Unies—Crédit supplémentaire . .	33,900 00
	Organismes spécialisés—	
770	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture—Crédit supplémentaire	10,100 00
771	Organisation internationale du Travail—Crédit supplémentaire	18,900 00
772	Organisation des Nations Unies pour la Science, l'Éducation et la Culture—Crédit supplémentaire	7,100 00
773	Organisation mondiale de la Santé—Crédit supplémentaire	256,391 00
774	Organisation de l'aviation civile internationale	138,759 00
775	Contribution du Canada à l'application de l'accord général sur les tarifs et le commerce.	20,750 00

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

776	Établissement, au prix coûtant, d'un bureau pour l'Organisation de l'aviation civile internationale	63,927 00

COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

777 Contribution canadienne aux frais d'une enquête sur le problème de l'air vicié dans le voisinage de Détroit et de Windsor . . . .$ 33,000 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

778 Aide en faveur du Proche-Orient. 65,000 00
779 Fonds international de secours à l'Enfance 1,075,000 00

BUDGET PRINCIPAL

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

SERVICE DES CANAUX

455 Administration. 81,400 00
456 Canaux—Service et entretien. 3,809,650 00
457 Canaux—Construction et améliorations. (A voter de nouveau $910,000) 3,588,333 00
458 Dépenses relatives aux relevés et investigations sur le canal maritime du St-Laurent. 20,000 00
459 Surveillance et contrôle de l'eau détournée pour le développement de l'énergie hydroélectrique de la *Beauharnois Light, Heat and Power Company Limited* 2,500 00

SERVICE DE LA MARINE

460 Administration. 17,830 00
461 Administration du matériel flottant 31,900 00
462 Services nautiques — Administration. 490,670 00
463 Navires du service de la marine, y compris les brise-glaces —Entretien, service et réparations. 2,985,978 00
464 Construction, entretien et surveillance du balisage des eaux, y compris traitements et allocations des gardiens de phares 4,036,891 00
465 Agences, traitements et dépenses de bureau. 371,414 00
466 Entretien et réparation des quais. 5,000 00
467 Pour briser la glace dans la baie du Tonnerre, au lac Supérieur, et en d'autres endroits où l'intérêt de la navigation l'exige. 30,000 00
468 Quote-part du Canada pour la patrouille des glaces de l'Atlantique nord. 20,000 00
469 Administration du pilotage, y compris autorisation de fournir des avances temporaires recouvrables; contributions, ainsi que service et entretien des bateaux pilotes nécessaires à certains districts de pilotage 270,965 00
470 Service de sauvetage, y compris les récompenses pour sauvetage des vies humaines (A voter de nouveau $129,240) 404,710 00
471 Subvention pour l'outillage de renflouement — Québec et Colombie-Britannique. 65,000 00

472 Subvention de $300 chacun au *Royal Arthur Sailors' Institute*, à Port-Arthur, Ontario et au *Welland Canal Seamen's Institute* . . . . $ 600 00

473 Divers services concernant la navigation et le transport maritime, y compris les subventions dont le détail figure au Budget des dépenses; et le règlement de réclamations par le *Board of Trade* de Londres, pour secours apportés aux marins canadiens nécessiteux de navires britanniques immatriculés hors du Canada 106,207 00

474 Inspection des navires à vapeur et application des dispositions des Conventions concernant la sauvegarde de la vie humaine en mer et les lignes de charge 336,000 00

475 Service des signaux maritimes. 142,770 00

476 Chenal maritime du St-Laurent—Dragage à forfait du St-Laurent et du port de Montréal, y compris le coût d'administration — Capital. 3.124.055 00

477 Chenal maritime du St-Laurent—Administration et entretien 622.258 00

478 Pour la construction d'un navire de patrouille de l'Arctique oriental (Coût estimatif, $2.400.000)—Capital (A voter de nouveau $825.000) 2,100.000 00

479 Pour la construction d'un navire affecté au ravitaillement des phares et au service des bouées, pour la côte de l'Est (Coût estimatif $1.890,000)—Capital (A voter de nouveau $700,000) 1,400.000 00

480 Pour la construction d'un bateau-phare pour le port de Saint-Jean (N.-B.) Coût estimatif, $741.850)—Capital (A voter de nouveau $520.000) 681.000 00

481 Pour la construction d'un bateau d'utilité générale devant être affecté à l'agence de Parry-Sound (Ont.)—Capital (A voter de nouveau $30.000) 41,500 00

482 Pour la construction d'un navire affecté au ravitaillement des phares et au service des bouées, pour la côte de l'Ouest (coût estimatif, $900,000)—Capital 899,000 00

SERVICE DES CHEMINS DE FER

483 Réparations et dépenses découlant de l'usage et de l'entretien des wagons officiels de chemin de fer sous la juridiction du ministère 64,000 00

484 Chemin de fer de la Baie d'Hudson — Construction et améliorations — Capital (A voter de nouveau $80,000) 168.000 00

485 Chemin de fer de la Baie d'Hudson—Pour combler la différence entre les frais d'exploitation et d'entretien et la recette d'exploitation durant l'année financière se terminant le 31 mars 1950, sans excéder. 500,000 00

486 Service de transbordement des wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard — Construction et amélioration des installations du terminus—Capital (A voter de nouveau $1,372,000) 1,400,000 00

487 Détroit de Canso—Améliorations et moyens de transport.—Capital (A voter de nouveau) 500,000 00

Loi des taux de transport des marchés dans les provinces Maritimes—

488 Pour autoriser par les présentes et solder, au besoin, pendant l'année financière 1949-1950, envers la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada, la différence (évaluée par la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et certifiée par les vérificateurs des comptes de ladite Compagnie au ministre des Transports, à la demande de ce dernier), occasionnée par l'application de la Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, entre les taux de tarifs et les tarifs normaux (d'après les prescriptions de l'article 9 de ladite Loi, à l'égard des compagnies y mentionnées) sur toutes les marchandises transportées en 1949, sous le régime des tarifs approuvés, sur les lignes de l'Est (mentionnées à l'article 2 de ladite Loi) des chemins de fer Nationaux du Canada.. .. ..$ 5,503,000 00

489 Pour solder, au besoin, pendant l'année financière 1949-1950, la différence (évaluée par la Commission des transports et par elle certifiée au ministre des Transports, à la demande de ce dernier) occasionnée par l'application de la Loi des taux de transport des marchandises dans les provinces Maritimes, entre les taux de tarifs et les taux normaux (mentionnés à l'article 9 de ladite Loi) sur toutes les marchandises transportées en l'année civile 1949 sous le régime des tarifs approuvés par les compagnies suivantes: *Canada & Gulf Terminal Railway;* Chemin de fer Pacifique-Canadien, y compris: *Fredericton & Grand Lake Coal and Railway Company;* et *New Brunswick Coal and Railway Company; Cumberland Railway and Coal Company; Dominion Atlantic Railway; Maritime Coal, Railway and Power Company; Sydney & Louisbourg Railway;* Chemin de fer de Témiscouata 1,400,000 00

490 Chemins de fer du Gouvernement canadien—Réparations à la jetée d'Ogden-Point, Victoria (C.-B.).. .. .. 165,000 00

INDEMNISATION DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

491 Application de la Loi d'indemnisation des employés de l'État 59,275 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

492 Allocation de commisération pour rembourser le *Workmen's Compensation Board* de la Colombie-Britannique, qui doit maintenir et payer une pension de $40 par mois jusqu'au 31 mars 1950 à la veuve de E. J. McCoskrie, autrefois employé comme gardien de port à Prince-Rupert (C.-B.), et qui fut tué dans l'exercice de ses fonctions.. .. .. 480 00

493	Somme requise pour verser des pensions annuelles de $300 chacune à d'anciens pilotes: Alphonse Asselin, Raoul Lachance, Adélard Delisle, Georges Larochelle, Wilhelm Langlois, Arthur Baquet, Auguste Santerre, Jules Lamarre, Alexandre Larochelle.. .. ..$	2,700 00
494	Caisse de prévoyance des cheminots—Pour ajouter aux allocations de pension en vertu des dispositions de la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de manière à effectuer les versements minima pendant la période comprise entre le 1er janvier 1949 et le 31 mars 1950 à raison de $30 par mois, au lieu de $20, selon les prévisions de ladite Loi..	16,000 00
	SERVICE AÉRIEN	
495	Commission des transports aériens. Traitements et dépenses de bureau..	188,745 00
496	Administration—Service aérien..	129,775 00
	Division de l'aviation civile	
497	Contrôle de l'aviation civile, y compris l'application de la Loi de l'aéronautique et de ses règlements d'exécution..	645,124 00
	Routes aériennes et aéroports—	
498	Constructions et améliorations, y compris les installations radiophoniques; et prévisions d'engagements ultérieurs au montant de $100,000 (A voter de nouveau $2,303,650)—Capital	13,097,300 00
	Fonctionnement et entretien—	
499	Aviation civile	3,842,568 00
500	Aviation-radio	4,097,050 00
501	Contrôle de la circulation des routes aériennes et des aéroports..	945,044 00
502	Subventions aux organisations pour le développement de l'aviation civile selon les montants détaillés dans le Budget des dépenses	310,000 00
503	Sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, contributions destinées à aider les municipalités à améliorer les aéroports existants, quand elles en ont fourni l'emplacement (A voter de nouveau $164,000)..	264,000 00
504	Contribution fédérale visant à améliorer et à rénover la route entre l'aéroport de la baie Patricia (île de Vancouver) et les bornes de la ville de Victoria (C.-B.), sous réserve de la conclusion d'un accord entre le Dominion et la province de la Colombie-Britannique..	150,000 00
505	Contribution ne dépassant pas $30,420, au département de l'aéronautique de l'État de Michigan (É.-U.), pour frais d'exploitation et d'entretien de certaines facilités aériennes à Grand Marais (Michigan), destinées à l'avition canadienne	30,420 00

506	Contribution à l'Organisation de l'aviation civile internationale, à titre de part canadienne des secours financiers au gouvernement d'Islande, pour la fourniture, le fonctionnement et l'entretien de certains services de navigation aérienne . . . .$	48,000 00
	Réseau de communications du Nord-Ouest	
507	Agrandissements et améliorations y compris le matériel de transport—Capital—Auparavant compris dans les crédits de Démobilisation et de reconversion	500,000 00
508	Pour combler la différence entre les dépenses d'exploitation et d'entretien, et les recettes d'exploitation au cours de l'année se terminant le 31 mars 1950—Auparavant compris dans les crédits de Démobilisation et de reconversion	343,016 00
	Division météorologique	
509	Services météorologiques.	4,840,315 00
510	Construction et améliorations.	587,500 00
	Division de la radio	
511	Application de la Loi sur la radio et de ses règlements d'exécution.	1,075,425 00
512	Postes de radiogoniométrie, radiophares et stations de radiotélégraphie—Service et entretien.	1,778,283 00
513	Elimination du brouillage radiophonique.	357,978 00
514	Délivrance des permis de radio-récepteurs—(Ministère des Transports seulement)	666,254 00
	SERVICE DU TÉLÉPHONE ET DU TÉLÉGRAPHE	
515	Administration, service et entretien.	1,263,060 00
516	Construction et améliorations.	524,192 00
	DÉMOBILISATION ET RECONVERSION	
517	Acquisition de propriétés au Canada pour les autorités des États-Unis.	24,000 00
	Services des chemins de fer et des navires à vapeur	
518	Steep Rock Mines—Construction	59,500 00
519	Steep Rock Mines—Subvention	240,000 00
	Service aérien	
	Division de l'aviation civile	
	Routes aériennes et aéroports—	
520	Exploitation et entretien des aéroports municipaux et autres	530,800 00
521	Soin, exploitation et entretien des champs d'aviation du Corps d'aviation royal canadien cédés au ministère des Transports	525,072 00
522	Route à relais du Nord-Est (Crimson)—Entretien des champs d'aviation	19,825 00

B—COMMISSION MARITIME CANADIENNE

523	Administration ....$	182,480 00
	Subventions aux paquebots-poste et aux navires	
	Services locaux de l'Ouest	
524	Service entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique et les îles de la Reine-Charlotte........	345,000 00
	Service entre Victoria et la côte ouest de l'île Vancouver ..	60,000 00
	Services locaux de l'Est	
525	Service entre Baddeck et Iona (N.-É.)	12,000 00
	Service entre Campobello (N.-B.) et Lubec (Maine)	3,000 00
	Service entre Dalhousie (N.-B.) et Miguasha (P.Q.)....	22,000 00
	Service entre Deer Island, Campobello Island et St. Andrew (N.-B.)	2,000 00
	Service entre Grand-Manan et la terre ferme (N.-B.)....	85,000 00
	Service entre Halifax, Canso et Guysboro (N.-É.)	20,000 00
	Service entre Halifax, Sherbrooke, Spry Bay et Tor Bay (N.-É.)	11,200 00
	Service entre Halifax et les ports du littoral occidental du Cap-Breton	6,000 00
	Service entre l'Île-aux-Coudres et les Éboulements (P.Q.)..	16,000 00
	Service entre l'Île-aux-Grues et Montmagny (P.Q.)	2,500 00
	Service entre Mulgrave et Arichat (N.-É.)	25,000 00
	Service entre Mulgrave et Canso (N.-É.)	64,000 00
	Service entre Mulgrave et Guysboro (N.-É.) avec escale aux ports intermédiaires	16,500 00
	Service d'hiver entre la Malbaie et la rive nord du Saint-Laurent (P.Q.)	50,000 00
	Service entre Owen-Sound et les ports de l'île Manitoulin et de la Baie Georgienne (Ont.)	65,000 00
	Service entre l'Île Pelée et la terre ferme (Ont.)	11,000 00
	Service entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp (N.-É.)....	13,500 00
	Service entre Pictou (N.-É.), Souris (Î. du P.-É.) et les Îles de la Madeleine	88,000 00
	Service entre l'Île du Prince-Édouard et Terre-Neuve....	54,000 00
	Service entre l'Île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse	100,000 00
	Service entre Québec, Natashquan et Harrington	448,000 00
	Service entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports d'escale	156,500 00
	Service entre Rimouski et Matane et endroits sur la rive nord du St-Laurent	125,500 00
	Service entre Rivière-du-Loup et St-Siméon et/ou Tadoussac	21,000 00
	Service entre St-Jean (N.-B.) et les ports du bassin des mines	10,000 00
	Service entre St-Jean (N.-B.), Westport et Yarmouth (N.-É.) et autres ports d'escale	31,500 00
	Service entre Sydney (N.-É.) et la baie St-Laurent (Île du Cap-Breton) avec escale aux ports intermédiaires..	35,000 00

525	Service entre Sydney et les ports du lac Bras d'Or et du littoral occidental du Cap-Breton, et l'Île du Prince-Édouard .. .. $	22,500 00
	Service entre Sydney et Whycocomagh (Île du Cap-Breton), avec escale aux ports intermédiaires	20,500 00
	Service entre Yarmouth (N.-É.) et Boston (Mass.)	28,000 00

ENTREPRISES DE L'ÉTAT

Comptes non productifs

Conseil des ports nationaux

555 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour acquitter les dépenses de l'année civile 1949 pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants:

a) Remboursement des obligations échues—St-Jean ..		85,000 00
b) Reconstruction et immobilisations—		
Halifax	$2,644,000 00	
Saint-Jean	1,850,000 00	
Québec	1,150,000 00	
Trois-Rivières..	166.000 00	
Port-Colborne	84,000 00	
Churchill	279,500 00	
Généralités—Imprévus et divers	200,000 00	
	6,373,500 00	
Moins: somme à dépenser à même le Fonds de remplacement	428,500 00	
		5,945,000 00

Déficits

Transports

556 Somme requise pour effectuer le paiement au cours de l'année financière 1949-1950 à la *Canadian National Railway Company* (ci-après appelée la "Compagnie du National"), sur demandes approuvées par le ministre des Transports, que la Compagnie du National pourra de temps à autre soumettre au ministre des Finances et à affecter par la Compagnie du National au paiement du déficit (certifié par les vérificateurs de la Compagnie du National) résultant de l'exploitation du bac transbordeur et des terminus de l'Île du Prince-Édouard au cours de l'année civile 1949 .. .. 1,159,000 00

Conseil des ports nationaux

557 Pour verser au Conseil des ports nationaux le montant ci-après spécifié et devant servir à liquider les déficits (mais à l'exclusion des intérêts sur les avances du gouvernement fédéral et la dépréciation sur immobilisations) de l'année civile 1949, dans l'exploitation du port de Churchill 111,435 00

558 Avances au Conseil des ports nationaux, avec intérêt au taux que fixera le Gouverneur en conseil, pour le temps et aux conditions que ce dernier pourra déterminer, lesdites avances devant servir à liquider les déficits résultant de l'exploitation du pont Jacques-Cartier . . $ 60,087 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Conseil des ports nationaux

559 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour acquitter les dépenses de l'année civile 1949 pour l'un ou l'ensemble des comptes suivants:

a) Retrait des obligations échues—Montréal 20,049,750 00

b) Reconstruction et immobilisations—

Montréal	$1,199,490 00	
Vancouver	32,700 00	
	1,232,100 00	
Moins: montant à débourser à même le fonds de remplacement	50,900 00	
		1,181,200 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

TRANSPORTS

Service de la marine

716 Navires du service de la marine, y compris les brise-glaces —Entretien, service et réparations—Crédit supplémentaire 115,000 00

717 Construction, entretien et surveillance du balisage des eaux, y compris traitements et allocations des gardiens de phares—Crédit supplémentaire 592,580 00

718 Divers services concernant la navigation et le transport maritime—Crédit supplémentaire 18,200 00

719 Inspection des navires à vapeur et application des dispositions des Conventions pour la sauvegarde de la vie humaine en mer et les lignes de charge—Crédit supplémentaire 40,000 00

Service aérien

Division de l'aviation civile

Routes aériennes et aéroports—

720 Construction et améliorations, y compris les installations radiophoniques—Capital—Crédit supplémentaire 449,500 00

Fonctionnement et entretien—

721 Aviation civile—Crédit supplémentaire 3,777,082 00

722 Aviation-radio—Crédit supplémentaire 415,000 00

723 Contrôle de la circulation des routes aériennes et des aéroports—Crédit supplémentaire 46,000 00

Division météorologique

724	Services météorologiques—Crédit supplémentaire . . . . . .$	77,000 00
725	Construction et améliorations—Crédit supplémentaire	61,000 00

Division de la radio

726	Postes de radiogoniométrie, radiophares et stations de radiotélégraphie—Service et entretien—Crédit supplémentaire	119,500 00
727	Suppression du brouillage radiophonique—Crédit supplémentaire	20,700 00
728	Émission de licences de réception—(ministère des Transports seulement)—Crédit supplémentaire	8,240 00

SERVICE DU TÉLÉGRAPHE ET DU TÉLÉPHONE

729	Écart entre les dépenses d'exploitation et d'entretien et les recettes d'exploitation des services téléphoniques et télégraphiques du gouvernement canadien à Terre-Neuve au cours de l'année expirant le 31 mars 1950, ne devant pas dépasser	350,000 00
730	Construction et améliorations—Crédit supplémentaire . .	300,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

TRANSPORTS

A—MINISTÈRE

911	Administration—Crédit supplémentaire	20,000 00

SERVICE DES CANAUX

912	Administration—Crédit supplémentaire	2,500 00
913	Canaux—Service et entretien—Crédit supplémentaire	35,430 00
914	Canaux—Construction et améliorations—Crédit supplémentaire	238,700 00

SERVICE DE LA MARINE

915	Administration du pilotage, y compris l'autorisation de fournir des avances temporaires recouvrables; contributions, service et entretien au besoin des bateaux-pilotes nécessaires à certains districts de pilotage—Crédit supplémentaire	14,700 00
916	Construction d'un brise-glace pour répondre aux besoins de la navigation sur le Saint-Laurent et dans les eaux du Nord (coût estimatif $5,000,000)—Capital	1,000,000 00

SERVICE DES CHEMINS DE FER

917	Transbordeur de wagons et terminus de l'Île du Prince-Édouard—Construction et amélioration des installations de terminus—Capital—Crédit supplémentaire . .	173,568 00

918	Chemins de fer du gouvernement canadien—Agrandissement des installations de quai et de terminus à North-Sydney (N.-É.). (Coût estimatif: $2,000,000)—Capital . . . .$	250.000 00
	CRÉDITS SPÉCIAUX	
919	Frais de la Commission royale des transports nationaux . .	300.000 00
920	Subvention à la province du Manitoba pour la construction d'une école à Churchill (Man.)	30,000 00
	SERVICES DE L'AIR	
	Division de l'aviation civile	
	Voies aériennes et aéroports—	
921	Construction et améliorations, y compris les installations de radio, et pour autoriser des engagements financiers au montant de $455,500 imputables sur les années à venir—Capital—Crédit supplémentaire	1 00
	Exploitation et entretien—	
922	Contrôle de la circulation des lignes aériennes et des aéroports—Crédit supplémentaire	6,030 00
	Division de la météorologie	
923	Services météorologiques—Crédit supplémentaire.	59,780 00
	SERVICE DU TÉLÉGRAPHE ET DU TÉLÉPHONE	
	Service du télégraphe et du téléphone—	
924	Administration, exploitation et entretien—Crédit supplémentaire.	68,000 00
925	Construction et améliorations—(A voter de nouveau $169,000)—Crédit supplémentaire.	183,500 00
	B—COMMISSION MARITIME CANADIENNE	
	Subventions à la poste et aux navires à vapeur	
	Services locaux de l'Est	
926	Service entre Halifax, Sherbrooke, Spry-Bay et Torbay (N.-É.)—Crédit supplémentaire	2,800 00
	Service entre Halifax et les ports situés sur le littoral ouest de l'île du Cap-Breton (N.-É.)—Crédit supplémentaire	4,000 00
	Service entre Mulgrave et Arichat (N.-É.)—Crédit supplémentaire	6,000 00
	Service entre Mulgrave et Canso (N.-É.)—Crédit supplémentaire	21,000 00
	Service entre Owen-Sound et les ports situés dans l'île Manitoulin et la baie Georgienne (Ont.)—Crédit supplémentaire	35,000 00
	Service entre l'île Pelée et la terre ferme (Ont.)—Crédit supplémentaire	10,000 00

926	Service entre Pictou (N.-É.), Souris (Î. P.-É.) et les îles de la Madeleine (P.Q.)—Crédit supplémentaire .. ..$	56,000 00
	Service entre l'Île du Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse—Crédit supplémentaire	61,000 00
	Service entre Sydney (N.-É.) et la baie St-Laurent (île du Cap-Breton) et les ports d'escale—Crédit supplémentaire	5,000 00
	Service entre Sydney et les ports du lac Bras d'Or, littoral ouest de l'île du Cap-Breton (N.-É.) et l'Île du Prince-Édouard—Crédit supplémentaire	7,500 00
	Service entre Sydney et Whycocomagh, île du Cap-Breton (N.-É.), et les ports d'escale—Crédit supplémentaire ..	7,500 00

ENTREPRISES DE L'ÉTAT

Déficits

Transports

933 Crédit requis pour paiements, de temps à autre, à la *Canadian National (West Indies) Steamships Limited* (ci-après appelée "la Compagnie") du déficit accusé au cours de l'année se terminant le 31 décembre 1949 dans les opérations de la Compagnie et des navires soumis à son contrôle après certification des vérificateurs de la Compagnie et sur demandes faites par celle-ci au ministre des Finances et approuvées par le ministre des Transports, au maximum 360,000 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Conseil des ports nationaux

935 Avances au Conseil des ports nationaux, sous réserve des dispositions de l'article 29 de la Loi sur le Conseil des ports nationaux, pour acquitter les dépenses de l'année civile 1949 au poste suivant:

Retrait des obligations échues—
Montréal—Crédit supplémentaire 1,995,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées par le comité des subsides, au cours de la séance de ce jour, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que le Sénat a adopté les bills suivants, sans amendement:

Bill nº 215, Loi modifiant la Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux.

Bill nº 216, Loi encourageant la construction et la conversion de navires au Canada.

Bill nº 217, Loi ayant pour objet de venir en aide aux producteurs de charbon dans les provinces maritimes de l'Atlantique.

Bill nº 221, Loi modifiant le Tarif des douanes.

Bill nº 62, Loi relative à la conservation des forêts.

Bill nº 176, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

Comme il est passé onze heures du soir, exactement onze heures vingt minutes, M. l'Orateur ajourne la Chambre, sans mettre la motion aux voix, en vertu de l'article 7 du Règlement, à demain, à onze heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 11 novembre 1949.

N° 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU VENDREDI 9 DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Bradette, du comité permanent des Affaires extérieures, présente le troisième rapport dudit comité, dont la teneur suit:

Au cours de sa récente étude du budget du ministère des Affaires extérieures, votre Comité a reçu des renseignements à jour sur les chapitres particuliers qui lui avaient été déférés, et il a été impressionné par l'activité de ce ministère, par sa collaboration avec les autres ministères de l'État, sa participation active et réelle, par l'entremise de délégués et de représentants, à l'œuvre des Nations Unies et de leurs organismes spécialisés, ainsi qu'aux multiples conférences internationales.

Pour ce qui est de l'activité des Nations Unies, votre comité constate avec satisfaction que le Canada a eu l'honneur de voir élire le chef de la délégation canadienne à la présidence du comité de politique et de sécurité de l'Assemblée générale.

Votre comité a examiné la contribution du Canada au budget des Nations Unies, et il approuve les représentations faites par les délégués du Canada, durant la présente session de l'Assemblée générale, au comité budgétaire et administratif de cette Assemblée pour obtenir la revision du montant auquel a été fixée la contribution des divers États membres.

Votre comité attire encore une fois l'attention sur la recommandation suivante, formulée par le Comité des Affaires extérieures de la Chambre des communes en juillet 1946:

> En ce qui concerne les engagements financiers, votre comité recommande que le ministère des Affaires extérieures prenne les mesures nécessaires pour exercer une surveillance suffisante sur les dépenses relatives aux contributions du Canada à l'égard des divers organismes internationaux auprès desquels notre pays est représenté.

Quant à l'administration du Bureau des passeports, votre comité se déclare satisfait de la décision du gouvernement de fournir un local convenable à ce Bureau. Votre comité note avec plaisir qu'il ne se produit plus maintenant de délais dans la délivrance des passeports.

Des témoignages ont été entendus sur les fins et l'activité de l'Association des Nations Unies au Canada et sur ses relations avec le ministère. Votre comité recommande au gouvernement d'étudier l'opportunité d'un relèvement de sa subvention à cette association à l'avenir.

Pour faire suite aux propositions formulées en Chambre ainsi qu'au comité, votre comité recommande d'étudier le projet de mesures législatives devant être introduites à la prochaine session afin de changer la désignation du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures en celle de Ministre des Affaires extérieures.

Un exemplaire des témoignages recueillis est annexé aux présentes.

(Pour les procès verbaux, les témoignages, etc., qui accompagnent ledit rapport, consulter l'appendice nº 6 des Journaux.)

M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Résumé des arrêtés en conseil adoptés au cours de la période du 1er au 30 novembre 1949.

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 21 novembre 1949,—État indiquant:—1. A-t-on permis le retour au Canada à des personnes de race japonaise appartenant à l'une des catégories suivantes: *a*) celles qui ont vécu au Japon pendant la durée de la guerre, *b*) celles qui ont été envoyées au Japon, au cours des hostilités, sous un programme d'échange, *c*) celles qui ont été envoyées au Japon, après la guerre, en vertu du programme de rapatriement du gouvernement canadien?

2. A combien de personnes de chaque catégorie a-t-on accordé cette permission?

Il dépose aussi, pour M. Bradley,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 novembre 1949,—État indiquant:—1. Au cours de chaque année, de 1946 à 1949, quelles ont été les dépenses globales relatives à la production et à la reproduction de films par des sociétés commerciales pour le compte de quelque ministère du gouvernement, en donnant des précisions sur lesdites sociétés et la somme versée à chacune?

2. L'Office national du film a-t-il, au cours desdites années, décidé que l'intérêt public lui conseillait de faire appel à des sociétés commerciales pour la production de films? Dans le cas de l'affirmative, à quelle date en est-il venu à cette décision, en quelles occasions et pour quel motif dans chaque cas?

M. Abbott, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copie d'autre correspondance entre le ministre des Finances et les premiers ministres de certaines provinces concernant la question de la régie des loyers.

M. Macnaughton, appuyé par M. Cannon, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill nº 222, Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society*, qui est lu une première fois, et dont la deuxième lecture est ordonnée pour plus tard aujourd'hui.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

252	Administration .... $	794,605 00

Division de la santé nationale

Services d'hygiène

253	Administration	126,015 00
254	Aliments et drogues	682,015 00
255	Médicaments brevetés	26,585 00
256	Opium et drogues narcotiques	139,860 00
257	Quarantaine et léproserie	272,797 00
258	Laboratoire d'hygiène	340,014 00
259	Inspection médicale des immigrants	842,773 00
260	Hygiène infantile et maternelle	96,005 00
261	Génie sanitaire	158,640 00
262	Traitement des marins malades	524,610 00
263	Hygiène industrielle	125,180 00
264	Division de la santé des fonctionnaires fédéraux	202,709 00
265	Service d'hygiène alimentaire	143,635 00
266	Lutte contre les maladies vénériennes	42,164 00
267	Études sur l'assurance-santé	56,451 00
268	Hygiène dentaire	52,748 00
269	Plans d'hôpitaux	24,810 00
270	Hygiène mentale	90,725 00
271	Lutte contre la cécité	46,120 00
272	Epidémiologie	25,880 00
273	Subventions aux institutions d'aide aux marins, selon les sommes détaillées dans le Budget des dépenses	2,600 00
274	Services médicaux—Indiens et Esquimaux	10,713,316 00
275	Médecine de l'aviation civile	44,015 00

Subventions pour la santé publique

276	Subventions générales pour la santé publique— En vue de fournir les subventions suivantes aux provinces, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil: Subvention en vue d'une étude sur la santé publique pour aider les provinces à faire l'inspection des services et facilités hygiéniques actuels, y compris les hôpitaux, et à examiner les moyens de les améliorer et de les généraliser; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $5,000 à chaque province, le solde étant partagé proportionnellement à la population; mais le paiement total disponible à une province ne doit être en aucun cas inférieur à $15,000	150,000 00

276 Subventions générales pour la santé publique—*Suite*

Subvention en vue de la construction d'hôpitaux pour aider les provinces à aménager des locaux suffisants pour les services d'hospitalisation et d'hygiène; à distribuer sur la base de $1,000 par lit pour les lits du traitement actif, $1,500 par lit pour les lits de malades chroniques ou convalescents, ou, dans le cas d'autres facilités hygiéniques, sur une base équivalente; les provinces devant débourser une contribution égale ou supérieure à celle du Dominion, laquelle ne doit en aucun cas excéder le tiers du coût total	13,000,000 00
Subvention générale aux fins de l'hygiène publique pour aider les provinces à intensifier les services généraux d'hygiène publique; à distribuer sur la base de 40 cents par tête aux provinces qui maintiennent les normes et l'étendue de leur service dans ce domaine au 31 mars 1948	5,143,600 00
Subvention pour la lutte antituberculeuse en vue d'aider les provinces à accélérer et à intensifier leurs efforts pour enrayer la tuberculose et à généraliser progressivement le traitement gratuit; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $25,000 à chaque province, le solde devant être partagé dans une proportion de 50 p.c. sur la base de la population et de 50 p.c. sur la base de la moyenne des décès attribuables à la tuberculose dans chaque province pendant les cinq années précédentes	3,000,000 00
Subvention pour l'hygiène mentale en vue d'aider les provinces à enrayer les maladies mentales et à généraliser progressivement le traitement gratuit; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $25,000 à chaque province, le solde devant être partagé proportionnellement à la population	4,000,000 00
Subvention pour la lutte antivénérienne en vue d'aider les provinces à généraliser et à intensifier leurs efforts vers la lutte antivénérienne; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $4,000 à chaque province, le solde devant être partagé proportionnellement à la population	500,000 00
Subvention pour les enfants infirmes aux fins d'aider les provinces dans une campagne intensive destinée à prévenir et corriger l'infirmité chez les enfants, les rétablir et faciliter leur formation; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $4.000 à chaque province, le solde devant être partagé proportionnellement à la population	500,000 00

276	Subventions générales pour la santé publique—*Fin*	
	Subvention pour la formation professionnelle en vue d'aider les provinces dans la formation d'un personnel destiné aux services d'hygiène et aux hôpitaux; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $4,000 à chaque province, le solde devant être partagé proportionnellement à la population ..	500,000 00
	Subvention pour les enquêtes sur la santé en vue d'aider les provinces à promouvoir et développer les enquêtes sur la santé	200,000 00
	Subvention pour la lutte anticancéreuse en vue d'aider les provinces dans les campagnes de lutte anticancéreuse; à distribuer proportionnellement à la population, toute semblable campagne de lutte anticancéreuse devant être approuvée et le coût en être divisé également entre le fédéral et la province intéressée	3,500,000 00
	Division du bien-être social	
277	Administration	36,155 00
	Division des allocations familiales—	
278	Administration	1,808,198 00
	Pensions de vieillesse (y compris pensions aux aveugles)—	
279	Administration	65,610 00
	Programme national d'aptitude physique—	
280	Administration	60,887 00
281	Aide aux provinces..........................	85,689 00
282	Aide aux écoles d'assistance sociale	50,000 00
	Subventions diverses	
283	Conseil canadien du bien-être	12,600 00
284	Conseil national canadien d'hygiène mentale	10,000 00
285	Ligue de la santé au Canada	10,000 00
286	Association canadienne de la santé	5,000 00
287	Institut national canadien des aveugles	45,000 00
288	Association canadienne-française des aveugles	6,000 00
289	Institut Nazareth de Montréal	4,050 00
290	*Montreal Association for the Blind*	4,050 00
291	Association canadienne contre la tuberculose	20,250 00
292	*Victorian Order of Nurses*	13,100 00
293	Association ambulancière de St-Jean	4,050 00
294	Société canadienne de la Croix-Rouge	10,000 00
295	*Canadian Paraplegic Association*	15,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

Division de la santé nationale

Service d'hygiène

691	Quarantaine et léproserie—Crédit supplémentaire .. ..$	10,600 00
692	Inspection médicale des immigrants—Crédit supplémentaire	18,960 00
693	Traitement des marins malades—Crédit supplémentaire ..	150,000 00

Subventions pour la santé publique

Subventions générales pour la santé publique:

694 En vue de fournir aux provinces les subventions suivantes aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil—

Subvention en vue d'une étude sur la santé publique pour aider les provinces à faire l'inspection des services et facilités hygiéniques actuels, y compris les hôpitaux, et à examiner les moyens de les améliorer et de les généraliser; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $5,000 à chaque province, le solde étant partagé proportionnellement à la population; mais le paiement total disponible à une province ne doit être en aucun cas inférieur à $15,000—Crédit supplémentaire 19,779 00

Subvention en vue de la construction d'hôpitaux pour aider les provinces à aménager des locaux suffisants pour les services d'hospitalisation et d'hygiène; à distribuer sur la base de $1,000 par lit pour les lits du traitement actif, $1,500 par lit pour les lits de malades chroniques ou convalescents, ou, dans le cas d'autres facilités hygiéniques, sur une base équivalente; les provinces devant débourser une contribution égale ou supérieure à celle du Dominion, laquelle ne doit en aucun cas excéder le tiers du coût total—Crédit supplémentaire 334,629 00

Subvention générale aux fins de l'hygiène publique pour aider les provinces à intensifier les services généraux d'hygiène publique; à distribuer sur la base de 40 cents par tête aux provinces qui maintiennent au moins la qualité et l'étendue de leurs services en ce domaine à ce qu'elles étaient le 31 mars 1948—Crédit supplémentaire .. .. 132 [illegible] 00

Subvention pour la lutte antituberculeuse en vue d'aider les provinces à accélérer et à intensifier leurs efforts pour enrayer la tuberculose et à généraliser progressivement le traitement gratuit; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $25,000 à chaque

Subventions générales pour la santé publique—*Fin*

En vue de fournir aux provinces les subventions suivantes aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil—*Fin*

province, le solde devant être partagé dans une proportion de 50 p.c. sur la base de la population et de 50 p.c. sur la base de la moyenne des décès attribuables à la tuberculose dans chaque province pendant les cinq années précédentes—Crédit supplémentaire 176,614 00

Subvention pour l'hygiène mentale en vue d'aider les provinces à enrayer les maladies mentales et à généraliser progressivement le traitement gratuit; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $25,000 à chaque province, le solde devant être partagé proportionnellement à la population—Crédit supplémentaire 122,171 00

Subvention pour la lutte antivénérienne en vue d'aider les provinces à généraliser et à intensifier leurs efforts dans la lutte antivénérienne; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $4,000 à chaque province, le solde devant être partagé proportionnellement à la population—Crédit supplémentaire 15,944 00

Subvention pour les enfants infirmes aux fins d'aider les provinces dans une campagne intensive destinée à prévenir et corriger l'infirmité chez les enfants, les rétablir et faciliter leur formation; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $4,000 à chaque province, le solde devant être partagé proportionnellement à la population—Crédit supplémentaire 15,944 00

Subvention pour la formation professionnelle en vue d'aider les provinces dans la formation d'un personnel destiné aux services d'hygiène et aux hôpitaux; à distribuer sur la base d'un montant uniforme de $4,000 à chaque province, le solde devant être partagé proportionnellement à la population—Crédit supplémentaire 15,944 00

Subvention pour les enquêtes sur la santé en vue d'aider les provinces à promouvoir et développer les enquêtes sur la santé—Crédit supplémentaire 5,148 00

Subvention pour la lutte anticancéreuse en vue d'aider les provinces dans les campagnes de lutte anticancéreuse; à distribuer proportionnellement à la population, toute semblable campagne de lutte anticancéreuse devant être approuvée et le coût en être divisé également entre le fédéral et la province intéressée—Crédit supplémentaire 90,093 00

Division du bien-être social

Allocations familiales—

695 Administration—Crédit supplémentaire .. ..$ 78,180 00

Pensions de vieillesse (y compris pensions aux aveugles)—

696 Administration—Crédit supplémentaire 3,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

832 Administration—Crédit supplémentaire 20,000 00

Division de la santé nationale

Services d'hygiène

833 Laboratoire d'hygiène et pour autoriser des engagements pour les années futures au montant de $115,000—Crédit supplémentaire 58,000 00

834 Inspection médicale des immigrants—Crédit supplémentaire 92,178 00

835 Hygiène industrielle—Crédit supplémentaire 5,550 00

836 Hygiène dentaire—Crédit supplémentaire 3,700 00

837 Épidémiologie—Crédit supplémentaire 2,400 00

838 Médecine de l'aviation civile—Crédit supplémentaire 5,000 00

Subventions pour la santé publique

839 Subventions générales pour la santé publique —

Pour voter de nouveau les sommes ci-après énumérées relativement aux subventions suivantes aux provinces, selon les termes et conditions que doit approuver le Gouverneur en conseil.—

Subvention en vue d'une étude sur la santé publique—Aux fins de modifier par les présentes les termes du crédit 276, Budget des dépenses, 1949-1950, pour qu'il se lise ainsi qu'il suit: "Subvention en vue d'une étude sur la santé publique—A voter de nouveau pour continuer le projet d'allocation de subventions sous le crédit 797 du Budget supplémentaire pour l'année financière finissant le 31 mars 1949"—Crédit supplémentaire 100,000 00

Subvention pour la construction d'hôpitaux (A voter de nouveau)—Crédit supplémentaire 1,000,000 00

Subvention à la lutte contre les maladies vénériennes—Aux fins de modifier par les présentes les termes du crédit 276, Budget des dépenses, 1949-1950, pour qu'il se lise ainsi qu'il suit: "Subvention à la lutte contre les maladies vénériennes pour aider les provinces à enrayer les maladies vénériennes; à distribuer à raison d'un montant uniforme de $4,000 à chaque province, et le solde devant être réparti d'après la population, tous programmes relatifs à

839	Subventions générales pour la santé publique—*Fin* l'enrayement des maladies vénériennes devant être approuvés et les frais y afférents être répartis également entre le Dominion et les provinces intéressées", et à voter de nouveau une somme supplémentaire pour le matériel commandé avant le 31 mars 1949, mais non livré dans le délai pour l'acquittement à même les sommes non déboursées autorisées par le crédit 797 du Budget supplémentaire pour l'année financière finissant le 31 mars 1949—Crédit supplémentaire	1,600 00
	Sommes à voter de nouveau pour le matériel commandé avant le 31 mars 1949, mais non livré dans le délai pour l'acquittement à même les sommes non déboursées autorisées par le crédit 797 du Budget supplémentaire pour l'année financière finissant le 31 mars 1949, relativement aux subventions suivantes:	
	Subvention générale pour la santé publique—Crédit supplémentaire	132,085 00
	Subvention à la lutte contre la tuberculose—Crédit supplémentaire	212,847 00
	Subvention aux services d'hygiène mentale—Crédit supplémentaire	326,829 00
	Subvention relative aux enfants infirmes—Crédit supplémentaire	4,350 00
	Subvention aux recherches en matière de santé publique—Crédit supplémentaire	500 00
	Division du bien-être social	
840	Allocations familiales—Administration—Crédit supplémentaire	45,000 00
841	Pensions de vieillesse (y compris les pensions aux aveugles) —Administration—Crédit supplémentaire..	7,000 00
842	Aide aux écoles d'assistance sociale—Crédit supplémentaire	2,500 00
843	Subvention à la *British Empire Games Association of Canada*	20,000 00

Et la Chambre poursuivant sa séance en comité;

A six heures du soir, M. l'Orateur retourne au fauteuil et le quitte, pour le reprendre à huit heures du soir.

Huit heures du soir.

(L'ordre relatif aux bills privés et publics est appelé en vertu de l'article 15 du Règlement.)

Du consentement unanime de la Chambre, M. Fournier (*Hull*) propose,—Que la priorité soit accordée à l'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill nº 222, Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society*.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

(Bills publics)

Avec la permission de la Chambre, M. Macnaughton, appuyé par M. Dickey, propose alors: Que le Bill n° 222, Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society,* soit maintenant lu une deuxième fois.

Après discussion, ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Ledit bill est, en conséquence, lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement;

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une troisième fois et adopté.

(Bills privés)

La Chambre reprend ensuite le débat ajourné sur la motion proposée par M. Maybank: Que le Bill n° 66 (E du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Alberta Natural Gas Company*", soit maintenant lu une deuxième fois.

Et sur la motion proposée par M. Fulton: Que cette question soit maintenant mise aux voix.

Et le débat se poursuivant de nouveau;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des subsides reprend sa séance.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

MINES ET RESSOURCES

172	Administration . . . .$	365,500 00
	PROJETS SPÉCIAUX	
173	Directeur des projets spéciaux—Administration	29,235 00
174	Commission de la frontière internationale	47,397 00
	DIVISION DES MINES, DES FORÊTS ET DES SERVICES SCIENTIFIQUES	
175	Administration	100,670 00
	Bureau des mines—	
176	Administration	43,500 00
177	Études des ressources minérales	1,598,850 00
178	Application de la Loi des explosifs	65,900 00
179	Recherches sur les minerais radioactifs.	268,130 00
	Service fédéral de sylviculture—	
180	Administration	59,280 00
181	Recherches et enquêtes sur la sylviculture	762,990 00
182	Recherches sur les produits forestiers	535,030 00
183	Subvention à l'Association forestière du Canada . . .	4,000 00

	Commission de la conservation des forêts des Rocheuses orientales—	
184	Pour subvenir aux salaires et dépenses des fonctionnaires fédéraux de la Commission et leurs substituts et aux dépenses diverses relatives à l'entretien et à l'exploitation du bureau de la Commission à Ottawa . . . .$	23,000 00
185	Contribution du Dominion à l'entretien annuel, y compris le personnel et les dépenses	175,000 00
186	Commission de contrôle des insectes nuisibles de la forêt	13,225 00
	Service géologique du Canada—	
187	Administration et services divers	128,625 00
188	Études géologiques	1,130,365 00
	Bureau des levés et de la cartographie—	
189	Administration.	31,640 00
190	Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission canadienne des noms géographiques. .	1,196,240 00
191	Service hydrographique du Canada	3,478,314 00
192	Service géodésique du Canada	662,775 00
193	Arpentages, y compris subvention de $350 pour aider à l'impression de l'organe de l'Institut canadien des arpenteurs	499,136 00
194	Somme nécessaire pour payer les honoraires de jury d'examen des arpenteurs des terres fédérales, du secrétaire et des sous-examinateurs, ainsi que pour frais de déplacement, papeterie, impressions, loyer, etc., (les honoraires de MM. B. W. Waugh, J. E. R. Ross et J. L. Rannie, membres du jury, et de M. A. W. W. Cole, secrétaire, seront acquittés à même cette somme)	2,100 00
195	Établissement et reproduction de cartes	399,510 00
	Bureau fédéral des forces hydrauliques—	
196	Bureau fédéral des forces hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres, et y compris une allocation de $350 au Conseil exécutif international de la Conférence mondiale de l'Énergie. .	513,700 00
197	Études hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada	350,000 00
198	Commission de contrôle du lac des Bois	11,880 00
199	Pour subvenir aux dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Dominion et les provinces d'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie	17,750 00
200	Pour acquérir des servitudes d'écoulement et acquitter les réclamations des propriétaires de terres riveraines en Ontario, en aval des décharges du lac des Bois, lésés par les règlements d'exécution de la Loi de la Commission de contrôle du lac des Bois (A voter de nouveau)	500 00

201	Pour subvenir au creusage d'un lit d'écoulement pour la rivière Winnipeg, à Dalles-Rapids (Ontario) et diminuer par là les dégâts causés par l'inondation aux propriétés riveraines visées par les règlements d'exécution de la Loi de la Commission de contrôle du lac des Bois . . . .$	170,000 00
202	Service de géographie du Canada	136,200 00
203	Musée national du Canada	177,500 00
	Observatoires fédéraux—	
204	Observatoire fédéral d'Ottawa	312,630 00
205	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.)	63,859 00
	DIVISION DES TERRES ET DES SERVICES DE MISE EN VALEUR	
206	Administration	82,800 00
	Service des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon—	
	Division du Mackenzie—	
207	Administration générale, fonctionnement et entretien des services, y compris le parc Wood Buffalo	745,414 00
208	Conservation de la forêt, y compris le parc Wood Buffalo	336,395 00
	Routes, immeubles et canalisations d'eau—Construction et amélioration—	
209	Routes	197,000 00
210	Immeubles (A voter de nouveau $51,100) . .	681,128 00
211	Canalisation d'eau et égouts	367,283 00
	Division de l'Arctique—	
212	Administration	177,160 00
213	Immeubles	104,000 00
	Division du Yukon—	
214	Administration	166,500 00
215	Routes	1,460,000 00
216	Immeubles	171,000 00
217	Exploitation de la houille	90,000 00
	Services des terres—	
218	Administration des terrains militaires et de l'amirauté et des terres publiques; rassemblement de semences	254,335 00
	Services des parcs nationaux—	
219	Services des parcs nationaux et des sites historiques . .	10,062,324 00
220	Allocation à la *Jack Miner Migratory Bird Foundation*	5,000 00
221	Allocation en vue de l'exploitation de l'*International Peace Garden,* au Manitoba	15,000 00

Service fédéral de la faune—

222	Conservation et mise en valeur des ressources de la faune, y compris l'application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs . . . . . .$	259,520 00

Division du génie et de la construction—

223	Service du génie et de la construction	399,319 00
224	Chemin de Cranberry Portage—Pour pourvoir à la contribution du Canada en 1949-1950 au coût de la section B, de Cranberry-Portage à Cuprus-Mines, du chemin qu'on se propose de construire entre Le Pas et Flin-Flon au Manitoba, conformément à une entente conclue entre le Dominion et la province du Manitoba le 30 septembre 1948	305,000 00

Division des affaires indiennes

225	Administration	138,790 00
226	Agences indiennes	2,451,709 00

Réserves et fiducies—

227	Administration	261,615 00

Assistance—

228	Assistance aux Indiens	3,002,528 00
229	Subventions aux expositions agricoles et aux foires indiennes	7,200 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

MINES ET RESSOURCES

Division des mines, forêts et services scientifiques

Bureau des mines—

682	Application de la Loi sur les explosifs—Crédit supplémentaire	5,700 00

Service fédéral de sylviculture—

683	Recherches et enquêtes sur la sylviculture—Crédit supplémentaire	40,000 00

Service géologique du Canada—

684	Études géologiques—Crédit supplémentaire	65,000 00

Bureau des levés et de la cartographie—

685	Levés topographiques, y compris les dépenses de la Commission canadienne des noms géographiques—Crédit supplémentaire	50,000 00

Bureau fédéral des forces hydrauliques—

686	Bureau fédéral des forces hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres—Crédit supplémentaire	32,200 00

Service des terres—

687 Administration des terres fédérales et de l'Amirauté et des terres publiques; rassemblement de semences—Crédit supplémentaire . . . . $ 11,360 00

Service fédéral de la faune—

688 Conservation et mise en valeur des ressources, y compris l'application de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs—Crédit supplémentaire . . 12,320 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

MINES ET RESSOURCES

Projets spéciaux

803 Recherches sur la possibilité d'emmagasiner l'eau au lac Mayo (T.Y.) et les aménagements hydroélectriques dans la rivière Mayo (T.Y.) afin de desservir les régions de Mayo, Keno-Hill et Galena-Hill 50,000 00

Division des mines, des forêts et des services scientifiques

804 Administration—Crédit supplémentaire 50,000 00

Bureau des mines—

805 Entretien de l'usine de l'*Abasand Oils Limited* 85,000 00

Service fédéral de sylviculture—

806 Administration—Crédit supplémentaire 2,500 00

807 Recherches sur les produits forestiers—Crédit supplémentaire 15,000 00

Service géologique du Canada—

808 Administration et services divers—Crédit supplémentaire 6,500 00

809 Service de géographie—Crédit supplémentaire 16,500 00

810 Musée national du Canada—Crédit supplémentaire. 28,000 00

Observatoires fédéraux—

811 Observatoire astrophysique fédéral de Victoria (C.-B.) —Crédit supplémentaire 9,000 00

Division des Terres et des Services de mise en valeur

Services des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon—

Division du Mackenzie—

Routes, immeubles, et canalisation d'eau—Construction et améliorations—

812 Routes—Crédit supplémentaire 89,316 00

813 Immeubles—Crédit supplémentaire. 68,100 00

	Division du Yukon—	
814	Administration—Crédit supplémentaire .. ..$	10,500 00
815	Routes—Crédit supplémentaire	650,000 00
	Services des parcs nationaux—	
816	Services des parcs nationaux et des sites historiques—Crédit supplémentaire	1,255,434 00
	Division du génie et de la construction—	
817	Services du génie et de la construction—Crédit supplémentaire	17,500 00
818	Contribution du Dominion au coût d'une section de dix milles de la route Tide-Lake entre Big-Missouri Mine et Summit-Lake, en Colombie-Britannique, conformément aux termes d'une entente qui sera conclue entre le Dominion et la province de la Colombie-Britannique	35,000 00
819	Contribution du Dominion au coût de la construction d'une route minière entre Stony-Rapids et Black-Lake, en Saskatchewan, conformément aux termes d'une entente qui sera conclue entre le Dominion et la province de la Saskatchewan	12,500 00
	Division des Affaires indiennes	
820	Administration—Crédit supplémentaire	1,500 00
821	Agences indiennes—Crédit supplémentaire	190,400 00
	Assistance—	
822	Assistance des Indiens—Crédit supplémentaire	101,000 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, les résolutions adoptées par le comité des subsides, au cours de la séance de ce jour, sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant, qu'ils soumettent à l'assentiment de la Chambre:
Bill nº 223 (J-5 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la défense nationale."

Sur motion de M. Fournier (*Hull*), la Chambre s'ajourne ensuite, à minuit cinq minutes, à onze heures de la matinée, en conformité des ordres spéciaux adoptés le vendredi 11 novembre et le vendredi 25 novembre 1949.

N° 64

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1949

Onze heures du matin.

PRIÈRE.

M. Gibson (*Hamilton-Ouest*), membre du conseil privé du roi, pour M. Bradley, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 1er décembre 1949,—État indiquant:—1. Le gouvernement a-t-il reçu, depuis le 1er juillet 1949, des requêtes demandant l'abolition de l'évaluation des ressources à l'égard de la pension de vieillesse afin de permettre les contrats collectifs de pensions dans les industries suivant les modalités des plans de pension semblables récemment établis aux États-Unis?
2. Dans l'affirmative, a-t-il étudié ces requêtes et quel est le résultat de cette étude?

M. Mitchell, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Huitième rapport annuel de la Commission de l'assurance-chômage pour l'année financière terminée le 31 mars 1949 (version française).

M. Winters, membre du conseil privé du roi, dépose,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 23 novembre 1949:—Tableau indiquant les fonctions, le rang, le nom et le traitement des fonctionnaires de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

M. Sinclair, adjoint parlementaire au ministre des Finances, dépose sur le bureau,—État des comptes de la Banque d'expansion industrielle pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 1949, et rapport du président de la Banque au ministre des Finances. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 44, article 29(4). Y compris la classification des prêts et placements à la date du 30 septembre 1949. Statuts du Canada, 1944-1945, chapitre 44, article 29(2).

L'ordre tendant à la deuxième lecture du Bill n° 223 (J-5 du Sénat) intitulé: "Loi concernant la défense nationale", est appelé et reste au Feuilleton.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

AGRICULTURE

Crédits spéciaux

31	Projets importants d'irrigation et de conservation des eaux dans les provinces des Prairies . . . . $	7,500,000 00
32	Application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies	500,000 00
33	Subventions pour encourager l'amélioration du fromage et des fromageries	1,700,000 00
34	Aide pour le remplacement du matériel de fabrication des produits de l'érable	500,000 00
35	Frais d'administration, Loi de 1944 sur le soutien des prix agricoles	60,000 00
36	Asséchement et précautions contre les inondations des terres arables riches de la vallée de la rivière Lillooet, près de Pemberton (C.-B.)	312,000 00
37	Asséchement et mise en valeur de terrains en Colombie-Britannique aux termes et conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	917,500 00
38	Protection et asséchement de terrains; défrichement et colonisation de nouvelles terres aux termes et conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil . .	200,000 00
39	Protection et asséchement d'urgence dans les provinces Maritimes de terres protégées par des digues, aux termes et conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	50,000 00
40	Loi sur l'utilisation des terrains marécageux des provinces Maritimes, et études nécessaires à cet égard	400,000 00
41	Pour aider à construire des entrepôts pour les pommes de terre en vertu des règlements approuvés par le Gouverneur en conseil	100,000 00
42	Loi sur les produits agricoles—Pour parer aux pertes subies dans l'achat, la vente et l'exportation de produits agricoles sous le régime de la Loi sur les produits agricoles, y compris le pouvoir pour le ministre des Finances, à la requête du ministre de l'Agriculture, de payer à l'occasion des montants dont l'ensemble ne devra pas dépasser $40,000,000, à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, à titre d'avances recouvrables	100,000 00

Démobilisation et reconversion

43	Aide au transport du grain de fourrage de l'Ouest	4,750,000 00
44	Aide concernant la chaux pour fins agricoles	410,000 00
45	Office des produits laitiers	22,022 00
46	Office des viandes, y compris primes de qualité sur les porcs abattus des catégories A et B1	5,877,133 00
47	Office des produits spéciaux	24.000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

AGRICULTURE

Services techniques

666	Protection des plantes—Crédit supplémentaire	9,325 00

Démobilisation et reconversion

667	Aide au transport du grain de fourrage de l'Ouest—Crédit supplémentaire	250,000 00
668	Aide concernant la chaux pour fins agricoles—Crédit supplémentaire	25,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

AGRICULTURE

Service administratif

746	Administration—Crédit supplémentaire	24,500 00

Services techniques

747	Administration—Crédit supplémentaire	165,000 00
748	Pathologie animale et avicole—Crédit supplémentaire	35,000 00
749	Botanique et phytopathologie—Crédit supplémentaire	18,000 00
750	Chimie agricole—Crédit supplémentaire	6,000 00
751	Entomologie agricole—Crédit supplémentaire	136,000 00
752	Entomologie forestière—Crédit supplémentaire	491,570 00

Fermes expérimentales

753	Ferme expérimentale centrale—Crédit supplémentaire	58,900 00
754	Fermes et stations régionales et stations de démonstration—Crédit supplémentaire	540,870 00

Service de la production

Hygiène vétérinaire—

755	Paiements d'indemnité aux propriétaires d'animaux atteints de maladies relevant de la Loi des épizooties et qui sont morts ou ont été abattus dans des circonstances non prévues sous le régime de la loi ci-dessus et des règlements établis sous son empire, selon les sommes détaillées au Budget des dépenses	1,815 00

45784—26

756	Paiements d'indemnité pour dindons morts pendant qu'ils étaient en quarantaine et que l'on croyait atteints de pneumoencéphalite des oiseaux (mal de Newcastle)	9,248 00
757	Bétail et volaille—Crédit supplémentaire	20,000 00
	SERVICE DES MARCHÉS	
758	Produits laitiers—Crédit supplémentaire	25,000 00
759	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques, et subventions selon les montants détaillés au Budget des dépenses—Crédit supplémentaire	227,866 00
760	Vente des produits agricoles—Crédit supplémentaire	25,000 00
	CRÉDITS SPÉCIAUX	
761	Asséchement et précautions contre l'inondation de terres arables riches de la vallée de la rivière Lillooet près de Pemberton (C.-B.)—Crédit supplémentaire	58,000 00
762	Somme requise pour rembourser le Compte de soutien des prix agricoles et solder le déficit net d'exploitation de l'Office des prix agricoles durant l'année financière 1948-1949	3,473,295 00
763	Subvention aux *Federated Women's Institutes of Canada*	2,000 00
	DÉMOBILISATION ET RECONVERSION	
764	Aide au transport du grain de fourrage de l'Ouest, y compris les réclamations en cours selon le programme de paiement du grain de fourrage—Crédit supplémentaire	12,000,000 00

BUDGET PRINCIPAL

COMMERCE

A—MINISTÈRE

413	Administration	468,107 00
414	Division des denrées, y compris l'aide à l'expansion des marchés et l'obtention d'approvisionnements, et les contributions dont le détail figure au Budget des dépenses—une partie paraissait autrefois sous la rubrique Démobilisation et Reconversion.	753,324 00
415	Service du Commissaire du commerce, y compris le paiement d'une indemnité aux commissaires du commerce pour la perte d'ameublement et effets en vertu de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil. . . .	2,125,495 00
416	Publicité et annonces commerciales au Canada et à l'étranger.	267,210 00
417	Division des recherches économiques et de l'expansion industrielle, y compris la tenue d'enquêtes et les rapports sur les relations commerciales et les tarifs étrangers, et l'expansion de l'industrie canadienne, de même qu'une contribution de $8,400 au Bureau international des tarifs douaniers. — Une partie paraissait autrefois sous la rubrique Démobilisation et Reconversion.	536,960 00

418	Expositions—	
	Expositions en général, y compris une contribution de $1,000 au Bureau international des expositions..	328,832 00
419	Exposition commerciale canadienne internationale, 1949, y compris l'autorisation de rembourser à même les recettes les dépôts reçus pour contrats de location d'espace (A voter de nouveau $115,000)	624,000 00
	Division des normes—	
420	Administration, y compris l'application de la Loi du poinçonnage des métaux précieux	92,850 00
421	Service d'inspection de l'électricité et du gaz, y compris la Loi d'exportation de l'électricité et des fluides..	483,800 00
422	Laboratoire..........................	40,460 00
423	Service d'inspection des poids et mesures.........	553,860 00
424	Pour pourvoir aux dépenses de la Commission de défense industrielle..........................	92,780 00
	BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE	
425	Administration	193,235 00
426	Statistique, y compris une contribution de $6,291 à l'*Inter-American Statistical Institute*	3,032,875 00
427	Recensement de la population, y compris une contribution de $3,146 à l'*Inter-American Statical Institute Committee on the 1950 Census of the Americas*	569,836 00
	DIVISION DU BLÉ ET DES GRAINS	
428	Traitements et autres dépenses	43,640 00
429	Pour autoriser la Commission canadienne du blé à acheter la graine de colza et de tournesol des producteurs à un prix de six cents la livre pour la meilleure qualité f.à.b. point d'expédition de la localité et à des prix appropriés pour les autres qualités, durant la période commençant le 1er août 1948 et se terminant le 31 juillet 1949; à vendre la graine de colza et de tournesol ainsi achetée ou l'huile qui en a été extraite tel que le prescrit le ministre du Commerce; à passer les contrats que ledit Ministre prescrira en vue de l'exécution de l'une quelconque de ces opérations	1 00
	LOI DES GRAINS DU CANADA	
430	Administration	117,835 00
431	Fonctionnement et entretien, y compris l'inspection, le pesage, l'enregistrement, etc.....................	2,157,643 00
432	Élévateurs de l'État, y compris l'outillage	919,411 00
	CRÉDITS SPÉCIAUX	
433	Remboursements à la Corporation commerciale canadienne de sommes affectées à l'achat de matériaux, de fournitures, d'outillage, etc., pour le compte du ministère de la Défense nationale, en vertu du chapitre 51 des Statuts de 1947	900,000 00

434 *Fraser Valley Dyking Board*—
Pour les paiements par le gouvernement du Canada, en vertu d'une entente datée du 22 juillet 1948 et conclue entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Britannique, établissant la *Fraser Valley Dyking Board*—Auparavant sous le ministère des Finances 3,000,000 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

435 Contrôle des importations en temps de crise—
Traitements et autres dépenses—Auparavant sous le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, Administration 252,295 00
436 Pour pourvoir à la liquidation de contrats, y compris les engagements des années antérieures à l'égard de l'acquisition de biens administrés par le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements ou un organisme du ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements; et à diverses dépenses imprévues—Auparavant sous le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements 400,000 00
437 Pour accorder des subventions de production et de transport du fer et de l'acier suivant les modalités que peut approuver le Gouverneur en conseil—Auparavant sous le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements 7,750,000 00
438 Pour pourvoir aux travaux de recherches et de perfectionnement de moteurs et d'avions à propulsion thermique —Auparavant sous le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements 1,500,000 00

B—GÉNÉRALITÉS

(Auparavant sous le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements)

OFFICE FÉDÉRAL DU CHARBON

439 Office fédéral du charbon, administration et enquêtes.. .. 94,100 00
440 Paiements au sujet des déplacements de charbon, d'après les conditions établies par le Gouverneur en conseil .. 4,500,000 00

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

441 Traitements et autres dépenses du Conseil national de recherches 8,908,969 00
442 Recherches amplifiées sur l'utilisation des récoltes de la ferme (A voter de nouveau) 135,000 00
443 Edifice de la chimie (industrielle) appliquée.. .. .. 750,000 00
444 Allocation à la Société Royale du Canada.. .. .. 8,000 00
445 Nouvelle conduite d'eau pour les laboratoires du chemin de Montréal (A voter de nouveau $125,000) 150,000 00
446 Laboratoire régional des provinces Maritimes (A voter de nouveau $140,000) 478,000 00

447 Laboratoire de génie électrique et de radio—Achat de l'emplacement et plans préliminaires. 175,000 00

COMMISSION DE CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

448 Frais d'administration de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. 76,020 00

449 Recherches et enquêtes sur l'énergie atomique. 150,000 00

450 Usine de Chalk River—Dépenses d'immobilisation et d'exploitation. 6,056,670 00

CANADIAN ARSENALS LIMITED

451 Administration et exploitation de la *Canadian Arsenals Limited*—Anciennement sous Démobilisation et reconversion. 2,900,000 00

452 Pour défrayer le coût de remplacement, de réparation, de remise à neuf et de récupération de bâtiments, machines et matériel essentiels, détruits par l'incendie à l'usine des arsenaux fédéraux de la *Canadian Arsenals Limited* . . 1,300,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

COMMERCE

A—MINISTÈRE

713 Service des Commissaires du commerce, y compris le paiement d'une compensation aux commissaires du commerce pour la perte d'ameublement et effets sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil—Crédit supplémentaire 41,332 00

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

714 Recensement démographique—Crédit supplémentaire 30,300 00

B—GÉNÉRALITÉS

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

715 Traitements et autres dépenses du Conseil national de recherches—Crédit supplémentaire 10,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

COMMERCE

A—MINISTÈRE

Commission des expositions—

898 Expositions en général—Crédit supplémentaire. 30,000 00

899 Exposition commerciale canadienne internationale, 1950, y compris l'autorisation de rembourser à même le revenu les dépôts reçus pour contrats de location d'espace 422,000 00

Bureau fédéral de la Statistique

900	Administration—Crédit supplémentaire	1,602 00
901	Statistique—Crédit supplémentaire..	85,076 00
902	Recensement démographique—Crédit supplémentaire	60,000 00

Division du blé et des grains

903	Pour autoriser le paiement à la Commission canadienne du blé, à même les sommes non affectées du Fonds du revenu consolidé, de sommes suffisantes pour permettre à cette Commission de toucher, sur les ventes de blé destiné à la consommation canadienne, un prix égal aux prix qu'elle reçoit en vertu de l'accord sur le blé conclu entre le Canada et le Royaume-Uni..	1 00
904	Contribution du gouvernement canadien comme membre du Conseil international du blé, pendant l'année agricole 1949-1950..	25,577 00

Loi des grains du Canada

905	Fonctionnement et entretien, y compris l'inspection, le pesage, l'enregistrement, etc.—Crédit supplémentaire..	18,668 00

Crédits spéciaux

906	Remboursement à la Corporation commerciale canadienne de sommes affectées à l'achat de matériaux, fournitures, outillage, etc., pour le compte du ministère de la Défense nationale, en vertu du chapitre 51 des Statuts de 1947—Crédit supplémentaire	75,000 00
907	*Fraser Valley Dyking Board*—Paiements par le gouvernement du Canada de sommes destinées à la reconstruction et à l'amélioration de certaines digues destinées à protéger les travaux déjà entrepris aux termes du programme principal exécuté en vertu d'une entente en date du 22 juillet 1948 et conclue entre le gouvernement du Canada et celui de la Colombie-Britannique, établissant le *Fraser Valley Dyking Board*	1,125,000 00

B—Généralités

Conseil national de recherches

908	Traitements et autres dépenses du Conseil national de recherches—Crédit supplémentaire	25,390 00
909	Construction et outillage d'un tunnel aérodynamique pour vitesses supersoniques et autorisation d'engagements financiers au montant de $30,000, imputables sur les années à venir	275,000 00

Commission de contrôle de l'énergie atomique

910	Usine de Chalk-River—Dépenses d'immobilisations et d'exploitation—Crédit supplémentaire	375,000 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Commerce

936	Achat et entreposage des réserves stratégiques de matériaux, et frais accessoires à ce sujet	1,293,375 00

BUDGET PRINCIPAL

TRAVAUX PUBLICS

326	Administration	264,135 00

Division de l'architecture

327	Administration	373,105 00
328	Ottawa—Entretien et service des édifices et terrains fédéraux, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et pour autoriser engagements pour les années à venir au montant de $500,000	8,711,199 00
329	Entretien et services d'autres édifices et terrains fédéraux, situés hors d'Ottawa, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc., et pour autoriser des engagements pour les années à venir au montant de $500,000	11,289,644 00

Construction, réparation et amélioration d'édifices publics

Nouvelle-Écosse

330	Édifice public de Dartmouth—Rajout et amélioration (A voter de nouveau $15,000)	39,000 00
	Édifice public fédéral (A voter de nouveau)	25,000 00
	Halifax—Locaux pour la Douane (A voter de nouveau)	100,00 00
	Halifax—Édifice de la Douane—Améliorations et ascenseur (A voter de nouveau $21,000)	25,000 00
	Halifax—Station postale à Armdale (A voter de nouveau)	43,000 00
	Halifax—Édifice à bureaux	150,000 00
	Kentville—Édifice public—Rajout et modifications	15,000 00
	Kingston—Édifice public (A voter de nouveau $23,000)	53,500 00

Nouveau-Brunswick

331	Andover—Édifices de la Douane et de l'Immigration (A voter de nouveau $40,000)	100,000 00
	Fredericton—Édifice public—Emplacement et travail préliminaire visant la construction de l'édifice (A voter de nouveau $73,500)	150,000 00
	Moncton—Édifice public—Rajout et modifications (A voter de nouveau $50,000)	150,000 00
	North-Head—Édifice public—Rajout et modifications (A voter de nouveau $25,000)	32,000 00
	Sackville—Édifice public—Rajout et modifications	10,000 00
	Saint-Jean—Édifice public—Rajout et modifications	500,000 00
	St-Léonard—Édifices de la Douane et de l'immigration (A voter de nouveau $50,000)	100,000 00

331	St-Stephen—Édifice public (A voter de nouveau $20,000) . .	50,000 00
	Sussex—Édifice public—Rajout et installations (A voter de nouveau $27,000)	35,000 00
	St-Jean-Ouest—Édifice terminus pour la Douane et l'Immigration (A voter de nouveau $200,000)	675,000 00

Île du Prince-Édouard

332	Charlottetown—Édifice public (A voter de nouveau $100,000)	150,000 00
	Summerside—Édifice public (A voter de nouveau $50,000)	100,000 00

Provinces Maritimes en général

333	Édifices publics fédéraux—Améliorations et réparations et pour autoriser des engagements pour les années à venir au montant de $100,000	535,000 00

Québec

334	Armstrong—Édifice de la Douane et de l'Immigration (A voter de nouveau)	50,000 00
	Baie Comeau—Édifice public (A voter de nouveau)	90,000 00
	Chandler—Édifice public (A voter de nouveau $25,000) . .	71,000 00
	Cowansville—Édifice public (A voter de nouveau $50,000)	100,000 00
	Édifices publics—Améliorations et réparations, et aussi en vue d'autoriser, pour les années à venir, des engagements s'élevant à $100,000	900,000 00
	Donnacona—Édifice public (A voter de nouveau $35,000)	91,500 00
	Drummondville—Emplacement de l'édifice public (A voter de nouveau)	146,000 00
	Granby—Édifice public—Rajout, modifications et améliorations (A voter de nouveau $15,000)	30,000 00
	Joliette—Édifice public—Rajout (A voter de nouveau) . .	50,000 00
	Lacolle (Blackpool)—Édifice de la Douane	190,000 00
	Lévis—Édifice public	100,000 00
	Maniwaki—Édifice public—Rajout et modifications (A voter de nouveau $14,000)	39,000 00
	Masson—Édifice public (A voter de nouveau $35,000)	50,000 00
	Matane—Édifice public—Rajout, modifications et améliorations (A voter de nouveau)	40,000 00
	Mont-Joli—Édifice public (A voter de nouveau $50,000) . .	140,000 00
	Montmagny—Édifice public (A voter de nouveau $50,000)	100,000 00
	Village de Montmorency—Emplacement pour édifice public	10,000 00
	Montréal—Édifice destiné au courrier britannique et étranger (A voter de nouveau $255,000)	400,000 00
	Montréal—Station postale de Longueuil—Rajout et modification (A voter de nouveau $37,000)	50,000 00
	Montréal—Station postale de Mont-Royal	60,000 00
	Montréal—Station postale Notre-Dame-de-Grâces—Rajout et modifications (A voter de nouveau)	56,000 00
	Montréal—Station postale "B" (A voter de nouveau $350,000)	450,000 00

	Montréal—Terminus postal—Rajout (A voter de nouveau $95,000)	500,000 00
	Montréal — Station postale Saint-Henri — Emplacement (A voter de nouveau)	25,000 00
	Montréal—Station postale Youville—Emplacement	50,000 00
	Noranda—Édifice public (A voter de nouveau)	70,000 00
	Québec—Édifice des magasins de la Marine—Ascenseur (A voter de nouveau $16,000)	25,000 00
	Rimouski—Édifice public (A voter de nouveau $55,000)	75,000 00
	Rock-Island—Édifice de la Douane et de l'Immigration—Addition à l'emplacement (A voter de nouveau)	60,000 00
	St-Félicien—Édifice public	10,000 00
334	St-Georges de Beauce—Addition à l'emplacement d'un édifice public (A voter de nouveau)	15,000 00
	St-Henri de Lévis—Édifice public (A voter de nouveau $25,000)	40,000 00
	St-Jérôme—Édifice public	50,000 00
	Ste-Thérèse de Blainville—Édifice public—Rajout et modifications (A voter de nouveau)	25,000 00
	Sherbrooke—Édifice public (A voter de nouveau)	200,000 00
	Thetford-Mines—Édifice public—Rajout, modifications et améliorations (A voter de nouveau $60,000)	130,000 00
	Trois-Rivières—Édifice public—Rajout (A voter de nouveau $45,000)	200,000 00
	Val-d'Or—Édifice public (A voter de nouveau $70,000)	253,000 00
	Ontario	
	Barrie—Édifice public (A voter de nouveau)	80,000 00
	Belleville—Édifice public (A voter de nouveau $52,000)	100,000 00
	Brantford—Édifice public—Ascenseur (A voter de nouveau)	8,500 00
	Chapleau—Édifice public (A voter de nouveau $25,000)	91,500 00
	Chatham—Édifice public (A voter de nouveau $50,000)	150,000 00
	Cornwall—Édifice public (A voter de nouveau $50,000)	150,000 00
	Delhi—Édifice public (A voter de nouveau $25,000)	120,000 00
	Édifices publics fédéraux—Améliorations et réparations, ainsi qu'autorisation d'engagements pour les années futures se chiffrant à $100,000	900,000 00
	Dundas—Édifice public—Rajout et modifications (A voter de nouveau $20,000)	40,000 00
335	Fergus—Édifice public—Rajout et modifications (A voter de nouveau $29,000)	55,000 00
	Fort-Érié—Édifice de la Douane—Agrandissement et modifications (A voter de nouveau $50,000)	75,000 00
	Geraldton—Édifice public (A voter de nouveau $24,500)	120,000 00
	Hamilton—Édifice à bureaux (A voter de nouveau $100,000)	300,000 00
	Little-Current—Édifice public (A voter de nouveau $50,000)	142,500 00
	Ottawa—Addition aux emplacements des Mines et des Ressources sur les rues Booth et Le Breton (A voter de nouveau $33,000)	200,000 00
	Ottawa—Édifice pour le ministère des Affaires des anciens combattants (A voter de nouveau $100,000)	300,000 00

	Ottawa—Ferme expérimentale centrale—Logement du personnel (A voter de nouveau $6,500)	10,000 00
	Ottawa—Ferme expérimentale centrale—Édifice des insecticides	35,000 00
	Ottawa—Édifice à bureaux de ministère (A voter de nouveau $175,000)	350,000 00
	Ottawa—Édifice de l'Est—Améliorations	200,000 00
	Ottawa—Laboratoire de recherches sur les combustibles—Modifications et améliorations (A voter de nouveau)	50,000 00
	Ottawa—Améliorations au chauffage dans les édifices Woods et Canadian (A voter de nouveau $70,000)	85,000 00
	Ottawa—Locaux d'un laboratoire au ministère des Mines et des Ressources	110,000 00
	Ottawa—Pour un local à l'usage du ministère des Mines et des Ressources	50,000 00
	Ottawa—Nouvel édifice de la Cour Suprême—Rénovation, achèvement et ameublement (A voter de nouveau)	200,000 00
	Ottawa—Édifice pour l'entreposage des dossiers—Modifications et améliorations	340,000 00
	Ottawa—Laboratoire d'essai du ministère des Travaux publics (A voter de nouveau $50,000)	223,000 00
335	Île Pelée—Édifice du ministère du Revenu national (A voter de nouveau $5,000)	16,000 00
	Pembroke—Édifice public (A voter de nouveau $25,000)	100,000 00
	Peterborough—Édifice public (A voter de nouveau $50,000)	100,000 00
	Picton—Édifice public—Agrandissement et modifications (A voter de nouveau)	25,000 00
	Port-Arthur—Édifice public—Achat d'un terrain (A voter de nouveau)	50,000 00
	Port-Colborne—Édifice public—Agrandissement et modifications (A voter de nouveau)	26,000 00
	Sault-Ste-Marie—Édifice public	265,000 00
	Sudbury—Terrain pour édifice public (A voter de nouveau)	165,000 00
	Tecumseh—Édifice public (A voter de nouveau $31,000)	35,000 00
	Toronto—Édifice de la distribution urbaine—Agrandissement, rénovation, machines et addition à l'emplacement (A voter de nouveau $150,000)	300,000 00
	Toronto—Station postale, avenue St-Clair (A voter de nouveau $85,000)	125,000 00
	Toronto—Station postale "E" (A voter de nouveau $30,000)	100,000 00
	Welland—Édifice public—Agrandissement, installations et améliorations (A voter de nouveau $50,000)	250,000 00

Manitoba

	Brandon—Édifice public—Agrandissement et modifications (A voter de nouveau)	30,000 00
336	Édifices publics fédéraux—Améliorations et réparations et pour autoriser des engagements financiers pour les années à venir au montant de $50,000	205,000 00
	Flin-Flon—Édifice public (A voter de nouveau $100,000)	184,000 00
	Grandview—Édifice public (A voter de nouveau)	49,000 00

	Pine-Falls—Édifice public (A voter de nouveau $35,000) . .	40,000 00
336	Winnipeg—Local des postes à la gare des Chemins de fer Nationaux du Canada (A voter de nouveau $75,000) . .	100,000 00
	Winnipeg—Édifice public—Terrain (A voter de nouveau) . .	150,000 00

Saskatchewan

	Édifices publics fédéraux—Améliorations et réparations et pour autoriser des engagements pour les années à venir, au montant de $50,000	250,000 00
	Ituna—Édifice public (A voter de nouveau)	25,000 00
	Langenburg—Édifice public	20,000 00
337	North-Portal—Édifice pour la Douane et l'Immigration (A voter de nouveau $65,000)	115,000 00
	Prince-Albert—Édifice public—Rajout et modifications (A voter de nouveau)	120,000 00
	Regina—Local pour la Division de l'impôt du ministère du Revenu national	200,000 00
	Rosetown—Édifice public (A voter de nouveau)	25,000 00
	Saskatoon—Édifice public—Aile et modifications	150,000 00
	St.Walburg—Édifice public (A voter de nouveau $20,000)	70,000 00

Alberta

	Chief-Mountain—Édifice pour la Douane et l'Immigration (A voter de nouveau $75,000)	120,000 00
	Coutts—Édifices pour la Douane et l'Immigration (A voter de nouveau $133,000)	175,000 00
	Édifices publics fédéraux—Améliorations et réparations et pour autoriser des engagements pour les années à venir au montant de $50,000	205,000 00
338	Edmonton—Rajout et modifications à la station postale de South-Edmonton (A voter de nouveau)	45,000 00
	Edmonton—Terminus postal (A voter de nouveau $50,000)	400,000 00
	Edmonton—Édifice public (A voter de nouveau $80,000) . .	150,000 00
	Leduc—Édifice public (A voter de nouveau)	25,000 00
	Macleod—Édifice public (A voter de nouveau $25,000) . .	60,000 00
	Rivière-de-la-Paix—Édifice public—Améliorations locales (A voter de nouveau)	8,500 00
	Red-Deer—Édifice public (A voter de nouveau $50,000) . .	100,000 00

Colombie-Britannique

	Abbotsford—Édifice public	91,000 00
	Édifices publics fédéraux—Améliorations et réparations et pour autoriser des engagements pour les années à venir, au montant de $50,000	400,000 00
339	Douglas—Édifices de la Douane et l'Immigration (A voter de nouveau)	120,000 00
	Haney—Édifice public (A voter de nouveau $47,000)	132,000 00
	Huntingdon—Édifices de la Douane et l'Immigration	10,000 00
	Kingsgate—Édifice de la Douane et l'Immigration (A voter de nouveau)	100,000 00
	Ladner—Édifice public	80,000 00

339	Langley-Prairie—Édifice public (A voter de nouveau $75,000)	129,000 00
	Nanaïmo—Édifice public	50,000 00
	North-Vancouver—Station spostale	225,000 00
	Ocean-Falls—Édifice public (A voter de nouveau $40,000)	75,000 00
	Osoyoos—Édifice de la Douane et l'Immigration (A voter de nouveau $40,000)	100,000 00
	Smithers—Édifice public (A voter de nouveau)	25,000 00
	Vancouver—Édifice de la succession Alvin—Achat, modifications et agrandissement (A voter de nouveau $800,000)	1,100,000 00
	Vancouver—Édifice Begg—Achat, modifications et rajout (A voter de nouveau $380,000)	620,000 00
	Vancouver—Emplacement du bureau de poste (A voter de nouveau $250,000)	350,000 00
	Vancouver—Rajout et modifications à la station postale de l'aéroport de Sea-Island	17,000 00
	Vancouver—Édifice de la douane	100,000 00
	Victoria—Édifice public (A voter de nouveau $50,000)	350,000 00
	White Rock—Édifice public (A voter de nouveau $25,000)	65,000 00

GÉNÉRALITÉS

340	Édifices fédéraux de l'Immigration—Réparations, améliorations, etc.	125,000 00
341	Stations fédérales de quarantaine—Entretien et réparations	50,000 00
342	Fermes expérimentales et laboratoires scientifiques—Remplacement, réparations et amélioration d'édifice	350,000 00
343	Édifice de l'Office national du film (A voter de nouveau)	25,000 00
344	Londres (Angleterre)—Table du greffier pour la nouvelle Chambre des communes britannique (A voter de nouveau $7,500)	9,400 00
345	Service d'aménagement de la Capitale nationale	125,000 00
346	Imprimerie nationale (A voter de nouveau $440,000)	600,000 00
347	Édifices publics en général—réparations, modifications, installations, améliorations, et pour autoriser les engagements pour les années à venir au montant de $200,000	1,000,000 00
348	Hôpitaux des anciens combattants—Réparations, améliorations et modifications	175,000 00

DIVISION DU GÉNIE

349	Administration	327,655 00
350	Génie, y compris les traitements des ingénieurs, commis, etc.	1,306,903 00

Dragage

351	Direction générale	16,440 00
352	Provinces Maritimes	1,595,510 00
353	Ontario et Québec	1,759,000 00
354	Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	417,240 00
355	Colombie-Britannique et Yukon	701,440 00

Entretien et service de bassins de radoub, écluses, digues, etc.

356	Bassin de radoub de Champlain	314,313 00
357	Bassin de radoub d'Esquimalt	127,460 00
358	Ancienne cale sèche d'Esquimalt	9,000 00
359	Bassin de radoub de Lorne	364,646 00
360	Selkirk, cale de réparations	6,750 00
361	Écluses et digues	377,370 00
362	Bateaux déblayeurs	98,841 00

Entretien et service des routes et ponts

363	Pont du chenal de Burlington	56,970 00
364	Kingston, chaussée La Salle	166,756 00
365	Pont de New-Westminster	51,245 00
366	Généralités	82,958 00

Construction, réparations et améliorations—Ports et rivières

Nouvelle-Écosse

367	Anderson's-Cove—Réparations au brise-lames (A voter de nouveau $6,000)	20,000 00
	Arrow-Point—Prolongement du brise-lames	24,000 00
	Aspotogan—Quai	6,500 00
	Babin's-Cove (Arichat)—Brise-lames	20,000 00
	Baddeck—Reconstruction du quai (A voter de nouveau $50,000)	55,000 00
	Ballantyne's-Cove—Réparations au brise-lames (A voter de nouveau $42,800)	46,000 00
	Battery-Point—Prolongement du brise-lames (A voter de nouveau)	20,000 00
	Baie St-Laurent—Réparations et améliorations au port (A voter de nouveau $100,000)	211,500 00
	Black-Point—Réparations et améliorations au quai	48,000 00
	Boudreauville—Brise-lames et prolongement du quai	8,000 00
	Breen's Pond—Remplacement du brise-lames (A voter de nouveau $52,000)	55,000 00
	Broad-Cove—Prolongement de l'estacade	8,000 00
	Broad-Cove-Marsh—Amélioration du port	38,000 00
	Cape-John—Brise-lames (A voter de nouveau)	50,000 00
	Capstick—Reconstruction du brise-lames (A voter de nouveau $59,400)	70,000 00
	Chapel-Cove—Prolongement de l'estacade	8,000 00
	Chester-Ironbound—Prolongement du brise-lames (A voter de nouveau $26,000)	28,000 00
	Clarkes-Harbour—Dragage	85,000 00
	Comeauville—Estacade	6,000 00
	Cook's-Beach—Protection du port	12,000 00
	Cow-Bay (Port-Morien)—Reconstruction du brise-lames et dragage (A voter de nouveau)	155,000 00
	Crescent-Beach—Amélioration et prolongement des ouvrages de protection de la plage	7,500 00

	Digby—Réparation aux jetées	30,000 00
	Digwall—Dragage	130,000 00
	Dover—Prolongement du quai (A voter de nouveau)	27,000 00
	Drum-Head—Remplissage du quai (A voter de nouveau $161,500)	173,000 00
	East-Ferry—Remplacement du brise-lames (A voter de nouveau $60,000)	70,000 00
	Eastern-Passage—Dragage (A voter de nouveau $47,600)	50,000 00
	Fall's-Point (Woods-Harbour)—Prolongement du quai (A voter de nouveau)	115,000 00
	Quai de traversiers à Tiverton, East-Ferry, Freeport et Westport (A voter de nouveau)	300,000 00
	Gabarus—Remplacement du quai brise-lames	135,000 00
	Glace-Bay—Reconstruction du brise-lames	126,000 00
	Grand-Étang—Prolongement de la jetée (A voter de nouveau)	10,000 00
	Hampton—Réparation du brise-lames	63,000 00
	Ports et rivières en général—Maintien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux	755,000 00
	Ingonish-Beach—Reconstruction du quai	38,000 00
	Ingonish-Ferry—Réparation et amélioration du quai (A voter de nouveau)	30,000 00
	Iona—Amélioration du quai	13,000 00
	John Vogler's Shore—Prolongement du brise-lames	12,000 00
	King's-Bay—Remplacement du brise-lames	65,000 00
367	Larry's-River—Prolongement du brise-lames	7,000 00
	Little Anse—Remplacement du brise-lames (A voter de nouveau)	206,000 00
	Little-Harbour—Quai brise-lames	20,000 00
	Little-Harbour (L'Ardoise)—Prolongement du brise-lames	21,000 00
	Little Judique Ponds—Réparation du brise-lames	21,000 00
	Liverpool—Quai (A voter de nouveau)	35,000 00
	Livingstone-Cove—Reconstruction du quai (A voter de nouveau $60,000)	72,000 00
	Lower East-Pubnico—Amélioration du quai	14,000 00
	Lunenburg (Battery-Point)—Reconstruction du brise-lames (A voter de nouveau $10,000)	60,000 00
	McDonald's-Cove—Prolongement du brise-lames	35,000 00
	Malagash—Prolongement du quai	38,000 00
	Margaree Harbour—Prolongement du brise-lames	61,000 00
	Mauger's Beach—Remplacement des ouvrages de protection du port d'Halifax (A voter de nouveau $10,300) . .	12,000 00
	Mill-Cove—Prolongement du brise-lames (A voter de nouveau)	55,000 00
	Neil's-Harbour—Réparation du brise-lames (A voter de nouveau)	135,000 00
	New-Glasgow—Réparation du quai (A voter de nouveau)	28,500 00
	New-Harbour—Remplacement du quai	42,000 00
	North-Sydney—Réparation du brise-lames (A voter de nouveau $6,000)	24,000 00
	North-Sydney—Quai et hangar	150,000 00

	North-West-Cove (île Scatari)—Reconstruction du brise-lames (A voter de nouveau $70,000)	83,000 00
	North-West-Cove (Tancook)—Prolongement du brise-lames (A voter de nouveau)	35,000 00
	Owl's-Head—Prolongement du quai	12,000 00
	Parker's-Cove—Réparation du brise-lames.	68,000 00
	Petit de Grat—Brise-lames	6,500 00
	Pictou—Restauration des installations du port	200,000 00
	Pleasant-Bay (The Ponds)—Reconstruction de la jetée . .	25,000 00
	Pointe-Michaud—Remplacement du brise-lames.	20,000 00
	Port-Félix—Remplacement du quai (A voter de nouveau $20,000)	23,000 00
	Port-Hawkesbury—Réparation du quai (A voter de nouveau)	50,000 00
	Port-Maitland—Reconstruction et prolongement du brise-lames (A voter de nouveau $23,500)	180,000 00
367	Port-Mouton—Remplacement du brise-lames	50.000 00
	Pugwash—Réparations au quai (A voter de nouveau $75,500)	307,000 00
	Seal-Harbour—Dragage (A voter de nouveau)	58,000 00
	Seaside (Harbour View)—Remplacement du brise-lames A voter de nouveau $24,500)	35,000 00
	Shad-Bay—Remplacement du quai (A voter de nouveau $11,000)	12,000 00
	Short-Beach—Réparations au brise-lames (A voter de nouveau)	85,000 00
	Sydney—Harbout (South Bar)—Acquisition de propriété. .	13.000 00
	Wadden-Cove—Remplacement du brise-lames (A voter de nouveau $13,500)	15,000 00
	Willow-Cove (Port-Mouton)—Dragage	45,000 00
	Windsor—Reconstruction et prolongement de la jetée de dérivation	16,000 00
	Yarmouth-Bar—Reconstruction du brise-lames (A voter de nouveau $100,000)	200,000 00

Île du Prince-Édouard

	Alberton—Prise de possession et reconstruction du quai	11.000 00
	Anglo-Rustico—Quai	10,000 00
	Annandale—Bassin de navires (A voter de nouveau)	6,000 00
	Canoe-Cove—Réparations au brise-lames (A voter de nouveau $18,000)	23,000 00
	Charlottetown—Reconstruction du quai et améliorations (A voter de nouveau $238,000)	350,000 00
368	Fishing-Cove (Cap Egmont)—Quai et briselames (A voter de nouveau $47,000)	88,000 00
	Graham's-Pond—Brise-lames: réparations, prolongement et bloc de protection	27,000 00
	Ports et rivières en général—Pour l'entretien de services, aucun nouveau travail ne devant être entrepris; pour autoriser les engagements pour les années à venir au montant de $35,000	125,000 00

	Launching-Pond—Port (A voter de nouveau)	57,000 00
	Little-Sands—Reconstruction du quai (A voter de nouveau $70,000)	90,000 00
	North-Lake—Reconstruction de brise-lames (A voter de nouveau $71,000)	75,000 00
	Souris—Réparations au brise-lames (A voter de nouveau $50,000)	58,000 00
368	Souris—Quai de chemin de fer—Pour reconstruction et dragage	200,000 00
	Summerside—Quai de chemin de fer—Réparations du quai et reconstruction de hangar (A voter de nouveau $84,000)	113,000 00
	Summerside—Prise de possession et reconstruction du quai de Holman (A voter de nouveau)	20,000 00
	Tignish—Réparation du brise-lames	65,000 00
	Port de Tracadie—Reconstruction du brise-lames	50,000 00
	Wood-Islands—Améliorations au port (A voter de nouveau $11,000)	25,000 00

Nouveau-Brunswick

	Barachois—Améliorations au quai et dragage (A voter de nouveau $25,000)	29,000 00
	Blue-Cove—Réparation du brise-lames (A voter de nouveau $40,000)	60,000 00
	Botsford—Prolongement du brise-lames (A voter de nouveau $50,000)	110,000 00
	Bouctouche—Dragage (A voter de nouveau $31,000)	115,000 00
	Burnt-Church—Réparations au quai (A voter de nouveau $25,000)	50,000 00
	Campbellton—Dragage (A voter de nouveau)	10,000 00
	Caraquet—Pour améliorations et réparations au port (A voter de nouveau $100,000)	160,000 00
	Cape-Bald—Pour le remplacement de l'abord du brise-lames	100,000 00
	Chockfish—Quai (A voter de nouveau)	11,000 00
369	Cocagne-Bar (Cormierville)—Quai-brise-lames (A voter de nouveau $25,000)	26,000 00
	Escuminac—Réparation du brise-lames (A voter de nouveau $21,300)	22,500 00
	Grande-Anse—Réparation de la jetée	90,000 00
	Ports et rivières en général—Maintien des services, aucun nouveau travail ne devant être entrepris, et autorisation d'engagements pour les années à venir au montant de $65,000	200,000 00
	Little-Shippigan—Prolongement du quai (A voter de nouveau $70,000)	85,000 00
	Mace's-Bay—Brise-lames (A voter de nouveau $100,000)	189,000 00
	Malloch's-Beach—Prolongement du brise-lames (A voter de nouveau $65,000)	83,000 00
	Neguac-Church—Prolongement du quai (A voter de nouveau $50,000)	61,000 00
	North-Head (Grand-Manan)—Pour quai	200,000 00

	Petit-Rocher—Réparation du brise-lames (A voter de nouveau)	141,000 00
	Pointe-du-Chêne—Réparation du quai et du brise-lames	74,000 00
	Richibouctou—Amélioration du quai	135,000 00
	Cap Richibouctou—Réparation des ouvrages du port et améliorations (A voter de nouveau $3,500)	7,500 00
	St. Andrews—Amélioration du quai (A voter de nouveau $100,000)	250,000 00
	St. Mary's (île de Shippigan)—Pour brise-lames	150,000 00
	Seal-Cove—Brise-lames (A voter de nouveau $100,000)	334,000 00
369	Seal-Cove—Réparation du brise-lames (A noter de nouveau)	19,500 00
	Shippigan—Savoy-Landing—Installations au quai subordonnément à une entente devant être conclue avec le gouvernement provincial pour la répartition des frais (A voter de nouveau)	205,000 00
	Stonehaven—Réparation du brise-lames et améliorations (A voter de nouveau $30,000)	36,000 00
	Tracadie—Quai (A voter de nouveau)	21,000 00
	Welchpool—Remplacement du quai (A voter de nouveau $133,000)	143,000 00

Québec

	Baie Comeau—Amélioration du quai (L'accord conclu par le ministre des Travaux publics, le 10 janvier 1949, avec la *Quebec North Shore Paper Co.*, pour le versement d'un montant annuel jusqu'en 1989, au lieu de frais et droits de quayage, est ratifié par les présentes, nonosbtant la Loi des ponts et jetées de l'État, c. 89, S.R.C., 1927.) (A voter de nouveau $318,000)	500,000 00
	Baie-de-la-Trinité——Dragage (A voter de nouveau)	141,000 00
	Baie-des-Sables—Prolongement du quai (A noter de nouveau $43,000)	230,000 00
	Baie-Ste-Catherine—Pour reconstruction du quai	150,000 00
	Barachois de Malbaie (Bridgeville)—Reconstruction de la jetée (A voter de nouveau)	114,000 00
	Blanc-Sablon—Quai (A voter de nouveau $125,000)	300,000 00
370	Boischatel—Reconstruction du quai	63,000 00
	Cap-Chat—Prolongement du quai (A voter de nouveau $85,000)	310,000 00
	Cap-Santé—Reconstruction du quai (A noter de nouveau)	9,000 00
	Chandler—Prolongement du quai, subordonnément à la contribution de la *Gaspesia Sulphite Company* (A voter de nouveau $210,000)	370,000 00
	Château-Richer—Réparation du quai	27,000 00
	Cloridorme—Quai (A voter de nouveau $50,000)	270,000 00
	Deauville (Little-Magog-Lake)—Quai	15,000 00
	Île d'Entrée, îles de la Madeleine—Quai (A voter de nouveau $32,000)	40,000 00
	Ferme-Neuve—Quai	9,500 00
	Forestville—Hangar sur le quai	7,000 00
	Gascons (Anse-à-Mercier)—Prolongement du quai)	59,000 00

370	Grandes-Bergeronnes (Pointe-à-John—Prolongement du quai	53,000 00
	Grande-Entrée—Brise-lames (A voter de nouveau $47,000)	115,000 00
	Grande-Rivière—Reconstruction des ouvrages de port et dragage (A voter de nouveau $284,000)	359,000 00
	Grande-Vallée—Reconstruction de la jetée	23,000 00
	Grande-Vallée—Pour quai en eau profonde (A voter de nouveau $50,000)	300,000 00
	Ports et rivières en général—Maintien des services, aucun nouveau travail ne devant être entrepris, et autorisation d'engagements pour des années futures au montant de $125,000	600,000 00
	Iberville—Reconstruction du quai	27,000 00
	L'Anse-à-Beaufils—Prolongement de la jetée	38,000 00
	L'Anse-à-Brillant—Amélioration du port	14,000 00
	L'Anse-au-Griffon—Reconstruction de jetées	45,000 00
	La Sarre—Quai	6,300 00
	La Tabatière—Prolongement du quai (A voter de nouveau $39,000)	46,000 00
	Les Éboulements—Amélioration du quai	23,000 00
	Lévis—Pour la reconstruction du quai (A voter de nouveau $200,000)	350,000 00
	Marsouins—Pour le prolongement du quai	200,000 00
	Matane—Pour la reconstruction du brise-lames	200,000 00
	Matane—Pour la reconstruction du quai (A voter de nouveau $100,000)	350,000 00
	Méchins—Pour le prolongement du quai	250,000 00
	Mont-Louis—Réparation du quai	33,000 00
	Montmagny—Reconstruction du quai (A voter de nouveau)	57,000 00
	Natashquan—Reconstruction et amélioration du quai (A voter de nouveau $173,000)	188,000 00
	Newport (L'Anse-à-Blondel)—Brise-lames	36,000 00
	North Temiskaming—Amélioration du pont	20,500 00
	Norway-Bay—Remplacement du quai	57,000 00
	Notre-Dame-du-Portage—Reconstruction et prolongement du quai (A voter de nouveau $50,000)	170,000 00
	Paspébiac—Réparation et amélioration du port (A voter de nouveau $19,000)	37,500 00
	Petit-Gaspé—Prolongement du quai	11,000 00
	Petite-Rivière-Est—Amélioration du port	31,000 00
	Pointe-Basse, Îles de la Madeleine—Remplacement du quai brise-lames (A voter de nouveau $113,000)	120,000 00
	Pointe-au-Père—Réparation du quai	44,000 00
	Port-Daniel—Port de pêche (A voter de nouveau $50,000)	120,000 00
	Québec, Bassin intérieur Louise—Réparation du quai (A voter de nouveau)	30,000 00
	Ragueneau—Prolongement et amélioration du quai	105,000 00
	Richelieu, rivière—Dragage (A voter de nouveau $177,000)	200,000 00
	Rimouski—Pour la reconstruction du quai (A voter de nouveau $280,000)	720,000 00
	Rivière-au-Renard—Réparation et amélioration du quai . .	22,000 00

	Rivière-au-Tonnerre—Dragage (A voter de nouveau)	60,000 00
	Rivière-Colombie (Anse-Noire)—Élargissement du quai (A voter de nouveau $30,000)	36,000 00
	Rivière des Mille-Îles—Dragage (A voter de nouveau) . .	40,000 00
	Rivière-Ouelle (Pointe-aux-Orignaux)—Reconstruction du quai (A voter de nouveau $100,000)	155,000 00
	Rivière-Pentecôte—Redragage (A voter de nouveau)	90,000 00
	Rivière-Whalen (Cap-des-Rosiers)—Port de pêche (A voter de nouveau $105,000)	306,000 00
	Ruisseau-Chapados—Amélioration du port (A voter de nouveau $55,000)	60,000 00
	Ruisseau-LeBlanc—Reconstruction du brise-lames (A voter de nouveau $95,000)	98,000 00
370	Ste-Anne-des-Monts—Reconstruction et prolongement du quai (A voter de nouveau $680,000)	1,030,000 00
	St-François-du-Lac—Réparation du quai (A voter de nouveau)	32,000 00
	Saint-Jean, île d'Orléans—Reconstruction du quai (A voter de nouveau $5,000)	13,000 00
	St-Jean-Port-Joli—Pour la reconstruction du quai	75,000 00
	St-Joachim-de-Tourelle (Anse des Quinze-Collets)—Brise-lames	30,000 00
	St-Joseph-d'Alma—Reconstruction du quai (A voter de nouveau $18,400)	35,000 00
	St-Michel-de-Bellechasse—Réparation du quai (A voter de nouveau $52,000)	58,000 00
	Sorel—Réparation et amélioration du port (A voter de nouveau $355,000)	614,000 00
	Tadoussac (Anse-Tadoussac)—Pour la reconstruction du quai	200,000 00
	Verchères—Réparation et amélioration du port (A voter de nouveau $30,000)	157,000 00
	Ville-Marie—Quai	31,000 00

Ontario

	Amethyst Harbour—Quai	11,000 00
	Belleville—Amélioration du port	23,000 00
	Britt—Quai (A voter de nouveau $8,600)	12,000 00
	Brockville—Reconstruction du brise-lames (A voter de nouveau)	98,000 00
	Burditt-Lake (Clearwater Lake)—Quai	8,000 00
	Byng Inlet—Quai (A voter de nouveau)	7,300 00
	Charlton—Quai	5,400 00
371	Christian Island—Prolongement du quai (A voter de nouveau $10,300)	12,000 00
	Cockburn Island—Reconstruction d'ouvrages de port (A voter de nouveau $56,000)	61,000 00
	Collingwood—Reconstruction et améliorations du port (A voter de nouveau $100,000)	265,000 00
	Dawson's Point (New-Liskeard)—Quai	7,000 00
	Dryden—Quai (A voter de nouveau)	10,000 00

	Fort-William—Dragage (A voter de nouveau $60,000) ..	486,000 00
	Fort-William—Quai	35,000 00
	Goderich—Nouveau dragage et réparations aux ouvrages de port (A voter de nouveau $30,000)	148,000 00
	Gore-Bay—Agrandissement au quai	39,000 00
	Hamilton—Amélioration au port (A voter de nouveau $63,000)	1,000,000 00
	Ports et rivières en général—Pour l'entretien des services, nul nouveau travail ne devant être entrepris, et pour autoriser des engagements pour les années à venir au montant de $75,000	350,000 00
	Honora—Remplacement du quai (A voter de nouveau $3,500)	8,000 00
	Island-Grove—Quai (A voter de nouveau)	23,000 00
	Lion's-Head—Réparation du quai	25,000 00
	MacDiarmid—Remplacement de brise-lames	25,000 00
	Matachewan—Quai	6,000 00
	Meaford—Mur de revêtement (A voter de nouveau).. ..	30,000 00
	Michipicoten—Dragage	80,000 00
	Midland à Parry-Sound—Dragage du chenal intérieur (A voter de nouveau $152,000)	162,000 00
	Milhaven—Agrandissement du quai	21,000 00
	New-Liskeard—Quai brise-lames	8,000 00
	Nipigon—Prolongement du quai et dragage (A voter de nouveau)	57,000 00
371	Oshawa—Nouveau dragage	150,000 00
	Ottawa—(Rivière Rideau) Réparations aux murs (A voter de nouveau $56,400)	59,000 00
	Owen-Sound—Améliorations au port (A voter de nouveau)	105,000 00
	Île Pelée—Reconstruction du quai (A voter de nouveau $50,000)	80,000 00
	Penetanguishene—Améliorations au port (A voter de nouveau $22,000)	35,000 00
	Port-Arthur—Dragage (A voter de nouveau $160,000)....	165,000 00
	Port-Arthur—Brise-lames	500,000 00
	Port-Bruce—Reconstruction de la jetée (A voter de nouveau $38,000)	65,000 00
	Port-Burwell—Reconstruction de la jetée (A voter de nouveau $24,000)	325,000 00
	Port-Colborne—Réparations au brise-lames (A voter de nouveau $24,000)	85,000 00
	Port-Dover—Réparation de la jetée ouest	51,000 00
	Port-Lambton—Améliorations au port	35,000 00
	Portsmouth—Reconstruction du quai	96,000 00
	Port-Stanley—Reconstruction de la jetée	100,000 00
	Salmon-Point—Prolongement du brise-lames (A voter de nouveau $17,100)	23,000 00
	Sand-Point—Réparations au quai (A voter de nouveau $39,000)	43,000 00
	Sioux-Narrows—Quai	9,000 00
	South-Baymouth—Amélioration du port (A voter de nouveau $52,000)	65,000 00

	Squaw-Bay—Remplacement du quai	19,000 00
	Stella (Amherst Island)—Agrandissement du quai	12,000 00
	Stokes-Bay—Réparations du quai	29,000 00
	Tobermory—Entrepôt et éclairage sur le quai	14,000 00
	Toronto—Entretien du port (A voter de nouveau $15,000)	59,000 00
371	Toronto—Améliorations au port (A voter de nouveau $310,000)	560,000 00
	Trenton—Prolongement du quai	20,000 00
	Wallaceburg—Prolongement du quai et de l'entrepôt (A voter de nouveau $31,500)	38,000 00
	Waupoos—Waupoos Island—Quais	17,600 00
	Wheatley (Muddy-Creek)—Port de pêche (A voter de nouveau $37,000)	80,000 00
	Whitby—Réparations aux ouvrages du port (A voter de nouveau)	50,000 00
	Manitoba	
	Rivière Assiniboine—Construction de digues, etc. (A voter de nouveau $34,000)	78,000 00
	Lac Athapapuskow—Quai	6,000 00
	Gimli—Reconstruction du brise-lames	35,000 00
	Ports et rivières en général—Maintien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux	60,000 00
	Hnausa—Reconstruction de la jetée	26,000 00
372	Hnausa—Reconstruction du quai (A voter de nouveau)	39,000 00
	Lac du Bonnet—Reconstruction du quai	35,000 00
	St. Andrews—Brise-lames de la rivière (A voter de nouveau)	41,000 00
	St. Andrews—Écluse et digue—Réparation du pont (A voter de nouveau $35,000)	106,000 00
	Le Pas—Reconstruction du quai (A voter de nouveau)	24,000 00
	Winnipegosis—Quai et cale de halage (A voter de nouveau $9,000)	11,000 00
	Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	
	Alberta-Beach (Alberta)—Réparation du quai (A voter de nouveau)	24,000 00
	Bell-Rock (Fort-Smith), Territoires du Nord-Ouest—Quai (A voter de nouveau $119,000)	215,000 00
	Cold-Lake (Alberta)—Amélioration du port (A voter de nouveau)	23,000 00
	Fort-Fitzgerald (Alberta)—Réparation et prolongement du quai	60,000 00
373	Fort-Franklin (Territoires du Nord-Ouest)—Réparation et prolongement du quai (A voter de nouveau)	22,000 00
	Ports et rivières en général—Maintien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux	25,000 00
	Rivière-Hay (Territoires du Nord-Ouest)—Quai	57,000 00
	Waskesiu-Lake (Saskatchewan)—Amélioration du port (A voter de nouveau $28,000)	37,000 00
	Waterways (Alberta)—Reconstruction de barrages (A voter de nouveau)	23,000 00
	Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest—Quai (A voter de nouveau $8,000)	9,000 00

Colombie-Britannique et Yukon

	Alert-Bay—Quai	79,000 00
	Arrow-Park Ouest—Reconstruction du quai	24,000 00
	Balmoral—Quai (A voter de nouveau)	14,000 00
	Bear-River, Bedwell-Sound—Radeau	7,000 00
	Beaton—Reconstruction du quai	20,000 00
	Bella-Coola—Cale à claire voie et plateforme de chargement	26,000 00
	Blubber-Bay—Reconstruction du quai	51,000 00
	Bull-Harbour (Hope Island)—Radeau	8,000 00
	Campbell-River—Port de pêche (A voter de nouveau $100,000)	275,000 00
	Campbell-River—Remplacement du quai (A voter de nouveau)	77,000 00
	Chemainus—Améliorations au port (A voter de nouveau)	10,000 00
	Comox—Remplacement du quai (A voter de nouveau $100,000)	132,000 00
	Davis-Bay (Wilson-Creek)—Brise-lames et radeau (A voter de nouveau)	17,000 00
	Dodge-Cove (Digby Island)—Quai	23,000 00
	Fleuve Fraser—Améliorations (A voter de nouveau)	605,000 00
	Fleuve Fraser (Kirkland Island)—Remplacement et extension de la protection sur le chenal (A voter de nouveau $13,000)	200,000 00
	Fleuve Fraser et port de Vancouver—Dragage (A voter de nouveau $82,000)	525,000 00
374	Gambier-Island (Camp Georgia)—Quai (A voter de nouveau)	24,000 00
	Half-Moon-Bay—Réparation et amélioration du quai. . . .	10,000 00
	Ports et rivières en général—Maintien des services; il ne sera pas entrepris de nouveaux travaux; pour autoriser les engagements pour les années futures au montant de $75,000	425,000 00
	Rivière Lewes (Yukon)—Pour prendre possession, reconstruire et entretenir le barrage (A voter de nouveau) . .	37,000 00
	Lyall Harbour—Réparation et amélioration du quai. . . .	13,000 00
	Nanaïmo—Dragage (A voter de nouveau $60,000)	593,000 00
	Nanoose-Bay—Brise-lames	88,000 00
	New-Westminster—Reconstruction et amélioration du quai (A voter de nouveau $125,000)	176,000 00
	Projet de contrôle de l'inondation à Okanagan—Portion des frais à la charge du gouvernement (A voter de nouveau $25,000)	500,000 00
	Port-Alberni—Dragage (A voter de nouveau $40,000) . .	85,000 00
	Port-Alberni—Améliorations au port (A voter de nouveau $376,000)	460,000 00
	Port-Clements—Réparation au quai (A voter de nouveau)	38,000 00
	Prince-Rupert—Chemin et renouvellement de radeaux à pontons pour pêcheurs (A voter de nouveau)	72,000 00
	Prince-Rupert (Baie-Fairview)—Brise-lames (A voter de nouveau $75,000)	250,000 00
	Qualicum-Beach (French-Creek)—Havre à bateaux	75,000 00

	Robert's-Creek—Réparations et améliorations au quai (A voter de nouveau)	54,000 00
	Ruskin—Remplacement du quai (A voter de nouveau)	8,000 00
	Sandspit—Renouvellement du quai (A voter de nouveau)	75,000 00
	Sechelt—Réparations et améliorations au quai (A voter de nouveau)	56,000 00
	Lac-Shawinigan—Quai et radeaux	15,000 00
	Snug-Cove—Radeaux	8,000 00
	Sointula—Brise-lames et radeaux	62,000 00
374	Squamish—Réparations et améliorations	30,000 00
	Stewart—Réparations au quai (A voter de nouveau)	50,000 00
	Tofino—Réparations et améliorations au port (A voter de nouveau $20,000)	34,000 00
	Trail—Débarcadère (A voter de nouveau)	8,000 00
	Ucluelet-Ouest—Améliorations	20,000 00
	Vananda—Remplacement du quai (A voter de nouveau)	57,000 00
	Victoria—Dragage (A voter de nouveau $121,000)	165,000 00
	Zeballos—Remplacement du quai	124,000 00
	Généralités	
375	Fleuve Fraser—50 p. 100 des frais d'enquêtes instituées par le *Dominion Provincial Board Fraser River Basin*	85,000 00
376	Travaux de protection en général—Travaux de réparation là où la navigation ou des ouvrages du Gouvernement ont causé des dommages ou sont menacés	500,000 00
	GÉNÉRALITÉS	
377	Galerie national du Canada	186,785 00
378	Travaux divers auxquels il n'est pas autrement pourvu, le montant à l'égard de chaque entreprise étant limité à $5,000	300,000 00
379	Pour assurer, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, sauf lorsque la somme en cause est inférieure à $500, les suppléments requis aux crédits du ministre des Travaux publics	300,000 00
380	Pour fournir les soldes nécessaires pour compléter les projets entrepris au cours des années financières précédentes et pour lesquels il n'est fait aucune provision spéciale dans le budget de 1949-1950	100,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950
TRAVAUX PUBLICS

DIVISION DE L'ARCHITECTURE

704	Entretien et service d'édifices et terrains fédéraux, situés hors d'Ottawa, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire	1,000,000 00
	Construction, réparation et amélioration d'édifices publics	
	Terre-Neuve	
705	Édifices publics fédéraux—Construction, achat, réparation et amélioration	750,000 00
	Généralités	
706	Édifices fédéraux de l'immigration—Réparation, amélioration, etc.—Crédit supplémentaire	40,000 00

DIVISION DU GÉNIE

707	Génie, y compris les traitements des ingénieurs, commis, etc. —Crédit supplémentaire	255,000 00

DRAGAGE

708	Terre-Neuve	575,000 00

Construction, réparations et améliorations—Ports et rivières

Terre-Neuve

709	Ports et rivières en général—Construction, réparations et améliorations	1,000,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

TRAVAUX PUBLICS

855	Administration—Crédit supplémentaire	4,000 00

DIVISION DE L'ARCHITECTE

856	Administration—Crédit supplémentaire	6,000 00
857	Ottawa—Entretien et service d'édifices et de terrains publics du Canada, y compris loyers, réparations, ameublement, chauffage, etc.—Crédit supplémentaire	400,000 00

Construction, réparations et améliorations d'édifices publics

Nouvelle-Écosse

858	Barrington-Passage—Édifice public	25,000 00
	Dartmouth—Édifice public—Annexe et modifications—Crédit supplémentaire pour parachèvement	42,000 00
	Dingwall—Local pour la douane	9,000 00
	Édifice public Dominion—Crédit supplémentaire pour parachèvement	15,000 00
	Halifax—Édifices de la Région aérienne de l'Est—Modifications, améliorations et réparations—Pour parachèvement (A voter de nouveau, $45,000)	97,500 00
	Halifax—Édifice de la douane—Améliorations et ascenseur—Crédit supplémentaire pour parachèvement	15,000 00
	Halifax—Édifice fédéral—Améliorations et réparations (A voter de nouveau, $17,400)	65,000 00
	Halifax—Station postale du quartier nord—Pour parachèvement (A voter de nouveau, $6,000)	13,500 00
	Kentville—Édifice public—Rajout et modifications—Crédit supplémentaire pour parachèvement	7,000 00
	Liverpool—Édifice public	25,000 00
	Pictou—Édifice public—Améliorations et réparations	32,500 00
	Shelburne—Édifice public—Améliorations et réparations	30,000 00
	Sydney—Édifice public—Améliorations et réparations	26,000 00
	Truro—Édifice public	50,000 00
	Wolfville—Édifice public—Améliorations et réparations	30,000 00
	Yarmouth—Édifice public	25,000 00

Nouveau-Brunswick

859	Centreville—Édifice de la Douane et de l'Immigration—Annexe et modifications	8,500 00
	Clair—Local amélioré pour la Douane et l'Immigration	25,000 00

859	Fredericton—Édifice public—Emplacement et travaux préliminaires en vue de l'érection de l'édifice—Crédit supplémentaire	100,000 00
	Sackville—Édifice public—Annexe et modifications—Crédit supplémentaire pour parachèvement	6,000 00
	St-Andrews—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Saint-Jean—Édifice de la Douane—Annexe et modifications	50,000 00
	Saint-Jean—Achat et transformation d'un local pour la Commission d'assurance-chômage	200,000 00
	St-Stephen—Édifice public—Crédit supplémentaire	25,000 00
	Sussex—Édifice public—Annexe et installations—Crédit supplémentaire pour parachèvement	18,000 00
	Île du Prince-Édouard	
860	Charlottetown—Édifice public—Crédit supplémentaire	50,000 00
	Québec	
861	Bonaventure—Édifice public	15,000 00
	Chicoutimi—Édifice public	50,000 00
	Coaticook—Édifice public—Agrandissement, modifications et améliorations—A parachever ($4,000 à voter de nouveau)	8,000 00
	Cowansville—Édifice public—Crédit supplémentaire	25,000 00
	Disraéli—Édifice public	25,000 00
	Donnacona—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	4,500 00
	Granby—Édifice public	50,000 00
	Joliette—Édifice public—Annexe—Crédit supplémentaire	25,000 00
	Jonquière—Édifice public	25,000 00
	Lachute—Édifice public—Annexe et modifications	28,000 00
	Lacolle (Blackpool)—Édifice de la Douane—Crédit supplémentaire	300,000 00
	La Malbaie—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Malartic—Édifice public	50,000 00
	Masson—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	45,000 00
	Matane—Édifice public—Annexe, modifications et améliorations—Crédit supplémentaire	90,000 00
	Mont-Joli—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	40,000 00
	Montmagny—Édifice public—Crédit supplémentaire	80,000 00
	Montmorency (village) Édifice public et emplacement—Crédit supplémentaire	25,000 00
	Montréal—Édifice de la Douane—Modifications et améliorations	56,000 00
	Montréal—Longueuil—station postale—Annexe et modifications—Crédit supplémentaire pour parachèvement	15,000 00
	Montréal—Delorimier—station postale	25,000 00
	Montréal—Terminus postal—Annexe—Crédit supplémentaire	270,000 00
	Montréal—Terminus postal—Installation pour l'emmagasinage des colis—A parachever (A voter de nouveau, $9,100)	25,000 00

	Montréal—St-Henri, station postale et emplacement—Crédit supplémentaire	50,000 00
	Montréal—Youville, station postale et emplacement—Crédit supplémentaire	50,000 00
	Phillipsburg—Édifices de la Douane et de l'Immigration	25,000 00
	Princeville—Édifice public	25,000 00
	Québec—Édifice des magasins de la Marine—Ascenseur—Crédit supplémentaire pour parachèvement	8,000 00
	Québec—Vieux bureau de poste—Ascenseurs—Pour parachever (A voter de nouceau, $32,700)	35,000 00
	Roberval—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
861	St-Félicien Édifice public—Crédit supplémentaire	25,000 00
	St-Henri-de-Lévis—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	13,000 00
	St-Jérôme—Édifice public—Crédit supplémentaire	25,000 00
	St-Raymond—Édifice public—Annexe et modifications	20,000 00
	Sherbrooke—Édifice public—Crédit supplémentaire	250,000 00
	Thetford-Mines—Édifice public—Annexe, modifications et réparations—Crédit supplémentaire pour parachèvement	10,000 00
	Trois-Rivières—Édifice public—Annexe—Crédit supplémentaire	100,000 00
	Val-d'Or—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	10,000 00

Ontario

	Agincourt—Édifice public	17,000 00
	Barrie—Édifice public—Crédit supplémentaire	70,000 00
	Beamsville—Édifice public	25,000 00
	Bowmanville—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Burlington—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Chapleau—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	55,000 00
	Colborne—Édifice public	25,000 00
	Cornwall—Édifice public—Crédit supplémentaire	50,000 00
	Delhi—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	10,000 00
	Englehart—Édifice public	25,000 00
862	Fergus—Édifice public—Annexe et modifications—Crédit supplémentaire pour parachèvement	65,000 00
	Fort-William—Édifice de la Douane—Annexe, modifications et améliorations	25,000 00
	Geraldton—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	18,000 00
	Kenora—Édifice public—Annexe, modifications et améliorations (A voter de nouveau)	18,000 00
	Kingston—Nouvel édifice public	25,000 00
	Little-Current—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	38,000 00
	London—Modifications aux locaux de la poste dans la gare des chemins de fer nationaux du Canada	25,000 00
	Markdale—Édifice public	25,000 00
	Niagara-Falls—Édifice de la Douane	25,000 00

862	North-Bay—Édifice public—Agrandissement de l'emplacement	60,000 00
	Oshawa—Édifice public	25,000 00
	Ottawa—Annexes aux emplacements des Mines et des Ressources sur les rues Booth et Le Breton—Crédit supplémentaire	300,000 00
	Ottawa—Annexe au laboratoire de métallurgie physique (A voter de nouveau, $12,000)	50,000 00
	Ottawa—Édifice pour le ministère des Affaires des anciens combattants—Crédit supplémentaire	1,000,000 00
	Ottawa—Installation de chauffage central—Annexe, modifications et améliorations	50,000 00
	Ottawa—Édifice de l'Est—Améliorations—Crédit supplémentaire	200,000 00
	Ottawa—Atelier de mécanique et édifice d'entreposage pour le ministère des Mines et des Ressources	50,000 00
	Ottawa—Conseil national de recherches—Améliorations et réparations—pour parachèvement (A voter de nouveau, $7,400)	13,000 00
	Ottawa—Nouvel édifice de la Cour suprême—Transformation, parachèvement et ameublement—Crédit supplémentaire	100,000 00
	Ottawa—Monnaie royale canadienne—Annexe et modifications	50,000 00
	Ottawa—Aménagement d'entrepôts à l'aéroport d'Uplands	25,000 00
	Île-Pelée—Édifice pour le ministère du Revenu national—Crédit supplémentaire pour parachèvement	4,000 00
	Port-Arthur—Édifice public et emplacement—Crédit supplémentaire	100,000 00
	St-Thomas—Édifice public	75,000 00
	South-Porcupine—Édifice public	75,000 00
	Tecumseh—Édifice public—Crédit supplémentaire	15,000 00
	Terrace-Bay—Édifice public	25,000 00
	Tillsonburg—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Timmins—Édifice public	50,000 00
	Toronto—Station postale "D"—Annexe et modifications	25,000 00
	Toronto—Station postale "B"	100,000 00
	Windsor—Annexe et modifications à la station postale de Walkerville	25,000 00

Manitoba

863	Beauséjour—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Brandon—Nouvel édifice public—Annexe et modifications	50,000 00
	Boissevain—Édifice public—Annexe et modifications	30,000 00
	Emmerson—Édifices pour la Douane et de l'Immigration	25,000 00
	Killarney—Édifice public	25,000 00
	Pine-Falls—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	75,000 00
	Shoal-Lake—Édifice public	25,000 00
	Saint-Vital—Édifice public—Annexe et modifications—Pour parachèvement (A voter de nouveau)	8,000 00
	Swan-River—Locaux pour le service postal	25,000 00

863	Winnipeg—Station postale "F"—Annexe et modifications (A voter de nouveau, $20,000)	30,000 00
	Winnipeg—Édifice public et emplacement—Crédit supplémentaire	100,000 00
	Saskatchewan	
	Balcares—Édifice public	25,000 00
	Eston—Édifice public	25,000 00
	Humboldt—Édifice public—Annexe et modifications	42,000 00
	Ituna—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	15,000 00
	Langenburg—Édifice public—Crédit supplémentaire	15,000 00
	Melfort—Édifice public—Annexe et modifications	35,000 00
	Moose-Jaw—Édifice public—Annexe et modifications	35,000 00
	Prince-Albert—Édifice public—Annexe et modifications—Crédit supplémentaire	100,000 00
	Regina—Édifice du bureau de poste—Modifications et améliorations	40,000 00
	Regina—Acquisition et transformation de l'*Old Merchants Bank Building*	75,000 00
864	Rosetown—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	118,000 00
	Saltcoats—Acquisition et transformation d'un édifice pour fins postales	5,500 00
	Saskatoon—Acquisition, agrandissement et transformation de l'édifice *London* pour le ministère des Affaires des anciens combattants	175,000 00
	Shaunavon—Acquisition et transformation d'un édifice pour loger le bureau de poste et la Gendarmerie royale du Canada	30,000 00
	St-Walburg—Édifice public—Crédit supplémentaire pour parachèvement	10,000 00
	Swift-Current—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Tisdale—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Weyburn—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Alberta	
	Banff—Édifice public	25,000 00
	Bonnyville—Édifice public	25,000 00
	Edmonton—Annexe et modifications à la station postale d'Edmonton-sud—Crédit supplémentaire pour parachèvement	35,000 00
865	Edmonton—Terminus postal—y compris l'installation postale nécessaire—Crédit supplémentaire	250,000 00
	Grande-Prairie—Édifice public	50,000 00
	Leduc—Édifice public—Crédit supplémentaire	75,000 00
	Lethbridge—Édifice de la Douane	50,000 00
	Lethbridge—Édifice public—Ascenseur	25,000 00
	Colombie-Britannique	
	Duncan, édifice public—Annexe et modifications	27,000 00
866	Langley-Prairie—Édifice public—Crédit supplémentaire requis pour parachèvement	10,000 00

866	New-Westminster—Édifice public—Annexe, réparations et améliorations	100,000 00
	North-Vancouver—Station postale—Crédit supplémentaire requis pour parachèvement	25,000 00
	Ocean-Falls—Édifice public—Crédit supplémentaire requis pour parachèvement	48,000 00
	Pacific Highway—Édifice de la Douane	25,000 00
	Penticton—Édifice public—Annexe et modifications	45,000 00
	Prince-George—Édifice public—Annexe et modifications	25,000 00
	Smithers—Édifice public—Crédit supplémentaire	25,000 00
	Vancouver—Édifice Begg—Achat, modifications et agrandissements—Crédit supplémentaire requis pour parachèvement	200,000 00
	Vancouver—Emplacement et édifice pour le bureau de poste —Crédit supplémentaire	550,000 00
	Vanderhoof—Locaux pour les services télégraphiques de l'État	6,000 00
	Observatoire astrophysique—Réparations, modifications et améliorations—pour parachèvement—A voter de nouveau	10,000 00
	Territoires du Yukon et du Nord-Ouest	
867	White-Horse—Édifice public	50,000 00
	Yellowknife—Édifice public	50,000 00
	Généralités	
868	Stations fédérales de quarantaine—Entretien et réparations —Crédit supplémentaire	30,000 00
869	Fermes expérimentales et laboratoires scientifiques—Remplacement, réparation et amélioration d'édifices— Crédit supplémentaire	100,000 00
870	Imprimerie nationale—Crédit supplémentaire	1,000,000 00
	DIVISION DU GÉNIE	
871	Génie, y compris les traitements des ingénieurs, commis, etc.—Crédit supplémentaire	53,500 00
	Dragage	
872	Provinces Maritimes—Crédit supplémentaire	109,120 00
873	Paiement complet aux Chemins de fer nationaux du Canada des dommages découlant de l'accident survenu à Yarmouth (N.-É.), en mai 1946, lors du déchargement de pontons des Travaux publics	22,284 00
874	Ontario et Québec—Crédit supplémentaire	11,700 00
875	Colombie-Britannique et Yukon—Crédit supplémentaire	95,020 00
	Entretien et service de bassins de radoub, écluses, digues, etc.	
876	Écluses et digues—Crédit supplémentaire	14,000 00
877	Bateaux déblayeurs—Crédit supplémentaire	18,360 00
	Entretien et service des routes et ponts	
878	Pour le pont international sur la rivière Ste-Croix entre St-Stephen (N.-B.) et Calais (Maine), l'État du Maine devant payer le même montant (A voter de nouveau)	10,000 00
879	Généralités—Crédit supplémentaire	31,000 00

Construction, réparations et améliorations—
Ports et rivières

Nouvelle-Écosse

880	Auld's-Cove—Remplacement du quai	15,000 00
	Brule—Prolongement du quai	13,000 00
	Cape-John—Brise-lames—Crédit supplémentaire pour parachèvement (A voter de nouveau)	20,000 00
	Cheticamp-Beach—Revêtement du quai (A voter de nouveau)	11,500 00
	Cow-Bay (Port-Morien)—Reconstruction du brise-lames et dragage—Crédit supplémentaire pour parachèvement	20,000 00
	Eastern-Passage—Prolongement et réparation du brise-lames	20,000 00
	East-Port-Le-Hébert—Brise-glaces	13,000 00
	Hall's Harbour—Quai	10,000 00
	Lunenburg—Dragage	75,000 00
	McDonald's-Cove—Prolongement du brise-lames—Crédit supplémentaire requis pour parachèvement	15,000 00
	New-Glasgow—Réparations au quai—Crédit supplémentaire requis pour parachèvement (A voter de nouveau)	35,000 00
	New-Harbour—Brise-lames	17,000 00
	New-Haven—Réparations et améliorations du brise-lames .	25,000 00
	Port-Joli—Réparations aux jetées	14,000 00
	Tittle-Channel—Dragage	15,000 00
	Upper-Blandford—Brise-lames	58,000 00

Île du Prince-Édouard

881	Canoe-Cove—Réparations au brise-lames—Crédit supplémentaire pour parachèvement	10,000 00
	Ports et rivières en général—Maintien des services, aucun nouveau travail ne devant être entrepris—Crédit supplémentaire	10,000 00
	Launching-Pond—Port pour les bateaux—Crédit supplémentaire pour parachèvement	12,000 00
	Skinner's-Pond—En direction du port pour les bateaux. . . .	50,000 00
	Souris—Réparations au brise-lames—Crédit supplémentaire pour parachèvement	12,000 00
	Summerside—Pour acquérir et reconstruire le quai d'Holman—Crédit supplémentaire (A voter de nouveau, $4,000)	5,000 00
	Wood-Islands—Améliorations au port—Crédit supplémentaire pour parachèvement	5,000 00

Nouveau-Brunswick

882	Chockfish—Réparations au brise-lames	26,000 00
	Escuminac—Brise-lames	25,000 00
	Ingalls-Head—*Icebreak*	10,000 00
	Maisonnette—Remplacement du quai	10,000 00
	Point-Sapin—Prolongement du brise-lames	20,000 00
	Richardson—Reconstruction du quai	25,000 00
	Saint-Jean (Courtenay Bay)—Nouveau dragage.	250,000 00

882	Grand-River (Projet de conservation de)—Contribution au Crédit supplémentaire pour parachèvement	11,000 00
	White-Head—Prolongement du quai	15,000 00

Québec

	Bagotville—Reconstruction du quai—Pour terminer les paiements (A voter de nouveau)	33,000 00
	Baie-Comeau—Améliorations au quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	230,000 00
	Baie-des-Sables—Prolongement du quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	11,000 00
	Baie-St-Paul—Améliorations au port	50,000 00
	Bell-River (Portage 35)—Quai	5,500 00
	Blanc-Sablon—Quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	25,000 00
	Grande-Rivière—Reconstruction d'ouvrages de port et dragage—Crédit supplémentaire	35,000 00
	Grande-Vallée—Quai en eau profonde—Crédit supplémentaire pour parachèvement	120,000 00
	L'Anse-du-Ruisseau—Améliorations au quai	6,700 00
	La Tabatière—Prolongement du quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	20,000 00
	Les Escoumains—Réparations du quai—Pour parachèvement (A voter de nouveau)	7,000 00
	Miguasha—Améliorations au quai et brise-lames	30,000 00
883	Mont-Louis—Prolongement du quai	50,000 00
	Newport (rivière des Îlots)—Remplacement du port de pêche	75,000 00
	Papineauville (baie de la Pentecôte)—Améliorations (A voter de nouveau, $8,500)	28,500 00
	Paspébiac—Réparations au port et améliorations—Crédit supplémentaire	50,000 00
	Petit-Gaspé—Prolongement du quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	17,000 00
	Pointe-au-Père—Réparations au quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	16,000 00
	Port-Daniel—Port de pêche—Crédit supplémentaire pour parachèvement	10,000 00
	Québec—Pour liquider les paiements relatifs à l'égout-syphon (A voter de nouveau)	56,400 00
	St-Joachim-de-Tourelle—Débarcadère	6,500 00
	St-Siméon-Est—Prolongement du quai	24,000 00
	Taschereau—Quai	9,500 00

Ontario

	Belle-River—Reconstruction du mur de direction	19,000 00
	Elsas—Quai	7,000 00
884	Fort-William—Dragage—Crédit supplémentaire pour parachèvement	116,000 00
	French-River—Améliorations du contrôle de l'eau—La province d'Ontario devant payer la moitié des frais	182,000 00
	Gogama (lac Minisinakwa)—Quai	6,500 00

884	Grand-River (Projet de conservation de)—Contribution au coût des plans préliminaires, forage d'essai, etc., relativement à la digue projetée de Luther-Marsh	3,000 00
	Hamilton—Améliorations au port—Crédit supplémentaire	425,000 00
	Killarnay—Quai et entrepôt	19,000 00
	Little-Current—Dragage du chenal	100,000 00
	Midland à Parry-Sound—Dragage du chenal intérieur—Crédit supplémentaire pour exécution définitive du contrat	22,000 00
	Montreal-River (Mowatt's Landing)—Remplacement du quai	20,000 00
	Oshawa—Nouveau dragage—Crédit supplémentaire pour parachèvement	10,000 00
	Owen-Sound—Mur du port	100,000 00
	Port-Arthur—Brise-lames—Crédit supplémentaire	530,000 00
	Port-Credit—Améliorations au port	152,000 00
	Port-Stanley—Reconstruction de la jetée—Crédit supplémentaire pour parachèvement des travaux	40,000 00
	Salmon-Point (East Lake Outlet)—Brise-lames et dragage	90,000 00
	Sandfield—Quai	8,000 00
	Sarnia—Prolongement du quai et faisceaux d'amarrage . .	28,600 00
	Thornbury—Reconstruction de la jetée	50,000 00
	Toronto—Améliorations au port—Crédit supplémentaire pour parachèvement	275,000 00
	Vermilion-Bay—Quai	12,000 00
	Wikwemikong—Quai	7,000 00

Manitoba

885	Rivière Assiniboine—Levées et mur écran—Crédit supplémentaire	38,000 00
	Grassy-Narrows (île Hecla)—Quais	12,000 00
	Rabbit-Point—Quai	24,000 00

Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest

886	Cold-Lake (Alb.)—Améliorations au port—Crédit supplémentaire pour parachèvement	37,000 00
	Doré-Lake (Sask.)—Quai	11,000 00
	Fort-Franklin (T.N.-O.)—Réparation et prolongement du quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement . .	7,000 00
	Waskesiu-Lake (Sask.)—Améliorations au port—Crédit supplémentaire pour parachèvement	13,000 00
	Waterways (Alb.)—Reconstruction des barrages—Crédit supplémentaire	27,000 00

Colombie-Britannique et Yukon

887	Alice-Arm—Reconstruction du quai	32,000 00
	Allison-Harbour—Quai flottant et hangar	11,000 00
	Crescent—Quai	11,000 00
	Fraser-Lake—Reconstruction du quai	23,000 00
	Fleuve Fraser—Améliorations—Crédit supplémentaire. . . .	652,000 00
	Fleuve Fraser et port de Vancouver—Dragage—Crédit supplémentaire	123,000 00

	Fleuve Fraser (île Kirkland)—Remplacement et prolongement des ouvrages de protection sur le chenal—Crédit supplémentaire	35,000 00
	Gambier-Island (Camp Georgia)—Quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	26,000 00
	Ganges—Réparations et améliorations au port	25,000 00
	Gibson's-Landing—Améliorations au quai	15,000 00
	Gibson's-Landing—Dragage (A voter de nouveau, $17,000)	22,000 00
	Half-Moon-Bay—Réparations et améliorations au quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	20,000 00
	Harrison-Hot-Springs—Quai flottant et approches	13,000 00
	Horseshoe-Bay—Améliorations au quai	16,000 00
	Kamloops—Quais	14,000 00
	Keat's-Island—Remplacement des avant-becs (A voter de nouveau, $12,000)	15,000 00
	Parc de Madeira (Port-Pender)—Quai flottant	7,000 00
	Minstrel-Island—Réparation et amélioration du quai	15,000 00
	Nanaïmo—Réparation et amélioration du quai—Pour parachèvement	6,000 00
887	Nelson—Quai flottant	15,000 00
	Phipps-Point (Hornby-Island)—Améliorations au quai	25,000 00
	Port-Alberni—Dragage—Crédit supplémentaire	35,000 00
	Port-Clements—Réparation du quai—Pour parachèvement	8,000 00
	Port-Renfrew—Reconstruction du quai	25,000 00
	Redonda-Bay—Quai flottant et approches	22,000 00
	Robert's-Creek—Réparations et améliorations au quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	17,000 00
	Robert's-Creek—Améliorations au quai	100,000 00
	Sechelt—Réparations et améliorations au quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	15,000 00
	Squamish—Quai dit Assembly wharf	100,000 00
	Steveston—Port de pêche	25,000 00
	Stewart—Réparation du quai—Crédit supplémentaire pour parachèvement	14,000 00
	Sturdies-Bay (Galiano-Island)—Prolongement du quai	18,000 00
	Victoria—Dragage—Crédit supplémentaire	55,000 00
	Station de quarantaine de William-Head—Réparation des brise-lames	22,000 00

GÉNÉRALITÉS

888	Sommes requises pour terminer tout projet entrepris au cours des années financières précédentes et pour lequel aucune disposition n'est prise durant l'année financière 1949-1950—Crédit supplémentaire	50,000 00

BUDGET PRINCIPAL

CABINET DU PREMIER MINISTRE

314	Traitements du personnel et allocations	115,065 00

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

315	Administration	151,485 00

Commission du district fédéral

316	Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du gouvernement, Ottawa, et amélioration du réseau de promenades relevant de la Commission du district fédéral	270,500 00
317	Dépenses du Comité d'aménagement de la Capitale nationale	100,000 00
318	Pour autoriser le paiement du deuxième versement à un compte spécial du Fonds du revenu consolidé, connu sous le nom de Fonds de la Capitale nationale, établi en vertu du crédit nº 809, Loi des subsides nº 4, 1947-1948	2,500,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

850	Administration générale—Crédit supplémentaire	3,000 00
851	Frais de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada	93,525 00

Commission du district fédéral

852	Entretien et amélioration des terrains contigus aux édifices du gouvernement, Ottawa, et améliorations du réseau de promenades relevant de la Commission du district fédéral—Crédit supplémentaire	34,000 00

BUDGET PRINCIPAL

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

118	Secrétariat du Gouverneur général, y compris le traitement de $7,600, au secrétaire du Gouverneur général, en plus du traitement prévu au chap. 182, S.R.C.	114,905 00

FINANCES

71	Administration	1,326,285 00
72	Inspection des banques (Bureau de l'inspecteur général des banques)	27,920 00
73	Monnaie royale du Canada, y compris le Bureau fédéral des essais, Vancouver (C.-B.)	1,065,000 00

Pension et indemnité de retraite

74	Application des lois de pension et de retraite	200,402 00
75	Contribution de l'État au fonds de pension	5,100,000 00
	Service de la dette publique—	
76	Commission pour le paiement des intérêts sur la dette publique, les services d'agents financiers (Londres), des frais d'enregistrement, etc.	386,400 00

Diverses subventions et contributions

77	Conseil général canadien des Scouts	15,000 00
78	Conseil canadien de l'Association des Guides	9,000 00
79	Société royale d'astronomie	2,000 00
80	Académie royale canadienne des arts	2,025 00
81	Fondation des Écrivains canadiens	4,000 00
82	Subvention couvrant les frais de la Conférence de l'Union des journalistes de l'Empire, qui sera tenue à Ottawa en 1950	65,000 00

Généralités

83	Dépenses de la Commission du tarif	98,840 00
84	Dépenses du bureau du contrôleur du Trésor	10,459,000 00
85	Application de la Loi de 1943 sur les arrangements entre cultivateurs et créanciers et de la Loi pour favoriser les améliorations municipales, 1938	39,631 00
86	Application de la Loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la Loi sur les prêts commerciaux et professionnels aux anciens combattants, (1946)	52,795 00
87	Commission de contrôle du change étranger—Administration	252,700 00
88	Service téléphonique à Ottawa	415,000 00
89	Subordonnément à l'approbation du Conseil du Trésor, traitements, reclassement, augmentations et autres articles de la feuille de paye	20,000,000 00
90	Dépenses imprévues, sujettes à l'approbation du Conseil du Trésor, dont un état détaillé doit être soumis au Parlement dans les quinze jours qui suivront l'ouverture de la prochaine session	80,000 00
91	Contribution du Gouvernement, à titre d'employeur, à la Caisse de l'assurance-chômage à l'égard des fonctionnaires de l'État payés par le Bureau central de paye	950,000 00

Démobilisation et reconversion

	Commission des prix et du commerce en temps de guerre—	
92	Administration	2,986,825 00
93	Corporation de la stabilisation du prix des denrées	5,000,000 00
94	Avances à la Commission canadienne du blé pour le paiement de la farine ou d'aliments contenant du blé pour la consommation des Canadiens	6,000,000 00
	Plan des employés—	
95	Pour achat d'obligations d'épargne du Canada—Administration	89,710 00
96	Pour assurer, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, le remplacement de bons perdus dans le courrier et le remboursement de comptes portés payés par erreur	2,500 00
97	Dépenses du Comité ministériel des relations fédérales-provinciales	30,000 00

98	Paiement des primes sur les valeurs sterling du Dominion du Canada	10,000 00
99	Pour combler, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, les pertes occasionnées par la vente et la distribution de timbres et de certificats d'épargne de guerre, d'obligations de la Victoire et d'obligations d'épargne du Canada	3,000 00
100	Pour pourvoir, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, à diverses dépenses imprévues, et à la prestation temporaire d'avances recouvrables aux fins du capital de roulement et du nouvel octroi de telles avances remboursées	1,000,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

FINANCES

Pensions et indemnités de retraite

669	Contribution de l'État au fonds de pension—Crédit supplémentaire	300,000 00

Service de la dette publique

	Service de la dette publique—	
670	Commission pour le paiement des intérêts sur la dette publique, des services d'agents financiers (Londres), des frais d'enregistrement, etc.—Crédit supplémentaire	10,800 00

Subsides et compensation spéciale aux provinces

671	Pour autoriser les paiements qui doivent dorénavant être faits aux termes d'un accord conclu entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Terre-Neuve conformément à la clause 27 des Conditions de l'Union de Terre-Neuve au Canada, montant estimatif requis pour l'année financière 1949-1950	4,845,000 00

Généralités

672	Dépenses du bureau du contrôleur du Trésor—Crédit supplémentaire	103,000 00
673	Pour autoriser et permettre le paiement de telle somme qui peut être nécessaire à l'égard des questions supplémentaires aux Conditions de l'Union de Terre-Neuve au Canada expressément mentionnées au paragraphe XXIII de la Note, en date du 11 décembre 1948, du premier ministre du Canada au président de la délégation de Terre-Neuve, intitulée "Réponses aux questions posées par la délégation de Terre-Neuve au cours des négociations en vue de l'Union de Terre-Neuve au Canada" et déposée à la Chambre des communes le 27 janvier 1949	5,500,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

FINANCES

Pensions et indemnités de retraite

780 Application des lois de pension et de retraite 7,645 00

Service de la dette publique

781 Service de la dette publique—Commission pour le paiement des intérêts sur la dette publique, des services d'agents financiers (Londres), des frais d'enregistrement, etc.—Crédit supplémentaire 50,000 00

Diverses subventions et contributions

782 Contribution aux dépenses des fêtes du deuxième centenaire d'Halifax 50,000 00

Généralités

783 Liquidation des dépenses de la Commission nommée en vertu de la Partie I de la Loi des enquêtes pour faire enquête sur les prix et autres sujets connexes, sur la recommandation du Comité spécial des prix, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 17 de la Loi du service civil, de verser des honoraires n'excédant pas $3,600 aux fonctionnaires civils permanents qui ont travaillé spécialement pour la Commission, sous réserve de l'approbation de la Commission du service civil et du Conseil du Trésor. 18,000 00

Contrôleur du Trésor —

784 Dépenses du bureau du contrôleur du Trésor—Crédit supplémentaire 50,000 00

785 Paiement d'une indemnité hebdomadaire de $18 à Norman Bell, pour blessures subies par lui pendant qu'il était à l'emploi du bureau d'outre-mer du contrôleur du Trésor 936 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des Subsides devant siéger de nouveau plus tard aujourd'hui.

Avec la permission de la Chambre, M. Fournier (*Hull*) propose,—Que M. l'Orateur ne quitte pas le fauteuil à six heures aujourd'hui et que, pour le reste de la séance, les mesures du Gouvernement aient la priorité sur tous les autres travaux, nonobstant tout article du Règlement ou tout autre ordre.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le Bill n° 222, Loi modifiant la Loi de la *Canadian Red Cross Society,* avec les amendements suivants:—

1. *Page 1, lignes 3 à 7, inclusivement.*—Supprimer la clause 1.
2. *Page 1, lignes 7 à 21, inclusivement.*—Supprimer la clause 2.
3. *Page 1.*—Rénuméroter la clause 3 comme clause 1.

La Chambre se forme de nouveau en comité de subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées en crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL

48	Traitements et dépenses de bureau ....$	550,081 00

ASSURANCES

119	Administration	271,834 00
120	Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies..	21,285 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

ASSURANCES

791	Dépenses de la campagne pour la prévention des incendies —Crédit supplémentaire	2,900 00

Les résolutions suivantes sont adoptées (*le plein montant des sommes ci-dessous mentionnées*):

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

FINANCES

Subventions aux municipalités, tenant lieu d'impôts sur les biens du gouvernement fédéral—

Pour pourvoir à l'application du programme exposé à la Chambre des Communes le 14 novembre 1949 et portant le versement aux municipalités des subventions tenant lieu d'impôts sur les biens de la Couronne, y compris les subventions initiales et autres sommes à verser en conformité des règlements établis par le gouverneur en conseil 300,000 00

Pour approuver et autoriser l'accomplissement par Sa Majesté, au cours de la période allant du 1er juillet au 31 décembre 1949, de certains actes et choses qu'Elle était tenue d'accomplir aux termes de l'Accord entre Sa Majesté et la Corporation de la Cité d'Ottawa (conclu sous l'autorité du chapitre vingt-sept des Statuts de 1945) expiré le 30 juin 1949, comme si ledit Accord était resté en vigueur jusqu'au 31 décembre 1949 et, à cette fin, pour autoriser le paiement de la somme de deux cent

cinquante mille dollars comme si tel était le montant payable à l'égard de cette période aux termes de la première clause de l'Accord; le paiement devant être fait le ou avant le 31 décembre 1949 sur remise à Sa Majesté, par la Corporation, d'une renonciation à toute réclamation en raison de services rendus à Sa Majesté par la Corporation jusqu'à l'expiration du 31 décembbre 1949, pourvu que, de l'avis du ministre des Travaux publics, ladite Corporation ait accompli tous les actes et choses qu'elle aurait été tenue d'accomplir si l'Accord avait été en vigueur jusqu'au 31 décembre 1949 .. .. 250,000 00

Les résolutions suivantes sont adoptées (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*):

BUDGET PRINCIPAL

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Démobilisation et reconversion

551 Prestations de réadaptation consécutive à la libération, y compris les allocations de chômage, l'instruction universitaire et professionnelle, l'instruction des matelots marchands et les pensions aux pêcheurs en eau salée, les allocations en attendant le rendement d'une entreprise, les allocations pour invalidité temporaire et les contributions à l'assurance-chômage 28,850,000 00

552 Lits et installations d'hôpital, et pour autoriser des engagements pour les années à venir au montant de $7,387,835 5,309,662 00

553 Étoile et médaille de campagne, y compris frais de distribution 2,026,000 00

554 Paiement au gouvernement néerlandais du montant par lequel les gratifications de service de guerre payées aux taux canadiens par le gouvernement néerlandais du 22 janvier 1946 à la fin de juillet 1946 aux anciens combattants hollandais domiciliés au Canada antérieurement à l'enrôlement dépassaient le montant qui eût été payé à ces anciens combattants si les gratifications avaient été calculées aux taux normaux applicables à la Hollande 150,000 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Affaires des anciens combattants

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

561 Pour pourvoir à la protection des garanties—Établissement des soldats, et remboursements des excédents aux anciens combattants 55,000 00

562 Pour pourvoir à l'achat de terres et aux améliorations permanentes; au coût des améliorations permanentes à effectuer; au dégrèvement des propriétés; à l'achat d'a-

nimaux de ferme et d'outillage; au remboursement de surplus aux anciens combattants (article 19); et à la protection des garanties sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 27,440,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

731 Administration régionale—Crédit supplémentaire 41,800 00
732 Services du bien-être des anciens combattants—Crédit supplémentaire 67,260 00
733 Services de traitements—Crédit supplémentaire 458,475 00
734 Commission canadienne des pensions—Frais d'administration—Crédit supplémentaire 68,500 00
735 Bureau des anciens combattants—Crédit supplémentaire . . 11,470 00
Commission des allocations aux anciens combattants—
736 Administration—Crédit supplémentaire 5,750 00

Versements aux anciens combattants et aux personnes à leur charge ou pour les anciens combattants et les personnes à leur charge

737 Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sons l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions—Crédit supplémentaire . 925,000 00
738 Pour autoriser et permettre la continuation des paiements par la Commission canadienne des pensions, à compter de la date de l'Union, de certaines pensions, découlant de la première et de la seconde guerre mondiale, accordées par Terre-Neuve et non payables sous le régime de la Loi des pensions ou de la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils 75,000 00
739 Allocations aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 150,000 00
740 Allocations d'hospitalisation et autres—Crédit supplémentaire 90,000 00

Établissement de soldats et loi sur les terres destinées aux anciens combattants

741 Administration—Loi sur les terres destinées aux anciens combattants; établissement de soldats et établissement de familles britanniques—Crédit supplémentaire 56,600 00
742 Pour pourvoir à l'entretien de propriétés, Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses concernant des projets de génie et de recherches ainsi que des frais d'organisation qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; impôts, assurance et entretien de services d'utilité publique—Crédit supplémentaire 3,000 00
743 Pour pourvoir aux paiements d'octrois aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'entente avec les gouvernements provinciaux sous le régime

de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (modifié par l'arrêté en conseil C.P. 2122 du 13 avril 1945), et aux paiements d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales conformément à une entente conclue avec le ministre des Mines et des Ressources, sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres aux anciens combattants, modifiée (C.P. 1550 du 18 avril 1946)—Crédit supplémentaire 464,000 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

744 Prestations de réadaptation consécutives à la libération—Crédit supplémentaire 150,000 00

(S) Crédit de réadaptation—Crédit supplémentaire 2,000,000 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

745 Pour pourvoir à l'achat de terrains et à des améliorations permanentes à effectuer; au dégrèvement des propriétés; à l'achat d'animaux de ferme et outillage; au remboursement de surplus aux anciens combattants (art. 19); et à la protection des garanties prévues par la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Crédit supplémentaire 560,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

927 Services de prothèse—Crédit supplémentaire 124,500 00

928 Bureau des anciens combattants—Crédit supplémentaire . . 3,500 00

929 Commission des allocations aux anciens combattants—Administration—Crédit supplémentaire 11,000 00

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

930 Pour autoriser et prévoir les travaux de réparation nécessaires, devant être approuvés par le Gouverneur en conseil, aux habitations construites sur les propriétés vendues en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants selon des contrats individuels à prix fermes, en vue de remédier aux défauts pour lesquels ni l'ancien combattant, ni l'entrepreneur ne peuvent être tenu financièrement responsable 30,000 00

931 Pour autoriser, sous réserve de l'approbation du Gouverneur en conseil dans chaque cas, l'achèvement des travaux de réparation nécessaires aux habitations construites et aux services fournis en vertu du programme de construction de 1945 . . . . 110,000 00

Démobilisation et reconversion

932 Hôpitaux et installations—Crédit supplémentaire 250,356 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Affaires des anciens combattants

Établissement de soldats et Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

937	Pour protection des garanties—Établissement de soldats, et remboursement de surplus aux anciens combattants—Crédit supplémentaire	40,000 00

BUDGET PRINCIPAL

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

	Président du Sénat—	
160	Indemnité de logement	3,000 00
161	Administration	306,617 00

Chambre des communes

	Président de la Chambre des communes—	
162	Indemnité de logement	3,000 00
	Vice-président de la Chambre des communes—	
163	Indemnité de logement	1,500 00
164	Administration générale—Crédits du greffier	800,730 00
165	Crédits du sergent d'armes	475,690 00
166	Abonnement aux publications de l'Association parlementaire du Commonwealth pour distribution aux députés, et part canadienne des dépenses de l'Association parlementaire du Commonwealth	10,000 00
167	Pour pourvoir, nonobstant les dispositions de la Loi du Revenu consolidé et de la vérification ou les dispositions de la Loi du Sénat et de la Loi de la Chambre des communes, concernant l'indépendance du Parlement, au paiement, à même le Fonds du revenu consolidé, à chaque membre de la Chambre des communes nommé par le Gouverneur en conseil comme adjoint parlementaire (cette nomination ne devant pas rendre ce membre inéligible ni le priver de son titre de membre de la Chambre des communes) pour aider au ministre de la Couronne en la manière et dans la mesure que ce ministre peut déterminer, et représenter le ministère à la Chambre des communes en l'absence du ministre de celui-ci, d'un traitement de quatre mille dollars par année et d'une rémunération proportionnelle pour toute période inférieure à une année	56,000 00
168	Allocation annuelle au vice-président des Comités	2,000 00

Généralités

169	Impressions du Parlement, y compris les traitements du personnel du service conjoint de la distribution	265,428 00

Bibliothèque du parlement

170	Administration	125,348 00

Pensions et autres indemnités

171 Pension à la sœur célibataire de feu le colonel Harry Baker, député 700 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

SERVICE LÉGISLATIF

Sénat

799 Pour payer aux sénateurs l'indemnité complète de la première session de 1949 pour les jours d'absence en raison d'affaires publiques, de maladie ou de décès. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor 5,000 00

800 Pour pourvoir, nonobstant les dispositions de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, au paiement, à chaque membre du Sénat qui a assisté à la première partie de la première session de 1949, qui a commencé le 26 janvier 1949 et s'est terminée le 8 avril 1949, d'une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement à Pâques le 8 avril 1949, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession commencée à ladite date ou à toute autre époque durant la présente session 5,000 00

Chambre des communes

801 Pour payer l'indemnité complète aux députés—jours perdus en raison d'absence causée par maladie, affaires publiques officielles, ou un ordre de la Chambre, ou en raison de décès pendant la première session de 1949—nonobstant toute disposition contraire du chapitre 147 des Statuts revisés, 1927, Loi du Sénat et de la Chambre des communes ou de lois modificatrices. Les paiements devront s'effectuer selon que le prescrira le Conseil du Trésor. 9,475 00

802 Pour payer, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Sénat et de la Chambre des communes, à chaque membre de la Chambre des communes qui a assisté à la première partie de la première session de 1949, qui a commencé le 26 janvier 1949 et s'est terminé le 8 avril 1949, une somme représentant ses frais réels de déplacement et de subsistance au cours de son voyage entre Ottawa et le lieu de sa résidence après l'ajournement du Parlement à Pâques, le 8 avril 1949, et de son voyage de retour entre le lieu de sa résidence et Ottawa à la fin de l'intersession, commencée à ladite date, ou à toute autre époque durant cette session 15,500 00

BUDGET PRINCIPAL

MINES ET RESSOURCES

Division des Affaires indiennes

230	Éducation— Éducation des Indiens, et autorisation d'engagements financiers au montant de $200,000 pour les années à venir	4,157,433 00
231	Subvention aux pensionnats	2,470,017 00
232	Subvention en vue de fournir des services supplémentaires aux Indiens de la Colombie-Britannique	100,000 00
233	Conservation des fourrures—Auparavant compris dans les crédits spéciaux	351,795 00

Division de l'Immigration

234	Application de la Loi de l'immigration	646,775 00
235	Service ambulant et d'inspection au Canada	3,161,812 00
236	Service ambulant et d'inspection à l'étranger	1,307,416 00

Démobilisation et reconversion

Division des mines, des forêts et des services techniques

237	Versements au Corps d'aviation royal canadien et aux compagnies commerciales pour photographie aérienne et pour subvenir aux dépenses du Comité interministériel des levés topographiques aériens	1,240,000 00
238	Construction et aménagement d'une annexe au laboratoire métallurgique rue Booth, Ottawa, y compris les honoraires d'ingénieurs, d'ingénieurs consultants et de dessinateurs	80,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

MINES ET RESSOURCES

Division de l'immigration

689	Service ambulant et d'inspection au Canada—Crédit supplémentaire	136,040 00

Démobilization et reconversion

Division des mines, des forêts et des services techniques

690	Versements au Corps d'aviation royal canadien et aux compagnies commerciales pour photographie aérienne, et pour subvenir aux dépenses du Comité interministériel des levés topographiques aériens—Crédit supplémentaire	100,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

MINES ET RESSOURCES

Division des Affaires indiennes

Éducation—

823 Éducation des Indiens—Crédit supplémentaire 585,467 00
824 Subventions aux pensionnats—Crédit supplémentaire 150,000 00

Division de l'Immigration

825 Application de la Loi de l'immigration—Crédit supplémentaire 21,000 00
826 Service ambulant et d'inspection au Canada—Crédit supplémentaire 226,000 00

BUDGET PRINCIPAL

JUSTICE

A—Ministère

121 Administration 256,281 00
122 Service des pardons, y compris rémunération aux membres de la Gendarmerie royale du Canada (à répartir par arrêté en conseil et ne devant pas dépasser $1,600) pour aide au service, et une somme de $17,100 pour rembourser la Gendarmerie royale du Canada des sommes qu'elle a déboursées en soldes et allocations ordinaires à ses gendarmes prêtés au service 109,347 00
123 Administration de la justice—Dépenses diverses 10,000 00
124 Dépenses occasionnées par les questions litigieuses.. .. .. 25,000 00
125 Contribution annuelle à la *Canadian Law Library*, de Londres (Angleterre) 750 00

Cour suprême du Canada—

126 Administration 104,372 00

Cour de l'Échiquier du Canada—

127 Administration 76,155 00

Cour territoriale du Yukon—

128 Administration 5,000 00
129 Gratifications aux veuves ou autres personnes à la charge des juges décédés pendant la durée de leurs fonctions 15,000 00
130 Division des enquêtes sur les coalitions 199,000 00
131 Application de la Loi de faillite 38,346 00

Généralités

132	Revision, classification et codification des lois publiques générales du Canada	75,000 00
133	Revision du Code criminel	50,000 00
134	Dépenses occasionnées par les poursuites en matière d'espionnage	35,000 00

Démobilisation et reconversion

135	Dépenses de la Commission d'enquête sur les récamations relatives aux biens japonais	65,000 00
136	Dépenses des Cours des prises	2,000 00

B—Pénitencier

Bureau du commissaire des pénitenciers

137	Administration, y compris $25,000 pour subventions aux sociétés de secours aux prisonniers reconnues, selon que l'approuvera le Gouverneur en conseil	227,926 00
138	Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'administration, la construction, l'achat de terrains, de fournitures, de matériel et d'animaux de ferme; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation des détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération	6,107,490 00
139	Pour pourvoir à la construction à forfait d'une centrale d'énergie au pénitencier de Collin's Bay (Ontario)	315,000 00
140	Pour pourvoir à l'acquisition et à la mise en valeur de biens en vue de la création d'une nouvelle institution pénale dans la province de Québec	200,000 00

Pensions et autres indemnités

141	William Patton	564 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

JUSTICE

A—Ministère

	Cour suprême du Canada—	
792	Administration—Crédit supplémentaire	9,000 00
793	Division des enquêtes sur les coalitions—Crédit supplémentaire	9,000 00

B—Pénitenciers

Bureau du Commissaire des pénitenciers

794	Administration et entretien des pénitenciers, y compris l'administration, la construction, l'achat de terrains, de fournitures, de matériel et de bestiaux; entretien, libération et transfert des détenus; indemnisation aux détenus libérés frappés d'incapacité permanente pendant leur incarcération—Crédit supplémentaire . . .	428,000 00

BUDGET PRINCIPAL

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

392	Administration	297,007 00
393	Services sur terre—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses imprévues	13,647,074 00
394	Services de la marine—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général et autres dépenses imprévues	1,331,070 00
395	Services de l'aviation—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'application des lois fédérales, et autres dépenses imprévues	189,677 00
396	Subvention à la *Chief Constables Association of Canada* . .	500 00

Pensions et autres indemnités

397	Indemnités aux gendarmes de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	36,000 00
398	Pensions aux familles de membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions—	
	Mme Mary Emma Bossange	457 00
	Mme Margaret Johnson Brooke	840 00
	Mme Margaret Cox	411 00
	Mme Victoria Desjardins	411 00
	Mme Georgina Harrison	677 00
	Mme Letitia Kennedy	424 00
	Mme Nora Joan Massan	300 00
	Mme Margaret Nicholson	548 00
	Mme Catherine Mildred Ralls	676 00
	Mme Doris Freda Sampson	816 00
	Mme Madelaine Mary Shoebotham	810 00
	Mme Eunice Wainwright	603 00
399	Pension à Basil Burke Currie	685 00
400	Pension à Annie A. Greer	254 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

710	Services sur terre—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses imprévues—Crédit supplémentaire	344,825 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

894	Administration générale—Crédit supplémentaire.	5,200 00
895	Services sur terre—en conformité de la Loi de la Gendarmerie royale du Canada, pour l'application des lois fédérales en général, et autres dépenses imprévues—Crédit supplémentaire	894,046 00

Résolutions à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues une deuxième fois et agréées, le comité des subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

ADOPTION DE RÉSOLUTIONS

Avec la permission de la Chambre, M. Abbott propose,—Que les résolutions rapportées du comité des subsides, les 20, 23, 30 septembre, les 7, 11, 13, 21, 24, 28 octobre, les 18, 24, 25 novembre, les 3, 6 et 7 décembre (*moins les sommes votées comme crédits provisoires*), soient reçues maintenant, lues une deuxième fois et agréées.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions sont alors lues la première et la deuxième fois et agréées, et en voici la teneur:

Le MARDI 20 septembre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

AGRICULTURE

ADMINISTRATION

1	Administration	$ 282,160 00
2	Division de la publicité et de la propagande	242,760 00
3	Comité consultatif des services agricoles	5,000 00
4	Contribution aux *Commonwealth Bureaux*	86,139 00

SERVICES TECHNIQUES

5	Administration des services techniques	680,070 00
6	Pathologie animale et avicole	353,515 00
7	Bactériologie et recherches en industrie laitière	125,335 00
8	Botanique et phytopathologie	1,154,500 00
9	Chimie agricole	368,823 00
10	Entomologie agricole, y compris un paiement de $3,500 au *Commonwealth Biological Control Laboratory*, Belleville (Ontario), pour services spéciaux	1,321,926 00
11	Entomologie forestière	1,087,490 00
12	Protection des plantes	639,320 00

FERMES EXPÉRIMENTALES

13	Administration des fermes expérimentales	113,470 00

Le VENDREDI 23 septembre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

AGRICULTURE

FERMES EXPÉRIMENTALES

14	Ferme expérimentale centrale	$ 1,330,560 00
15	Fermes et stations régionales, et stations de démonstration .	3,819,403 00

SERVICE DE LA PRODUCTION

16	Administration	51,915 00
	Santé des animaux—	
17	Application de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires	2,868,297 00
18	Dédommagement pour les animaux abattus	1,042,500 00
19	Bétail et volaille	1,261,343 00
20	Produits végétaux—Contrôle des semences, fourrages, engrais, insecticides et fongicides, y compris une subvention de $40,000 à l'Association canadienne des producteurs de semences	1,166,052 00

Le VENDREDI 30 septembre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

AGRICULTURE

SERVICE DE LA PRODUCTION

21	Subventions aux foires et expositions, aux termes et conditions que pourra approuver le Gouverneur en conseil et sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor ..	$ 475,900 00
22	Subventions aux organismes agricoles, selon les montants détaillés dans le Budget des dépenses	43,500 00

Le VENDREDI 7 octobre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

526	Administration	$ 2,157,024 00
527	Administration régionale	2,945,528 00
528	Services du bien-être des anciens combattants (auparavant Service de la réadaptation)	3,686,711 00
529	Services de traitements	34,478,808 00
530	Services prosthétiques	932,850 00

	Commission canadienne des pensions—	
531	Frais d'administration	2,162,225 00
532	Bureau des anciens combattants	392,139 00
533	Commission des allocations aux anciens combattants—Administration	237,204 00
534	Assurance des anciens combattants	80,705 00

Versements aux anciens combattants et aux personnes à leur charge

535	Pensions pour invalidité et décès, y compris les pensions accordées sous l'autorité de l'arrêté en conseil C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, sous réserve de la Loi des pensions	100,664,000 00
536	Allocations aux anciens combattants	19,825,000 00
537	Autorisation, sous le régime des règlements à approuver par le Gouverneur général en conseil, d'établir une Caisse de secours (Allocation des anciens combattants) ; cette Caisse fournira de l'aide supplémentaire dans le cas de grands embarras pécuniaires qui peuvent se présenter de temps à autre chez les bénéficiaires d'une allocation en vertu de la Loi de 1946 des allocations aux anciens combattants	500,000 00
538	Assistance-chômage	75,000 00
539	Allocations d'hospitalisation et autres	4,310,000 00
540	Attributions de décorations—Deuxième guerre mondiale ..	18,000 00

Subventions diverses

541	Indemnisation pour responsabilité patronale	125,000 00
542	Allocation à la Caisse des frais funéraires	125,000 00
543	Allocation à la Légion canadienne	9,000 00
544	Allocation spéciale à la Légion canadienne à titre de contribution au coût de la convention annuelle de la *British Empire Service League,* qui sera tenue au Canada en septembre 1949	10,000 00

Le mardi 11 octobre 1949

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

AGRICULTURE

Service des marchés

23	Administration	$ 150,000 00
24	Économie agricole	390,120 00
25	Produits laitiers	594,077 00
26	Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques et subventions selon les montants détaillés dans le Budget des dépenses	1,201,923 00

27 Fruits, légumes, produits de l'érable et miel, y compris une subvention de $5,000 au Conseil canadien d'horticulture 928,660 00
28 Animaux de ferme et produits des animaux de ferme 1,113,570 00

Le JEUDI 13 octobre 1949

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

AGRICULTURE

SERVICE DES MARCHÉS

29 Vente des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas dépasser $6,000 . . . . $ 75,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

30 Loi sur le rétablissement agricole des Prairies et l'emmagasinage de l'eau 3,000,000 00

Le VENDREDI 21 octobre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

ÉTABLISSEMENT DE SOLDATS ET LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS

545 Administration—Loi sur les terres destinées aux anciens combattants; établissement de soldats et établissement de familles britanniques $4,447,443 00
546 Pour pourvoir à l'entretien de propriétés, Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, y compris les dépenses concernant des projets de génie et de recherches ainsi que des frais d'organisation qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière; impôts, assurance et entretien de services d'utilité publique—Auparavant compris dans le crédit visant l'application de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 152,000 00
547 Pour rembourser le gouvernement anglais des pertes subies dans la réalisation du projet d'établissement de 3,000 familles britanniques, entente conclue le 20 août 1924, et dans l'établissement de 500 familles britanniques au Nouveau-Brunswick, entente du 4 août 1927 et du 27 août 1935 . . . . 25,000 00
548 Pour pourvoir aux paiements d'octrois aux anciens combattants établis sur des terres provinciales en vertu d'ententes avec les gouvernements provinciaux sous

le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, (modifiée par l'arrêté en conseil C.P. 2122 du 13 avril 1945), et aux paiements d'allocations aux anciens combattants établis sur des terres fédérales conformément à une entente conclue avec le ministre des Mines et des Ressources, sous le régime de l'article 35 de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants, modifiée (C.P. 1550 du 18 avril 1946) 2,536,000 00

549 Pour pourvoir au paiement d'octrois aux anciens combattants de race indienne établis sur des terres des réserves indiennes en vertu de l'article 35A de la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants (modifiée par l'arrêté en conseil C.P. 2122 du 13 avril 1945) 600,000 00

550 Pour pouvoir, quant à la dette due au directeur de l'établissement de soldats par un colon en vertu de la Loi d'établissement de soldats, relativement à une propriété en la possession de ce colon, dont le titre est détenu par le directeur, à une réduction selon un montant qui abaissera cette dette à un montant conforme à la capacité productive de la propriété et à la faculté de ce colon d'acquitter sa dette envers le directeur, sous le régime de règlements approuvés par le Gouverneur en conseil 150,000 00

Le LUNDI 24 octobre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

Application de la loi des transports

454 Commission des Transports—Administration, entretien et fonctionnement . . . . $ 610,880 00

Le VENDREDI 28 octobre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

TRANSPORTS

A—Ministère

453 Administration . . . . $ 836 737 00

Le VENDREDI 18 novembre 1949

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

DÉFENSE NATIONALE

SERVICES ORDINAIRES

239	Subventions aux associations, instituts et autres organisations militaires selon les montants détaillés dans le Budget des dépenses	$ 227,150 00
240	Entretien et rajustements divers—(guerre 1914-1918) . . .	32,275 00
241	Monuments des champs de bataille	54,605 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

	Pensions civiles—	
242	Robert Allen	193 00
243	Walter Pettipas	516 00
244	Florence Walker	360 00
245	Michael Mountain	420 00
246	Mme Alice Smuck	480 00
247	Mme Mary Wittington	200 00
248	Mme Eleanor F. Nixon	1,288 00
	Loi de pensions de la Milice—	
249	Contribution de l'État au fonds de pension des Forces permanentes	9,046,347 00

Le JEUDI 24 novembre 1949

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

DÉFENSE NATIONALE

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

250	Pour pourvoir aux Forces de défense de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation, et pour autoriser à cette fin des engagements au montant total de $547,497,388, y compris l'autorisation, nonobbstant l'article 29 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, de contracter des engagements de $401,942,006 pour l'année courante et des engagements de $145,555,382 pour les années futures, relativement auxquels engagements il est estimé que les dépenses réelles en 1949-1950 ne dépasseront pas . . .	$339,442,006 00
251	Recherches et perfectionnement de défense, sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor, et pour autoriser des engagements à venir au montant de $24,439,660 y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, de contracter des engagements de $21,679,660 pour l'année courante et des engagements de $2,760,000 pour les années futures, relativement auxquels engagements il est estimé que les dépenses réelles en 1949-1950 ne dépasseront pas	21,179,660 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

DÉFENSE NATIONALE

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

Pensions et autres indemnités

827	Pour autoriser le Gouverneur en conseil à augmenter la pension accordée au capitaine Joseph McNaught MacCallum, aux termes de la Loi de pensions de la milice en vigueur le 2 août 1947, en incluant aux fins du calcul de sa pension le montant de l'allocation aux ayants droit qui aurait été versé à son épouse si elle n'avait pas été membre du Corps féminin de l'Armée canadienne au cours de la période du 30 juin 1944 jusqu'au 6 décembre 1945	$ 1 00
828	Pour autoriser, dans le cas des membres du Corps d'aviation royal canadien en congé sans paye et servant à titre d'instructeurs avec les organismes d'entraînement civil fonctionnant d'après le Plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique et qui ont été tués, le paiement aux personnes à leur charge de montants égaux aux montants que ces mêmes personnes auraient reçus aux termes de la Loi des pensions, modifiée, si ce service, à titre d'instructeur, avait été du service militaire dans les forces armées du Canada, moins la valeur des prestations reçues par ces mêmes personnes en vertu de contrats d'assurance qui ont été pris sur la vie desdits membres par les organismes civils ou aux dépens de ces organismes	6,690 00

Démobilisation et reconversion

829	Pour pourvoir aux Forces de défense de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation, et autoriser des engagements additionnels au montant de $14,991,500, y compris l'autorisation, nonobstant l'article 29 de la Loi du Revenu consolidé et de la vérification, de contracter des engagements au montant de $6,661,500 pour l'année courante et des engagements de $8,330,000 pour les années à venir relativement auxquels engagements il est estimé que les dépenses réelles supplémentaires en 1949-1950 ne dépasseront pas le nouveau montant de	4,778,000 00
830	Recherches et perfectionnement de défense, sous réserve d'attribution par le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire	3,133,900 00
831	Pour autoriser, nonobstant les dispositions de la Loi sur le Fonds de bienfaisance de l'armée et la Loi du revenu consolidé et de la vérification, la remise au Gouverneur en conseil pour être distribuée comme il le jugera nécessaire, d'une somme de $16,415.13 détenue par le président de la Commission des fonds régimentaires au nom	

	de certaines unités de la Milice active non permanente et de la Réserve qui n'ont pas fait de service actif durant la seconde guerre mondiale	1 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

401	Administration	$ 150,820 00
402	Division de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne	181,770 00
403	Division des compagnies.	65,535 00
404	Division des marques de commerce.	70,660 00
405	Bureau des traductions.	646,445 00
406	Loi de tempérance du Canada.	1,500 00
407	Division de la citoyenneté.	175,855 00
	BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR	
408	Administration.	45,407 00

Le VENDREDI 25 novembre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR

	Division des brevets—	
409	Section d'examen des brevets	$ 488,805 00
410	Division du droit d'auteur et des dessins industriels.	15,985 00
411	Division de la *Gazette des brevets*.	55,200 00
412	Contributions à l'Office international pour la protection de la propriété industrielle, à l'Union internationale du droit d'auteur et à l'Union pour la protection des œuvres littéraires et artistiques.	4,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

711	Administration—Crédit supplémentaire	5,000 00
	BUREAU DES BREVETS ET DU DROIT D'AUTEUR	
712	Division des brevets—Crédit supplémentaire	4,540 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

SECRÉTARIAT D'ÉTAT

896	Administration—Crédit supplémentaire.	6,100 00

GÉNÉRALITÉS

897	Dépenses relatives au Centre bibliographique (Bibliothèque nationale)	18,950 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

ARCHIVES PUBLIQUES

319	Administration générale et services techniques	176,393 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

ARCHIVES PUBLIQUES

853	Administration générale et services techniques—Crédit supplémentaire	16,530 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

49	Traitements et dépenses de bureau	39,668 00

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

50	Traitements et dépenses imprévues de la Commission	1,379,143 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

765	Traitements et dépenses imprévues de la Commission, y compris le président de la Commission du service civil, et deux commissaires du service civil à $2,000 chacun, en sus des dispositions du chapitre 53 des Statuts de 1947—Crédit supplémentaire	36,000 00

BUDGET PRINCIPAL, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

320	Administration	60,000 00
321	Impression, reliure et distribution des Statuts annuels . .	30,000 00
322	Gazette du Canada	130,000 00
323	Installation—Matériel et renouvellements	30,000 00
324	Distribution des documents officiels	95,000 00
325	Impression et reliure des publications officielles pour vente et distribution aux ministères et au public	230,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

854	Acquisitions et remplacements—Crédit supplémentaire . .	327,500 00

Le SAMEDI 3 décembre 1949

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

TRAVAIL

A—MINISTÈRE

142	Administration	$ 735,337 00
143	Loi des rentes sur l'État	785,871 00
144	Justes salaires, conciliation, relations industrielles, et enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et pour activités en vue d'une plus grande collaboration dans l'industrie entre patrons et ouvriers	308,617 00
145	Conseil canadien des relations ouvrières (auparavant compris dans Démobilisation et reconversion sous le nom de Conseil des relations ouvrières en temps de guerre) . .	17,500 00
146	Conférences internationales du Travail	58,205 00
147	*Gazette du Travail* et autres publications autorisées par la Loi du ministère du Travail	103,810 00
	Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle	
148	Administration	44,100 00
149	Dépenses pour la formation professionnelle en vertu de la Loi de 1942 sur la coordination de la formation professionnelle, et des accords entre le Dominion et les provinces approuvés par le Gouverneur en conseil, y compris les projets visant la formation de personnes en vue de les rendre aptes à un emploi rémunérateur, la formation de la jeunesse, l'apprentissage, la formation professionnelle au stade de l'enseignement secondaire, la préparation aux fonctions de contremaître et de surintendant, et la formation de membres des Forces armées de Sa Majesté et autres personnes en vue des services armés spécialisés et pour autoriser le ministre du Travail à conclure un accord avec une province sous réserve de l'autorisation de cette formation par le Gouverneur en conseil, ainsi que pour pourvoir aux engagements financiers non acquittés des années précédentes . . .	3,762,000 00
150	Organisation et utilisation efficace de la main-d'œuvre agricole, y compris le recrutement, le transport et le placement sur des fermes et dans les industries connexes des ouvriers et aide aux provinces à cet égard en conformité des accords susceptibles d'être conclus à cette fin	

entre le ministre du Travail et les provinces avec l'approbation du Gouverneur en conseil.—Auparavant compris dans Démobilisation et reconversion 360,000 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

151 Dépenses ayant trait à l'organisation du placement de la main-d'œuvre; à la coordination des opérations de chargement et de déchargement des navires, y compris l'autorisation de maintenir les commissions régionales appelées "Commissions consultatives, ministère du Travail" à titre consultatif auprès du ministre du Travail pour la coordination du travail des diverses divisions du ministère du Travail et de la division de l'immigration du ministère des Mines et Ressources 127,420 00

152 Division du personnel technique—
Administration (auparavant Bureau du personnel technique et du placement des diplômés d'universités) 38,640 00

153 Formation professionnelle des membres libérés des forces armées du Canada; paiements effectués aux provinces pour les immobilisations relatives aux écoles professionnelles, bâtiments et outillage; et en vue de pourvoir à la contribution fédérale quant au remplacement, par une province ou municipalité, de machines servant l'instruction d'urgence de guerre; y compris les engagements inexécutés des années antérieures 3,515,000 00

154 Dépenses nécessaires pour compléter les initiatives en vue du rétablissement, de l'entretien et du bien-être des personnes de race japonaise au Canada, et exécuter les dispositions des accords conclus avec les provinces au sujet de ces personnes, et poursuivre les nominations de l'aide temporaire nécessaire à l'administration de l'entreprise 220,350 00

155 Versements à l'Office national du film pour la projection de films d'enseignement 24,000 00

156 Dépenses éventuelles occasionnées par le déplacement d'ouvriers venus de l'extérieur pour travailler dans des fermes et autres industries essentielles au Canada là où la main-d'œuvre domestique fait défaut, et par les mesures prises à leur égard, y compris les frais de surveillance et de bien-être des personnes déjà immigrées au Canada en vertu d'anciens mouvements autorisés de main-d'œuvre et dépenses administratives à ce sujet .. 895,675 00

B—LOI DE 1940 SUR L'ASSURANCE-CHÔMAGE

157 Administration, y compris les dépenses faites à l'égard du fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 88 de la loi 19,645,631 00

158 Contribution du gouvernement à la Caisse d'assurance-chômage 18,750,000 00

Démobilisation et reconversion

159 Déplacement de main-d'œuvre à destination et en provenance d'endroits où des emplois sont disponibles dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie et frais connexes 225,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

TRAVAIL

A—Ministère

678 Justes salaires, conciliation, relations industrielles, et enquêtes en matière de différends industriels, y compris l'application de la législation y afférente, et pour activités en vue d'une plus grande collaboration dans l'industrie entre patrons et ouvriers—Crédit supplémentaire 21,000 00

B—Loi de 1940 sur l'assurance-chômage

679 Application—Y compris les frais subits relativement à l'activité du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en conformité de l'article 88 de la loi—Crédit supplémentaire 182,720 00

680 Contribution du gouvernement à la Caisse d'assurance-chômage—Crédit supplémentaire 250,000 00

681 Pour autoriser et permettre le paiement d'assistance-chômage aux résidents de Terre-Neuve qui ont occupé un emploi, lequel aurait été un emploi assurable selon la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage s'il avait été un emploi au Canada, ou qui ont occupé un emploi assurable aux termes de ladite loi pendant au moins trente pour cent des jours ouvrables au cours de la période de trois mois précédant leur perte d'emploi ou trente pour cent des jours ouvrables au cours de la période écoulée depuis la date de l'Union, en choisissant la plus longue de ces deux périodes, et qui perdent leur emploi dans les six mois antérieurs à la date de l'Union et qui sont encore en chômage à cette date, ou qui perdent leur emploi dans une période de deux ans après cette date, cette assistance devant être payable pendant une période de six mois à compter de la date de l'Union ou de la date du chômage, selon celle des deux dates qui est postérieure à l'autre, sur la même échelle et aux mêmes conditions que les prestations d'assurance-chômage prévues par ladite loi et ses règlements d'exécution, et d'après les taux établis selon le relevé de salaire de l'intéressé pendant les trois mois précédant sa perte d'emploi; toutefois, personne ne doit recevoir en même temps cette assistance et ces prestations d'assurance-chômage; et cette assistance est réputée une prestation ou un paiement aux termes de

l'article 67 de ladite loi. Le gouverneur en conseil est autorisé à édicter les règlements qu'il juge nécessaires pour administrer ce crédit et en réaliser les objets et conditions 2,000,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

TRAVAIL

A—Ministère

795 Conférence internationale du Travail—Crédit supplémentaire 15,000 00

Loi des rentes sur l'État—

796 Pour autoriser le remboursement, durant la présente année financière ou pendant une année financière à venir, à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé, de deniers ci-devant ou dorénavant payés au Receveur général du Canada par suite de l'achat de rentes sur l'État, en vertu de la Loi des rentes sur l'État, qui ne sont pas ainsi affectés 15,001 00

B—Loi de 1940 sur l'assurance-chômage

797 Administration, y compris les dépenses relatives au fonctionnement du Service national de placement, selon que l'autorise le ministre du Travail en vertu de l'article 88 de la Loi—Crédit supplémentaire 500,000 00

798 Pour autoriser et permettre le paiement d'assurance-chômage aux résidents de Terre-Neuve qui ont occupé un emploi, lequel aurait été assurable au sens de la Loi de 1940 sur l'assurance-chômage, s'il avait été un emploi au Canada, ou qui ont occupé un emploi assurable au sens de ladite loi, pendant au moins 30 p. 100 des jours ouvrables au cours de la période de trois mois précédant leur perte d'emploi, ou 30 p. 100 des jours ouvrables au cours de la période écoulée depuis la date de l'Union, selon celle qui est la plus longue, et qui perdent leur emploi dans les six mois antérieurs à la date de l'Union et sont encore en chômage à cette date, ou qui perdent leur emploi moins de deux ans après cette date, cette assistance devant être payable pendant une période de six mois à compter de la date de l'Union ou de la date du chômage, selon celle qui est postérieure, sur la même échelle et aux mêmes conditions que les prestations d'assurance-chômage prévues par ladite loi et ses règlements d'exécution, et d'après les taux établis selon le relevé de salaire de l'intéressé pendant les trois mois qui ont précédé la perte d'emploi; toutefois, nul ne doit recevoir en même temps cette assistance et ces prestations d'assurance-chômage et cette assistance est réputée une prestation

ou un paiement au sens de l'article **67** de ladite loi; le Gouverneur en conseil est autorisé à établir les règlements qu'il peut juger nécessaires pour l'application du présent crédit et en réaliser les objets et conditions —Crédit supplémentaire 1,000,000 00

Le MARDI 6 décembre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

PÊCHERIES

101	Administration	$ 360,900 00
102	Inspection des pêcheries, y compris les fonctionnaires et gardiens, les services de patrouille et de protection des pêcheries	2,983,000 00
103	Service de propagande et d'éducation, y compris une subvention de $3,000 à l'exposition des pêcheries de Lunenburg	190,000 00
104	Développement de la pisciculture	693,400 00
105	Culture des huîtres et des coques (clams)	73,700 00
	Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada—	
106	Fonctionnement et entretien	1,132,040 00
107	Construction et amélioration	181,800 00
108	Pour la part du Canada dans les dépenses de la Commission internationale des pêcheries nommées en vertu du traité du 29 janvier 1937, entre le Canada et les États-Unis, pour la préservation des pêcheries de flétan du Pacifique-nord	35,000 00
109	Pour pourvoir à la part du Canada dans les dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique, nommée en vertu du traité du 26 mai 1930 entre le Canada et les États-Unis pour la protection, la préservation et l'extension des pêcheries de saumon sockeye du bassin du Fraser	169,500 00
110	En vue de pourvoir à la part du Canada dans les dépenses de la Commission internationale des pêcheries de saumon du Pacifique pour faciliter au saumon sockeye la montée des obstructions à Hell's Gate Canyon, et pour conduire des recherches et faciliter à ce saumon le passage des autres points de la ligne de partage des eaux du fleuve Fraser (A voter de nouveau)	150,000 00
111	Pour pourvoir au transport, à l'apprêt et à la teinture, et à d'autres frais ayant trait à la réception et à la vente des peaux de phoque revenant au Canada d'après l'accord provisoire sur les phoques à fourrure, conclu entre le Canada et les États-Unis par l'échange de notes en date du 26 décembre 1947	550,000 00
112	Paiement d'une prime pour la destruction des phoques de port (veaux marins (*Phora vitulina*))	30,000 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

113	Extension de la propagande relative à la production et à la vente coopérative parmi les pêcheurs	80,000 00
114	Pour pourvoir aux frais d'application de la Loi de 1944 sur le soutien des prix des produits de la pêche	170,000 00
115	Pour aider à la construction de navires du genre petit chalutier et/ou palangier, subordonnément aux conditions que peut approuver le Gouverneur en conseil	100,000 00
116	Pour aide à la construction de glacière et d'entrepôts pour la boëtte, subordonnément à l'approbation du Gouverneur en conseil	100,000 00
117	Pour pourvoir à une enquête sur les moyens de transport et les installations d'emmagasinage relativement au commerce du poisson et des produits du poisson en gros et en détail	25,000 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

PÊCHERIES

674	Inspection des pêcheries, y compris les fonctionnaires et gardiens, les services de patrouille et de protection des pêcheries—Crédit supplémentaire	241,400 00
	Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada—	
675	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire ..	239,135 00
676	Frais d'administrations de la Commission des pêcheries de Terre-Neuve	353,900 00
677	Maintien et expansion du service de la boëtte	408,400 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

PÊCHERIES

	Conseil de recherches sur les pêcheries du Canada—	
786	Fonctionnement et entretien—Crédit supplémentaire ..	27,500 00
787	Construction et améliorations—Crédit supplémentaire	100,000 00
788	Contribution canadienne aux dépenses de la Commission internationale de la chasse à la baleine, instituée en vertu de la Convention internationale régissant la chasse à la baleine, signée à Washington le 2 décembre 1946	500 00

CRÉDITS SPÉCIAUX

789	Somme requise pour rembourser le compte du soutien des prix des produits de la pêche, et solder le déficit net d'exploitation de l'Office de soutien des prix des produits de la pêche durant l'année financière 1948-1949	538,989 00
790	Assistance quant aux frais de transport du hareng congelé pouvant être acheté en Colombie-Britannique par des personnes, associations ou compagnies en vue de servir de boëtte lors de la pêche d'hiver de 1948-1949, au large de la Nouvelle-Écosse	25,350 00

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

A—Ministère

Douane et accise

296	Administration	1,506,165 00
297	Inspection, investigations et vérification	2,198,195 00
298	Ports, ports secondaires et stations de surveillance, y compris la rémunération du travail supplémentaire des fonctionnaires, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, et bâtiments et loyers pour des fins temporaires	14,581,241 00
299	Pour pourvoir au paiement des dépenses, frais juridiques, remboursements et gratifications à la suite de saisies et d'accusations de contravention aux lois des douanes ou de l'accise	300,000 00

Division de l'impôt

300	Administration générale	1,983,384 00
301	Inspection et vérification internes	1,412,260 00
302	Bureaux de district	27,745,888 00
	Commission d'appel de l'impôt sur le revenu—	
303	Dépenses administratives	50,000 00

Divers

304	Montant à payer au ministère de la Justice pour les services secrets d'enquête de la Douane et de l'Accise et de l'Impôt sur le revenu, qui lui en rendront compte	15,000 00

B—Poste de radiodiffusion internationale, ondes courtes

305	Entretien et exploitation	1,781,850 00
	Achats et réparations:	
306	Outillage des terrains et bâtiments, y compris la surveillance	971,250 00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

Douane et accise

697	Ports, ports secondaires et stations de surveillance, y compris la rémunération du travail supplémentaire des fonctionnaires, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, et bâtiments et loyers pour fins temporaires—Crédit supplémentaire	115,000 00

Division de l'impôt

698	Bureaux régionaux—Crédit supplémentaire	173,680 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

REVENU NATIONAL

A—Ministère

Douane et accise

844 Ports, ports secondaires et stations de surveillance, y compris la rémunération du travail supplémentaire des fonctionnaires, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil, et bâtiments et loyers pour fins temporaires—Crédit supplémentaire 625,000 00

B—Généralités

Poste de radiodiffusion internationale, ondes courtes

Achats et modifications—

845 Outillage, terrains et bâtiments, y compris la surveillance—Crédit supplémentaire 687,681 00

Société Radio-Canada

846 A la Société Radio-Canada: fonds à peu près égaux à la somme de la valeur, aux taux canadiens, des permis d'appareils radiorécepteurs émis par Terre-Neuve antérieurement à la date de l'Union qui ont été validés jusqu'au 31 mars 1950, et la valeur des réserves constituées par la *Newfoundland Broadcasting Corporation* à même des recettes antérieures au compte de la dépréciation, de l'usure, du remplacement et du développement des avoirs matériels de ladite Société acquis par le gouvernement du Canada en vertu des conditions de l'Union; et en outre, pour autoriser la cession à Radio-Canada du titre à tous les avoirs de la *Newfoundland Broadcasting Corporation* acquis par le gouvernement du Canada 200,000 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Société Radio-Canada

934 Prêts à la Société Radio-Canada remboursables avec intérêt au taux que fixera le Gouverneur en conseil aux termes et conditions que ce dernier pourra déterminer, lesdits prêts devant servir à liquider les dépenses d'immobilisation relatives aux installations de télévision et à assurer l'amélioration du service. Ces prêts, y compris l'intérêt, doivent être imputés sur recettes de Radio-Canada et prennent rang immédiatement après la charge imposée en vertu des dispositions de l'article 17 de la Loi canadienne de la radiodiffusion, 1936 . . . . 4,500,000 00

Le MERCREDI 7 décembre 1949.

BUDGET PRINCIPAL

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

RECONSTRUCTION ET APPROVISIONNEMENTS

A—MINISTÈRE

381	Administration (auparavant compris dans démobilisation et reconversion)	$ 98,180 00
382	Division des entreprises publiques (auparavant compris dans administration, Démobilisation et reconversion) ..	123,380 00
383	Office du tourisme du gouvernement canadien (pour encourager le tourisme au Canada)	1,298,277 00

DÉMOBILISATION ET RECONVERSION

384	Projets de reconstruction, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor	1,000,000 00
385	Contribution pour acquitter le coût d'un passage intérieur à Sudbury (Ont.), en vue de l'exécution d'un engagement contracté en 1939 (A voter de nouveau)	100,000 00
	Entreprise de logements, y compris les engagements des années antérieures—	
836	Pour le paiement de montants dus, en vertu de garanties conformes au crédit nº 571 de l'Annexe A de la Loi des subsides nº 5, 1947 (et aux crédits correspondants des lois des subsides précédentes), aux institutions de prêt agréées à l'égard de prêts consentis pour financer la transformation de maisons existantes en habitations à familles multiples le paiement desdits montants devant être effectué à même les deniers non attribués du Fonds du revenu consolidé	1 00
387	Logements d'urgence—Administration	350,000 00

B—OFFICE NATIONAL DU FILM

	Office national du film (y compris le Bureau de la cinématographie)—	
388	Administration générale y compris l'administration des services techniques	249,084 00
389	Production de films, y compris le pouvoir de subventionner temporairement le travail accompli, dans l'intérêt public, pour d'autres autorités publiques ou d'autres organismes	784,000 00
390	Distribution de films	829,826 00
391	Production et distribution d'autres matières d'illustration	121,000 00

PRÊTS ET PLACEMENTS

Reconstruction et Approvisionnements

560	Avances à la Société centrale d'hypothèque et de logement pour la construction et la conversion de maisons devant être louées à des anciens combattants et aux membres mariés des forces armées, y compris l'acquisition et la mise en valeur de développement de terrains, et l'achat de matériaux de construction	75,000,000 00

AUTRE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE, 1949-1950

(Moins les sommes votées comme crédits provisoires)

RECONSTRUCTION ET APPROVISIONNEMENTS

A—Ministère

889	Route transcanadienne—Travaux préliminaires de génie et études en collaboration avec les provinces en cause . .	25,000 00
	Démobilisation et reconversion—	
890	Projets de reconstruction, sous réserve de répartition par le Conseil du Trésor—Crédit supplémentaire . .	1,000,000 00

B—Office national du film, y compris le bureau de la cinématographie

891	Production de films, y compris le pouvoir de subventionner temporairement le travail accompli, dans l'intérêt public, pour d'autres autorités publiques ou d'autres organismes—Crédit supplémentaire	56,500 00
892	Distribution de films—Crédit supplémentaire	56,500 00
893	Production et distribution d'autres matières d'illustration—Crédit supplémentaire	6,500 00

La Chambre se forme de nouveau en comité de voies et moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux subsides alloués à Sa Majesté au compte de certaines dépenses du service public pour l'année financière se terminant le 31 mars 1950, les sommes de $440,983,724.09, $7,485,744.34 et $56,546,333.34, respectivement, soient octroyées à même le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Avec la permission de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue une deuxième fois et agréée.

M. Abbott, alors, obtient la permission de présenter le Bill nº 224, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950, lequel est lu une première fois.

Avec la permission de la Chambre, ledit bill est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, lu une troisième fois et adopté.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:

HÔTEL DU GOUVERNEMENT
OTTAWA

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 10 décembre 1949

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que le très honorable Thibaudeau Rinfret, en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat, à neuf heures ce soir, afin de proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,
J. F. DELAUTE,
Secrétaire adjoint du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des communes,
Ottawa.

Avec la permission de la Chambre, M. St-Laurent, membre du conseil privé du roi, dépose sur le bureau,—Copies d'autre correspondance entre le premier ministre du Canada et les premiers ministres des diverses provinces du Canada concernant la tenue de la conférence fédérale-provinciale à Ottawa, le 10 janvier 1950, pour étudier la modification de l'Acte de l'Amérique du nord britannique en vue d'autoriser le parlement du Canada à modifier la constitution canadienne, ainsi que la tenue d'une autre conférence fédérale-provinciale, au cours de l'automne de 1950, en vue d'étudier les questions générales d'intérêt commun aux gouvernements des provinces et du fédéral.

Un message est reçu du Sénat, pour informer la Chambre que Leurs Honneurs ont adopté le bill suivant:

Bill nº 224, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950.

Un message est reçu du très honorable Thibaudeau Rinfret, agissant en qualité de Député de Son Excellence le Gouverneur général, exprimant le désir que la Chambre se rende immédiatement dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, accompagné de la Chambre, se rend dans la salle du Sénat, alors qu'il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à John Henniker Torrance.
Loi pour faire droit à Edith Harriet Black Hambly.
Loi pour faire droit à Margaret Reid O'Connell.
Loi pour faire droit à Alton Charles Bray.
Loi pour faire droit à Kathleen Gertrude Macartney Dorken.

Loi pour faire droit à Louise de Forest MacAlpine.
Loi pour faire droit à Jessie Fraser Blaiklock Stewart.
Loi pour faire droit à Alice Lafond Burnham.
Loi pour faire droit à Muriel Annie Elizabeth Hicks Kurtzman.
Loi pour faire droit à Robert Walsham Herring.
Loi pour faire droit à Leta Helen Butler Waller.
Loi pour faire droit à Violet Blodwyn Young Murdoch.
Loi pour faire droit à Joseph Tannenbaum.
Loi pour faire droit à Isabel Christine MacLean Robinson.
Loi pour faire droit à Marie-Annette Vallières Handfield.
Loi pour faire droit à Nicholas Kouri.
Loi pour faire droit à Viateur Fortier.
Loi pour faire droit à Lois Elizabeth Rolph.
Loi pour faire droit à Madeleine Dunn Landry.
Loi pour faire droit à Arthur-Joseph D'Avignon.
Loi pour faire droit à Jessie Gwendolyn Paul Giroux.
Loi pour faire droit à Celia Maria Gabrielle de Costa Baxter.
Loi pour faire droit à Dorothy Amelia Beattie Harrison.
Loi pour faire droit à Rosaline Laham Anber.
Loi pour faire droit à Anna Starzynski Sztafirny.
Loi pour faire droit à Marjorie Claire Dickinson LeMieux.
Loi pour faire droit à Dorothy Ruth Brown Bailey.
Loi pour faire droit à Lorne Bradbury Ashton.
Loi pour faire droit à Harry James Seaban.
Loi pour faire droit à Julia Seram Odenick.
Loi pour faire droit à Myrtle Elizabeth Howat Brammall.
Loi pour faire droit à Francis Gilmer Tempest Dawson.
Loi pour faire droit à Imelda Poirier Tremblay.
Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Paul-Émile Chales.
Loi pour faire droit à Robert Mason Watson.
Loi pour faire droit à Catherine Alexandra Mackenzie Mitchell.
Loi pour faire droit à Irène Filion Primeau.
Loi pour faire droit à Mary Jean Strachan Taylor.
Loi pour faire droit à Edna Kate Folley Dickenson.
Loi pour faire droit à Gérald-Geoffrey Racine.
Loi pour faire droit à Yvonne Marshall Balfry Corbin.
Loi pour faire droit à Colleen Ethel Thornhill Clark.
Loi pour faire droit à Leith Albert Anderson Baldwin.
Loi pour faire droit à Marie-Jeanne Martin.
Loi pour faire droit à Irene Emily Katerelos Stones.
Loi pour faire droit à Margaret Helen Milne Ward.
Loi pour faire droit à Lizzie Brogden Hibberd.
Loi pour faire droit à Eric Jeffery Burn.
Loi pour faire droit à Agnes McIntosh McKillop McBride.
Loi pour faire droit à Elizabeth Audrey Beauclerk Quinlan.
Loi pour faire droit à Thelma Blanche Collins Geick.
Loi pour faire droit à Thora Beckingham Lock.
Loi pour faire droit à Hugh William Lloyd.
Loi pour faire droit à Linda Emilia Wilen Robitaille.
Loi pour faire droit à Brima Paskin Warshaw.
Loi pour faire droit à Thomas Hanusiak.
Loi pour faire droit à Loretta Waugh O'Dell.
Loi pour faire droit à Marie-Rita Plante Boyer.
Loi pour faire droit à Dorothy Waxman Sherman.
Loi pour faire droit à Laura Cohen Kaminsky.

Loi pour faire droit à Annie Marion Lesnichuk Krushelniski, autrement connue sous le nom de Annie Marion Lesnichuk Krush.
Loi pour faire droit à Marjorie May Smart Birmingham.
Loi pour faire droit à Anna Sandberg Goldbloom, autrement connue sous le nom de Anna Sandberg Gold.
Loi pour faire droit à Olive Frances Harper Morrison.
Loi pour faire droit à Delphis Brousseau.
Loi pour faire droit à Gladys McGarrick Bonnemer.
Loi pour faire droit à Bernice Beverly Corry Cohen.
Loi pour faire droit à Bessie Zinman.
Loi pour faire droit à Marion Lillian Gargan Thomson.
Loi pour faire droit à Mary Piekos Rynski.
Loi pour faire droit à Victor Chryssolor.
Loi pour faire droit à Blanche Ruth Serokey Smith.
Loi pour faire droit à Raymonde Belanger Skaife.
Loi pour faire droit à Elizabeth Maud Gwendolen Tobi Hearns.
Loi pour faire droit à Ruby Muriel Keith Gray.
Loi pour faire droit à Laurel Jeanne MacGregor Thomson.
Loi pour faire droit à Edith Sara Hamilton Warlund.
Loi pour faire droit à Donald Duncalf Birchenough.
Loi pour faire droit à Joan Gertrude Fox Corbett.
Loi pour faire droit à Richard William Henry Wark.
Loi pour faire droit à Eileen Dorothy Richards Turner.
Loi pour faire droit à Janey Beryl MacPhail Shuttleworth.
Loi pour faire droit à Edith Cohen.
Loi pour faire droit à Ida Lindy Angel Katzman.
Loi pour faire droit à Marian Latora Glendening Joncas.
Loi pour faire droit à Eva Nerenberg Anger.
Loi pour faire droit à Josephine Teweson Paul Bero.
Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Ross Erskine.
Loi pour faire droit à Jeannette Mathilda Seymour Oswald.
Loi pour faire droit à George Bennett Gagnon
Loi pour faire droit à Bertha Rudolph Holzberg.
Loi pour faire droit à Lillian Elizabeth Moore Bowen.
Loi pour faire droit à Laurence Bouchard Pappini.
Loi pour faire droit à Nana Rosenberg Taube.
Loi pour faire droit à Cécile de Mers Asheim.
Loi pour faire droit à Elsie Margaret Harding Lewin.
Loi pour faire droit à Raymond Webster Elliott.
Loi pour faire droit à Hazel Wilma Drysdale Warnecke.
Loi pour faire droit à Ruby Rabinovitch Friedgut, autrement connue sous le nom de Ruby Rabinovitch Freygood.
Loi pour faire droit à Mildred Carmen Mitchell James.
Loi pour faire droit à Bessie Birenbaum Abrams.
Loi pour faire droit à Grace Elsie Mills Johnson.
Loi pour faire droit à Robert Ewen Stewart.
Loi pour faire droit à Mary Cecilia Helliwell Glassco.
Loi pour faire droit à Betty Malca Stillman Shugar.
Loi pour faire droit à Tessie Charow Hersh.
Loi pour faire droit à Cicely Manley Sampson.
Loi pour faire droit à Paul Paquette.
Loi pour faire droit à Joseph-Simon-Adélard Barrette
Loi pour faire droit à Edith Daisy Steer Catto.
Loi pour faire droit à Gwen Pollock Harris.
Loi pour faire droit à Sonia Eagle Davies.

Loi pour faire droit à Evelyne Louis Steinwold.
Loi pour faire droit à John Gilbert Speak.
Loi pour faire droit à Chesna Laing Shapiro.
Loi pour faire droit à Edith Turcotte.
Loi pour faire droit à Irene Brodwin Miller.
Loi pour faire droit à Jean Ruth Montgomery Loiselle.
Loi pour faire droit à Joseph-Charles-Michel Emery.
Loi pour faire droit à Lyla Almina Wharry Johnston.
Loi pour faire droit à Marjorie Helen Glass Nixon.
Loi pour faire droit à Olga Hetmanchuk Dorval.
Loi pour faire droit à Grace Melina Cotton Crawford.
Loi pour faire droit à Thomas Gillespie Shields.
Loi pour faire droit à Czerna Berger Borodow.
Loi pour faire droit à Freda Tippett Hart.
Loi pour faire droit à Rebecca Rosa Jacobs Bershadsky.
Loi pour faire droit à Etta Valerie Sherwin Sperber.
Loi pour faire droit à Sandy Douglas Carbone.
Loi pour faire droit à Hellen Isabel Dawson Parlee.
Loi pour faire droit à Violet Emma Woodhall Brownridge.
Loi pour faire droit à James Samuel Hatton.
Loi pour faire droit à Anne Denburg Hershcovich.
Loi pour faire droit à Ruth Baranoff Clark.
Loi pour faire droit à Viateur Longpré.
Loi pour faire droit à Evalina May Carter O'Connell.
Loi pour faire droit à Borys Zaryn.
Loi pour faire droit à Alice Dorothy Rolison Cransky.
Loi pour faire droit à Shirley Patricia Susan Oakes Rowlands.
Loi pour faire droit à Margaret Adeline Bodley Cabana.
Loi pour faire droit à Mary Letinetsky Nemeroff.
Loi pour faire droit à Norah Helen Jarrett McCaffrey.
Loi pour faire droit à Elizabeth Karaszi Bergeron.
Loi pour faire droit à John Albert Roberts.
Loi pour faire droit à Leslie Ernest Tulett.
Loi pour faire droit à Ernest Tonegawa.
Loi pour faire droit à René Walsh.
Loi pour faire droit à Sara Tepper Prupas.
Loi pour faire droit à Joseph Wilfred Melanson.
Loi pour faire droit à Muriel Johnson Binnie Keates.
Loi pour faire droit à William Campbell James Meredith.
Loi pour faire droit à Lillian Steinberg Heitner.
Loi pour faire droit à Clayton George Allison.
Loi pour faire droit à Louis Kasper.
Loi pour faire droit à Arthur Colpron.
Loi pour faire droit à Bérengère-Paré Fuller.
Loi pour faire droit à Enid Dorothy MacRae Gauley.
Loi pour faire droit à Guy Merrill Desaulniers.
Loi pour faire droit à Margaret May Lester Rajotte.
Loi pour faire droit à Odette-Thérèse Gabard Coupal.
Loi pour faire droit à Ella Maxine Shover Logan.
Loi pour faire droit à Bernard Rivet.
Loi pour faire droit à Phyllis Elizabeth Campbell Westover.
Loi pour faire droit à Mildred Blanche Tilson Bell.
Loi pour faire droit à Ruby Anderson Edwards.
Loi pour faire droit à Vera Marguerite Abraham Allen Richey.

Loi concernant *The British and Foreign Bible Society in Canada and Newfoundland.*

Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.

Loi modifiant la Loi des épizooties.

Loi modifiant la Loi sur les permis d'exportation et d'importation.

Loi concernant l'apposition d'une marque de commerce nationale sur les marchandises et leur désignation exacte.

Loi modifiant la Loi des sociétés de caisses de retraite.

Loi concernant la constitution en corporation des associations qui tiennent registre des animaux pur sang.

Loi modifiant la Loi des enquêtes sur les coalitions.

Loi autorisant l'octroi d'une somme d'argent au gouvernement de la province de la Colombie-Britannique pour aider à la construction d'un prolongement du *Pacific Great Eastern Railway.*

Loi favorisant et aidant la construction d'une route transcanadienne.

Loi modifiant la Loi sur la Gendarmerie royale du Canada.

Loi modifiant la Loi nationale de 1944 sur l'habitation.

Loi modifiant la Loi sur les biens de surplus de la Couronne.

Loi modifiant la Loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Loi modifiant la Loi de 1946 sur les juges.

Loi instituant la Société canadienne des télécommunications transmarines.

Loi modifiant la Loi des douanes.

Loi modifiant la Loi de 1947 sur l'indemnisation des employés de l'État.

Loi concernant l'acquisition du Chemin de fer de Témiscouata.

Loi concernant le ministère des Ressources et du Développement économique.

Loi concernant le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

Loi modifiant la Loi des traitements.

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise.

Loi modifiant la Loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants.

Loi modifiant la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Loi concernant l'inspection du poisson et des plantes marines.

Loi concernant la faillite.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi autorisant la prestation de fonds pour couvrir des dépenses d'établissement effectuées et des dettes de capital contractées par le réseau des Chemins de fer nationaux du Canada pendant l'année civile 1949, ainsi que la garantie, par Sa Majesté, de certaines valeurs qu'émettra la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi sur la Banque d'expansion industrielle.

Loi concernant le ministère des Mines et des Relevés techniques.

Loi modifiant la Loi de 1947 sur les conventions entre le Dominion et les provinces en matière de location de domaines fiscaux.

Loi encourageant la construction et la conversion de navires au Canada.

Loi ayant pour objet de venir en aide aux producteurs de charbon dans les provinces maritimes de l'Atlantique.

Loi modifiant le Tarif des douanes.

Loi relative à la conservation des forêts.

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

A ces bills la sanction royale est proclamée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills."

L'honorable Orateur de la Chambre des communes s'adresse alors au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

"Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

"Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1950".

"Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

La sanction royale de ce bill est proclamée par le greffier du Sénat, par ordre du Député de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté, le très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît au très honorable Député de Son Excellence le Gouverneur général de clore la première session du vingt et unième Parlement du Canada par le discours suivant:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Depuis l'ouverture de la présente session du Parlement, vous avez approuvé des mesures nécessaires à l'exécution des obligations constitutionnelles du Canada en tant que nation. En conséquence, la Cour suprême du Canada deviendra bientôt le tribunal de dernière instance pour le Canada.

En réponse à votre Adresse, le Parlement du Royaume-Uni a modifié l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, afin de conférer au Parlement du Canada le droit de modifier la constitution du Canada à l'égard des questions réservées exclusivement à la compétence fédérale.

Une conférence avec les représentants des gouvernements provinciaux aura lieu au début de la nouvelle année en vue d'arrêter la méthode à suivre pour apporter à la constitution, au pays même, les autres modifications qui pourront s'imposer à l'occasion.

Notre pays continue de participer activement aux délibérations des Nations Unies. Bien que cette organisation soit présentement incapable de résoudre le plus important des problèmes politiques qui confrontent l'humanité, elle a réussi à faire face à des situations menaçantes dans plusieurs parties du monde. Au cours de la présente session de l'Assemblée générale, le Canada a été élu au Conseil économique et social.

Il y a lieu de se réjouir que les institutions prévues par le Traité de l'Atlantique-Nord aient été établies et qu'elles assument maintenant les tâches qui leur ont été assignées.

Mes Ministres accordent une attention constante aux besoins de la défense du Canada. On n'a pas encore terminé l'étude de la mesure visant à codifier les lois actuelles concernant nos forces armées. Le Parlement sera de nouveau saisi de cette mesure à la prochaine session.

Les nations de l'Atlantique-Nord ne seront vraiment en état de se défendre que si elles conservent leur puissance et leur stabilité économiques. Le Canada collabore avec d'autres pays, notamment avec le Royaume-Uni et les États-Unis, en vue de résoudre les grands problèmes économiques qui confrontent toujours le monde démocratique. Par suite de la revalorisation des monnaies en Europe occidentale et dans la Zone du sterling, il a fallu modifier le taux de change du dollar canadien.

Vous avez approuvé d'importantes modifications de la loi nationale sur l'habitation destinées à maintenir à son niveau élevé la construction de maisons.

Une loi a également été adoptée pour permettre au gouvernement fédéral de conclure des ententes avec les provinces relativement au partage des frais d'aménagement d'une route transcanadienne.

Des dispositions ont été prises afin de créer trois nouveaux ministères destinés à remplacer le ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements, ainsi que celui des Mines et Ressources. Ce seront le ministère des Mines et des Relevés techniques, le ministère des Ressources et du Développement économique, ainsi que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration auquel on entend aussi confier l'administration des Affaires indiennes.

Un comité spécial du Parlement a étudié le fonctionnement de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Au cours de la session, des mesures ont été adoptées qui portent sur la conservation des forêts, l'apposition d'une marque de commerce nationale sur les marchandises et la désignation exacte des produits, l'institution de la Société canadienne des télécommunications transmarines, l'aide à la production du charbon dans la région maritime de l'Atlantique, l'encouragement à la construction de navires au Canada, l'écoulement des biens de surplus de la Couronne. Des modifications ont été apportées à la loi de 1939 sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, à la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or, à la loi sur la Banque d'expansion industrielle, au Code criminel, à la loi de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada, à la loi de 1946 sur les juges, à la loi des épizooties, à la loi sur les permis d'exportation et d'importation, et à la loi de 1942 sur les terres destinées aux anciens combattants. La loi de l'inspection du poisson a été revisée. Les dispositions de la loi des enquêtes sur les coalitions ont été renforcées et la loi de faillite a fait l'objet d'une revision complète.

Le Gouvernement a annoncé une nouvelle ligne de conduite relativement aux subventions aux municipalités où il existe une concentration exceptionnelle d'immeubles fédéraux.

Membres de la Chambre des communes,

Je vous remercie des dispositions financières que vous avez prises à l'intention de tous les services essentiels pour l'année financière en cours. Les résolutions budgétaires, comportant d'importantes réductions d'impôts, ont été approuvées et la loi nécessaire à leur application a été adoptée.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Alors que vous retournez dans vos foyers, je désire vous offrir et, par votre entremise, offrir également à ceux que vous représentez, mes meilleurs vœux à l'occasion de Noël. Puisse la divine Providence continuer d'accorder à notre population la prospérité et le bonheur au cours de la Nouvelle Année.

Son Honneur le Président du Sénat dit alors:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

C'est le désir et le plaisir du très honorable Député du Gouverneur général que ce Parlement soit prorogé au jeudi, dix-neuvième jour de janvier 1950, pour être tenu en ce lieu; et ce Parlement, en conséquence, est prorogé au jeudi, dix-neuvième jour de janvier 1950.

INDEX

DU

QUATRE-VINGT-ONZIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

13 GEORGE VI

A

N

S

Votes de la Chambre:

W

Y

LISTE DES APPENDICES

2e session de 1949


GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart